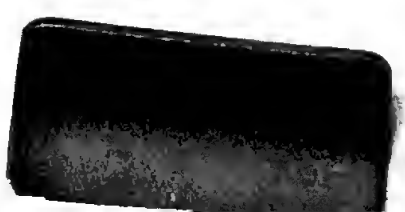

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME THOMAS RAYNAL.

TOME SIXIÈME.

Les Eſpagnols ſe rendent maîtres de Montezuma dans Mexico même

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS *RAYNAL.*

TOME SIXIÈME.

A GENÈVE,

Chez JEAN-LÉONARD PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXX.

TABLE
DES
INDICATIONS.

LIVRE ONZIÈME.

Les Européens vont acheter en Afrique des cultivateurs pour les Antilles. Manière dont se fait ce commerce. Productions dues aux travaux des esclaves.

I. *Les Européens établis dans les îles de l'Amérique vont chercher des cultivateurs en Afrique.* . . . page 1

II. *Notions sur la côte orientale de l'Afrique.* 3

III. *Idée de la côte ſeptentrionale de l'Afrique, & de l'Egypte en particulier.* 4
IV. *Révolutions arrivées dans la Lybie.* . 18
V. *Situation actuelle de Tripoli.* . . . 23
VI. *Situation actuelle de Tunis.* 26
VII. *Situation actuelle d'Alger.* 32
VIII. *Situation actuelle de Maroc.* . . . 41
IX. *Origine de la piraterie ſur la côte ſeptentrionale de l'Afrique. Moyens de la réprimer.* 48
X. *Couleur des habitans de la côte occidentale de l'Afrique, connue ſous le nom de Guinée. Quelle peut être la cauſe de ce phénomène ?* . . . 55
XI. *De quelle nature eſt le ſol de la Guinée. Quelles ſont ſes côtes.* . . 68
XII. *Idée des divers gouvernemens établis en Guinée.* 72
XIII. *De quelle manière on fait la guerre en Guinée.* 75
XIV. *Quels ſont les cultes établis en Guinée.* 78
XV. *Mœurs, habitudes & occupations des peuples de la Guinée.* 80

XVI. *A quoi ſe réduiſoit anciennement le commerce dans la Guinée.* . . . 93
XVII. *Le commerce de la Guinée s'eſt agrandi par la vente de ſes eſclaves.* . . 96
XVIII. *Quelles ſont les côtes où les navigateurs étrangers abordent pour trouver des eſclaves.* 102
XIX. *En quel nombre, à quel prix, & avec quelles marchandiſes les eſclaves ſont-ils achetés ?* . . . 124
XX. *Quels ſont les peuples qui achetent les eſclaves.* 127
XXI. *Méthodes pratiquées dans l'acquiſition, dans le traitement & dans la vente des eſclaves. Conſidérations à ce ſujet.* 138
XXII. *Miſérable condition des eſclaves en Amérique.* 143
XXIII. *Comment on pourroit rendre l'état des eſclaves plus ſupportable.* . 158
XXIV. *Origine & progrès de l'eſclavage. Argumens imaginés pour le juſtifier. Réponſe à ces argumens.* . . . 167
XXV. *Les terres de l'archipel américain ont été cultivées juſqu'ici avec négligence.* 200

XXVI. *Les eſclaves ſont d'abord occupés de leur ſubſiſtance. On leur demande enſuite de riches productions.* . . 211

XXVII. *De la culture du rocou.* 216

XXVIII. *De la culture du coton.* 218

XXIX. *De la culture du café.* 220

XXX. *De la culture du ſucre.* 224

XXXI. *Caractère des Européens établis dans l'archipel américain.* 237

XXXII. *Maladies auxquelles les Européens ſont expoſés dans les îles de l'Amérique.* 248

XXXIII. *Avantages des nations qui poſſèdent les îles de l'Amérique.* . 252

LIVRE DOUZIÈME.

Etablissemens des Espagnols, des Hollandais & des Danois dans les îles de l'Amérique.

I. *Definition de la vraie gloire.* . 255
II. *Idée qu'il faut se former de l'île de la Trinité.* 258
III. *De Cubagua & de ses perles.* . . . 260
IV. *Notions sur la Marguerite.* 264
V. *Conquête de Porto-Ricco par les Espagnols.* 266
VI. *Etat actuel de Porto-Ricco.* . . . 273
VII. *Moyens qui rendroient Porto-Ricco floriſſant.* 276
VIII. *Quels furent les événemens qui firent décheoir S. Domingue de la ſplendeur où cette île s'étoit élevée.* . . . 281
IX. *Etat actuel de la partie eſpagnole de S. Domingue.* 285
X. *Conquête de l'île de Cuba par les Eſpagnols.* 291

XI. *Importance, gouvernement, population, cultures & autres travaux de Cuba.* 295
XII. *En quoi consistent les fortifications de Cuba. Quelles sont les autres défenses de cette île.* 314
XIII. *L'Espagne a-t-elle pris les moyens convenables, les prend-elle encore pour rendre ses îles utiles ?* . . 322
XIV. *Les nations qui ont des colonies en Amérique souffriroient-elles que les îles espagnoles devinssent florissantes ?* 328
XV. *Marche politique de la république des provinces-unies à sa naissance.* . 332
XVI. *Description de l'île hollandaise de Curaçao.* 336
XVII. *Description de l'île hollandaise de S. Eustache.* 337
XVIII. *Description de l'île hollandaise de Saba.* 339
XIX. *Description de l'île, partie hollandaise & partie française de Saint-Martin.* 340
XX. *Avantages que la Hollande retire de ses îles pour son commerce.* . 344

XXI. *Conſidérations phyſiques ſur la Guiane.* 349

XXII. *Etabliſſement formé par les Hollandais, dans la Guiane, ſur le Surinam. Faits remarquables arrivées dans la colonie.* 353

XXIII. *Quels ont été les principes des proſpérités de la colonie de Surinam ?* 357

XXIV. *Etat actuel de la colonie de Surinam & l'étendue de ſes dettes.* . . . 362

XXV. *Fondation de la colonie de Berbice. Ses malheurs paſſés. Sa misère actuelle.* 366

XXVI. *Ancienneté de la colonie d'Eſſequibo. Comment elle a pu proſpérer, après avoir langui très-long-temps.* 371

XXVII. *Déſordres qui règnent dans les colonies hollandaiſes.* . . . 372

XXVIII. *Les pertes que ſont les Hollandais doivent rendre la république très-attentive ſur ſes poſſeſſions d'Amérique.* 383

XXIX. *Révolutions qui ont changé la face du Danemarck.* 393

XXX. *Les Danois s'établiſſent dans les îles de Saint-Thomas, de Saint-Jean & de Sainte-Croix.* . . 398

XXXI. *Etat malheureux des îles. Ce qu'il conviendroit au gouvernement de faire pour adoucir leur ſort.* . . 406

XXXII. *Coup-d'œil rapide ſur la puiſſance danoiſe.* 412

Fin de la table du tome ſixième.

HISTOIRE

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE ONZIÈME.

Les Européens vont acheter en Afrique des cultivateurs pour les Antilles. Manière dont se fait ce commerce. Productions dues aux travaux des esclaves.

I. Les Européens établis dans les îles de l'Amérique, vont chercher des cultivateurs en Afrique.

Nous avons vu d'immenses contrées envahies & dévastées; leurs innocens & tranquilles habitans ou massacrés, ou chargés de chaînes; une affreuse solitude s'établir sur les ruines d'une population nombreuse; des usurpateurs féroces s'entr'égorger & entasser leurs cadavres sur les cadavres de leurs victimes: quelle sera la suite de tant de forfaits? Les mêmes, les mêmes,

ſuivis d'un autre moins ſanglant peut-être, mais plus révoltant; le commerce de l'homme vendu & acheté par l'homme. Ce ſont principalement les îles de l'Amérique qui ont excité à ce commerce abominable; & l'on va voir comment ce malheur eſt arrivé.

Quelques vagabonds inquiets, la plupart flétris par les lois ou ruinés par leurs débauches, imaginent, dans leur déſeſpoir, d'attaquer des vaiſſeaux eſpagnols ou portugais, richement chargés des dépouilles du Nouveau-Monde. Des îles ſauvages qui, par leur ſituation, aſſurent le ſuccès de ces pirateries, ſervent de repaire à ces brigands, & deviennent bientôt leur patrie. Accoutumés au meurtre, ils méditent la deſtruction du peuple ſimple & confiant qui les avoit accueillis par humanité; & les nations policées, dont les Flibuſtiers étoient le rebut, adoptent ſans balancer ce projet exécrable: il eſt exécuté. Mais il s'agiſſoit de rendre utiles tant de crimes. L'or & l'argent, qu'on n'avoit pas encore ceſſé de regarder comme les ſeules productions précieuſes qu'on pût tirer de l'Amérique, n'avoient jamais exiſté dans pluſieurs de ces acquiſitions, ou n'y exiſtoient plus en aſſez grande abondance, pour qu'il y eût de l'avantage à les extraire. Quelques ſpécula-

teurs, moins aveuglés par les préjugés que la multitude, pensèrent qu'un ſol & un climat ſi différens des nôtres, pourroient nous fournir des denrées qui manquoient à notre bonheur, ou que nous étions obligés de payer trop cher, & ils proposèrent d'y en établir la culture. Des obſtacles, en apparence invincibles, s'oppoſoient à l'exécution de ce plan. Les anciens habitans du pays n'étoient plus; & quand ils n'auroient pas été exterminés, la foibleſſe de leur tempérament, l'habitude du repos, une averſion inſurmontable pour le travail, n'euſſent guère permis d'en faire des inſtrumens propres à ſervir l'avidité de leurs oppreſſeurs. Ces barbares eux-mêmes, nés dans un climat tempéré, ne pouvoient ſoutenir les travaux pénibles d'un défrichement ſous un ciel brûlant & mal-ſain. L'intérêt, fertile en expédiens, imagina d'aller demander des cultivateurs à l'Afrique, qui a toujours été dans l'uſage vil & inhumain de vendre ſes habitans.

L'Afrique eſt une région immenſe, qui ne tient à l'Aſie que par une langue de terre de vingt lieues, qu'on nomme l'iſthme de Suez; lien phyſique & barrière politique que la mer doit rompre tôt ou tard, par cette pente qu'elle a de faire des golfes & des détroits à l'Orient. Cette

preſqu'île, coupée par l'équateur en deux parties inégales, forme un triangle irrégulier, dont un des côtés regarde l'orient, l'autre le nord, & le troiſième l'occident.

II. Notions ſur la côte orientale de l'Afrique.

Le côté oriental, qui s'étend depuis Suez juſqu'auprès du cap de Bonne-Eſpérance, eſt baigné par la mer Rouge & par l'Océan. L'intérieur du pays eſt peu connu ; & ce qu'on en ſait ne peut intéreſſer ni l'avidité du négociant, ni la curioſité du voyageur, ni l'humanité du philoſophe. Les miſſionnaires mêmes, qui avoient fait quelques progrès dans ces contrées, ſur tout dans l'Abyſſinie, rebutés par les traitemens qu'ils éprouvoient, ont abandonné ces peuples à leur légèreté & à leur perfidie. Les côtes ne ſont le plus ſouvent que des rochers affreux, un amas de ſable brûlant & aride. Celles qui ſont ſuſceptibles de quelque culture, ſont partagées entre les naturels du pays, les Arabes, les Portugais & les Hollandais. Leur commerce qui ne conſiſte qu'en un peu d'ivoire ou d'or, & en quelques eſclaves, eſt lié avec celui des Indes Orientales.

Le côté ſeptentrional, qui va depuis l'iſthme de Suez juſqu'au détroit de Gibraltar, eſt borné par la Méditerranée. Il a neuf cents lieues de côtes occupées par une région connue depuis

pluſieurs ſiècles ſous le nom de Barbarie, & par l'Egypte qui gémit ſous le joug de l'empire ottoman.

III. Idée de la côte ſeptentrionale de l'Afrique, & de l'Egypte en particulier.

Cette grande province eſt bornée à l'eſt, par la mer Rouge; au ſud, par la Nubie; à l'oueſt, par les déſerts de Barca ou par la Lybie; au nord, par la Méditerranée. Sa longueur, du nord au ſud, eſt d'environ deux cent douze lieues. Un banc de rochers & une chaîne de montagnes, qui ſuivent à-peu-près la même direction, ne lui laiſſent que ſix ou ſept lieues de large juſqu'au Caire. Depuis cette capitale juſqu'à la mer, le pays décrit un triangle dont la baſe eſt de cent lieues. Ce triangle en embraſſe un autre, célèbre ſous le nom de Delta, & formé par deux bras du Nil, qui vont ſe jeter dans la Méditerranée, l'un à une lieue de Rozette, & l'autre à deux de Damiette.

Quoique cette région ſoit embraſée, le climat en eſt généralement ſalubre. La ſeule infirmité qui ſoit particulière à l'Egypte, c'eſt la perte trop ordinaire de la vue. C'eſt un ſable ſubtil, élevé par les vents de midi, en mai & juin, qui fait, dit-on, tant d'aveugles. Ne ſeroit-il pas plus raiſonnable d'attribuer cette calamité à l'uſage où ſont les peuples de coucher à l'air neuf mois de

l'année ? Il eſt difficile de ne pas embraſſer cette opinion, quand on voit que ceux qui paſſent la nuit dans leur maiſon ou ſous des tentes, éprouvent rarement un ſi grand malheur.

Il eſt peu de contrées ſur le globe auſſi fertiles que l'Egypte. Le ſol y donne annuellement trois récoltes, dont chacune ne coûte qu'un labour. A celle des grains ſuccède celle des légumes, qui eſt ſuivie de celle des plantes potagères : c'eſt au Nil qu'eſt due une ſi heureuſe fécondité.

Ce fleuve, qui prend ſa ſource dans l'Ethiopie, doit ſon accroiſſement à des nuages qui, retombant en pluie, occaſionnent ſa crue périodique. Elle commence avec le mois de juin, & augmente juſqu'à la fin de ſeptembre, pour baiſſer enſuite graduellement. Après avoir parcouru de vaſtes eſpaces ſans ſe diviſer, ſes eaux ſe ſéparent, cinq lieues au-deſſous du Caire, en deux branches qui ne ſe rejoignent plus.

Cependant un pays, où rien n'eſt ſi rare qu'une ſource, où rien n'eſt plus extraordinaire que la pluie, ne pouvoit être fécondé que par le Nil.

Auſſi creuſa-t-on, dans les temps les plus reculés, à l'entrée du royaume, quatre-vingt canaux conſidérables & un plus grand nombre de petits, qui diſtribuèrent ſes eaux dans toute l'Egypte.

Tous, à l'exception de cinq ou ſix des plus profonds, ſe trouvent à ſec au commencement ou au milieu de l'hiver; mais alors le ſol n'a plus beſoin d'arroſement. S'il arrive que le fleuve ne s'élève pas à quatre cents pouces, il n'y a d'arroſées que les terres baſſes. Les autres, auxquelles leurs puits à baſcule & leurs puits à roue deviennent inutiles, ſont réputées ſtériles pour l'année, & déchargées de toute impoſition.

Les terres ſont diviſées en trois claſſes. On regarde comme la première celle qui forme les Vakoups ou le domaine des moſquées & des autres établiſſemens religieux. C'eſt la plus mal cultivée, & celle qui, dans les impoſitions, eſt la plus ménagée par un gouvernement ignorant & ſuperſtitieux.

Les principaux officiers civils & militaires de l'état poſsèdent en uſufruit la ſeconde. Ils laiſſent peu de choſe aux ſerfs qui l'arroſent de leurs ſueurs, & rendent rarement au fiſc les redevances qu'ils lui doivent.

La troiſième eſt partagée entre un grand nombre de ſimples citoyens, qui font exploiter leurs poſſeſſions, plus ou moins étendues, par des fermiers actifs & intelligens. Ces champs ſont la

richeſſe de l'Egypte, & deviennent la reſſource du tréſor public.

Quoique le tiers des terres ſoit en friche, le pays n'eſt pas dépeuplé : on y compte cinq ou ſix millions d'habitans. Les plus nombreux ſont les Coptes, qui tirent leur origine des anciens Egyptiens, auxquels ils reſſemblent aſſez bien. Les uns ont ſubi le joug de l'alcoran; les autres ſont reſtés ſoumis à l'évangile. Ils occupent preſque ſeuls la haute Egypte, & ſont très-répandus dans la baſſe. Pluſieurs ſont cultivateurs; beaucoup plus exercent les arts. Les plus intelligens d'entre eux conduiſent les affaires des familles riches, ou ſervent de ſecrétaires aux gens en place. Dans ces poſtes, regardés comme honorables, ils ne tardent pas à prendre l'empire le plus abſolu ſur des maîtres énervés par le climat ou les voluptés. Cette eſpèce d'abandon les fait bientôt parvenir à une opulence qu'ils conſomment ordinairement dans de vils excès. Si l'avarice les a tenus éloignés des plaiſirs, ils ſont, avant la fin d'une vie agitée, dépouillés de leurs tréſors par les tyrans qu'ils ont trompés. Rien n'eſt ſi rare que de voir des enfans héritiers de la fortune de leur père.

Après les Coptes, la race la plus multipliée eſt

celle des Arabes. Ces deſcendans d'un peuple autrefois conquérant vivent tous dans le plus grand opprobre. Dans cet état d'abjection, ils ſont tous ſans courage, & jamais on ne leur a vu prendre la moindre part à aucune des révolutions qui agitent ſi ſouvent cette contrée. Aux yeux de leurs maîtres, ce ne ſont que des animaux néceſſaires à la culture. On diſpoſe arbitrairement de leurs biens & de leurs vies, ſans que ces actes d'injuſtice ou de cruauté aient jamais provoqué la vengeance du gouvernement. Ces malheureux ont un habillement particulier, habitent les champs, s'allient entre eux, & ne ſe nourriſſent guère que de légumes ou de laitage. Ceux qui pourroient ſe permettre quelques commodités ne l'oſent pas, dans la crainte d'attirer ſur eux une attention qui tôt ou tard leur ſeroit funeſte.

Ce ſont des Turcs, des Juifs, des Arméniens, des hommes de divers pays, de ſectes diverſes, venus ſucceſſivement en Egypte, qui forment le reſte de ſa population. Ces étrangers, quelle qu'en ſoit la raiſon, laiſſent rarement une poſtérité nombreuſe, & leurs deſcendans ne ſont guère plus heureux. Cependant cette ſtérilité humiliante ou douloureuſe regarde ſpécialement les Mamelucs.

Inutilement, ces Circaſſiens, ces Géorgiens ont été choiſis dans leur jeuneſſe entre les hommes les mieux conſtitués de leurs provinces ; inutilement on leur donne pour compagnes les plus belles femmes de leur pays ; inutilement on les fait vivre les uns & les autres dans une abondance qui éloigne le beſoin, & qui prévient toute inquiétude : il ne ſort preſque point d'enfans de ces liaiſons ſi bien aſſorties, & le peu qui naiſſent meurent dans l'année. On ne connoît que deux familles iſſues de ce ſang, & elles ne ſont encore qu'à la ſeconde génération.

Le gouvernement d'Egypte ne reſſemble à aucun autre. Avant l'invaſion des Tures, cette région avoit un chef, choiſi par des ſoldats, tous nés eſclaves, & qui partageoient avec lui l'autorité. Sans doute Selim auroit deſiré de ſoumettre cette nouvelle conquête au même deſpotiſme que ſes autres provinces ; mais les circonſtances ne permettoient pas cette ambition. Il fallut ſe contenter des droits du ſoudan détrôné, & laiſſer à ſes fiers lieutenans les prérogatives dont ils jouiſſoient depuis ſi long-temps. Pour balancer cette milice redoutable, le ſultan fit paſſer dans le pays quatorze mille hommes de ſes meilleures troupes. Loin de s'occuper des intérêts de la

Porte, ce corps ne travailla que pour lui-même. Il parvint à faire tout décider ſelon ſes caprices; & il conſerva cet aſcendant juſqu'à ce que, amolli par le climat, il vit ſortir de ſes débiles & impuiſſantes mains une puiſſance qui n'avoit plus de baſe. Elle repaſſa, plus étendue même que jamais, aux Mamelucs.

Cette dynaſtie ſingulière eſt compoſée de dix ou douze mille eſclaves, amenés dans leur jeuneſſe de Géorgie ou de Circaſſie. Ils entrent au ſervice des grands de leur nation, qui tous ont porté des fers avant eux, & qui les affranchiſſent un peu plutôt, un peu plus tard. De grade en grade, on voit monter ces affranchis à celui de bey, au-deſſus duquel il n'y en a point.

Ces beys commandent aux vingt-quatre provinces du royaume. Ils ſont rarement plus de ſeize ou dix-ſept, parce que les plus hardis d'entr'eux ont plus d'un gouvernement, & que quelques foibles diſtricts de la haute Egypte ſont confiés, de temps immémorial, à des cheiks arabes. Quoiqu'ils duſſent être tous égaux, celui de la capitale prend communément de l'empire ſur les autres, à moins qu'il ne ſoit ſupplanté par quelqu'un de ſes collègues plus riche, plus puiſſant ou plus adroit que lui; mais ſoit que l'équi-

libre ſe maintienne, ſoit qu'il ſoit rompu, les Turcs libres n'obtiennent jamais que les emplois civils ou eccléſiaſtiques. Les dignités militaires, les charges du gouvernement, tous les grands honneurs ſont uniquement pour des hommes ſortis de la ſervitude. Le divan, compoſé des beys & de leurs créatures, eſt réellement le ſouverain; le pacha, qui repréſente le ſultan, reçoit des hommages; les ordres ſont même donnés en ſon nom; mais d'inſolens eſclaves les lui dictent. S'il ſe refuſe à ce qu'on exige, il eſt dépoſé & mène une vie privée juſqu'à ce que le ſerrail ait proſcrit ſa tête ou prononcé ſon rappel.

Les vraies forces de l'Egypte réſident dans les Mamelucs. Comme ils ſont tous nés ſous un ciel rude ou tempéré, & qu'ils ont reçu une éducation auſtère, leurs bras ont toute leur vigueur, & leur ame n'eſt pas affoiblie. Ils forment différentes troupes de cavalerie, partagées entre les beys, ſelon le degré de force ou d'ambition de ces chefs plus ou moins accrédités. Ces hommes puiſſans diſpoſent preſque auſſi abſolument que l'infanterie turque : elle eſt efféminée; elle a perdu entièrement l'eſprit militaire; elle n'eſt guère compoſée que de pacifiques artiſans qui ſe font inſcrire pour jouir des prérogatives attachées au nom de ſoldat :

mais quelle qu'elle ſoit, ſes officiers ſont dans une dépendance entière des beys, ſans la protection deſquels ils ne ſauroient obtenir aucun avancement.

Indépendamment des contributions en nature que le grand-ſeigneur envoie en offrande à la Mecque & à Médine, ou qu'il fait diſtribuer aux troupes, on lève pluſieurs impôts en argent. Les terres doivent un tribut & les chrétiens une capitation. Le monopole de la caſſe, du ſéné, des cuirs, du ſel ammoniac, ſe vend aſſez cher. On tire beaucoup de ces douanes. Ces objets réunis s'élèvent au moins à dix millions de livres, & il en paſſe rarement plus du quart à Conſtantinople; le bey principal retient le reſte ou le partage avec ſes collègues, s'il ne lui eſt pas poſſible de tout retenir: les intérêts du pacha ne ſont pas plus reſpectés que ceux du ſultan; la milice même ne touche jamais ſa ſolde entière, & les citoyens de tous les ordres ſont habituellement dépouillés.

Il n'y a que les reſſources d'un commerce extérieur très-avantageux qui puiſſent faire ſupporter tant de vexations. Pluſieurs ports lui ſont ouverts; Alexandrie en a deux qui ſe communiquoient, dit-on, autrefois, & qui ſont actuellement ſéparés par une langue de terre très-étroite. Le port

oriental ou neuf eſt d'un accès plus facile que l'autre; mais il eſt preſque comblé par le ſable que la mer y pouſſe, & par le leſt des bâtimens qu'on eſt dans l'habitude d'y jeter. Il n'y a pas un ſiècle qu'on amarroit les vaiſſeaux au quai : ils en ſont maintenant à plus de deux cents toiſes; l'eſpace qu'ils peuvent occuper eſt ſi ſerré, que pour qu'ils ne ſe heurtent pas on eſt réduit à les arrêter ſur pluſieurs ancres. Cette précaution ne ſuffit pas même toujours: aſſez ſouvent, dans le gros temps, ces navires tombent ſur les navires voiſins & les entraînent dans des bas-fonds où ils périſſent miſérablement enſemble.

Le port occidental ou vieux eſt vaſte & commode. Les vaiſſeaux de guerre & les vaiſſeaux marchands y ſont également en ſureté, mais les Européens en ſont exclus. La jalouſie a fait imaginer aux navigateurs turcs une prophétie qui annonce que la ville tombera au pouvoir des chrétiens, lorſque leurs bâtimens ſeront admis dans cette belle rade.

A quatre lieues de cette place eſt le Bequies, qui ne fait point de commerce, & où l'on n'aborde que lorſque les vents ne permettent pas de gagner Alexandrie ou d'entrer dans le Nil. Le port eſt très-petit, mais excellent; & les vaiſſeaux de

guerre y ſeroient hors de danger, même en hiver.

Rozette reçoit, à une lieue de l'embouchure occidentale du Nil, les denrées qui deſcendent le fleuve ſur des bateaux appelés *machs*, & qui le remontent juſqu'à la dernière cataracte ou à l'extrémité méridionale de l'Egypte. Cette ville envoie elle-même les productions aux navires peu éloignés, ſur des barques plus grandes, connues dans le pays ſous le nom de germes.

Un entrepôt ſemblable, mais infiniment plus conſidérable, s'eſt formé près de l'embouchure orientale, à Damiette. Ce fut peut-être autrefois un port. Aujourd'hui les bâtimens ſont obligés de mouiller en pleine mer, à deux lieues de la côte, mais ſur un bon fond : ſi de gros temps, aſſez ordinaires en hiver dans ces parages, les forcent de s'éloigner, ils ſe réfugient dans les rades de Chypre, d'où ils reviennent à leur poſte, après le péril.

Sept à huit cents bâtimens turcs & barbareſques ou bâtimens chrétiens, naviguant pour ces peuples, arrivent annuellement en Egypte. Cent quarante ou cent cinquante viennent de Syrie, ſoixante-dix ou quatre-vingt de Conſtantinople, cinquante ou ſoixante de Smyrne, trente ou quarante de Salonique, vingt-cinq ou trente de Can-

die, & tous les autres de quelques îles, de quelques parties du continent moins riches & moins fécondes : leurs chargemens ſont évalués, l'un dans l'autre, 30,000 liv. En ſuppoſant ſept cent cinquante navires, le pays conſomme pour 22,500,000 liv. de productions apportées par ces navigateurs ; mais en riz, en cfaé, en lin, en toiles, en bled, en légumes, en d'autres articles, il livre pour le double de cette ſomme : ce ſont donc 22,500,000 liv. qui doivent lui rentrer en métaux.

Les liaiſons des Européens avec l'Egypte ne ſont pas ſi vives. Ceux d'entre eux qui les ont formées vendent des draps, des dorures, des étoffes de ſoie, du fer, du plomb, de l'étain, du papier, de la cochenille, des quincailleries, de la verroterie. Ils reçoivent en échange du riz, du café, du ſafran, de l'ivoire, des gommes, du coton, du ſéné, de la caſſe, du fil filé & du ſel ammoniac.

En 1776, les importations des Vénitiens ſe réduiſirent à 755,035 liv., & leurs exportations à 820,862 liv. Les importations des Toſcans & de l'Anglais qui fait ſes opérations par Livourne, ne paſsèrent pas 2,143,660 liv., ni leurs exportations 2,099,635 liv. Les importations des Français

ais ne s'élevèrent pas au-dessus de 3,997,615 liv., ni leurs exportations au-dessus de 3,075,450 liv. L'importation totale ne fut donc que de 6,896,319 l. & l'exportation que de 5,995,147 liv.

Toutes les marchandises que vendent les Européens, toutes celles qu'ils achètent, paient trois pour cent; ce droit monte à six pour cent pour le café, & jusqu'à dix pour le riz, dont l'extraction leur est défendue : ce brigandage est au profit de deux vaisseaux envoyés tous les ans des Dardanelles, pour garantir les côtes de l'Egypte des dépradations des corsaires, & qui ne font qu'opprimer les négocians ou favoriser la fraude.

L'Europe emploie à ce commerce une centaine de bâtimens; mais il n'y en a que cinquante ou soixante qui reviennent directement dans les ports d'où ils sont partis. Les autres se mettent au service de tous les peuples qui veulent leur donner de l'occupation dans le levant.

L'été est la saison la plus favorable pour aller d'Europe en Egypte. Les vents du nord & d'oüest, qui sont alors presque continuels, rendent les voyages courts. C'est au printemps, c'est en automne, que doit se faire le retour : pendant l'hiver, la navigation est très-dangereuse sur des côtes si basses, qu'on n'y découvre pas la terre de deux

lieues, pour peu que le temps ſoit obſcur ou le ciel chargé de nuages.

Si jamais l'Egypte ſort de l'anarchie où elle eſt plongée ; s'il s'y forme un gouvernement indépendant, & que la nouvelle conſtitution ſoit fondée ſur des lois ſages, cette région deviendra ce quelle fut, une des plus induſtrieuſes & des plus fertiles de la terre. Il ſeroit abſurde d'annoncer les mêmes proſpérités à la Lybie, habitée aujourd'hui par les Barbareſques.

IV. Révolutions arrivées dans la Lybie.

Rien n'eſt plus ténébreux que les premiers âges de cette immenſe contrée. Le chaos commence à ſe débrouiller à l'arrivée des Carthaginois. Ces négocians, d'origine phénicienne, bâtiſſent, cent trente-ſept ans avant la fondation de Rome, une ville, dont le territoire, d'abord très-borné, s'étend avec le temps à tout le pays connu de nos jours ſous le nom de royaume de Tunis, & plus loin enſuite. L'Eſpagne, la plupart des îles de la Méditerranée, tombent ſous ſa domination. Beaucoup d'autres états paroiſſoient devoir encore groſſir la maſſe de cette puiſſance énorme, lorſque ſon ambition ſe heurta contre celle des Romains. A l'époque de ce terrible choc, il s'établit entre les deux nations une guerre ſi acharnée & ſi furieuſe, qu'il fut aiſé de voir qu'elle ne finiroit

que par la deſtruction de l'une ou de l'autre. Celle qui étoit dans la force de ſes mœurs républicaines & patriotiques, prit, après les combats les plus ſavans & les plus opiniâtres, une ſupériorité décidée ſur celle qui étoit corrompue par ſes richeſſes. Le peuple commerçant devint l'eſclave du peuple guerrier.

Le vainqueur reſta en poſſeſſion de ſa conquête, juſque vers le milieu du cinquième ſiècle. Les Vandales, pouſſés par leur première impétuoſité au-delà de l'Eſpagne dont ils s'étoient emparés, paſsèrent les colonnes d'Hercule, & ſe répandirent dans la Lybie comme un torrent: ſans doute ces conquérans y auroient maintenu les avantages de leur irruption, s'ils euſſent conſervé l'eſprit militaire que leur roi Genſeric leur avoit donné: mais cet eſprit s'anéantit avec ce barbare, qui avoit du génie. La diſcipline ſe relâcha, & alors s'écroula le gouvernement qui ne portoit que ſur cette baſe. Belizaire ſurprit ces peuples dans cette confuſion, les extermina, & rétablit l'empire dans ſes anciens droits: mais ce ne fut que pour un moment. Les grands hommes qui peuvent former & mûrir une nation naiſſante, ne ſauroient rajeunir une nation vieillie & tombée.

Il s'en préſente un grand nombre de raiſons,

toutes également palpables : le fondateur s'adreſſe à un homme neuf, qui ſent ſon malheur, dont la leçon continue le diſpoſe à la docilité ; il n'a qu'à préſenter le viſage & le caractère de la bienfaiſance, pour ſe faire écouter, obéir & chérir ; l'expérience journalière donne de la confiance en ſa perſonne & de la force à ſes conſeils. On eſt bientôt forcé de lui reconnoître une grande ſupériorité de lumières ; il prêche la vertu qui ſera toujours d'autant plus impérieuſe que le diſciple ſera plus ſimple ; il ne lui eſt pas difficile de décrier le vice dont le vicieux eſt la première victime ; il n'attaque de vive force que les préjugés qu'il ſe promet de renverſer ; il emploie la main du temps à couper la racine des autres ; & l'ignorance, qui ne ſauroit démêler le but de ſes projets, lui en aſſure le ſuccès ; ſa politique lui ſuggère cent moyens d'étonner, & il ne tarde pas à obtenir de la vénération. Alors il commande ; & ſes ordres ſeront appuyés, ſelon la circonſtance, de l'autorité du ciel : il eſt grand-prêtre & légiſlateur pendant ſa vie ; après ſa mort, il a des autels, il eſt invoqué, il eſt dieu. La condition du reſtaurateur d'une nation corrompue eſt bien différente ; c'eſt un architecte qui ſe propoſe de bâtir ſur une aire couverte de ruines ; c'eſt un médecin qui tente la

guériſon d'un cadavre gangrené ; c'eſt un ſage qui prêche la réforme à des endurcis ; il n'a que de la haine & des perſécutions à obtenir de la génération préſente ; il ne verra pas la génération future ; il produira peu de fruit, avec beaucoup de peine, pendant ſa vie, & n'obtiendra que de ſtériles regrets après ſa mort. Une nation ne ſe régénère que dans un bain de ſang. C'eſt l'image du vieil Æſon, à qui Médée ne rendit la jeuneſſe qu'en le dépeçant & en le faiſant bouillir. Quand elle eſt déchue, il n'appartient pas à un homme de la relever ; il ſemble que ce ſoit l'ouvrage d'une longue ſuite de révolutions. L'homme de génie paſſe trop vîte, & ne laiſſe point de poſtérité.

Dans le ſeptième ſiècle, les Sarraſins, redoutables par leurs inſtitutions & par leurs ſuccès, armés du glaive & de l'alcoran, obligèrent les Romains, affoiblis par leurs diviſions, à repaſſer les mers, & groſſirent de l'Afrique ſeptentrionale la vaſte domination que Mahomet venoit de fonder avec tant de gloire. Les lieutenans du calife arrachèrent dans la ſuite ces riches dépouilles à leur maître. Ils érigèrent en états indépendans les provinces commiſes à leur vigilance.

Cette diviſion dans les forces & dans la puiſſance inſpira aux Turcs l'ambition de ſe rendre

maîtres de ce vaſte territoire. Leurs ſuccès furent peut-être plus rapides qu'ils ne l'avoient eſpéré; mais une nouvelle révolution réduiſit bientôt à rien ou à peu de choſe des conquêtes ſi conſidérables.

Les pachas ou vice-rois chargés de conduire les pays aſſujettis, y portèrent cet eſprit de ravage dont leur nation a laiſſé par-tout des traces ineffaçables. Ce n'étoient pas ſeulement les peuples qui étoient expoſés à des rapines perpétuelles; l'oppreſſion s'étendoit ſur les troupes, quoique toutes ottomanes : ces ſoldats, plus diſpoſés à faire des injuſtices qu'à les ſupporter, repréſentèrent à la Porte que les Maures & les Arabes, aigris par des actes répétés de tyrannie, étoient à la veille de ſe révolter; que l'Eſpagne, de ſon côté, ſe diſpoſoit à une invaſion prochaine; & que l'armée, incomplète & mal payée, n'avoit ni le pouvoir, ni la volonté de prévenir ces événemens fâcheux. On ne voyoit qu'un moyen efficace pour ſe garantir de tant de calamités; c'étoit un gouvernement particulier, qui, ſous la protection du ſerrail, & en lui payant tribut, pourvoiroit lui-même à ſa conſervation & à ſa défenſe : le plan propoſé fut adopté, après quelques difficultés. Alger, Tunis, Tripoli, reçurent la même légiſ-

lation : c'eſt une eſpèce d'ariſtocratie. Le chef qui, ſous le nom de dey, conduit la république, eſt choiſi par la milice, qui eſt toujours turque, & qui compoſe ſeule la nobleſſe du pays. Il eſt rare que ces élections ſe faſſent ſans effuſion de ſang; & il eſt ordinaire qu'un homme élu dans le carnage ſoit maſſacré, dans la ſuite, par des gens inquiets qui veulent s'emparer de ſa place, ou la vendre pour s'avancer. L'empire de Maroc, quoique héréditaire, eſt ſujet aux mêmes révolutions. On va voir à quelle dégradation cette anarchie a réduit une grande partie du globe.

V. Situation actuelle de Tripoli.

L'état de Tripoli, borné d'un côté par l'Egypte & de l'autre par Tunis, a deux cent trente lieues de côtes. Quoiqu'elles ne ſoient pas extrêmement fécondes, on y décupleroit aiſément la population, parce que l'abondance de poiſſons pourroit ſuppléer à la médiocrité des récoltes, & les récoltes elles-mêmes devenir meilleures par plus de travail : l'intérieur du pays n'eſt qu'un déſert; on n'y voit que de loin en loin quelques familles mautes, quelques familles arabes, fixées dans le peu d'endroits où elles ont trouvé aſſez de terre pour en obtenir une modique ſubſiſtance. A trente journées de la capitale, eſt le miſérable & tributaire royaume de Fezen, dont les habitans ſont

noirs ; le peu de communication que les deux contrées ont entre elles ne peut s'entretenir qu'à travers des ſables mouvans & arides, où l'on ne trouve que très-rarement de l'eau. La république peut avoir un revenu de 2,000,000 liv., fondé ſur les palmiers, ſur les puits de la campagne, ſur les douanes & ſur la monnoie.

Les caravanes de Gadême & de Tombut portoient autrefois beaucoup d'or à Tripoli : depuis quelque temps elles ſont moins riches & moins régulières. Celle de Maroc continue à s'y rendre en allant à la Mecque & en revenant de ce lieu révéré par les Muſulmans : mais comme le nombre des pélerins a ſenſiblement diminué, ce paſſage n'eſt plus ſi utile. Par toutes ces raiſons, le commerce qu'on faiſoit par terre eſt réduit à rien ou à peu de choſe.

Celui de mer eſt un peu plus conſidérable. Les navigateurs levantins vont prendre quelquefois leur chargement dans quelques-unes des mauvaiſes rades répandues ſur cette côte immenſe : mais la plupart font leurs ventes & leurs achats dans le port de la capitale, beaucoup meilleur que tous les autres, & où ſe trouvent réunies les marchandiſes du pays & les marchandiſes étrangères. Quoique ces opérations ne ſoient pas très-impor-

tantes, les liaiſons de la république avec l'Europe ſont encore moindres.

Il n'y a que les Toſcans & les Vénitiens qui aient des relations ſuivies avec Tripoli. Cependant les marchandiſes des uns ne ſont pas annuellement vendues au-delà de 140,000 liv., & celles des autres n'arrivent pas à 200,000 liv. Les premiers ſont reſtés aſſujettis à toutes les formalités des douanes; les ſeconds s'en ſont affranchis en donnant tous les ans 55,500 livres au fiſc. Ce marché a été dédaigné par les Français, quoique leur maître n'ait pas diſcontinué d'y entretenir un agent.

De tous les états barbareſques, Tripoli fut longtemps celui dont les bâtimens corſaires étoient les plus nombreux & les mieux armés. Ils partoient de la capitale qui porte le même nom que le royaume.

Cette ville, que de magnifiques ruines & un bel aqueduc très-bien conſervé ont fait ſoupçonner être l'antique Orca, & qui doit être au moins une colonie grecque ou romaine, eſt ſituée ſur le bord de la mer, dans une plaine qui ne produit que des dattes, & où l'on ne trouve ni ſources ni rivières. Ce fut un des premiers poſtes qu'occupèrent les Arabes entrés par

l'Egypte dans la Lybie. Les Eſpagnols le prirent en 1510 ; & dix-huit ans après, Charles-Quint le donna aux chevaliers de Malte qui ne le conſervèrent que juſqu'en 1551. Il a depuis été bombardé deux fois par les Français, ſans que ces châtimens aient rien fait perdre aux pirates de leur audace. Les troubles civils qui bouleverſèrent ſans ceſſe cette malheureuſe contrée, ont fait ſeuls décliner d'abord & tomber enſuite ſes forces de mer.

VI. Situation actuelle de Tunis.

Tunis a également négligé ſa marine militaire, depuis que la régence a conclu des traités avec les puiſſances du nord, & que la Corſe eſt tombée ſous la domination de la France. On a compris que la valeur des priſes couvriroit à peine les frais des armemens ; & il n'a été guère conſervé que les bâtimens néceſſaires pour garantir les côtes des deſcentes des Maltois.

Les forces de terre n'ont éprouvé aucune diminution. Cinq ou ſix mille Turcs ou chrétiens apoſtats ſont toujours les plus ſolides appuis de la république.

Leurs enfans, ſous le nom de Couloris, forment une ſeconde troupe. Au moment de leur naiſſance, ils ſont ſoudoyés. La première paie qu'ils reçoivent eſt de deux aſpres ou d'un ſou-

Elle augmente avec l'âge, avec les grades, juſqu'à 29 aſpres ou 14 ſous 6 deniers. On la réduit à moitié, lorſque les infirmités ou les bleſſures obligent ces ſoldats à ſe retirer.

Sept mille Maures compoſent la cavalerie de l'état. Leur ſolde eſt très-foible, & ils la reçoivent le plus ſouvent en denrées. Leur occupation la plus ordinaire eſt de lever le tribut impoſé aux Arabes.

Ces troupes ont toutes un fuſil ſans baïonnette, & deux piſtolets à leur ceinture. Les Turcs ſont encore armés d'un poignard & les Maures d'un ſtilet. Le courage & l'impétuoſité doivent tenir lieu aux uns & aux autres de tactique & de diſcipline.

Aucune contrée de l'Afrique ſeptentrionale n'a un revenu public auſſi conſidérable que Tunis: il eſt de 18,000,000 livres. Cette proſpérité, tout-à-fait moderne, a été la ſuite d'une révolution heureuſe dans le gouvernement. Le dey, qui gouvernoit avec ſes Turcs, a été dépouillé de la plus grande partie de ſon autorité, & remplacé par un prince maure qui, ſous le nom de bey, conduit actuellement les affaires, aſſiſté d'un conſeil plus ſage & plus modéré. Les vexations ſe ſont un peu affoiblies; on a moins mal cul-

tivé les terres, & les manufactures ont pris quelque accroiſſement. Il n'étoit guère poſſible que les liaiſons avec l'intérieur de l'Afrique augmentaſſent. Elles ſe réduiront toujours à l'échange d'un petit nombre d'objets contre la poudre d'or apportée à travers des ſables & des déſerts immenſes : mais les relations maritimes ſe ſont étendues. Le Levant a reçu plus de productions, & le commerce avec l'Europe a fait auſſi quelques progrès.

Quoique l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, la Suède, Veniſe, Raguſe & quelquefois la Toſcane entretiennent des conſuls à Tunis, les ventes & les achats de ces nations s'y réduiſent à très-peu de choſe. Les Anglais même n'y en font point. Ils n'y ont un agent que pour aſſurer davantage la tranquillité de leur pavillon dans la Méditerranée, & pour procurer un débouché de plus aux inſulaires de Minorque. Les Français ſeuls l'emportent ſur tous leurs rivaux réunis ; & cependant ils n'introduiſent annuellement dans les poſſeſſions de la république que pour 2,000,000 livres de marchandiſes. Au profit que ce peuple tire de ſes envois, au profit qu'il tire de ſes retours, toujours plus importans, il faut ajouter le bénéfice que font ſes navigateurs

en voiturant dans toutes les échelles du Levant les denrées de la république, en lui portant ce que ces contrées fourniſſent pour ſon approviſionnement. Chacun des nombreux bâtimens occupés à ce cabotage paie 31 livres 10 ſous pour ſon ancrage, & une ſomme égale lorſqu'il met ſa cargaiſon à terre.

Ce qui entre dans l'état ne doit que trois pour cent, s'il vient directement du pays qui le fournit; mais les productions du nord ou d'ailleurs, qui ont été dépoſées à Livourne, paient huit pour cent comme celles qui ſont propres à ce port célèbre, onze même ſi elles ſont adreſſées aux Juifs. Le gouvernement s'étoit autrefois réſervé le commerce excluſif des huiles qu'une partie de l'Europe demande pour ſes fabriques de ſavon, & l'Egypte, Alger, Tripoli pour d'autres uſages. Il a renoncé à ce monopole : mais il en fait acheter le ſacrifice par des droits très-conſidérables.

Quoique Tunis ait concentré dans ſes murs une grande partie du commerce, les autres rades de la république, répandues ſur une côte de quatre-vingt lieues, ne laiſſent pas de recevoir quelques bâtimens.

La plus voiſine de Tripoli eſt connue ſous le

nom de Sfaxe. Son fond eſt d'argile. Elle a ſi peu d'eau que les moindres navires ſont obligés de mouiller au loin & d'excéder leurs équipages, ou de ſe ruiner en frais de bateaux. Le territoire n'offre point de denrées pour l'exportation; mais il s'eſt établi dans la ville principalement habitée par les Arabes, des fabriques aſſez importantes.

La rade de Suſa, défendue par trois châteaux, dont le plus moderne même tombe en ruine quoiqu'il ne ſoit pas encore achevé, eſt très-dangereuſe. Les vents d'eſt & de nord-oueſt qui la traverſent, inquiétent ſans ceſſe les vaiſſeaux, & font quelquefois périr ceux qui n'ont pas eu le temps de ſe réfugier dans la baie de Monoſter. Malgré cet inconvénient, c'eſt la ſeconde place de la république. C'eſt à l'abondance de ſes huiles & de ſes laines qu'elle doit ſon activité.

Tunis eſt ſituée dans des marais infects, au pied ou ſur le penchant d'une colline. Quoique l'air n'y ſoit pas pur, quoique les eaux y ſoient ſi mauvaiſes qu'il en faille aller chercher de potables à deux ou trois milles, il s'eſt réuni dans ſes murs cent cinquante mille habitans les moins barbares de l'Afrique. Cette ville communique

avec la mer par un lac qui ne peut recevoir que des bateaux très-plats nommés *ſandals*. A la ſuite de ce lac, eſt un canal étroit qui conduit à la Goulette qu'on doit regarder comme la rade de la capitale. Elle eſt immenſe, ſûre, d'une égalité peu commune dans ſon fond & dans ſes eaux, ouverte ſeulement au vent du nord-eſt, & fermée par deux chaînes de montagnes que le cap Bon & le cap Zebib terminent au nord.

Bizerte étoit fort célèbre lorſque l'état entretenoit un grand nombre de galères. C'étoit de ce port qu'on les expédioit; c'étoit dans ce port qu'elles rapportoient le fruit de leurs pirateries ſans ceſſe répétées. Peu à peu, le canal qui conduiſoit de la rade à la ville, s'eſt rempli de vaſe, & il n'eſt maintenant acceſſible que pour des ſandals. Les bâtimens, même marchands, n'y peuvent plus entrer, & ils ſont réduits à jeter l'ancre dans un mouillage aſſez dangereux.

Port-Farine, ſitué ſur les ruines ou dans le voiſinage de l'ancienne Utique, étoit autrefois & ſeroit encore, ſous un autre gouvernement que celui des Maures, un des ports les plus vaſtes, les plus ſûrs, les plus commodes de la Méditerranée. Il eſt défendu par quatre forts & fermé

par une paſſe étroite, à peine ouverte dans ce moment aux plus petits navires, & qui, ſi l'on continue à la négliger, ſera dans peu tout-à-fait comblée par les ſables que la mer y jette continuellement. C'eſt pourtant l'arſenal & le ſeul aſyle de la marine militaire, aujourd'hui réduite à trois demi-galères & à cinq chebecks. A quelques milles de cette ville eſt la place qu'occupa Carthage. Les débris d'un grand aqueduc & quelques citernes aſſez bien conſervées : c'eſt tout ce qui reſte d'une cité ſi renommée. Son port même eſt ſi bien anéanti que la mer en eſt éloignée d'une lieue.

Preſque à l'embouchure de la Zaine, qui ſépare l'état de Tunis de celui d'Alger, eſt l'île Galite, couverte de troupeaux & ſur-tout de mules recherchées dans tout le Levant. Ses nombreux habitans ſont tous tiſſerands en laine ou pêcheurs d'éponges. Non loin de cette île eſt celle de Tabarque que la famille de Lomellini poſſédoit depuis deux ſiècles, lorſqu'elle en fut dépouillée en 1741. Les Génois tiroient de ce roc aride une grande quantité de très-beau corail.

VII. Situation actuelle d'Alger.

A l'oueſt de Tunis eſt la république d'Alger, dont les terres intérieures, terminées par le déſert de Sahara, comme toutes celles de la Barbarie,

batie, ont plus de largeur, de population & de culture qu'on ne le croit communément. On y voit peu de villes. La plupart ſont ſur les côtes dont l'étendue eſt de cent vingt lieues.

Le revenu public n'eſt pas proportionné au nombre des hommes & à la maſſe des productions. Les tributs ſe perdent généralement dans les mains infidelles chargées de les percevoir. Les trois beys ou gouverneurs du levant, du midi & du couchant, ne remettent au fiſc que 1,250,000 liv., & n'en donnent que 117,000 aux troupes. Ce que les dépenſes de l'état exigent de plus eſt fourni par les douanes, par le domaine, par les redevances en denrées ou en troupeaux, par la reſſource plus caſuelle des priſes faites à la mer & de la vente des eſclaves.

Des Turcs, & des Turcs uniquement, forment la première milice du pays. Ils devroient être douze mille; mais leur nombre n'eſt jamais complet. C'eſt dans ce corps puiſſant qu'eſt choiſi le dey, que ſont pris ſes lieutenans & les membres du divan.

On nomme Couloris les deſcendans de ces hommes ſi privilégiés. Ils ſont au nombre de ſoixante mille, tous au ſervice de la régence & payés de la même manière qu'à Tunis.

La cavalerie, qui eſt d'environ vingt mille hommes, n'eſt compoſée que de Maures. Ils ont une foible ſolde, ſoit qu'ils faſſent la guerre aux Arabes, ſoit qu'ils ſoient employés à la défenſe des provinces, ſoit qu'ils ſoient chargés du recouvrement des impoſitions.

Indépendamment d'une ſi grande armée, toujours entretenue, le gouvernement peut diſpoſer, s'il en eſt beſoin, des Maures de la plaine & de ceux des montagnes. Les uns & les autres ſe rendent ſans répugnance ſous les drapeaux, & fondent ſur l'ennemi avec beaucoup d'audace.

Les forces de mer n'approchent pas des forces de terre. Au temps où nous écrivons, elles ſe réduiſent à dix-ſept bâtimens : un vaiſſeau de cinquante canons, deux frégates de quarante-deux & de trente-quatre, cinq groſſes barques, deux chebecks, quatre demi-galères & trois galiotes. Pluſieurs de ces bâtimens, tous deſtinés à la piraterie, appartiennent à l'état; d'autres aux officiers de la régence; quelques-uns même à de ſimples citoyens. Chaque propriétaire fait les frais de ſon armement, & en partage les bénéfices avec le fiſc & l'équipage. Ordinairement le dey ſe fait livrer les priſes qui conſiſtent en bois de conſtruction & en munitions de guerre.

Il devroit en payer la valeur; mais jamais le dédommagement n'eſt proportionné au ſacrifice.

Les navigateurs auxquels le pays d'Alger eſt ouvert, peuvent aborder en ſept ou huit endroits.

Le port de la Calle, peu éloigné des frontières de Tunis, eſt aſſez bon, mais il ne peut contenir que cinq ou ſix navires. Ceux qui y entrent ſont tous Français. Quelques particuliers de cette nation obtinrent, dès 1560, du prince maure qui gouvernoit alors ce canton, la liberté d'y former un établiſſement pour la péche du corail. Chaſſés huit ans après par le Turc, ils y furent rétablis en 1597, mais pour être expulſes encore. On les rappela de nouveau en 1637, & il leur fut permis de relever une petite fortification, anciennement élevée ſous le nom de baſtion de Brance. Bientôt dégoûtés d'un lieu ſi peu commode, les intéreſſés transférèrent leur loge à Calle, que l'Anglais avoit été forcé d'abandonner. Eux-mêmes ne tardèrent pas à être bannis, & on ne leur permit de rentrer dans leur poſte, qu'après les bombardemens d'Alger, exécutés en 1682 & en 1684 par les ordres de Louis XIV.

En 1694, une aſſociation plus puiſſante que

celles qui l'avoient précédée, obtint le commerce excluſif ſur une aſſez vaſte étendue de côte, par un traité qui a été renouvelé pluſieurs fois & qui vraiſemblablement ſera maintenu, parce que les conditions en ſont favorables à la milice à qui appartient le tribut qui en fait la baſe. Pluſieurs compagnies ont ſucceſſivement exercé ce monopole avec plus ou moins d'avantage. Depuis 1741, il eſt dans les mains d'un corps qui a formé à Marſeille un fonds de 1,200,000 l., partagé en douze cents actions, dont trois cents appartiennent à la chambre de commerce de cette cité célèbre.

Les premières opérations de la ſociété furent malheureuſes. Les déprédations des corſaires & des naturels du pays, la concurrence des interlopes, une adminiſtration corrompue, avoient, en 1766, réduit ſon capital à 570,000 livres. Ses affaires ont ſi bien proſpéré après cette époque, qu'au dernier décembre 1773 elle avoit 4,512,445 livres 3 ſ. 4 den., indépendamment des créances douteuſes, de la valeur de ſes édifices, & de quelques marchandiſes qui reſtoient invendues dans ſes magaſins.

Ses exportations ſe réduiſent à peu de choſe; & c'eſt principalement avec de l'argent qu'elle

fait ſes achats de corail, de cire, de laine, de ſuif, de cuirs & ſur-tout de grains. En 1773, elle fit entrer dans le royaume quatre-vingt-quatre mille trois cent trente-ſix charges de froment, & ſeize mille cent ſoixante-treize charges d'orge, de féves & de millet. Cent ou cent vingt navires, dont le fret coûte environ cent mille écus, ſont annuellement occupés à ces tranſports.

Quoiqu'elle ait des agens à Bone & à Calle, c'eſt à Calle qu'eſt le ſiége de ſes opérations. Il lui eſt même permis d'avoir quelques batteries & quelques ſoldats dans ce comptoir fortifié, pour ſe garantir du pillage des forbans, & des inſultes des Maures voiſins.

La cour de Verſailles a été ſouvent blâmée d'avoir concentré ces liaiſons dans les liens d'un privilége. On n'a pas vu qu'il falloit aſſurer la ſubſiſtance de la Provence, & qu'il n'y avoit que ce moyen, parce que dans les états barbareſques la ſortie du bled n'eſt que rarement permiſe.

Bone paroît être l'ancienne Hippone. On y démêle quelques belles ruines, à travers les hardieſſes du goût maure. Il ſeroit aiſé de donner un port commode à cette ville, qui a déja une rade excellente. Ce nouvel aſyle ſeroit ſuffiſam-

ment protégé par des ouvrages qui exiſtent depuis long-temps, ſous le nom de fort Génois.

Bugie eſt un aſſez grand entrepôt d'huile & de cire qui croiſſent dans les plaines voiſines, & ſur-tout de fer qui eſt apporté des montagnes plus éloignées, abondantes en mines. Quoique ſa rade ſoit trop expoſée aux vents du nord, les eſcadres de la république s'y tenoient avant qu'elles y euſſent été détruites par les Anglais dans le dernier ſiècle.

Les antiquités que renferme Tedelis prouvent que ce fut autrefois une place conſidérable. On apperçoit même ſur ſes rivages les veſtiges d'un grand mole qui vraiſemblablement s'avançoit dans la mer & lui formoit un port. Ce n'eſt actuellement qu'une très-mauvaiſe rade, où périſſent trop ſouvent pluſieurs des navires qui vont y prendre leur chargement.

La capitale de l'état, Alger, s'élève en amphithéâtre ſur le penchant d'une colline qui eſt couronnée par la citadelle. Son territoire, très-bien cultivé par des eſclaves, eſt couvert de bled, de riz, de chanvre, de fruits, de légumes, de vignes même plantées par les Maures chaſſés de Grenade. L'entrée & la ſortie de ce port ſont très-difficiles. Il eſt extrêmement ſerré, & n'a

pas assez d'eau pour les vaisseaux de guerre. Les navires marchands n'y sont pas même en sureté dans les gros temps. Ils se heurtent souvent, & quelquefois se brisent, lorsque les vents de nord & de nord-est soufflent avec violence. La rade forme un demi-cercle. Le fond en est bon : mais comme elle est exposée aux mêmes vents que le port, les bâtimens y sont également tourmentés dans la saison des orages.

A cinq ou six lieues d'Alger est Serselles. Cette ville a une anse ou petite baie où mouillent beaucoup de bateaux. La terre y est très-basse, la plage fort belle ; & c'est le lieu de la côte le plus favorable pour une descente.

Arsew, dont les dehors sont charmans, doit être l'Arsenaria des anciens. On y trouve d'assez beaux restes de plusieurs monumens. Sa rade est sûre, commode & assez fréquentée. Il s'y formeroit à peu de frais un port qui recevroit les plus grands vaisseaux. C'est la place maure la plus voisine d'Oran, dont les Espagnols s'emparèrent en 1509, qui leur fut enlevé en 1708, & qu'ils reprirent en 1732 pour ne la plus perdre.

Le nombre des bâtimens européens qui abordent annuellement aux états d'Alger, varie selon

les circonſtances. Il n'eſt jamais conſidérable. Les récoltes les plus abondantes n'y en amènent pas au-delà de cent. Un navire français, grand ou petit, chargé ou vide, paie pour ſon ancrage 143 livres 8 ſ.; & cette taxe eſt encore plus forte pour les autres nations. Toutes indiſtinctement devroient trois pour cent pour toutes les marchandiſes qu'elles portent; mais ce droit eſt réduit à deux par les arrangemens qu'on fait avec les fermiers des douanes. A leur ſortie, les denrées du pays ne ſont aſſujetties à aucun impôt, parce que le gouvernement en eſt le ſeul marchand.

Quoique les Anglais, les Danois, les Hollandais, les Suédois & les Vénitiens n'éprouvent aucune gêne dans les rades d'Alger, ces nations n'y font que très-peu d'affaires. Les trois quarts du commerce ſont tombés dans les mains des Français, dont cependant les ventes annuelles ne s'élèvent pas au-deſſus de 200,000 liv., ni les achats au-deſſus de 600,000 liv. Deux mille ſix cent cinquante quintaux de laine, cinq mille meſures d'huile, & ſeize mille de bled, trente mille cuirs : c'eſt à ces objets que ſe réduiſent leurs exportations. Dans ces calculs n'entrent pas les opérations de la compagnie royale d'Afrique.

VIII. Situation actuelle de Maroc.

Maroc a été auſſi ſouvent, auſſi cruellement bouleverſé que le reſte de l'Afrique ſeptentrionale, mais il n'a pas ſubi le joug des Turcs. Celles même de ſes provinces qui en avoient été démembrées ſous le nom de royaumes de Fez, de Sus & de Tafilet, ont été ſucceſſivement réunies au tronc de l'empire. Un ſeul deſpote gouverne aujourd'hui cette immenſe contrée ſelon ſes caprices, & des caprices preſque toujours extravagans ou ſanguinaires. L'autorité deſtructive qu'on lui a laiſſé uſurper ſe perpétue ſans d'autres troupes régulières qu'une foible garde de timides nègres. C'eſt avec ceux de ſes eſclaves qu'il lui plaît d'appeler, dans l'occaſion, ſous le drapeau, qu'il fait uniquement la guerre. Ses forces maritimes ne ſont guère plus impoſantes. Elles ſe réduiſent à trois frégates, deux demi-galères, trois chebecks & quinze galiotes. La piraterie a été juſqu'ici leur occupation unique. On croiroit que ce brigandage va finir, s'il étoit raiſonnable de compter ſur la foi d'un tyran, ou d'eſpérer que ſes ſucceſſeurs prendront enfin quelques ſentimens humains. Dans une région, ruinée ſans ceſſe par des vexations ou des maſſacres, le revenu public doit être peu de choſe; cependant les dépenſes ſont encore moindres. Ce

qu'on peut épargner va groſſir un tréſor immenſe, très-anciennement formé des dépouilles de l'Eſpagne, & toujours accru par une longue ſuite de ſouverains, plus ou moins cruels, qui comptoient l'or pour tout, & pour rien le bonheur des peuples.

Cette ardente ſoif des richeſſes eſt deſcendue du trône aux conditions privées. Il part tous les ans de la ville de Maroc, capitale de l'état avant que ſes ſouverains lui euſſent préféré Mekinez, une caravane qui va chercher de l'or dans la haute Guinée. Avant d'y arriver, elle doit avoir parcouru un eſpace de cinq cents lieues : deux cents dans l'empire même, deux cents dans le déſert de Sahara, & cent après en être ſortie. Au milieu de ce déſert, où il n'y a que des ſables ſtériles & accumulés, où l'on ne peut faire route que la nuit, où la marche eſt néceſſairement très-lente, où il faut ſe conduire par la bouſſole & par le cours des aſtres comme ſur l'océan, la nature a placé un canton moins ſauvage, abondant en ſources & en mines de ſel. On charge les chameaux de ce foſſile ſi néceſſaire, & il eſt porté à Tombut, où l'on reçoit de l'or en échange.

Ce précieux métal, arrivé à Maroc, n'y cir-

cule que très-rarement. Il y eſt enterré, comme dans tous les gouvernemens où les fortunes ne ſont pas aſſurées. C'eſt encore la deſtinée de l'argent que les Européens introduiſent dans l'empire par les neuf rades qui leur ſont ouvertes.

La plus voiſine des états d'Alger eſt Tetuan. Elle eſt ſûre, à moins que les vents d'eſt ne ſoufflent avec violence, ce qui arrive rarement. La rivière de Bousfega, qui s'y jette, ſert d'aſyle, durant l'hiver, à quelques corſaires. La garniſon de Gibraltar y faiſoit autrefois acheter les beſtiaux, les fruits & les légumes néceſſaires pour ſa conſommation : mais cette liaiſon eſt tombée, depuis que le ſouverain du pays a voulu que le conſul de la Grande-Bretagne allât réſider à Tanger.

Cette ville, conquiſe en 1471 par le Portugal, fut donnée en 1662 aux Anglais, qui l'abandonnèrent après vingt-deux ans de poſſeſſion. En ſe retirant, ils firent ſauter un mole qu'ils avoient conſtruit, & qui mettoit en ſureté les plus grands vaiſſeaux. Les ruines de ce bel ouvrage ont rendu l'approche de la baie très-difficile. Auſſi ne ſeroit-elle d'aucune importance, ſi l'embouchure d'une rivière qu'on y voit au fond ne ſervoit de refuge à la plupart des galiotes

de l'empire. Tanger a remplacé Tetuan pour l'approviſionnement de Gibraltar. La communication de ces deux villes maures eſt interceptée par la fortereſſe Ceuta, qui n'eſt ſéparée de l'Eſpagne, à qui elle appartient, que par un détroit de cinq lieues.

L'Arrache eſt le débouché naturel d'Aſgar, une des plus grandes & des plus fertiles provinces de l'empire. Cet avantage, une poſition heureuſe & la beauté de ſon port, doivent lui donner, un peu plus tôt, un peu plus tard, quelque activité. Actuellement, elle n'eſt habitée que par des ſoldats. Depuis l'expédition qu'y tentèrent les Français en 1765, on a rétabli les fortifications élevées par les Eſpagnols lorſqu'ils étoient maîtres de la place.

Salé étoit, il n'y a pas long-temps, une république preſque indépendante, ſous un chef qu'elle ſe donnoit. Sa ſituation, au milieu des pays ſoumis à Maroc, la mettoit à portée de raſſembler beaucoup de denrées. Ses habitans étoient à la fois marchands & corſaires. Ils ont à peu près ceſſé d'exercer l'une & l'autre de ces profeſſions, après avoir été ſubjugués & dépouillés de leurs richeſſes par le monarque actuel, dans le temps que ſon père occupoit le trône. Un banc de

ſable, qui paroît augmenter continuellement, ne permet l'entrée de la rivière qu'aux bâtimens qui ne tirent pas au-delà de ſix ou ſept pieds d'eau : mais la rade eſt ſûre depuis la fin d'avril juſqu'à la fin de ſeptembre.

Muley-Muhammet vouloit élever une ville de commerce dans la preſqu'île de Fedale, & la plupart des édifices étoient commencés. Une rade qui eſt ſûre dans toutes les ſaiſons, quoique la mer y ſoit conſtamment agitée, lui avoit donné l'idée de cette création. Il y a renoncé, lorſqu'on lui a fait comprendre que ce ſeroit une dépenſe perdue ſur une côte preſque par-tout acceſſible.

En 1769, les Portugais abandonnèrent Mazagan, après en avoir ruiné tous les ouvrages. La place eſt preſque déſerte depuis cette époque. Sa rade eſt commode, en été, pour les petits bâtimens ; mais les vaiſſeaux de guerre, même dans cette ſaiſon, ſont obligés de ſe tenir au large.

Safy a une rade vaſte & très-ſûre une partie de l'année, mais, en hiver, trop expoſée à la violence des vents du ſud-ſud-oueſt. Sa poſition, au milieu d'une province abondante, riche & peuplée, avoit rendu cette grande ville le

marché preſque général des productions de l'empire. Elle s'eſt vue naguère dépouillée de cet avantage par Logodor, bâti à la pointe la plus occidentale de l'Afrique.

Le port de ce nouvel entrepôt n'eſt qu'un canal formé par une île éloignée de la terre de cinq cents toiſes. On y entre, on en ſort par tous les vents; mais il n'eſt pas aſſez profond pour recevoir de gros navires, & l'ancrage n'y eſt pas ſûr dans les mauvais temps. Les courans ſont ſi rapides, qu'il eſt impoſſible aux vaiſſeaux de guerre de mouiller ſur la côte. Quoique le territoire qui environne cette place ſoit peu ſuſceptible de culture, le caprice du deſpote qui gouverne encore le pays, en a fait le marché le plus important de ſes états, plus conſidérable même que tous les autres enſemble.

Sainte-Croix, ſituée dans le royaume de Sus, au trentième degré de latitude, eſt la dernière place maritime de l'empire. Sa rade eſt commode & très-ſûre, même pour les vaiſſeaux de ligne, mais durant l'été ſeulement. Ce fut autrefois un aſſez grand marché, où les navigateurs trouvoient réunies les productions d'une vaſte contrée aſſez cultivée, & où tout l'or que Tarudant tire de Tombut étoit apporté. La ville ſortit des

mains des Portugais, pour repaſſer ſous la domination des Maures, ſans perdre entièrement ſon importance. Un tremblement de terre qui en détruiſit une partie en 1731, lui fut plus funeſte que cette révolution. Elle ſe ſeroit peut-être relevée de cette calamité, ſi, dans un accès de colère dont on ignore le principe, Muley-Muhammet n'en eût chaſſé, quelques années après, les habitans, pour leur ſubſtituer une colonie de nègres.

Maroc ne reçoit que peu de bâtimens européens. Ses ports ſont fermés à pluſieurs nations; & l'Angleterre, la Hollande, la Toſcane, qui ont des traités avec cette puiſſance, n'en profitent guère. Pour donner quelque vigueur à ce commerce, trop négligé peut-être, il fut formé, en 1755, à Copenhague, un fonds de 1,323,958 l. 6 ſous 8 den., diviſé en cinq cents actions de 2,647 liv. 18 ſous 4 deniers chacune. Cette aſſociation devoit continuer quarante ans; mais, quelle qu'en ſoit la raiſon, elle n'a pas rempli la moitié de ſa carrière. Quoique les liaiſons de la France avec cet empire ne remontent pas au-delà de 1767, les opérations de cette couronne ſont de beaucoup les plus importantes; & cependant ſes ventes annuelles ne paſſent pas

quatre cent mille francs, ni ſes achats douze cent mille.

Tout ce qui entre dans les états de Maroc, tout ce qui en ſort, paie dix pour cent. Chaque navire doit livrer encore cinq cents livres de poudre & dix boulets du calibre de dix à douze, ou 577 livres 10 ſous en argent. Les monnoies d'Eſpagne ſont celles dont l'uſage eſt le plus général; mais toutes les autres ſont reçues ſuivant leur poids & leur titre.

IX. Origine de la piraterie ſur la côte ſeptentrionale de l'Afrique. Moyens de la réprimer.

Le tableau qu'on vient de tracer des contrées barbareſques, n'a pu que paroître affreux. L'état de déſolation où on les a vues plongées a été la ſuite néceſſaire du penchant de ces peuples pour la piraterie. Ce goût, fort ancien dans ces régions, augmenta beaucoup, après qu'elles eurent ſecoué le joug étranger. Il devint une paſſion à l'occaſion d'un événement qui donna un prompt accroiſſement à leurs forces maritimes.

L'Eſpagne, aſſervie aux diſciples de l'alcoran pendant pluſieurs ſiècles, étoit enfin parvenue à briſer ſes fers, & avoit ſubjugué à ſon tour les Mahométans. Elle voulut qu'ils fuſſent chrétiens. Une réſiſtance invincible aigrit ſon zèle. Son aveuglement alla juſqu'à dépeupler l'état pour le purger de ſujets ſuſpects & d'une religion ennemie.

ennemie. La plupart de ces exilés cherchèrent un refuge chez les Barbaresques. Leur nouvelle patrie étoit trop étrangère au commerce & à l'industrie, pour qu'ils pussent y faire valoir leurs talens & profiter leurs richesses : la vengeance les rendit corsaires. D'abord ils se contentoient de ravager les plaines vastes & fécondes de leurs oppresseurs; ils surprenoient dans leur lit les habitans paresseux des riches campagnes de Valence, de Grenade, d'Andalousie, & les réduisoient à l'esclavage. Dédaignant dans la suite le butin qu'ils faisoient sur des terres que leurs bras nerveux avoient autrefois cultivées, ils construisirent de gros vaisseaux, insultèrent le pavillon des autres nations, & réduisirent les plus grandes puissances de l'Europe à la honte de leur faire des présens annuels, qui, sous quelque nom qu'on les déguise, sont un vrai tribut. On a quelquefois puni, quelquefois humilié ces pirates; mais on n'a jamais arrêté leurs brigandages : rien ne seroit pourtant plus facile.

Les Arabes errans dans les déserts; les anciens habitans du pays qui cultivent les campagnes; les Maures sortis d'Espagne, la plupart fixés sur les côtes; les Juifs qu'on méprise, qu'on opprime & qu'on outrage : tous les peuples de ce

continent déteſtent le joug qui les accable & ne feroient pas le moindre effort pour en maintenir la continuité.

Nul ſecours étranger ne retarderoit d'un inſtant la chute de cette autorité. La ſeule puiſſance qu'on pourroit ſoupçonner d'en deſirer la conſervation, le ſultan de Conſtantinople, eſt trop peu content du vain titre de protecteur qu'on lui accorde, & n'eſt pas aſſez jaloux de celui de chef de la religion qu'on lui attribue, pour y prendre un vif intérêt. Il lui ſeroit inutilement inſpiré par les déférences que les circonſtances arracheroient vraiſemblablement à ces brigands: ce deſir ne donneroit point des forces. Depuis deux ſiècles la Porte n'a point de marine, & ſa milice ſe précipite vers le même anéantiſſement.

Mais à quel peuple eſt-il réſervé de briſer les fers que l'Afrique nous forge lentement, & d'arracher ces épouvantails qui glacent d'effroi nos navigateurs? Aucune nation ne peut le tenter ſeule; & ſi elle l'oſoit, peut-être la jalouſie de toutes les autres y mettroit-elle des obſtacles ſecrets ou publics: ce doit donc être l'ouvrage d'une ligue univerſelle. Il faut que toutes les puiſſances maritimes concourent à l'exécution

d'un deſſein qui les intéreſſe toutes également. Ces états, que tout invite à s'allier, à s'aimer, à ſe défendre, doivent être fatigués des malheurs qu'ils ſe cauſent réciproquement. Qu'après s'être ſi ſouvent unis pour leur deſtruction mutuelle, ils prennent les armes pour leur conſervation. La guerre aura été, du moins une fois, utile & juſte.

On oſe préſumer qu'elle ne ſeroit pas longue, ſi elle étoit conduite avec l'intelligence & l'harmonie convenables. Chaque membre de la confédération, attaquant dans le même temps l'ennemi qu'il auroit à réduire, n'éprouveroit qu'une foible réſiſtance. Qui ſait même s'il en trouveroit aucune? Peut-être la plus noble, la plus grande des entrepriſes, couteroit-elle moins de ſang & de tréſors à l'Europe, que la moindre des querelles dont elle eſt continuellement déchirée.

On ne fera pas aux politiques qui formeroient ce plan, l'injure de ſoupçonner qu'ils borneroient leur ambition à combler des rades, à démolir des forts, à ravager des côtes: des idées ſi étroites ſeroient trop au-deſſous des progrès de la raiſon humaine. Les pays ſubjugués reſteroient aux conquérans, & chacun des al-

liés auroit des poſſeſſions proportionnées aux moyens qu'il auroit fournis à la cauſe commune. Ces conquêtes deviendroient d'autant plus ſûres, que le bonheur des vaincus en devroit être la ſuite. Ce peuple de pirates, ces monſtres de la mer, ſeroient changés en hommes par de bonnes lois & des exemples d'humanité. Elevés inſenſiblement juſqu'à nous par la communication de nos lumières, ils abjureroient avec le temps un fanatiſme que l'ignorance & la misère ont nourri dans leurs ames; ils ſe ſouviendroient toujours avec attendriſſement de l'époque mémorable qui nous auroit amenés ſur leurs rivages.

On ne les verroit plus laiſſer en friche une terre autrefois ſi fertile; des grains & des fruits variés couvriroient cette place immenſe; ces productions ſeroient échangées contre les ouvrages de notre induſtrie & de nos manufactures; les négocians d'Europe, établis en Afrique, deviendroient les agens de ce commerce, réciproquement utile aux deux contrées: une communication ſi naturelle entre des côtes qui ſe regardent, entre des peuples qui ſe rencontrent néceſſairement, reculeroit pour ainſi dire les barrières du monde. Ce nouveau genre de conquêtes, qui s'offre à nos premiers regards, deviendroit un dédomma-

gement précieux de celles qui depuis tant de siècles font le malheur de l'humanité.

Le plus grand obstacle à une révolution si intéressante, a toujours été la jalousie des grandes puissances maritimes, qui se sont opiniâtrément refusées aux moyens de rétablir sur nos mers la tranquillité. L'espérance d'arrêter l'industrie de toute nation qui n'a pas de forces, leur a fait habituellement desirer, favoriser même les entreprises des Barbaresques. C'est une atrocité dont elles se seroient épargné l'ignominie, si leurs lumières avoient égalé leur avidité. Sans doute que toutes les nations profiteroient de cet heureux changement : mais ses fruits les plus abondans seroient infailliblement pour les états maritimes, dans les proportions de leur pouvoir. Leur situation, la sureté de leur navigation, l'abondance de leurs capitaux, cent autres moyens leur assureroient cette supériorité. Ils se plaignent tous les jours des entraves que l'envie nationale, la manie des interdictions & des prohibitions, les petites spéculations du négoce exclusif, ne cessent de mettre à leur activité. Les peuples deviennent par degrés aussi étrangers les uns aux autres qu'ils l'étoient dans des temps barbares. Le vide que forme nécessairement ce défaut de communication

ſeroit rempli, ſi l'on réduiſoit l'Afrique à avoir des beſoins & des reſſources pour les ſatisfaire : le commerce verroit alors une carrière ouverte à ſon ambition.

Cependant ſi la réduction & le déſarmement des Barbareſques ne doivent pas être une ſource de bonheur pour eux comme pour nous ; ſi nous ne voulons pas les traiter en frères ; ſi nous n'aſpirons pas à les rendre nos amis ; ſi nous devons entretenir & perpétuer chez eux l'eſclavage & la pauvreté ; ſi le fanatiſme peut encore renouveler ces odieuſes croiſades que la philoſophie a vouées trop tard à l'indignation de tous les ſiècles ; ſi l'Afrique enfin alloit devenir le théâtre de notre barbarie, comme l'Aſie & l'Amérique l'ont été, le ſont encore : tombe dans un éternel oubli le projet que l'humanité vient de nous dicter ici pour le bien de nos ſemblables ! Reſtons dans nos ports. Il eſt indifférent que ce ſoient les Chrétiens ou les Muſulmans qui ſouffrent. *Il n'y a* que l'homme qui ſoit digne d'intéreſſer l'homme.

Hommes, vous êtes tous frères. Juſques à quand différerez-vous à vous reconnoître ? Jusques à quand ne verrez-vous pas que la nature, votre mère commune, préſente également la nourriture à tous ſes enfans ? Pourquoi faut-il que vous vous

entre-déchiriez, & que les mamelles de votre nourrice ſoient continuellement teintes de votre ſang ? Ce qui vous révolteroit dans les animaux, vous le faites preſque depuis que vous exiſtez. Craindriez-vous de devenir trop nombreux ? Hé ! repoſez-vous ſur les maladies peſtilentielles, ſur l'inclémence des élémens, ſur vos travaux, ſur vos paſſions, ſur vos vices, ſur vos préjugés, ſur la foibleſſe de vos organes, ſur la briéveté de votre durée, du ſoin de vous exterminer. La ſageſſe de l'Etre à qui vous devez l'exiſtence, a preſcrit à votre population & à celle de toutes les eſpèces vivantes, des limites qui ne ſeront jamais franchies. N'avez-vous pas dans vos beſoins, ſans ceſſe renaiſſans, aſſez d'ennemis conjurés contre vous, ſans faire une ligue avec eux? L'homme ſe glorifie de ſon excellence ſur tous les êtres de la nature ; & par une férocité qu'on ne remarque pas même dans la race des tigres, l'homme eſt le plus terrible fléau de l'homme. Si ſon vœu ſecret étoit exaucé, bientôt il n'en reſteroit qu'un ſeul ſur toute la ſurface du globe.

X. Couleur des habitans de la côte occidentale de l'Afrique, ton-

Cet être ſi cruel & ſi ſenſible, ſi haïſſable & ſi intéreſſant, malheureux dans la partie ſeptentrionale de l'Afrique, éprouve un ſort beaucoup

nue ſous le nom de Guinée. Quelle peut être la cauſe de ce phénomène ?

plus affreux dans la partie occidentale de cette vaſte région.

Sur cette côte qui s'étend depuis le détroit de Gibraltar juſqu'au cap de Bonne-Eſpérance, les habitans ont tous, après le Niger, la tête oblongue, le nez large, écraſé, épaté, de groſſes lèvres, une chevelure crépue comme la laine de nos moutons. Ils naiſſent blancs, & n'ont d'abord de brun que le tour des ongles, que le cercle des yeux, avec une petite tache formée aux extrémités des parties naturelles. Vers le huitième jour après leur naiſſance, les enfans commencent à changer de couleur; leur peau brunit; enfin elle devient noire, mais d'un noir ſale, terne, preſque livide, qui, avec le temps, devient vif & luiſant.

Cependant la chair, les os, les viſcères, toutes les parties intérieures ont la même couleur chez les noirs que chez les blancs. La lymphe eſt également blanche & limpide; le lait des nourrices eſt par-tout le même.

La différence la plus marquée entre les uns & les autres, c'eſt que les noirs ont la peau plus échauffée, & comm huileuſe, le ſang noirâtre, la bile très-foncée, le pouls plus vif, une ſueur qui répand une odeur forte & déſagréable, une

tranſpiration qui noircit ſouvent les corps qui la reçoivent. Un des inconvéniens de cette couleur noire, image de la nuit qui confond tous les objets, c'eſt qu'elle a, en quelque ſorte, obligé ces peuples à ſe cizeler le viſage & la poitrine, à marqueter leur peau de diverſes couleurs, pour ſe reconnoître de loin. Il y a des tribus où cette pratique eſt univerſelle. Elle paroît chez d'autres une diſtinction réſervée aux claſſes ſupérieures. Cependant, comme on la voit établie chez les peuples de la Tartarie, du Canada, & chez d'autres nations ſauvages, on peut douter ſi elle n'appartient pas plutôt à leur genre de vie vagabond, qu'à la couleur de leur teint.

Ce coloris vient d'une ſubſtance muqueuſe, qui forme une eſpèce de rézeau entre l'épiderme & la peau. Cette ſubſtance qui eſt blanche dans les Européens, brune chez les peuples olivâtres, parſemée de taches rougeâtres chez les peuples blonds ou roux, eſt noirâtre chez les nègres.

Le deſir de découvrir les cauſes de cette couleur a fait éclore bien des ſyſtêmes.

La théologie, qui s'eſt emparée de l'eſprit humain par l'opinion, qui a profité des premières frayeurs de l'enfance pour en inſpirer d'éternelles à la raiſon, qui a tout dénaturé, géographie,

aſtronomie, phyſique, hiſtoire, qui a voulu que tout fût merveille & myſtère, pour avoir le droit de tout expliquer : la théologie, après avoir fait une race d'hommes coupables & malheureux par la faute d'Adam, fait une race d'hommes noirs, pour punir le fratricide de ſon fils. C'eſt de Caïn que ſont deſcendus les Nègres. Si leur père étoit aſſaſſin, il faut convenir que ſon crime eſt cruellement expié par ſes enfans, & que les deſcendans du pacifique Abel ont bien vengé le ſang innocent de leur père.

Grand Dieu ! quelles extravagances atroces t'imputent des êtres qui ne parlent & n'agiſſent que par un bienfait continuel de ta puiſſance, & qui te font agir & parler ſuivant les ridicules caprices de leur ignorance préſomptueuſe ! Sont-ce les démons qui te blaſphèment, ou les hommes qui ſe diſent tes miniſtres ? Si pourtant, à ton égard, on peut appeler blaſphême les diſcours de ces foibles créatures dont l'exiſtence eſt ſi loin de toi, & dont la voix t'inſulte ſans être entendue, comme l'inſecte murmure dans l'herbe ſous les pieds de l'homme qui paſſe & ne l'entend pas.

La raiſon a tenté d'expliquer la couleur des noirs par des inductions tirées des phénomènes

de la chymie. C'eſt, ſelon quelques naturaliſtes, une humeur vitriolique contenue dans la lymphe des Nègres, & trop groſſière pour s'échapper à travers les pores de la peau, qui fermente & s'unit avec le corps muqueux qu'elle colore. On dit alors pourquoi les cheveux ſont crépus, pourquoi les yeux & les dents des noirs ont tant de blancheur, & l'on ne fait pas attention qu'un ſel vitriolique qui auroit cette activité & cette énergie détruiroit à la fin toute organiſation : cependant cette organiſation eſt auſſi parfaite dans les Nègres que dans l'eſpèce d'hommes la plus blanche.

L'anatomie a cru trouver l'origine de la couleur des noirs dans les germes de la génération. Il n'en faudroit pas peut-être davantage pour prouver que les nègres ſont une eſpèce particulière d'hommes : car, ſi quelque choſe différencie les eſpèces ou les claſſes dans chaque eſpèce, c'eſt aſſurément la différence des ſpermes ; mais avec plus d'attention on a reconnu l'erreur, & cette explication de la couleur des nègres a été abandonnée. Les conſéquences qu'on prétendoit tirer de leur figure & de celle des autres peuples, n'a pas paru plus convaincante : quelques-unes de ces formes ſont dues au climat ; le plus grand nombre à d'anciens uſages. On a compris que ces barbares

avoient pu ſe former des idées extravagantes de la beauté, qu'ils avoient cherché à donner ces agrémens à leurs enfans; qu'avec le temps cette coutume avoit tourné en nature, & qu'il ne falloit plus que très-rarement recourir à l'artifice pour obtenir ces formes bizarres.

Il exiſte d'autres cauſes plus ſatisfaiſantes de la couleur des noirs. Cette couleur réſide, comme on l'a vu, dans un rézeau placé ſous l'épiderme. La ſubſtance de ce rézeau, d'abord muqueuſe, ſe change dans la ſuite en un tiſſu de vaiſſeau dont le diamètre eſt aſſez conſidérable pour admettre, ſoit une portion de la partie colorante du ſang, ſoit la bile qu'on prétend avoir une tendance particulière vers la peau. De là vient chez les blancs cette couleur plus vive ſur les joues dont le rézeau eſt plus lâché; de là auſſi cette teinte jaune ou cuivrée qui caractériſe des peuples entiers, pendant que ſous un autre climat elle n'eſt qu'individuelle & produite par la maladie. La préſence de l'une ou l'autre de ces humeurs ſuffit pour colorer les noirs, ſi l'on ajoute d'ailleurs qu'ils ont l'épiderme & le rézeau plus épais, le ſang noirâtre & la bile plus foncée; que leur ſueur plus abondante & moins fluide doit s'épaiſſir

ſous l'épiderme & augmenter l'intenſité de la couleur.

La phyſique vient encore à l'appui; elle obſerve que les parties du corps expoſées au ſoleil ſont plus colorées; que les voyageurs, les habitans des campagnes, les peuples errans, tous ceux enfin qui vivent continuellement à l'air libre & ſous un ciel plus brûlant ont le teint plus baſané. Elle croit, d'après ces obſervations, pouvoir attribuer la cauſe primitive de la couleur des noirs au climat, à l'ardeur du ſoleil. Il n'exiſte, dit-on, des nègres que dans les pays chauds; leur couleur devient plus foncée, à meſure qu'ils approchent de l'équateur. Elle s'adoucit ou s'éclaircit aux extrémités de la zone torride; toute l'eſpèce humaine, en général, blanchit à la neige & ſe hâle au ſoleil. On voit les nuances du blanc au noir, & celles du noir au blanc marquées, pour ainſi dire, par les degrés parallèles qui coupent la terre de l'équateur aux poles. Si les zones, imaginées par les inventeurs de la ſphère, étoient repréſentées avec de vraies ceintures, on verroit le noir d'ébène ſe dégrader inſenſiblement à droite & à gauche juſqu'aux tropiques; de là le brun pâlir & s'éclaircir juſqu'aux cercles polaires par des nuances de blancheur, toujours plus éclatantes.

Cependant, comme le noir eſt plus foncé ſur les côtes occidentales de l'Afrique que dans d'autres régions, peut-être auſſi embrâſées, il faut que les ardeurs du ſoleil y ſoient ſecondées par d'autres cauſes qui influeront également ſur l'organiſation. Ceux des Européens qui ont vécu le plus long-temps dans ces contrées, attribuent cette plus grande noirceur aux corpuſcules nitreux, ſulphureux ou métalliques qui s'exalent continuellement de la ſuperficie ou des entrailles de la terre, à l'habitude de la nudité, à la proximité des ſables brûlans, à d'autres circonſtances qui ne ſe trouvent pas ailleurs au même degré.

Ce qui paroît confirmer que le coloris des nègres eſt l'effet du climat, de l'air, de l'eau, des alimens de la Guinée, c'eſt qu'il change lorſqu'on les conduit dans d'autres nations. Les enfans qu'ils procréent en Amérique ſont moins noirs que ceux dont ils ont reçu le jour. Après chaque lignée, la différence eſt plus ſenſible; il ſe pourroit, qu'après de nombreuſes générations on ne diſtinguât pas les hommes ſortis d'Afrique, de ceux des pays où ils auroient été tranſplantés.

Quoique l'opinion qui attribue au climat la cauſe première de la couleur des habitans de la

Guinée, ſoit aſſez communément adoptée, on n'a pas encore réſolu toutes les difficultés qui peuvent s'élever contre ce ſyſtême. C'eſt une preuve ajoutée à mille autres de l'incertitude de nos connoiſſances.

Et comment nos connoiſſances ne ſeroient-elles pas incertaines & bornées ? Nos organes ſont ſi foibles, nos moyens ſi courts, nos études ſi diſtraites, notre vie ſi troublée, & l'objet de nos recherches ſi vaſte ! Travaillez ſans relâche, naturaliſtes, phyſiciens, chymiſtes, philoſophes obſervateurs de tous les genres; & après des ſiècles d'efforts réunis & continus, les ſecrets que vous aurez arrachés à la nature, comparés à ſon immenſe richeſſe, ne ſeront que la goutte d'eau enlevée au vaſte océan. L'homme riche dort; le ſavant veille, mais il eſt pauvre. Ses découvertes ſont trop indifférentes aux gouvernemens pour qu'il puiſſe ſolliciter des ſecours ou eſpérer des récompenſes. On trouveroit parmi nous plus d'un Ariſtote; mais où eſt le monarque qui lui dira : ma puiſſance eſt à tes ordres; puiſe dans mes tréſors, & travaille? Apprends-nous, célèbre Buffon, à quel point de perfection tu aurois porté ton immortel ouvrage, ſi tu avois vécu ſous un Alexandre.

L'homme contemplatif eſt ſédentaire, & le voyageur eſt ignorant ou menteur. Celui qui a reçu le génie en partage, dédaigne les détails minutieux de l'expérience; & le faiſeur d'expériences eſt preſque toujours ſans génie. Entre la multitude des agens que la nature emploie, nous n'en connoiſſons que quelques-uns, & encore ne les connoiſſons-nous qu'imparfaitement. Qui ſait ſi les autres ne ſont pas de nature à échapper pour jamais à nos ſens, à nos inſtrumens, à nos obſervations & à nos eſſais? La nature des deux êtres qui compoſent le monde, l'eſprit & la matière, ſera toujours un myſtère.

Entre les qualités phyſiques des corps il n'y en a pas une ſeule qui ne laiſſe une infinité d'expériences à faire. Ces expériences mêmes ſont-elles toutes poſſibles? Combien de temps en ſerons-nous réduits à des conjectures qu'un jour fera éclore & que le lendemain verra détruites? Qui donnera un frein à ce penchant preſque invincible à l'analogie, manière de juger ſi ſéduiſante, ſi commode & ſi trompeuſe? A peine avons-nous quelques faits, que nous bâtiſſons un ſyſtème qui entraîne la multitude & ſuſpend la recherche de la vérité. Le temps employé à former une hypothèſe, & le temps

temps employé à la détruire, ſont preſque également perdus. Les ſciences de calcul, ſatisfaiſantes pour l'amour-propre, qui ſe plaît à vaincre les difficultés, & pour l'eſprit juſte qui aime les réſultats rigoureux, dureront, mais avec peu d'utilité pour les uſages de la vie. La religion, qui jette du dédain ſur les travaux d'un être en chryſalide, & qui redoute ſecrètement les progrès de la raiſon, multipliera les oiſifs & retardera l'homme laborieux, par la crainte ou par le ſcrupule. A meſure qu'une ſcience s'avance, les pas deviennent plus difficiles; la généralité ſe dégoûte, & elle n'eſt plus cultivée que par quelques hommes opiniâtres qui s'en occupent, ſoit par habitude, ſoit par l'eſpérance bien ou mal fondée de ſe faire un nom, juſqu'au moment où le ridicule s'en mêle, & où l'on montre au doigt, ou comme un fou, ou comme un ſot celui qui ſe promet de vaincre une difficulté contre laquelle quelques hommes célèbres ont échoué. C'eſt ainſi qu'on maſque la crainte qu'il ne réuſſiſſe.

On a vu dans tous les ſiècles & chez toutes les nations, les études naître, tomber & ſe ſuccéder dans un certain ordre réglé. Cette inconſtance, cette laſſitude ne ſont pas d'un homme ſeulement : c'eſt un vice des ſociétés les plus nom-

breuſes & les plus éclairées. Il ſemble que les ſciences & les arts aient un temps de mode.

Nous avons commencé par avoir des érudits : après les érudits, des poëtes & des orateurs ; après les orateurs & les poëtes, des métaphyſiciens qui ont fait place aux géomètres, qui ont fait place aux phyſiciens, qui ont fait place aux naturaliſtes & aux chymiſtes. Le goût de l'hiſtoire naturelle eſt ſur ſon déclin : nous ſommes tout entiers aux queſtions du gouvernement, de légiſlation, de morale, de politique & de commerce. S'il m'étoit permis de haſarder une prédiction, j'annoncerois qu'inceſſamment les eſprits ſe tourneront du côté de l'hiſtoire, carrière immenſe où la philoſophie n'a pas encore mis le pied.

En effet, ſi de cette multitude infinie de volumes, on en arrachoit les pages accordées aux grands aſſaſſins qu'on appelle conquérans, ou qu'on les réduiſit au petit nombre de pages qu'ils méritent à peine, qu'en reſteroit-il ? Qui eſt-ce qui nous a parlé du climat, du ſol, des productions, des quadrupedes, des oiſeaux, des poiſſons, des plantes, des fruits, des minéraux, des mœurs, des uſages, des ſuperſtitions, des préjugés, des ſciences, des arts, du commerce, du gouvernement & des lois ? Que connoiſſons-nous de tant

de nations anciennes qui puiſſe être de quelque utilité pour les nations modernes? Et leur ſageſſe & leur folie ne ſont-elles pas également perdues pour nous ? Leurs annales ne nous inſtruiſent jamais ſur les objets qu'il nous importe le plus de connoître, ſur la vraie gloire d'un ſouverain, ſur la baſe de la force des nations, ſur la félicité des peuples, ſur la durée des empires. Que ces beaux diſcours d'un général à ſes ſoldats, au moment d'une action, ſervent de modèles d'éloquence à un rhéteur, j'y conſens; mais quand je les ſaurai par cœur, je n'en deviendrai ni plus équitable, ni plus ferme, ni plus inſtruit, ni meilleur. Le moment approche où la raiſon, la juſtice & la vérité vont arracher des mains de l'ignorance & de la flatterie une plume qu'elles n'ont tenue que trop long-temps. Tremblez, vous qui repaiſſez les hommes de menſonge, ou qui les faites gémir ſous l'oppreſſion : vous allez être jugés.

Dans la Guinée, on ne connoît que deux ſaiſons; la plus ſaine & la plus agréable commence en avril, & finit en octobre. Alors, il ne pleut jamais; mais des vapeurs épaiſſes qui couvrent l'horizon interceptent les rayons du ſoleil & en modèrent les ardeurs; mais il tombe toutes les nuits des roſées aſſez abondantes pour entretenir

la végétation des plantes. Durant le reſte de l'année, les chaleurs ſont vives, & ſeroient peut-être inſupportables, ſans les pluies qui ſe ſuccèdent très-rapidement. Malheureuſement la nature a rarement bien diſpoſé le terrein pour l'écoulement de ces eaux trop abondantes, & l'art n'eſt jamais venu au ſecours de la nature. De là l'origine de tant de marais dans cette partie du globe ; ils ſont le plus ordinairement meurtriers pour les étrangers que l'avidité conduit à leur voiſinage. En allumant chaque nuit des feux près de leurs habitations, les naturels du pays purifient un air corrompu, auquel ils ſont d'ailleurs accoutumés dès l'enfance. Les petites variétés que peuvent offrir le nord & le ſud de la ligne, n'infirment par l'exactitude de ces obſervations.

XI. De quelle nature eſt le ſol de la Guinée. Quelles ſont ſes côtes.

Depuis les frontières de l'empire de Maroc juſqu'au Sénégal, la terre eſt tout-à-fait ſtérile. Une longue bande des déſerts de Sahara, qui s'étendent depuis l'océan atlantique juſqu'à l'Egypte, au midi de tous les états barbareſques, occupe ce grand eſpace. Au milieu de ces ſables brûlans, vivent quelques familles maures, dans un petit nombre d'endroits où ſe ſont trouvées des ſources peu abondantes, & où il a été poſſible de planter des palmiers & de recueillir des

dattes. Leur principale occupation eſt de ramaſſer les gommes qui ont fixé l'attention de l'Europe ſur cette contrée. Elles portent dans la haute Guinée, principalement à Bambouk, une grande quantité de ſel qui leur eſt payée avec de l'or, & quelquefois avec des eſclaves.

Les bords du Niger, de la Gambie, de Sierra Leona; les bords des rivières moins conſidérables qui coulent dans l'intervalle de ces grands fleuves, ſeroient très-fertiles, ſi on vouloit les cultiver. L'éducation des troupeaux y fait preſque l'unique occupation des habitans; ils ſe nourriſſent par goût du lait de jument, & voyagent peu, parce que nul beſoin ne les fait ſortir de leur patrie.

Ceux du cap de Monté, enveloppés de tous côtés par des ſables, forment une nation entièrement iſolée du reſte de l'Afrique. C'eſt dans le riz de leurs marais que conſiſte toute leur nourriture & leur unique richeſſe; ils en vendent aux Européens une petite quantité, qui leur eſt payée avec de l'eau-de-vie & des quincailleries.

Depuis le cap de Palme juſqu'à la rivière de Volte, les habitans ſont marchands & cultivateurs. Ils ſont cultivateurs, parce que leur terre, quoique pierreuſe, paie largement les peines & les avances néceſſaires pour la défricher. Ils ſont

marchands, parce qu'il ont derrière eux des nations qui leur fourniſſent de l'or, du cuivre, de l'ivoire, des eſclaves, & que rien ne s'oppoſe à une communication ſuivie entre les peuples des terres & ceux de la côte. C'eſt la ſeule contrée de l'Afrique où, dans un long eſpace, on ne ſoit arrêté, ni par de vaſtes déſerts, ni par des rivières profondes, & où l'on trouve de l'eau & des ſubſiſtances.

Entre la rivière de Volte & celle de Kalabar, la côte eſt plate, fertile, bien peuplée, bien cultivée. Il n'en eſt pas ainſi du pays qui s'étend depuis le Kalabar juſqu'au Gabon. Preſque entièrement couvert d'épaiſſes forêts, produiſant peu de fruits, & point de grains, il eſt plus habité par des bêtes féroces que par des hommes. Quoique les pluies y ſoient abondantes, comme elles doivent l'être ſous l'équateur, la terre eſt ſi ſabloneuſe, qu'un inſtant après qu'elles ſont tombées il ne reſte aucune trace d'humidité.

Au ſud de la ligne, & juſqu'au Zaire, la côte offre un aſpect riant. Baſſe dans ſa naiſſance, elle s'éleve inſenſiblement, & préſente des champs cultivés, mêlés de bois toujours verts, & des prairies couvertes de palmiers.

Du Zaire au Coanza, & plus loin encore, la

côte eſt ordinairement haute & eſcarpée. On trouve dans l'intérieur une plaine exhauſſée, dont le ſol eſt compoſé d'un gros ſable fertile.

Au de-là du Coanza & des établiſſemens portugais, commence un pays ſtérile qui a plus de deux cents lieues d'étendue, & qui ſe termine aux Hottentots. Dans ce long eſpace, on ne connoît d'habitans que les Cimbebas, avec leſquels on n'a aucune communication.

Les variétés qu'on obſerve dans les rives de l'Afrique occidentale, n'empêchent pas qu'elles ne jouiſſent toutes d'un avantage bien rare, peut être unique. Nulle part ſur cette côte immenſe, on ne voit de ces rochers affreux dont l'aſpect repouſſe le navigateur : la mer y eſt calme, & l'ancrage ſûr. Sans ces avantages, on ne pourroit que difficilement la pratiquer, parce qu'elle a très-peu de ports, & que des bancs de ſable preſque contigus obligent le plus ſouvent de mouiller au large.

Les vents & les courans ont à peu près la même direction ſix mois de l'année, depuis avril juſqu'en novembre. Au ſud de la ligne, le vent règne ſud-eſt, & la direction des courans eſt vers le nord : au nord de la ligne, le vent règne à l'eſt, & la direction des courans eſt vers le nord-eſt. Dans

les ſix autres mois, les orages changent par intervalles la direction du vent; mais il ne ſouffle plus avec la même force : le reſſort de l'air ſemble s'être relâché. La cauſe de ce changement paroît influer ſur la direction des courans. Au nord de la ligne, ils vont au ſud-eſt; au-delà de la ligne, ils vont au ſud.

XII. Idée des divers gouvernemens établis en Guinée.

Les révolutions qui ont dû arriver dans l'Afrique occidentale comme dans le reſte du globe, ſont entièrement ignorées; & il étoit impoſſible qu'il en fût autrement dans une région où l'écriture a toujours été inconnue. On n'y a même conſervé aucune tradition qui puiſſe ſervir de baſe à des conjectures bien ou mal fondées. Quand on demande aux peuples de ces contrées pourquoi ils ont laiſſé perdre le ſouvenir de ce qu'ont fait leurs pères, ils répondent qu'il importe peu de ſavoir comment ont vécu les morts; que l'eſſentiel eſt que les vivans aient de la vertu. Le paſſé les touche ſi peu, qu'ils ne comptent pas même le nombre de leurs années. Ce ſeroit, diſent-ils, ſe charger la mémoire d'un calcul inutile, puiſqu'il n'empêcheroit pas de mourir, & qu'il ne donneroit aucune lumière ſur le terme de la vie. En parlant de cette partie du monde, on eſt donc réduit aux époques qui ont vu arriver les

Européens ſur ſes rivages. Il faut même ſe borner aux côtes, puiſqu'aucun étranger digne de créance n'a pénétré dans l'intérieur des terres, & que nos navigateurs n'ont guères étendu leurs recherches au-delà des rades où ils formoient leurs cargaiſons.

Toutes leurs relations atteſtent que les parties connues de cette région ſont gouvernées arbitrairement. Que le deſpote ſoit appelé au trône par les droits de ſa naiſſance, ou qu'il le ſoit par élection, les peuples n'ont d'autre loi que ſa volonté.

Mais ce qu'on peut trouver ſingulier en Europe, où le grand nombre des monarchies héréditaires s'oppoſe à la tranquillité des gouvernemens électifs & à la proſpérité de tous les états libres, c'eſt qu'en Afrique les contrées où il y a le moins de révolutions, ſont celles qui ont conſervé le droit de choiſir leurs chefs. Pour l'ordinaire, c'eſt un vieillard dont la ſageſſe eſt généralement connue. La manière dont ſe fait ce choix eſt ſimple, mais ne peut convenir qu'à de très-petits états. Le peuple ſe rend à ſon gré dans trois jours chez le citoyen qui lui paroît le plus propre au commandement. Si les voix ſe trouvent partagées, celui qui en a réuni

un plus grand nombre, nomme le quatrième jour un de ceux qui ont eu moins de voix que lui. Tout homme libre a droit de ſuffrage : il y a même quelques tribus où les femmes jouiſſent de ce privilége.

Telle eſt, à l'exception des royaumes héréditaires de Benin & de Juda, la formation de cette foule de petits états qui ſont au nord de la ligne. Au ſud on trouve le Mayombé & le Quilingo, dont les chefs ſont pris parmi les miniſtres de la religion; les empires de Loango & de Congo, où la couronne ſe perpétue dans la ligne maſculine du côté des femmes; c'eſt-à-dire que le premier fils de la ſœur aînée du roi hérite du trône devenu vacant. Ces peuples croient qu'un enfant eſt bien plus ſurement le fils de ſa mère que de l'homme qu'elle a épouſé : ils s'en rapportent plus au moment de l'enfantement qu'ils voient, qu'à celui de la conception qu'ils ne voient pas.

Ces nations vivent dans une ignorance entière de cet art ſi révéré parmi nous ſous le nom de politique; cependant ils ne laiſſent pas d'en obſerver les formalités & certaines bienſéances. L'uſage des ambaſſades leur eſt familier, ſoit pour ſolliciter des ſecours contre un ennemi puiſ-

ſant, ou pour réclamer une médiation dans les différends, ou pour faire compliment ſur des ſuccès, ſur une naiſſance, ſur une pluie après une grande ſéchereſſe. L'envoyé ne doit jamais s'arrêter plus d'un jour au terme de ſa miſſion, ni voyager pendant la nuit dans les états d'un prince étranger. Il marche précédé d'un tambour qui annonce au loin ſon caractère, & accompagné de cinq ou ſix de ſes amis. Dans les lieux où il s'arrête pour prendre du repos, il eſt reçu avec reſpect : mais il n'en peut partir avant le lever du ſoleil, & ſans que ſon hôte ait raſſemblé quelques perſonnes qui puiſſent témoigner qu'il ne lui eſt arrivé aucun accident. Au reſte, on ne connoît aucune de ces négociations qui ait un objet un peu compliqué. Jamais on ne ſtipule rien pour le paſſé, jamais rien pour l'avenir, tout eſt pour le préſent : d'où l'on peut conclure que ces nations ne ſauroient avoir aucun rapport ſuivi avec les autres parties du globe.

XIII. De quelle manière on fait la guerre en Guinée.

La guerre n'eſt pas plus combinée que la politique. Nul gouvernement n'a de troupes à ſa ſolde. La profeſſion militaire eſt l'état de tout homme libre. Tous prennent les armes pour couvrir leurs frontières, ou pour aller chercher du butin. Les généraux ſont choiſis par les ſoldats,

& le choix eſt confirmé par le prince. L'armée marche, & plus ſouvent les hoſtilités commencées le matin, ſont terminées le ſoir. L'incurſion du moins n'eſt jamais longue, parce que n'ayant point de magaſins, le défaut de ſubſiſtance oblige de ſe retirer. Ce ſeroit un grand malheur pour ces peuples, qu'on leur enſeignât l'art de tenir la campagne quinze jours de ſuite.

Ce n'eſt point le deſir de s'agrandir qui donne naiſſance aux troubles qui déchirent aſſez ſouvent ces contrées. Une inſulte faite dans une cérémonie, un vol furtif ou violent, le rapt d'une fille, voilà les ſujets ordinaires de la guerre. Dès le lendemain d'une bataille, le rachat des priſonniers ſe fait de part & d'autre : on les échange avec des marchandiſes, ou avec des eſclaves. Jamais on ne cède aucune portion du territoire; il appartient tout entier à la commune, dont le chef fixe l'étendue que chacun doit cultiver, pour en recueillir les fruits.

Cette manière de terminer les différends n'eſt pas ſeulement des petits états qui ont des chefs trop ſages pour chercher à s'agrandir, trop âgés pour ne pas aimer la paix : les grands empires ſont réduits à s'y conformer avec des voiſins plus foibles qu'eux. Le deſpote n'a jamais de milice

ſur pied; & quoiqu'il diſpoſe à ſon gré de la vie des gouverneurs de ſes provinces, il ne leur preſcrit aucun principe d'adminiſtration. Ce ſont de petits ſouverains qui, dans la crainte d'être ſoupçonnés d'ambition & punis de mort, vivent en bonne intelligence avec les peuplades électives qui les environnent. L'harmonie entre les puiſſances conſidérables & les autres états ſubſiſte en même-temps par le pouvoir immenſe que le prince a ſur ſes ſujets, & par l'impoſſibilité où il eſt de s'en ſervir comme il le voudroit. Sa volonté n'eſt qu'un trait qui ne peut frapper qu'un coup & qu'une tête à-la-fois. Il peut bien ordonner la mort de ſon lieutenant, & toute la province l'étranglera à ſon commandement : mais s'il ordonnoit la mort de tous les habitans de la province, perſonne ne voudroit exécuter cet ordre, & ſa volonté ne ſuffiroit pas pour armer une autre province contre celle-là. Il peut tout contre chacun en particulier; mais il ne peut rien contre tous enſemble.

Une autre raiſon qui empêche l'aſſerviſſement des petits états par les grands, c'eſt que ces peuples n'attachent aucune idée à la gloire des conquêtes. Le ſeul homme qui en ait paru touché, étoit un courtier d'eſclaves, qui, dès ſon enfance, avoit

fréquenté les vaiſſeaux européens, & qui, dans un âge plus mûr, fit un voyage en Portugal. Ce qu'il voyoit, ce qu'il entendoit dire, enflamma ſon imagination, & lui apprit qu'on ſe faiſoit ſouvent un grand nom en occaſionnant de grands malheurs. De retour dans ſa patrie, il ſe ſentit humilié d'obéir à des gens moins éclairés que lui. Ses intrigues l'élevèrent à la dignité de chef des Akanis, & il vint à bout de les armer contre leurs voiſins. Rien ne put réſiſter à ſa valeur, & ſa domination s'étendit ſur plus de cent lieues de côtes, dont Anamabou étoit le centre. Il mourut. Perſonne n'oſa lui ſuccéder; & tous les reſſorts de ſon autorité ſe relâchant à-la-fois, chaque choſe reprit ſa place.

XIV. Quels ſont les cultes établis en Guinée.

La religion chrétienne & la religion mahométane ſemblent tenir par les deux bouts la partie de l'Afrique occidentale, fréquentée par les Européens. Les muſulmans de la Barbarie ont porté leurs dogmes aux peuples du cap Verd, qui eux-mêmes les ont étendus plus loin. A meſure que ces dogmes ſe ſont éloignés de leur ſource, ils ſe ſont ſi fort altérés, que chaque royaume, chaque village, chaque famille en a de différens. Sans la circonciſion, qui eſt d'un uſage général, à peine ſoupçonneroit-on les peuples de profeſſer

le même culte. Il ne s'eſt tout-à-fait arrêté qu'au cap de Monté, dont les habitans n'ont point de communication avec leurs voiſins.

Ce que les Arabes avoient fait au nord de la ligne pour l'alcoran, les Portugais le firent dans la ſuite au ſud pour l'évangile. Ils établirent ſon empire vers la fin du quinzième ſiècle, depuis le pays de Benguela juſqu'au Zaire. Un culte qui préſentoit des moyens ſûrs & faciles pour l'expiation de tous les crimes, ſe trouva du goût des nations qui avoient une religion moins conſolante. S'il fut proſcrit depuis dans pluſieurs états, ce furent les violences de ſes promoteurs qui lui attirèrent cette diſgrace. On l'a même tout-à-fait défiguré dans les contrées où il s'eſt maintenu: quelques pratiques minutieuſes ſont tout ce qui en reſte.

Les côtes, placées au centre, ont conſervé des ſuperſtitions locales dont l'origine doit être fort ancienne. Elles conſiſtent dans le culte de cette foule innombrable de divinités ou de fétiches que chacun ſe fait à ſa mode & pour ſon uſage; dans la foi aux augures, aux épreuves du feu & de l'eau bouillante, à la vertu des gris-gris. Il y a des ſuperſtitions plus dangereuſes: c'eſt la confiance aveugle qu'on a dans les prêtres qui en

ſont les miniſtres & les propagateurs. Le commerce qu'ils ſont ſuppoſés avoir avec l'eſprit malfaiſant, les fait regarder comme les arbitres de la ſtérilité, de la fertilité des campagnes. A ce titre on leur offre toujours les premiers fruits. Toutes les autres erreurs dirigent l'homme vers une fin ſociale, & tendent à le rendre plus doux & plus paiſible.

XV. Mœurs, habitudes & occupations des peuples de la Guinée.

Le pays eſt généralement mal peuplé. *Il eſt* rare d'y trouver des habitations ailleurs qu'auprès des rivières, des lacs & des fontaines. Dans ces contrées, ce ſont moins les beſoins réciproques qui rapprochent les hommes, que les liens du ſang qui les empêchent de ſe ſéparer. Auſſi diſtingue-t-on dans la même ville, quelquefois dans le même village, de petits hameaux qui ſont autant de familles préſidées par leurs patriarches.

Rien, dans ces établiſſemens, ne porte l'empreinte d'une civiliſation un peu avancée. Les maiſons ſont conſtruites avec des branches d'arbre ou avec des joncs attachés à des pieux, aſſez enfoncés pour qu'ils puiſſent réſiſter aux vents : on y voit rarement des fenêtres. La couverture n'eſt qu'un amas de feuilles, &, s'il ſe peut, de feuilles de palmier, plus propres que les autres à réſiſter aux injures des ſaiſons. Les caſes de la capitale, les

les cafes mêmes qu'occupe le deſpote, ne ſont guère diſtinguées des autres que par leur étendue. Ce n'eſt pas que l'abondance du plus beau & du meilleur bois; ce n'eſt pas qu'une terre propre à faire de la brique, qui remplaceroit la pierre infiniment rare dans ces contrées, ne ſollicitent ces peuples à d'autres conſtructions : mais il ne leur eſt jamais tombé dans l'eſprit qu'il fallût ſe donner tant de peine pour ſe loger.

L'ameublement eſt digne de l'habitation. Dans les villes comme dans les campagnes, chez le prince comme chez les derniers citoyens, il ſe réduit à quelques paniers, à quelques pots de terre, à quelques uſtenſiles de calebaſſe. Si le pauvre ne couchoit ſur une nate faite dans le pays, & le riche ſur un tapis arrivé d'Europe, tout ſeroit ſemblable.

La nourriture eſt auſſi la même. Du riz, du manioc, du maïs, des ignames ou des patates, ſelon la qualité du terrein, des fruits ſauvages, du vin de palmier, du gibier & du poiſſon que chacun ſe procure à ſa volonté : tels ſont les vivres qui, ſans en excepter les eſclaves, ſont communs à tous.

Une ceinture, placée au-deſſus des reins & que nous appelons pagne, tient lieu de tout vêtement

aux deux ſexes. Des grains de verre qu'on leur apporte & qu'on leur vend fort cher, forment la parure de la plupart des femmes & du petit nombre d'hommes, qui cherchent à ſe faire remarquer.

Les arts ſont peu de choſe dans ces régions. On n'y connoît que ceux qui ſe trouvent dans les ſociétés naiſſantes, & encore ſont-ils dans l'enfance. Le talent du charpentier ſe réduit à élever des cabanes. Le forgeron n'a qu'un très-petit marteau & des enclumes de bois, pour mettre en œuvre le peu de fer qui lui vient d'Europe. Sans le ſecours du tour, le potier fait quelques vaſes groſſiers d'argile & des pipes à fumer. Une herbe qui vient ſans culture & qui n'a beſoin d'aucun apprêt, ſert ſeule à faire des pagnes. Sa longueur eſt la largeur de la toile. Le tiſſerand la travaille ſur ſes genoux, ſans métier, ſans navette, & en paſſant avec ſes doigts la trame entre chacun des fils de la chaîne, de la même manière que nos vaniers font leurs claies. Les lieux les plus éloignés reçoivent leur ſel des habitans des côtes qui, par le moyen d'un grand feu, le ſéparent de l'eau de la mer. Ces travaux ſédentaires ſont le partage des eſclaves & d'un petit nombre d'hommes libres. Les autres vivent

dans une oiſiveté habituelle. Si un caprice ou l'ennui les font ſortir de cette inertie, c'eſt pour aller à la chaſſe ou à la pêche. Jamais ils ne s'abaiſſent juſqu'à ſolliciter la fertilité des terres. L'agriculture, regardée comme la plus vile des occupations, eſt le partage des femmes. On ne leur accorde d'autre douceur que la liberté de ſe repoſer un jour, après trois jours de fatigues exceſſives.

Les peuples de Guinée ont dans leurs mœurs beaucoup de traits de reſſemblance. Dans toutes les parties de cette vaſte région, la polygamie eſt autoriſée. Elle y doit être cependant fort rare, puiſque tous les hommes libres, & la plupart des eſclaves, trouvent des compagnes. Les garçons ne conſultent que leur goût pour ſe marier; leurs ſœurs ont beſoin de l'aveu de leur mère. Ce lien eſt généralement reſpecté. Il n'y a que l'adultère qui puiſſe le rompre, & rien n'eſt plus rare que ce déſordre. Seulement à la côte d'Angole, les filles des chefs de l'état ont le droit de choiſir l'époux qu'il leur convient, fût-il engagé, de l'empêcher d'avoir d'autres femmes, de le répudier lorſqu'il leur déplaît, & même de lui faire trancher la tête, s'il eſt infidèle. Ces princeſſes, ſi on peut leur donner ce nom, jouiſſent de leurs

priviléges avec une fierté dédaigneuſe & une grande ſévérité, comme pour ſe venger ſur le malheureux qui leur eſt ſoumis, de l'eſpèce de ſervitude à laquelle eſt condamné leur ſexe.

Son ſort eſt déplorable. Chargées des travaux de la campagne, les femmes le ſont encore des ſoins domeſtiques; ſeules, elles doivent pourvoir à la ſubſiſtance & à tous les beſoins de leur famille : jamais elles ne paroiſſent devant leur mari que dans une poſture humiliante; elles le ſervent toujours à table, & vont vivre enſuite de ce qu'il n'a pas pu ou voulu manger. Cet état de peine & d'abjection ne s'arrête pas au peuple : c'eſt la condition des femmes de la ville, des femmes des gens riches, des femmes des grands, des femmes des ſouverains; l'opulence & le rang de leurs époux ne les font jouir d'aucune douceur, d'aucune prérogative.

Tandis qu'elles épuiſent au ſervice de leurs tyrans le peu que la nature leur a donné de force, ces barbares coulent des jours inutiles dans une inaction entière. Raſſemblés ſous d'épais feuillages, ils fument, ils boivent, ils chantent ou ils danſent; ces amuſemens de la veille ſont ceux du lendemain : des conteſtations ne troublent jamais ces plaiſirs; il y règne une bienſéance

qu'on ne devroit pas raiſonnablement attendre d'un peuple ſi peu éclairé.

On n'eſt pas moins ſurpris qu'il ſoit déſintéreſſé. A l'exception des côtes où nos brigandages ont formé des brigands, il règne par-tout une grande indifférence pour les richeſſes. Rarement les plus ſages même ſongent-ils au jour qui doit ſuivre : auſſi l'hoſpitalité eſt-elle la vertu de tous. Celui qui ne partageroit pas avec ſes voiſins, ſes parens & ſes amis ce qu'il rapporteroit de la chaſſe ou de la pêche, s'attireroit le mépris public ; le reproche d'avarice eſt au-deſſus de tous les reproches : on le fait aux Européens qui ne donnent rien pour rien, en les appelant *des mains fermées.*

Tel eſt le caractère général des peuples de la Guinée. Il reſte à parler des habitudes qui diſtinguent les peuples d'une contrée de ceux d'une autre contrée.

Sur les bords du Niger, les femmes ſont preſque toutes belles, ſi ce n'eſt pas la couleur, mais la juſteſſe des proportions qui fait la beauté. Modeſtes, tendres & fidèles, un air d'innocence règne dans leurs regards, & leur langage ſe ſent de leur timidité. Les noms de Zilia, de Calipſo, de Fanni, de Zamé, qui ſemblent des noms de

volupté, ſe prononceut avec une inflexion de voix dont nos organes ne ſauroient rendre la molleſſe & la douceur. Les hommes ont la taille avantageuſe, la peau d'un noir d'ébène, les traits & la phyſionomie agréables. L'habitude de dompter les chevaux, & de faire la guerre aux bêtes féroces, leur donne une contenance noble ; ils ſupportent difficilement un outrage : mais l'exemple des animaux qu'ils ont élevés leur inſpire une reconnoiſſance ſans bornes pour un maître qui les traite bien ; on ne connoît point de domeſtiques plus attentifs, plus ſobres, & d'un attachement qui tienne plus de la paſſion : mais ils ne ſont pas bons cultivateurs ; leur corps n'eſt pas accoutumé à ſe courber, & à s'incliner vers la terre pour la défricher.

La couleur de la peau des Africains dégénère en allant vers l'eſt. Les peuples y ont la plupart un corps robuſte, mais raccourci ; un air de force exprimé par des muſcles roides ; les traits du viſage écartés & ſans phyſionomie : les figures qu'ils s'impriment ſur le front, ſur les joues, ajoutent encore à cette laideur naturelle. Un ſol ingrat qui ſe refuſe même au travail, leur a fait une néceſſité de la pêche, quoique la mer preſque impraticable par une barre qui règne le long

de la côte, ſemblât les en détourner. Rebutés en quelque ſorte par ces deux élémens, ils ont cherché des ſecours chez des nations voiſines plus favoriſées de la nature ; ils en ont tiré leur ſubſiſtance en leur vendant du ſel. Leur eſprit de négoce s'eſt étendu depuis l'arrivée des Européens, parce que chez tous les hommes les idées ſe développent en raiſon des choſes, & qu'il y a plus de combinaiſons à faire pour échanger un eſclave contre pluſieurs ſortes de marchandiſes, que pour vendre une meſure de ſel : du reſte, propres pour tous les travaux où il ne faut que de la force, ils ſont ineptes pour le ſervice intérieur de la domeſticité. Cet état eſt contraire aux habitudes de leur éducation, qui les paie en détail de chacune de leurs actions : la réciprocité d'un travail & d'un paiement journalier eſt peut-être un des meilleurs alimens de l'induſtrie chez tous les hommes. Les femmes de ces nègres marchands n'ont ni l'aménité, ni la retenue, ni la diſcrétion, ni la beauté des femmes du Niger, & elles paroiſſent avoir moins de ſentiment. En comparant les deux nations, on ſeroit tenté de croire que l'une eſt le bas peuple d'une ville policée, & que l'autre a reçu une éducation diſtinguée. On apperçoit dans

leur langage l'expreſſion de leur caractère ; les accens de l'une ſont d'une douceur extrême ; ceux de l'autre ſont durs & ſecs comme ſon terroir : la vivacité y reſſemble à la colère, juſque dans le plaiſir.

Au-delà de la rivière de Volte, dans le Benin, & dans les autres pays connus ſous le nom général de la Côte-d'Or, les peuples ont la peau unie & d'un noir ſombre, les dents belles, la taille moyenne, mais aſſez bien priſe, la contenance fière ; leur phyſionomie, quoique aſſez agréable, le ſeroit beaucoup davantage, ſans l'uſage où ſont les femmes de ſe cicatriſer le viſage, & les hommes de ſe brûler le front. Une métempſycoſe qui leur eſt particulière, fait la baſe de leur croyance : ils penſent que dans quelque lieu qu'ils aillent ou qu'on les tranſporte, ils doivent après leur mort, ſoit qu'ils ſe la donnent ou qu'ils l'attendent, revenir chez eux. Cette conviction fait leur bonheur, parce qu'ils regardent leur patrie comme le plus délicieux ſéjour de l'univers : une erreur ſi douce ſert à les rendre humains. Les étrangers qui ſe fixent dans ce climat, y ſont traités avec des égards portés juſqu'au reſpect, dans la perſuaſion où l'on eſt qu'ils viennent recevoir la récompenſe de leurs bonnes

mœurs. Ce peuple a une disposition à la gaieté qu'on ne remarque pas dans les nations voisines ; du goût pour le travail, une équité que les circonstances altèrent rarement, & une grande facilité à se façonner aux manières étrangères ; il tient davantage aux coutumes de son commerce, lors même qu'elles ne lui sont pas favorables. La méthode de négocier avec lui fut long-temps ce qu'elle avoit été d'abord. Le premier vaisseau qui arrivoit consommoit sa traite, avant qu'un autre pût commencer la sienne ; chacun avoit son tour, le prix établi pour l'un, étoit le prix de tous : ce n'est que depuis peu que cette nation s'est déterminée à profiter des avantages que lui offroit la concurrence des nations européennes qui fréquentoient ses rades.

Les peuples situés entre la ligne & le Zaire ont tous une grande ressemblance ; ils sont bien faits : leur constitution est moins robuste que celle des habitans du nord de l'équateur, & quoiqu'il y ait quelques marques sur leur visage, on n'y apperçoit jamais de ces cicatrices qui choquent au premier coup-d'œil. Leurs fêtes sont accompagnées de jeux militaires qui retracent l'idée de nos anciens tournois, avec cette différence qu'en Europe ils étoient l'exercice des

nations guerrières, & qu'en Afrique ils ſont l'amuſement d'un peuple timide. Les femmes ne partagent point ces plaiſirs publics : réunies dans quelques maiſons, elles paſſent myſtérieuſement la journée, ſans qu'aucun homme puiſſe être admis dans leur ſociété. La jalouſie des rangs eſt la plus forte paſſion de ces peuples naturellement paiſibles ; tout eſt étiquette, & à la cour des princes, & dans les conditions privées : au moindre événement, on vole chez ſes amis, ou pour les féliciter, ou pour s'affliger avec eux. Un mariage eſt le ſujet de trois mois de viſites. Les obsèques d'un homme en crédit durent quelquefois deux ans : les gens qui tenoient à lui par quelque lien, promènent ſes triſtes reſtes dans pluſieurs provinces ; la troupe groſſit dans la marche, & perſonne ne ſe retire qu'on n'ait dépoſé le cadavre dans le tombeau, avec les démonſtrations de la plus vive douleur. Un goût ſi décidé pour les cérémonies s'eſt trouvé favorable à la ſuperſtition, & la ſuperſtition a favoriſé l'indolence.

Du Zaire à la rivière de Coanza, on retrouve bien les anciennes mœurs, mais on y remarque un mélange confus de pratiques européennes qui ne ſe voit pas ailleurs. Il eſt naturel de penſer

que les Portugais qui ont de grands établiſſemens dans cette contrée, & qui ont voulu y introduire le chriſtianiſme, ſe ſont plus communiqués que ne l'ont fait les autres nations, qui, ayant de ſimples comptoirs au nord de la ligne, ne ſe ſont occupées que de leur commerce.

Le lecteur n'a pas beſoin d'être averti que tout ce qu'on vient de dire des peuples de Guinée, ne doit s'entendre rigoureuſement que de cette claſſe d'hommes qui, dans tous les pays, décide du caractère d'une nation. Les ordres inférieurs, les eſclaves s'éloignent de cette reſſemblance à proportion qu'ils ſont avilis ou dégradés par leurs occupations ou par leur état : cependant les obſervateurs les plus pénétrans ont cru voir que la différence des conditions ne produiſoit pas ſur ce peuple des variétés auſſi marquées que nous en trouvons dans les états ſitués entre l'Elbe & le Tibre, qui forment à peu près la même étendue de côtes que le Niger & le Coanza. Plus les hommes s'éloignent de la nature, moins ils doivent ſe reſſembler : c'eſt une ligne droite dont il y a cent moyens de s'écarter. Les conſeils de la nature ſont courts & aſſez uniformes ; mais les ſuggeſtions du goût, de la fantaiſie, du caprice, de l'intérêt perſonnel, des circonſtances, des paſ-

ſions, des accidens de la ſanté, de la maladie; des rêves mêmes, ſont ſi nombreux & ſi divers, qu'ils ne ſont pas & qu'ils ne peuvent jamais être épuiſés : il ne faut qu'une tête folle pour en déranger mille autres, par condeſcendance, par flatterie ou par imitation. Une femme d'un rang diſtingué a quelque défaut du corps à cacher; elle imagine un moyen qu'adopteront celles qui l'entourent, quoiqu'elles n'en aient pas la même raiſon, & c'eſt ainſi que de cercles excentriques en cercles excentriques, une mode s'étend & devient nationale. Cet exemple ſuffit pour expliquer une infinité de bizarreries dont notre pénétration ſe fatigueroit à chercher le motif dans les beſoins, dans la peine ou dans les plaiſirs. La diverſité des inſtitutions civiles & morales qui ſouvent ne ſont ni plus raiſonnées, ni moins fortuites; jettent auſſi néceſſairement dans le caractère moral & dans les habitudes phyſiques des nuances qui ſont inconnues dans les ſociétés moins compliquées : d'ailleurs, la nature plus impérieuſe ſous la zone torride que ſous les zones tempérées, laiſſe moins d'action aux influences morales : les hommes s'y reſſemblent davantage, parce qu'ils tiennent tout d'elle, & preſque rien de l'art. En Europe, un commerce étendu &

diverſifié, variant & multipliant les jouiſſances, les fortunes & les conditions, ajoute encore aux différences que le climat, les lois & les préjugés ont établies chez des peuples actifs & laborieux.

XVI. A quoi ſe réduiſoit anciennement le commerce dans la Guinée.

En Guinée le commerce n'a jamais pu faire une grande révolution dans les mœurs; il ſe bornoit autrefois à quelques échanges de ſel & de poiſſon ſéché que conſommoient les nations éloignées de la côte; elles donnoient en retour des pièces d'étoffe faite d'un fil, qui n'eſt autre choſe qu'une ſubſtance ligneuſe, collée ſous l'écorce d'un arbre particulier à ces climats; l'air la durcit, & la rend propre à toute ſorte de tiſſure; on en fait des bonnets, des eſpèces d'écharpes, des tabliers pour la ceinture, dont la forme varie ſelon la mode que chaque nation a adoptée; la couleur naturelle du fil eſt le gris lavé; la roſée qui blanchit nos lins, lui donne une couleur de citron que les gens riches préfèrent; la teinte noire qui eſt à l'uſage du peuple, vient de l'écorce même de ce fil, ſimplement infuſé dans l'eau.

Les premiers Européens qui fréquentèrent les côtes occidentales de l'Afrique, donnèrent de la valeur à la cire, à l'ivoire, aux gommes, aux

bois de teinture qui avoient eu jusqu'alors assez peu de prix ; on livroit aussi en échange à leurs navigateurs quelques foibles parties d'or, que des caravanes parties des états barbaresques enlevoient auparavant ; il venoit de l'intérieur des terres, & principalement de Bambouk, aristocratie située sous le douzième & treizième degrés de latitude septentrionale, & où chaque village est gouverné par un chef nommé Farim. Ce riche métal est si commun dans la contrée, qu'on en peut ramasser presque indifféremment par-tout, en raclant seulement la superficie d'une terre argilleuse, légère & mêlée de sable. Lorsque la mine est très-riche, elle est fouillée à quelques pieds de profondeur, & jamais plus loin, quoiqu'on ait remarqué qu'elle devenoit plus abondante à mesure qu'on creusoit davantage. Les peuples sont trop paresseux pour suivre un travail qui deviendroit toujours plus fatigant, & trop ignorans pour remédier aux inconvéniens que cette méthode entraîneroit : leur négligence & leur inepti sont poussées si loin, qu'en lavant l'or pour le détacher de la terre, ils n'en conservent que les grosses parties ; les moindres s'en vont avec l'eau qui s'écoule par un plan incliné.

Les habitans de Bambouk n'exploitent pas les

mines en tout temps, ni quand il leur plaît : ils ſont obligés d'attendre que des beſoins perſonnels ou publics aient déterminé les Farims à en accorder la permiſſion. Lorſqu'elle eſt annoncée, ceux auxquels il convient d'en profiter ſe rendront au lieu déſigné ; le travail fini, on fait le partage : la moitié de l'or revient au ſeigneur, & le reſte eſt réparti entre les travailleurs par portions égales. Les citoyens qui deſireroient ces richeſſes dans un autre temps que celui de la fouille générale, les iroient chercher dans le lit des torrens où elles ſont communes.

Pluſieurs Européens cherchèrent à pénétrer dans une région qui contient tant de tréſors. Deux ou trois d'entre eux qui avoient réuſſi à s'en approcher furent impitoyablement repouſſés. M. David, chef des Français dans le Sénégal, imagina en 1740 de faire ravager par un prince Foule les bords du Felemé, d'où Bambouk tiroit tous ſes vivres. Ce malheureux pays alloit périr au milieu de ſes monceaux d'or, lorſque l'auteur de leurs calamités leur fit propoſer de leur envoyer des ſubſiſtances du fort Galam qui n'en eſt éloigné que de quarante lieues, s'ils conſentoient à le recevoir & à permettre aux ſiens d'exploiter leurs mines. Ces conditions furent ac-

ceptées, & l'obſervation en fut de nouveau jurée à l'auteur du projet lui-même, qui quatre ans après ſe tranſporta dans ces provinces; mais le traité n'eut aucune ſuite. Seulement, le ſouvenir des maux qu'on avoit ſoufferts, & de ceux qu'on avoit craints, détermina les peuples à demander des productions à un ſol qui n'avoit été fécond qu'en métaux. Il paroît qu'on a perdu l'or de vue, pour s'occuper uniquement du commerce des eſclaves.

XVII. Le commerce de la Guinée s'eſt agrandi par la vente de ſes eſclaves.

La propriété que quelques hommes ont acquiſe ſur d'autres dans la Guinée, eſt d'une origine fort ancienne. Elle y eſt généralement établie, ſi l'on en excepte quelques petits cantons où la liberté s'eſt retirée & cachée. Cependant nul propriétaire n'a droit de vendre un homme dans l'état de ſervitude : il peut diſpoſer ſeulement des eſclaves qu'il acquiert, ſoit à la guerre où tout priſonnier eſt eſclave à moins d'échange, ſoit à titre d'amende pour quelque tort qu'on lui aura fait, ſoit enfin qu'il les ait reçus en témoignage de reconnoiſſance. Cette loi qui ſemble être faite en faveur de l'eſclave né, pour le faire jouir de ſa famille & de ſon pays, eſt ſuffiſante depuis que les Européens ont établi le luxe ſur les côtes d'Afrique. Elle ſe trouve éludée tous les jours par les querelles concertées

concertées que ſe font deux propriétaires, pour être condamnés tour à tour, l'un envers l'autre, à une amende qui ſe paie en eſclaves nés, & dont la diſpoſition devient libre par l'autoriſation de la même loi.

La corruption, contre ſon cours ordinaire, a gagné des particuliers aux ſouverains. Ils ont multiplié les guerres pour avoir des eſclaves, comme on les ſuſcite en Europe pour avoir des ſoldats. Ils ont établi l'uſage de punir par l'eſclavage, non-ſeulement ceux qui avoient attenté à la vie ou à la propriété des citoyens, mais ceux qui ſe trouvoient hors d'état de payer leurs dettes, & ceux qui avoient trahi la foi conjugale. Cette peine eſt devenue, avec le temps, celle des plus légères fautes, après avoir été d'abord réſervée aux plus grands crimes. On n'a ceſſé d'accumuler les défenſes, même des choſes indifférentes, pour accumuler les revenus des peines avec les tranſgreſſions. L'injuſtice n'a plus eu de bornes ni de barrières. Dans un grand éloignement des côtes, il ſe trouve des chefs qui font enlever autour des villages tout ce qui s'y rencontre. On jette les enfans dans des ſacs, on met un baillon aux hommes & aux femmes pour étouffer leurs cris. Si les raviſſeurs ſont arrêtés par une force ſupérieure,

ils ſont conduits au ſouverain qui déſavoue toujours la commiſſion qu'il a donnée, & qui, ſous prétexte de rendre la juſtice, vend ſur-le-champ ſes agens aux vaiſſeaux avec leſquels il a traité.

Malgré ces odieuſes ruſes, les peuples de la côte ſe ſont vus hors d'état de fournir aux demandes que les marchands leur faiſoient. Il leur eſt arrivé ce que doit éprouver toute nation qui ne peut négocier qu'avec ſon numéraire. Les eſclaves ſont pour le commerce des Européens en Afrique, ce qu'eſt l'or dans le commerce que nous faiſons avec le Nouveau-Monde. Les têtes de nègres repréſentent le numéraire des Etats de la Guinée : chaque jour ce numéraire leur eſt enlevé, & on ne leur laiſſe que des choſes qui ſe conſomment. Leur capital diſparoît peu à peu, parce qu'il ne peut ſe régénérer en raiſon de l'activité des conſommations. Auſſi la traite des noirs ſeroit-elle déja tombée, ſi les habitans des côtes n'avoient communiqué leur luxe aux peuples de l'intérieur du pays, deſquels ils tirent aujourd'hui la plupart des eſclaves qu'ils nous livrent. C'eſt de cette manière que le commerce des Européens a preſque épuiſé de proche en proche les richeſſes commerçables de cette nation.

Cet épuiſement a fait preſque quadrupler le prix

des esclaves depuis vingt ans ; & voici comment. On les paie, en plus grande partie, avec des marchandises des Indes Orientales, qui ont doublé de valeur en Europe. Il faut donner en Afrique le double de ces marchandises : ainsi les colonies d'Amérique, où se conclut le dernier marché des noirs, sont obligées de supporter ces diverses augmentations, & par conséquent de payer quatre fois plus qu'elles ne payoient autrefois.

Cependant, le propriétaire éloigné qui vend son esclave, reçoit moins de marchandises que n'en recevoit, il y a cinquante ans, celui qui vendoit le sien au voisinage de la côte. Les profits des mains intermédiaires ; les frais de voyage, les droits, quelquefois de trois pour cent qu'il faut payer aux souverains chez qui l'on passe, absorbent la différence de la somme que reçoit le premier propriétaire, à celle que paie le marchand européen. Ces frais grossissent tous les jours par l'éloignement des lieux où il reste encore des esclaves à vendre. Plus ce premier marché sera reculé, plus les difficultés du voyage seront grandes. Elles deviendront telles, que de ce que le marchand européen pourra donner, il restera si peu à offrir au premier vendeur, qu'il préférera de garder son esclave : alors la traite cessera. Si l'on veut abso-

lument la ſoutenir, il faudra que nos négocians achètent exceſſivement cher, & qu'ils vendent dans les proportions aux colonies, qui, de leur côté, ne pouvant livrer qu'à un prix énorme leurs productions, ne trouveront plus de conſommateurs. Mais, juſqu'à ce période, qui eſt peut-être moins éloigné que ne le penſent les colons, ils vivront tranquillement du ſang & de la ſueur des nègres. Ils trouveront des navigateurs pour en aller acheter & ceux-ci des tyrans pour en vendre.

Les marchands d'hommes s'aſſocient entre eux, & formant des eſpèces de caravanes, conduiſent, dans l'eſpace de deux ou trois cents lieues, pluſieurs files de trente ou quarante eſclaves, tous chargés de l'eau & des grains néceſſaires pour ſubſiſter dans les déſerts arides que l'on traverſe. La manière de s'en aſſurer, ſans trop gêner leur marche, eſt ingénieuſement imaginée. On paſſe dans le col de chaque eſclave une fourche de bois de huit à neuf pieds de long. Une cheville de fer rivée ferme la fourche par derrière, de manière que la tête ne puiſſe pas paſſer. La queue de la fourche, dont le bois eſt fort peſant, tombe ſur le devant & embarraſſe tellement celui qui y eſt attaché, que quoiqu'il ait les bras & les jambes libres, il ne peut ni marcher, ni lever la fourche.

Pour ſe mettre en marche, on range les eſclaves ſur une même ligne; on appuie & on attache l'extrémité de chaque fourche ſur l'épaule de celui qui précède, & ainſi de l'un à l'autre juſqu'au premier dont l'extrémité de la fourche eſt portée par un des conducteurs. On n'impoſe guère de chaîne aux autres ſans en ſentir ſoi-même le fardeau : mais pour prendre ſans inquiétude le repos du ſommeil, ces marchands attachent le bras de chaque eſclave ſur la queue de la fourche qu'il porte. Dans cet état, il ne peut ni fuir, ni rien attenter pour ſa liberté. Ces précautions ont paru indiſpenſables, parce que ſi l'eſclave peut parvenir à rompre ſa chaîne, il devient libre. La foi publique, qui aſſure au propriétaire la poſſeſſion de ſon eſclave, & qui dans tous les temps le lui remet entre les mains, ſe tait entre l'eſclave & le marchand qui exerce de toutes les profeſſions la plus mépriſée.

En liſant cet horrible détail, lecteur, votre ame ne ſe remplit-elle pas de la même indignation que j'éprouve en l'écrivant? ne vous élancez-vous pas avec fureur ſur ces infames conducteurs? ne briſez-vous pas ces fourches qui enchaînent cette foule de malheureux, & ne les reſtituez-vous pas à la liberté?

Les eſclaves arrivent toujours en grand nombre, ſur-tout lorſqu'ils viennent des contrées reculées. Cet arrangement eſt néceſſaire pour diminuer les frais qu'il faut faire pour les conduire. L'intervalle d'un voyage à l'autre, déja long par cette raiſon d'économie, peut être augmenté par des circonſtances particulières. La plus ordinaire vient des pluies qui font déborder les rivières & languir la traite. La ſaiſon favorable pour voyager *dans* l'intérieur de l'Afrique eſt depuis février juſqu'en ſeptembre; & c'eſt depuis ſeptembre juſqu'en mars que le retour des marchands d'eſclaves offre le plus de cette marchandiſe ſur la côte.

XVIII. Quelles ſont les côtes où les navigateurs étrangers abordent pour trouver des eſclaves.

La traite des Européens ſe fait au nord & au ſud de la ligne. La première côte commence au cap Blanc. Tout près ſont Arguin & Portendic. Les Portugais les découvrirent en 1444 & s'y établirent l'année ſuivante. Ils en furent dépouillés en 1638 par les Hollandais qui, à leur tour, les cédèrent aux Anglais en 1666, mais pour y rentrer quelques mois après. Au commencement de 1678, Louis XIV les en chaſſa encore & ſe contenta d'en faire démolir les ouvrages.

A cette époque, Frédéric-Guillaume, ce grand électeur de Brandebourg, méditoit de donner de l'activité à ſes Etats, juſqu'alors opiniâtrément

ruinés par des guerres rarement interrompues. Quelques négocians des Provinces-Unies, mécontens du monopole qui les excluoit de l'Afrique occidentale, lui perſuadèrent de bâtir des forts dans cette vaſte contrée & d'y faire acheter des eſclaves qui ſeroient avantageuſement vendus dans le Nouveau-Monde. On jugea cette vue utile; & la compagnie, formée pour la ſuivre, ſe procura en 1682 trois établiſſemens à la côte d'Or & un dans l'île d'Arguin trois ans après. Le nouveau corps fut ſucceſſivement ruiné par les traverſes des nations rivales, par l'infidélité ou l'inexpérience de ſes agens, par les déprédations des corſaires. Comme il n'en reſtoit plus que le nom, le roi de Pruſſe vendit en 1717 à la compagnie de Hollande, des propriétés devenues depuis long-temps inutiles. Ces républicains n'avoient pas pris poſſeſſion d'Arguin, lorſqu'en 1721 il fut de nouveau attaqué, de nouveau pris par les ordres de la cour de Verſailles que le traité de Nimègue avoit maintenue dans cette conquête. Ils y plantèrent bientôt leur pavillon, mais pour le voir encore abattre en 1724.

Depuis cette époque, la France ne fut pas troublée dans ces poſſeſſions juſqu'en 1763. Le miniſtère britannique, qui avoit exigé le ſacrifice du Niger, voulut alors qu'elles en fuſſent une

dépendance. Cette prétention ne nous paroît pas fondée. Il n'y a qu'à voir les octrois accordés aux ſociétés qui ont ſucceſſivement exercé le monopole dans le Sénégal, pour ſe convaincre qu'Arguin & Portendic n'ont jamais été compris dans leur privilége. Cependant l'Angleterre ne permet pas que les Français ni d'autres navigateurs approchent de ces parages. Ses ſujets même n'y vont plus depuis que les précieuſes gommes qui leur donnoient quelque importance, ont pris la route du Niger.

Ce fleuve, qu'on appelle aujourd'hui plus communément Sénégal, eſt très-conſidérable. Quelques géographes lui donnent un cours de plus de huit cents lieues. Ce qui eſt prouvé, c'eſt que depuis juin juſqu'en novembre, il eſt navigable dans un cours de trois cent vingt lieues. La barre qui couvre l'embouchure de la rivière n'en permet l'entrée qu'aux navires qui ne tirent pas plus de huit ou neuf pieds d'eau; les autres ſont réduits à mouiller tout auprès ſur un fond excellent. C'eſt du fort Saint-Louis, bâti dans une petite île peu éloignée de la mer, que leur ſont apportées, ſur des bâtimens légers, leurs cargaiſons. Elles ſe bornent aux gommes recueillies dans l'année & à douze ou quinze cents eſclaves.

Les gommes arrivent de la rive gauche & les eſclaves de la droite, la ſeule qu'on puiſſe dire peuplée, depuis que les tyrans de Maroc ont étendu leur férocité juſqu'à ces contrées.

Depuis que la pacification de 1763 a aſſuré à la Grande-Bretagne la poſſeſſion du Sénégal que ſa matine avoit conquis durant la guerre, les Français ſont téduits à la côte qui commence au cap Blanc & ſe termine à la rivière de Gambie. Quoiqu'ils n'aient pas été troublés dans la prétention qu'ils ont de pouvoir commercer excluſivement ſur ce grand eſpace, leurs comptoirs de Joal, de Portudal & d'Albreda leur ont à peine fourni annuellement trois ou quatre cents eſclaves. Gorée, éloignée du continent d'une lieue ſeulement, & qui n'a que quatre cents toiſes de longueur ſur cent de largeur, eſt le chef-lieu de ces miſérables établiſſemens. Dutant les hoſtilités commencées en 1756, cette île, qui a une bonne rade & dont la défenſe eſt facile, avoit ſubi le joug anglais; mais les traités la rendirent à ſon premier poſſeſſeur.

Juſqu'en 1772, cette contrée avoit été ouverte à tous les navigateurs de la nation. A cette époque, un homme inquiet & atdent perſuada à quelques citoyens crédules que rien ne ſeroit plus aiſé que d'arriver par des routes juſqu'alors inconnues, à

Bambouk & à d'autres mines non moins riches. Un miniſtère ignorant ſeconda l'illuſion par un privilége exluſif, & on dépenſa des ſommes conſidérables à la pourſuite de cette chimère. La direction du monopole paſſa, deux ans après, dans des mains plus ſages, & l'on s'eſt borné depuis à l'achat des noirs qui doivent être portés à Cayenne, où la ſociété a obtenu un territoire immenſe.

La rivière de Gambie ſeroit navigable durant un cours de deux cents lieues pour d'aſſez grands bâtimens; mais ils s'arrêtent tous à huit ou dix lieues de ſon embouchure, au fort James. Cet établiſſement, qui a été conquis, rançonné, pillé ſept ou huit fois dans un ſiècle, eſt ſitué dans une île qui n'a pas un mille de circonférence. Les Anglais y traitent annuellement trois mille eſclaves, arrivés la plupart, comme au Sénégal, des terres intérieures & très-éloignées.

Non loin de ces rivages furent découvertes, vers l'an 1449, par les Portugais, les dix îles du cap Verd, dont Saint-Yago eſt la principale. Ce petit archipel qui, quoique haché, montueux & peu arroſé, pourroit donner toutes les productions du Nouveau-Monde, nourrit à peine & nourrit fort mal le peu de noirs, la plupart libres, échappés à

quatre ſiècles de tyrannie. La peſanteur des fers qui les écraſoient s'accrut encore lorſqu'on les livra à une aſſociation qui ſeule avoit le droit de pourvoir à leurs beſoins, qui ſeule avoit le droit d'acheter ce qu'ils avoient à vendre. Auſſi les exportations de ce ſol aſſez étendu ſe réduiſoient-elles, pour l'Europe, à une herbe connue ſous le nom d'orſeille, & qui eſt employée dans les teintures en écarlate; pour l'Amérique, à quelques bœufs, à quelques mulets; & pour la partie de l'Afrique ſoumiſe à la cour de Lisbonne, à un peu de ſucre, à beaucoup de pagnes de coton. Le ſort de cet infortuné pays ne devoit pas changer. Qui pouvoit réclamer en ſa faveur, puiſque depuis le général juſqu'au ſoldat, depuis l'évêque juſqu'au curé., tout étoit à la ſolde de la compagnie? Elle eſt enfin abolie.

Les bords des rivières de Cazamance & de Cacheo, & la plus grande des Biſſao virent bientôt arriver pluſieurs des Portugais qui étoient paſſés aux îles du cap Verd. Leurs deſcendans dégénérèrent, avec le temps, de manière à ne guère différer des aborigènes. Ils ont toujours cependant conſervé l'ambition de ſe regarder comme ſouverains d'un pays où ils avoient bâti trois villages & deux petits forts. Les nations

rivales ont peu reſpecté cette prétention ; & elles n'ont jamais diſcontinué de traiter en concurrence avec les bâtimens arrivés des îles du cap Verd, du Bréſil & de Lisbonne.

Serre-Lione n'eſt pas ſous la domination britannique, quoique ſes ſujets en aient concentré preſque toutes les affaires dans deux loges particulières, très-anciennement établies. Indépendamment de la cire, de l'ivoire, de l'or qu'on y trouve, ils tirent annuellement de cette rivière ou des rivières voiſines quatre ou cinq mille eſclaves.

Après ce marché, viennent les côtes de Graines, des Deuts & des Quaquas, qui occupent deux cent cinquante lieues. On y achète du riz, de l'ivoire & des eſclaves. Les navigateurs forment paſſagèrement des comptoirs ſur quelques-unes de ces plages. Le plus ſouvent, ils attendent à l'ancre que les noirs viennent eux-mêmes ſur leurs pirogues propoſer les objets d'échange. Cet uſage s'eſt, dit-on, établi depuis que des actes répétés de férocité ont fait ſentir le danger des débarquemens.

Les Anglais ont formé depuis peu un établiſſement au cap Apollonie, où la traite des eſclaves eſt conſidérable ; mais ils n'y ont pas encore

obtenu un commerce excluſif, comme ils le deſiroient, comme ils l'eſpéroient peut-être.

Après le cap Apollonie, commence la côte d'Or, qui finit à la rivière de Volte : ſon étendue eſt de cent trente lieues. Comme le pays eſt diviſé en un grand nombre de petits états, & que leurs habitans ſont les hommes les plus robuſtes de la Guinée, les comptoirs des nations commerçantes de l'Europe y ont été exceſſivement multipliés. Cinq ſont aux Danois ; douze ou treize, dont Saint-George de la Mina eſt le principal, appartiennent aux Hollandais ; & les Anglais en ont conquis ou formé neuf ou dix qui reconnoiſſent pour chef le cap Corſe. Les Français, qui ſe voyoient à regret exclus d'une région ſi abondante en eſclaves, voulurent, en 1749, s'approprier Anamabou. Ils s'y fortifioient, de l'aveu des naturels du pays, lorſque leurs travailleurs furent chaſſés à coup de canon par les vaiſſeaux de la Grande-Bretagne. Un négociateur habile qui ſe trouvoit à Londres, à la nouvelle de cette violence, témoigna ſon étonnement d'une conduite ſi peu meſurée. *Monſieur*, lui dit un miniſtre fort accrédité chez cette nation éclairée, *ſi nous voulions être juſtes envers les Français, nous n'aurions pas pour trente ans d'exiſtence.* A cette

époque les Anglais s'établirent ſolidement à Anamabou, & depuis ils n'ont plus ſouffert de concurrent dans ce marché important.

A huit lieues de la rivière de Volte, eſt Kela, très-abondant en ſubſiſtances. C'eſt là que ſe rendent les navigateurs pour ſe pourvoir de vivres. De-là, ils expédient leurs canots ou des pirogues, pour s'informer des lieux où il leur conviendra d'établir leur traite.

Le petit Popo les attire ſouvent. Les Anglais & les Français fréquentent cette échelle; mais les Portugais y ſont en bien plus grand nombre, & voici pourquoi.

Cette nation qui dominoit originairement ſur l'Afrique, y fut avec le temps réduite à un tel état de foibleſſe, que, pour conſerver la liberté de négocier à la côte d'Or, elle s'engagea à payer aux Hollandais le dixième de ſes cargaiſons. Ce honteux tribut qu'on a toujours régulièrement payé, donnoit à ſes armateurs de Bahia & de Fernambuc, les ſeuls qui fréquentent cette côte, un ſi grand déſavantage, qu'ils convinrent entre eux qu'il n'y auroit jamais dans aucun port plus d'un bâtiment de chacune de ces deux provinces. Les autres ſe tiennent au petit Popo, où ils attendent que leur tour pour traiter ſoit arrivé.

Juda, éloigné de quatorze lieues du petit Popo, eſt fort renommé pour le nombre & pour la qualité des eſclaves qui en ſortent. Il n'eſt ouvert qu'aux Anglais, aux Français & aux Portugais. Chacune de ces nations y a un fort placé dans l'île de Gregoi, à deux milles du rivage. Les chefs de ces comptoirs font tous les ans un voyage de trente lieues, pour porter au ſouverain du pays des préſens, qu'il reçoit & qu'il exige comme un hommage.

A huit lieues de Juda, eſt Épée : quelquefois il y a beaucoup d'eſclaves ; plus ordinairement il n'y en a point : auſſi ſa rade eſt-elle ſouvent ſans navires.

Un peu plus loin eſt Portonove. Le commerce, établi ailleurs ſur les rivages de la mer, s'y fait à ſept lieues dans les terres. Cet inconvénient le fit languir long-temps ; mais actuellement il eſt fort conſidérable. La paſſion pour le tabac du Bréſil, qui eſt encore plus vive dans cet endroit que ſur le reſte de la côte, donne aux Portugais une grande ſupériorité. C'eſt du rebut de ces cargaiſons que l'Anglais & le Français ſont réduits à former les leurs.

Badagry n'eſt qu'à trois lieues de Portonove : on y mène beaucoup d'eſclaves. Dans le temps

que toutes les nations y étoient reçues, les navigateurs ne faiſoient leurs ventes & leurs achats que l'une après l'autre. Depuis que les Anglais & les Hollandais en ſont éloignés, il eſt permis aux Français & aux Portugais de traiter en concurrence, parce que leurs marchandiſes ſont très-différentes. C'eſt le lieu de la côte le plus fréquenté par les armateurs français.

Ahoni, ſéparé de Badagry par un eſpace de quatorze à quinze lieues, eſt ſitué dans les îles de Curamo, ſur une rade difficile, marécageuſe & mal-ſaine. Ce marché eſt principalement, preſque excluſivement fréquenté par les Anglais, qui y arrivent ſur de groſſes chaloupes, & font leur traite entre les îles & le continent voiſin.

Depuis la rivière de Volte juſqu'à cet archipel, la côte n'eſt pas acceſſible. Un banc de ſable, contre lequel les vagues de l'océan viennent ſe briſer avec violence, oblige les navigateurs attirés dans ces parages par l'eſpoir du gain, à ſe ſervir des pirogues & des naturels du pays, pour envoyer leurs cargaiſons à terre, & pour retirer de terre ce qu'ils reçoivent en échange. Leurs navires mouillent ſans danger ſur un fond excellent, à trois ou quatre milles de la côte.

La rivière de Benin qui abonde en ivoire, &

en

en eſclaves, reçoit des vaiſſeaux. Son commerce eſt preſque entièrement tombé dans les mains des Anglais. Les Français & les Hollandais ont été rebutés par le caractère des naturels du pays, moins barbares que ceux des contrées voiſines, mais ſi légers dans leurs goûts, qu'on ne ſait jamais quelles marchandiſes ils voudront accepter en échange.

Après le cap Formoſe, ſont le nouveau & le vieux Calbari. La côte eſt baſſe, inondée ſix mois de l'année, & très-mal-ſaine. On n'y trouve que de l'eau corrompue : les naufrages y ſont fréquens; & des équipages entiers y ſont quelquefois la victime des intempéries du climat. Tant de calamités n'ont pu écarter de ces parages dangereux les navigateurs de la Grande-Bretagne. Ils y achètent tous les ans, mais à très-bas prix, ſept à huit mille noirs. Les Français, qui autrefois n'abordoient que rarement à ces marchés, commencent à s'y porter en plus grand nombre. Les navires qui tirent plus de douze pieds d'eau ſont réduits à jeter l'ancre près de l'île de Panis, où le chef de ces barbares contrées fait ſon ſéjour, & où il a attiré un aſſez grand commerce.

Les affaires ſont beaucoup plus vives au Gabon. C'eſt un grand fleuve qui arroſe une plaine im-

menſe, & qui, avec beaucoup d'autres rivières moins conſidérables, forme une foule d'îles, plus ou moins étendues, dont chacune a un ſouverain particulier. Il n'y a guère de pays plus abondant, plus noyé & plus mal-ſain. Les Français, plus légers qu'entreprenans, y vont peu, malgré leurs beſoins. Les Portugais des îles du Prince & de Saint-Thomas n'y envoient que quelques chaloupes. Les Hollandais en tirent de l'ivoire, de la cire & des bois de teinture. Les Anglais y achètent preſque tous les eſclaves que font les unes ſur les autres ces petites nations, perpétuellement acharnées à leur deſtruction mutuelle. Il n'y a point de grand entrepôt, où ſe faſſent les échanges. Les Européens ſont forcés de s'enfoncer avec leurs bateaux juſqu'à cinquante & ſoixante lieues dans ces marais infects. Cette pratique entraîne des longueurs exceſſives, coûte la vie à une infinité de matelots, & occaſionne quelques meurtres. On verroit ceſſer ces calamités, s'il s'établiſſoit un marché général à l'île aux Perroquets, ſituée à dix lieues de l'embouchure du Gabon, & où peuvent aborder d'aſſez grands navires. La Grande-Bretagne le tenta, ſans doute avec le projet de s'y fortifier, & l'eſpoir d'arriver à un commerce excluſif. Son agent fut maſſacré

en 1769, & les choſes ſont reſtées comme elles étoient.

On obſervera que les eſclaves qui ſortent du Benin, du Calbari & du Gabon ſont très-inférieurs à ceux qu'on achète ailleurs : auſſi ſont-ils livrés, le plus qu'il eſt poſſible, aux colonies étrangères par les Anglais qui fréquentent plus que les autres nations ces mauvais marchés. Tel eſt le nord de la ligne.

Au ſud, les marchés ſont beaucoup moins multipliés, mais généralement plus conſidérables. Le premier qui ſe préſente après le cap de Lope, c'eſt Mayumba. Juſqu'à cette rade, la mer eſt trop difficile pour qu'on puiſſe approcher de terre. Une baie, qui a deux lieues d'ouverture & une lieue de profondeur, offre un aſyle sûr aux vaiſſeaux qui ſont contrariés par les calmes & par les courans, trop ordinaires dans ces parages. Le débarquement y eſt facile auprès d'une rivière. On peut croire que le vice d'un climat trop marécageux aura ſeul écarté les Européens, & par conſéquent les Africains. Si de temps en temps on y vend quelques captifs, ils ſont achetés par les Anglais & les Hollandais, qui vont aſſez régulièrement s'y charger d'un bois rouge qu'on emploie dans les teintures.

Au cap Segundo eſt une autre baie très-ſalubre, plus vaſte & plus commode que celle de Mayumba même. On y peut faire sûrement & facilement de l'eau & du bois. Tant d'avantages y auroient vraiſemblablement attiré un grand commerce, ſi le temps & les dépenſes néceſſaires pour arriver à l'extrémité d'une longue langue de terre n'en euſſent dégoûté les marchands d'eſclaves.

Ils ont préféré Loango, où l'on mouille *à huit* ou neuf cents toiſes du rivage, par trois ou quatre braſſes d'eau, ſur un fonds de vaſe. L'agitation de la mer eſt telle, qu'on ne peut aborder la côte qu'avec des pirogues. Les comptoirs européens occupent à une lieue de la ville une hauteur regardée comme très-mal-ſaine. De-là vient que, quoique les noirs y ſoient à meilleur marché qu'ailleurs; que, quoiqu'on y ſoit moins difficile ſur la qualité des marchandiſes, les navigateurs n'abordent guère à Loango que lorſque la concurrence eſt trop grande dans les autres ports.

A Molembo, il faut que les vaiſſeaux s'arrêtent à une lieue du rivage, & que pour aborder, les bateaux franchiſſent une barre aſſez dangereuſe. Les affaires ſe traitent ſur une montagne fort agréable, mais d'un accès difficile. Les eſclaves

y ſont en plus grand nombre, & de meilleure qualité que ſur le reſte de la côte.

La baie de Gabinde eſt sûre & commode. La mer y eſt aſſez tranquille pour qu'on pût, dans les cas de néceſſité, donner aux bâtimens les radoubs dont ils auroient beſoin. On mouille au pied des maiſons, & la traite ſe fait à cent cinquante pas du rivage.

On a dit, il y a long-temps, & l'on ne ceſſe de répéter que le climat eſt meurtrier, très-meurtrier dans ces trois ports, ſur-tout à Loango. Tâchons de démêler les cauſes de cette calamité, & voyons ſi elle eſt ſans remède.

L'herbe qui croît ſur la côte, eſt aſſez généralement de quatre ou cinq pieds : elle reçoit, durant la nuit, des roſées abondantes. Ceux des Européens qui traverſent ces prairies dans la matinée, éprouvent des coliques violentes & ſouvent mortelles, à moins qu'on ne rétabliſſe ſans délai, par de l'eau-de-vie, la chaleur naturelle aux inteſtins, refroidie vraiſemblablement par l'impreſſion de cette roſée. Ne ſe mettroit-on pas à l'abri de ce danger, en s'éloignant de ces plantes juſqu'à ce que le ſoleil eût diſſipé l'eſpèce de venin tombé ſur leurs tiges ?

Dans ces parages, la mer eſt mal-ſaine. Ses

ondes, tirant ſur le jaune & couvertes d'huile de baleine, doivent boucher les pores de la peau & arrêter la tranſpiration de ceux qui s'y plongent. C'eſt probablement l'origine de ces fièvres ardentes qui enlèvent un ſi grand nombre de matelots. Pour écarter ces maladies deſtructives, il ſuffiroit peut-être de charger les naturels du pays de tous les ſervices qu'on ne peut remplir ſans entrer dans l'eau.

Les jours, dans cette contrée, ſont d'une chaleur exceſſive ; les nuits humides & fraîches : l'alternative eſt fâcheuſe. On en écarteroit les inconvéniens, en allumant du feu dans la chambre à coucher. Cette précaution rapprocheroit les deux extrêmes, & donneroit la température convenable à l'homme endormi, qui ne peut ſe couvrir à meſure que la fraîcheur de la nuit augmente.

L'inaction & l'ennui tuent les équipages ſur des navires arrêtés ordinairement quatre ou cinq mois ſur la côte. On les déchargeroit de ce double & pénible fardeau, ſi un tiers étoit toujours & alternativement à terre. Le travail peu pénible qu'on fait faire mal-à-propos par le nègre, les occuperoit ſans les fatiguer.

On trouvera peut-être que nous revenons ſans ceſſe ſur la conſervation de l'homme : mais quel eſt l'objet qui doive occuper plus ſérieuſement ? Eſt-ce l'or & l'argent ? eſt-ce la pierre précieuſe ? quelque ame atroce le penſeroit peut-être. Si elle avoit l'audace de l'avouer en ma préſence, je lui dirois : je ne ſais qui tu es ; mais la nature t'avoit formé pour être deſpote, conquérant ou bourreau, car elle t'a dépouillé de toute bienveillance pour tes ſemblables. S'il nous arrive de nous tromper ſur les moyens de conſervation que nous propoſerons, on nous combattra, on imaginera quelque choſe de mieux, & nous nous en réjouirons.

Cependant notre confiance eſt d'autant plus grande dans les conſeils que nous venons de donner, qu'ils ſont fondés ſur des expériences faites par un des navigateurs les plus intelligens que nous ayons jamais connus. Cet habile homme, dans un an de ſéjour à Loango même, ne perdit qu'un matelot, & encore ce matelot s'étoit-il écarté de l'ordre établi.

On trouve généralement dans le pays d'Angole un uſage bien ſingulier, mais dont les peuples ignorent également le but & l'origine. Les rois de ces provinces ne peuvent ni poſſéder, ni tou-

cher rien de ce qui vient d'Europe, à l'exception des métaux, des armes, des ouvrages en bois & en ivoire. Il eſt vraiſemblable que quelques-uns de leurs prédéceſſeurs ſe ſeront condamnés à cette privation, afin de diminuer la paſſion effrénée de leurs ſujets pour les marchandiſes étrangères : ſi tel a été le motif de cette inſtitution, le ſuccès n'a pas répondu à l'attente. Les dernières claſſes de citoyens s'enivrent de nos liqueurs, lorſqu'ils ont des moyens pour s'en procurer ; & les riches, les grands, les miniſtres mêmes s'habillent généralement de nos toiles & de nos étoffes : ſeulement, ils ont l'attention de quitter ces parures lorſqu'ils vont à la cour, où il n'eſt pas permis d'étaler un luxe interdit aux ſeuls deſpotes.

Depuis le dernier port dont nous avons parlé, il ne ſe trouve plus de plage abordable juſqu'au Zaire. Non loin de ce fleuve, eſt la rivière Ambriz, qui reçoit quelques petits bâtimens expédiés d'Europe même. Des navires plus conſidérables arrivés à Loango, à Molembo & à Cabinde y envoient auſſi quelquefois des bateaux pour traiter des noirs & abréger leur ſéjour à la côte : mais les navigateurs qui y ſont établis ne ſouffrent pas toujours cette concurrence.

Ces difficultés ne ſont pas à craindre à Moſſula, impraticable pour des navires. Les Anglais, les Hollandais, les Français qui font leur traite dans les ports importans, y envoient librement leurs chaloupes, & rarement en ſortent-elles, ſans amener quelques eſclaves obtenus à un prix plus modéré que dans les grands marchés.

Après Moſſula, commencent les poſſeſſions portugaiſes qui s'étendent ſur la côte depuis le huitième juſqu'au dix-huitième degré de latitude auſtrale, & qui, dans l'intérieur des terres, ont quelquefois juſqu'à cent lieues. On diviſe ce grand eſpace en pluſieurs provinces, dont les différens cantons ſont régis par des chefs tous tributaires de Lisbonne. Sept ou huit foibles corps de dix ou douze ſoldats chacun ſuffiſent pour contenir tant de peuples dans la ſoumiſſion. Ces nègres ſont réputés libres, mais les moindres fautes les précipitent dans la ſervitude; au milieu de leurs forêts, dans un lieu qu'on nomma la Nouvelle-Oeiras, furent découvertes, il n'y a que peu d'années, d'abondantes mines d'un fer ſupérieur à celui de toutes les autres parties du globe. Le comte de Souza, alors gouverneur de la contrée, & maintenant ambaſſadeur à la cour d'Eſpagne, les fit exploiter: mais elles ont été abandonnées,

depuis que la métropole a repaſſé du joug de la tyrannie ſous celui de la ſuperſtition. Ce commandant actif recula auſſi les frontières de l'empire ſoumis à ſes ordres : ſon ambition étoit d'arriver juſqu'aux riches mines du Monomotapa, de préparer à ſes ſucceſſeurs les moyens de pouſſer les conquêtes juſqu'au territoire que ſa nation occupe au Mozambique.

D'autres jugeront de la poſſibilité ou du chimérique, de l'inutilité ou de l'importance de cette communication. Nous nous bornerons à obſerver que le premier établiſſement portugais près de l'océan eſt Bamba, dont la fonction principale ſe réduit à fournir les bois dont peut avoir beſoin Saint-Paul de Loanda.

Cette capitale de l'Afrique portugaiſe a un aſſez bon port ; il eſt formé par une île de ſable, protégé à ſon entrée, très-reſſerrée par des fortifications régulières, & défendue par une garniſon qui ſeroit ſuffiſante, ſi elle n'étoit compoſée d'officiers & de ſoldats, la plupart flétris par les lois ou du moins exilés. On compte dans la ville ſept à huit cents blancs, & environ trois mille noirs ou mulâtres libres.

Saint-Philippe de Benguela, qui appartient à la même nation, n'a qu'une rade où la mer eſt

ſouvent fort groſſe. La ville, beaucoup moins conſidérable que Saint-Paul, eſt couverte par un mauvais fort que le canon des vaiſſeaux réduiroit aiſément en cendres. On n'éprouveroit pas une réſiſtance bien opiniâtre de deux ou trois cents Africains qui la gardent & qui même, comme à Saint-Paul, ſont en grande partie répartis dans des poſtes aſſez éloignés.

A dix lieues plus loin que Saint-Philippe eſt encore une loge portugaiſe où ſont élevés de nombreux troupeaux, & où eſt ramaſſé le ſel néceſſaire pour les peuples ſoumis à cette couronne. Les établiſſemens & le commerce des Européens ne s'étendent pas loin ſur la côte occidentale de l'Afrique.

Les navires portugais qui fréquentent ces parages, ſe rendent tous à Saint-Paul ou à Saint-Philippe; ces bâtimens traitent un plus grand nombre d'eſclaves dans le premier de ces marchés, & dans l'autre des eſclaves plus robuſtes: ce n'eſt pas de la métropole qu'ils ſont la plupart expédiés, mais du Bréſil, & preſque uniquement de Rio-Janeiro. Comme leur nation exerce un privilége excluſif, ils paient ces malheureux noirs moins cher qu'on ne les vend ailleurs: c'eſt avec du tabac, & des cauris qu'ils ſe procurent

ſur les lieux mêmes, avec du tabac qu'ils ſoldent à la côte d'Or : ſur celle d'Angole, c'eſt du tabac, des eaux-de-vie de ſucre & quelques toiles groſſières qu'ils donnent en échange.

XIX. En quel nombre, à quel prix, & avec quelles marchandiſes les eſclaves ſont-ils achetés ?

Dans les premiers temps qui ſuivirent la découverte de l'Afrique occidentale, cette grande partie du globe ne vit pas diminuer d'une manière ſenſible ſa population : on n'avoit alors aucune occupation à donner à ſes habitans ; mais à meſure que les conquêtes & les cultures ſe multiplièrent en Amérique, il fallut plus d'eſclaves. Ce beſoin a augmenté graduellement, & depuis la pacification de 1763 on a arraché chaque année à la Guinée quatre-vingt mille de ſes malheureux enfans. Tous ces infortunés ne ſont pas arrivés dans le Nouveau-Monde : dans le cours ordinaire des choſes, il doit en avoir péri un huitième dans la traverſée. Les deux tiers de ces déplorables victimes de notre avarice ſont ſortis du nord, & le reſte du ſud de la ligne.

Originairement on les obtenoit par-tout à fort bon marché : leur valeur a ſucceſſivement augmenté, & d'une manière plus marquée depuis quinze ans. En 1777, un négociant français en a fait acheter à Molembo 530, qui, ſans comp-

ter les frais de l'armement, lui ont coûté, l'un dans l'autre 583 livres 18 ſous 10 deniers. A la même époque, il en a fait prendre à Portonove 521 qu'il a obtenus pour 460 livres 10 deniers.

Cette différence dans les prix, qu'on peut regarder comme habituelle, ne vient pas de l'infériorité des eſclaves du nord. Ils ſont au contraire plus forts, plus laborieux, plus intelligens que ceux du ſud; mais la côte où on les prend eſt moins commode & plus dangereuſe; mais on n'y en trouve pas régulièrement, & l'armateur eſt expoſé à perdre ſon voyage; mais pour leur fournir des eaux ſalutaires, il faut relâcher aux îles du Prince & de Saint-Thomas; mais il en périt beaucoup dans une traverſée contrariée par les vents, par les calmes & par les courans; mais leur caractère les porte au déſeſpoir ou à la révolte. Par toutes ces raiſons, on doit les payer moins cher en Afrique, quoiqu'ils ſoient vendus un peu plus dans le Nouveau-Monde.

En ſuppoſant qu'il a été acheté quatre-vingt mille noirs en 1777, & qu'ils ont été tous achetés au prix dont nous avons parlé, ce ſera 41,759,333 livres 6 ſous 8 deniers, que les bords

africains auront obtenus pour le plus horrible des ſacrifices.

Le marchand d'eſclaves ne reçoit pas cette ſomme entière. Les impôts établis par les ſouverains des ports où ſe fait la traite, en abſorbent une partie. Un agent du gouvernement, chargé de maintenir l'ordre, a auſſi ſes droits. Il eſt, entre le vendeur & l'acheteur, des intermédiaires dont le miniſtère eſt devenu plus cher, à meſure que la concurrence des navigateurs européens a augmenté & que le nombre des noirs eſt diminué. Ces dépenſes, étrangères au commerce, ne ſont pas exactement les mêmes dans tous les marchés; mais elles n'éprouvent pas des variations importantes, & ſont par-tout trop conſidérables.

Ce n'eſt pas avec des métaux qu'on paie, mais avec nos productions & nos marchandiſes. A l'exception des Portugais, toutes les nations donnent à peu près les mêmes valeurs. Ce ſont des ſabres, des fuſils, de la poudre à canon, du fer, de l'eau-de-vie, des quincailleries, des tapis, de la verroterie, des étoffes de laine, ſur-tout des toiles des Indes orientales, ou celles que l'Europe fabrique & peint ſur le modèle. Les peuples du nord de la ligne ont adopté pour

monnoie un petit coquillage blanc que nous leur apportons des Maldives. Au ſud de la ligne, le commerce des Européens a de moins cet objet d'échange. On y fabrique pour ſigne de valeur une petite pièce d'étoffe de paille de dix-huit pouces de long ſur douze de large, qui repréſente cinq de nos ſous.

XX. Quels ſont les peuples qui achètent les eſclaves.

Les nations européennes ont cru qu'il étoit dans l'utilité de leur commerce d'avoir des établiſſemens dans l'Afrique occidentale. Les Portugais qui, ſelon l'opinion commune, y étoient arrivés les premiers, firent long-temps ſans concurrence le commerce des eſclaves, parce que ſeuls ils avoient formé des cultures en Amérique. Des circonſtances malheureuſes les ſoumirent à l'Eſpagne, & ils furent attaqués dans toutes les parties du monde par le Hollandais qui avoit briſé les fers ſous leſquels il gémiſſoit. Les nouveaux républicains triomphèrent ſans de grands efforts d'un peuple aſſervi, & plus facilement qu'ailleurs en Guinée, où l'on n'avoit préparé aucun moyen de défenſe : mais auſſitôt que Lisbonne eut recouvré ſon indépendance, elle voulut reconquérir les poſſeſſions dont on l'avoit dépouillée durant ſon eſclavage. Les ſuccès qu'elle eut dans le Bréſil enhardirent ſes navigateurs à

tourner leurs voiles vers l'Afrique. S'ils ne réuſſirent pas à rendre à leur patrie tous ſes anciens droits, du moins firent-ils rentrer en 1648 ſous ſon empire la grande contrée du pays d'Angole, où elle n'a ceſſé depuis de donner des lois. Le Portugal occupe encore dans ces vaſtes mers quelques îles plus ou moins conſidérables : tels ſont les débris qui ſont reſtés à la cour de Lisbonne de la domination qu'elle avoit établie & qui s'étendoit depuis Ceuta juſqu'à la mer Rouge.

La jouiſſance de ce que les Hollandais arrachèrent d'une ſi riche dépouille, fut abandonnée par la république à la compagnie des Indes occidentales qui s'en étoit emparée. Le monopole conſtruiſit des forts ; il leva des tributs ; il s'attribua la connoiſſance de tous les différends ; il oſa punir de mort tout ce qu'il jugeoit contraire à ſes intérêts ; il ſe permit même de traiter en ennemis tous les navigateurs européens qu'il trouvoit dans les parages dont il s'attribuoit excluſivement le commerce. Cette conduite ruina ſi entièrement le corps privilégié, qu'en 1730 il ſe vit réduit à renoncer aux expéditions qu'il avoit faites ſans concurrent juſqu'à cette époque ; ſeulement il ſe réſerva la propriété des forts dont

la

la défenſe & l'entretien lui coûtent régulièrement 280,000 florins ou 616,000 livres. Pour leur approviſionnement, il expédie tous les ans un vaiſſeau, à moins que les navires marchands qui fréquentent ces parages ne veuillent ſe charger de voiturer les munitions pour un fret modique. Quelquefois même il uſe du droit qu'il s'eſt réſervé d'envoyer douze ſoldats ſur tout bâtiment, en payant 79 liv. 4 ſous pour le paſſage & la nourriture de chacun d'eux.

Les directeurs des différens comptoirs peuvent acheter des eſclaves en donnant 44 liv. par tête à la ſociété dont ils dépendent; mais ils ſont obligés de les vendre en Afrique même, & la loi leur défend de les envoyer pour leur compte dans le Nouveau-Monde.

Ces régions ſont actuellement ouvertes à tous les ſujets de la république. Leurs obligations envers la compagnie ſe réduiſent à lui payer 46 liv. 14 ſous pour chacun des tonneaux que contiennent leurs navires, & trois pour cent de toutes les denrées qu'ils rapportent d'Amérique en Europe.

Dans les premiers temps de la liberté, le commerce de l'or, de l'ivoire, de la cire, du bois rouge, de l'eſpèce de poivre connue ſous le nom

que, ſuivant un uſage alors général, on gratifia d'un privilége excluſif. Cette ſociété & celles qui la ſuivirent virent leurs vaiſſeaux ſouvent confiſqués par les Portugais & enſuite par les Hollandais qui ſe prétendoient ſouverains de ces contrées : mais, à la fin, la paix de Breda mit pour toujours un terme à ces tyranniques perſécutions.

Les îles anglaiſes du Nouveau-Monde commençoient alors à demander un grand nombre d'eſclaves pour l'exploitation de leurs terres. C'étoit un moyen infaillible de proſpérité pour les corps chargés de fournir ces cultivateurs : cependant, ces compagnies qui ſe ſuccédoient avec une extrême rapidité ſe ruinoient toutes, & retardoient par leur indolence ou par leurs infidélités le progrès des colonies dont la nation s'étoit promis de ſi grands avantages.

L'indignation publique contre un pareil déſordre ſe manifeſta en 1697 d'une manière ſi violente, que le gouvernement ſe vit forcé d'autoriſer les particuliers à fréquenter l'Afrique occidentale, mais ſous la condition qu'ils donneroient dix pour cent au monopole pour l'entretien des forts élevés dans cette région. Le privilége lui-même fut anéanti dans la ſuite. Depuis 1749,

ce commerce eſt ouvert ſans frais à tous les navigateurs anglais, & c'eſt le fiſc qui s'eſt chargé lui-même des dépenſes de ſouveraineté.

Après la paix de 1763, la Grande-Bretagne a envoyé aſſez régulièrement tous les ans aux côtes de Guinée cent quatre-vingt quinze navires, formant enſemble vingt-trois mille tonneaux, & montés de ſept ou huit mille hommes. Liverpool en a expédié un peu plus de la moitié : le reſte eſt parti de Londres, de Briſtol & de Lancaſtre. Ils ont traité quarante mille eſclaves. La plus grande partie a été vendue aux îles anglaiſes des Indes occidentales & dans l'Amérique ſeptentrionale. Ce qui n'a pas trouvé un débouché dans ces marchés, a été introduit en fraude ou publiquement dans les colonies des autres nations.

Ce grand commerce n'a pas été conduit ſur des principes uniformes. La partie de la côte qui commence au cap Blanc & finit au cap Rouge, fut miſe en 1765 ſous l'inſpection immédiate du miniſtère. Depuis cette époque juſqu'en 1778, les dépenſes civiles & militaires de cet établiſſement, ont monté à 4,050,000 liv. : ſomme que la nation a jugée trop forte pour les avantages qu'elle a retirés.

C'eſt un comité, choiſi par les négocians eux-

mêmes & formé par neuf députés, trois de Liverpool, trois de Londres & trois de Briſtol, qui doit prendre ſoin des loges répandues depuis le cap Rouge juſqu'à la ligne. Quoique le parlement ait annuellement accordé 4 ou 500,000 liv. pour l'entretien de ces petits forts, ils ſont la plupart en ruine, mais ſont défendus par la difficulté du débarquement.

Il n'y a point de comptoir anglais ſur le reſte de l'Afrique occidentale. Chaque armateur s'y conduit de la manière qu'il juge la plus convenable à ſes intérêts, ſans gêne & ſans protection particulière. Comme la concurrence eſt plus grande dans ces ports que dans les autres, les navigateurs de la nation s'en ſont éloignés peu à peu, & à peine traitent-ils annuellement deux mille eſclaves dans des marchés où autrefois ils en achetoient douze ou quinze mille.

On ne peut guère douter que les Français n'aient paru avant leurs rivaux ſur ces plages ſauvages : mais ils les perdirent entièrement de vue. Ce ne fut qu'en 1621 qu'ils recommencèrent à y faire voir leur pavillon. L'établiſſement qu'ils formèrent, à cette époque, dans le Sénégal, dut en 1678 quelque accroiſſement à la terreur qu'imprimoient alors les armes victorieuſes de Louis XIV.

Ce commencement de puiſſance devint la proie d'un ennemi redoutable ſous le règne de ſon ſucceſſeur. D'autres comptoirs, élevés ſucceſſivement & devenus inutiles dans les mains du monopole, avoient déja été abandonnés : auſſi, faute de loges, la traite de cette nation a-t-elle toujours été inſuffiſante pour ſes riches colonies. Elle ne leur a fourni, dans ſa plus grande activité, que treize à quatorze mille eſclaves chaque année.

Les Danois s'établirent dans ces contrées, il y a plus d'un ſiècle. Une compagnie excluſive y exerçoit ſes droits avec cette barbarie dont les Européens les plus policés ont tant de fois donné l'exemple dans ces malheureux climats. Un ſeul de ces agens eut le courage de renoncer à des atrocités que l'habitude faiſoit regarder comme légitimes. Telle étoit la réputation de ſa bonté, la confiance en ſa probité, que les noirs venoient de cent lieues pour le voir. Un ſouverain d'une contrée éloignée lui envoya ſa fille avec de l'or & des eſclaves, pour obtenir un petit-fils de Schilderop. C'étoit le nom de cet Européen, révéré ſur toutes les côtes de la Nigritie. O vertu! tu reſpires encore dans l'ame de ces miſérables, condamnés à habiter parmi les tigres, ou à

gémir ſous la tyrannie des hommes ! Ils peuvent donc avoir un cœur pour ſentir les doux attraits de l'humanité bien faiſante ! Juſte & magnanime Danois ! quel monarque reçut jamais un hommage auſſi pur, auſſi glorieux que celui dont ta nation t'a vu jouir ! Et dans quels lieux encore ? Sur une mer, ſur une terre que trois ſiècles ont à jamais ſouillée d'un infame trafic de crimes & de malheurs, d'hommes échangés pour des armes, d'enfans vendus par leurs pères. On n'a pas aſſez de larmes pour déplorer de pareilles horreurs ; & ces larmes ſont inutiles !

En 1754, le commerce de Guinée fut ouvert à *tous les* citoyens, à condition qu'ils paieroient 12 *livres* au fiſc, pour chaque nègre qu'ils introduiroient dans les îles danoiſes du Nouveau-Monde. Cette liberté ſe réduiſit, année commune, à l'achat de cinq cents eſclaves. Une pareille inaction détermina le gouvernement à écouter, en 1765, les ouvertures d'un étranger qui offroit de donner à ce vil commerce l'extention convenable, & on le déchargea de l'impôt dont il avoit été grevé. La nouvelle expérience fut tout-à-fait malheureuſe, parce que l'auteur du projet ne put jamais réunir au-delà de 170,000 écus pour l'exécution de ſes entrepriſes. En 1776,

il fallut revenir au ſyſtême abandonné onze ans auparavant.

Chriſtiansbourg & Frederiesbourg ſont les ſeuls comptoirs un peu fortifiés, les autres ne ſont que de ſimples loges. Pour la ſomme de 53,160 liv., la couronne entretient dans les cinq établiſſemens ſoixante-deux hommes, dont quelques-uns ſont noirs. Si les magaſins étoient convenablement approviſionnés, il ſeroit facile de traiter tous les ans deux mille eſclaves. Dans l'état actuel des choſes, on n'en achète que douze cents, livrés la plupart aux nations étrangères, parce qu'il ne ſe préſente pas des navigateurs danois pour les enlever.

Il n'eſt pas aiſé de prévoir quelles maximes ſuivra l'Eſpagne dans les liaiſons qu'elle va former avec l'Afrique. Cette couronne reçut ſucceſſivement, tantôt ouvertement & tantôt en fraude, ſes eſclaves des Génois, des Portugais, des Français & des Anglais. Pour ſortir de cette dépendance, elle s'eſt fait céder, dans les traités de 1777 & de 1778, par la cour de Lisbonne, les îles d'Anobon & de Fernando del Po, toutes deux ſituées très-près de la ligne, l'une au ſud & l'autre au nord. La première n'a qu'un port très-dangereux, trop peu d'eau pour les na-

vires, ſix lieues de circonférence. Deux hautes montagnes occupent la plus grande partie de cet eſpace. Les épais nuages qui les couvrent preſque ſans interruption, entretiennent dans les vallées une fraîcheur qui les rendoit ſuſceptibles de culture. On y voit quelques centaines de noirs dont le travail fait ſubſiſter un petit nombre de blancs dans une grande abondance de porcs, de chèvres & de volaille. La vente d'un peu de coton fournit aux autres beſoins renfermés dans des bornes fort étroites. La ſeconde acquiſition a moins de valeur intrinsèque, puiſqu'on n'y trouve de rade d'aucune eſpèce, & que ſes habitans ſont très-féroces : mais ſa proximité du Kalbari & du *Gabon* la rendra plus propre à l'objet qu'on s'eſt propoſé.

Cependant, que le miniſtère eſpagnol ne croie pas qu'il ſuffiſe d'avoir quelques poſſeſſions en Guinée pour ſe procurer des eſclaves. C'étoit, il eſt vrai, l'état originaire de ce trafic infame. Chaque nation européenne n'avoit alors qu'à fortifier ſes comptoirs, pour en écarter les marchands étrangers, pour aſſujettir les naturels du pays à ne vendre qu'à ſes propres navigateurs : mais lorſque ces petits diſtricts n'ont eu plus rien à livrer, la traite a langui, parce que les peuples

de l'intérieur ont préféré les ports libres où ils pouvoient choiſir les acheteurs. L'utilité de tant d'établiſſemens formés à ſi grands frais s'eſt perdue avec l'épuiſement des objets de leur commerce.

XXI. Méthodes pratiquées dans l'acquiſition, dans le traitement & dans la vente des eſclaves. Conſidérations à ce ſujet.

De la difficulté de ſe procurer des eſclaves, dérive naturellement la méthode d'employer de petits navires à leur extraction. Dans le temps qu'un petit terrein, voiſin de la côte, fourniſſoit en quinze jours ou trois ſemaines une cargaiſon, il y avoit de l'économie à employer de gros vaiſſeaux, parce qu'il étoit poſſible d'entendre, de ſoigner & de conſoler des eſclaves qui parloient tous une même langue. Aujourd'hui que chaque bâtiment peut à peine ſe procurer par mois ſoixante ou quatre-vingts eſclaves, amenés de deux ou trois cents lieues, épuiſés par les fatigues d'un long voyage, embarqués pour reſter cinq ou ſix mois à la vue de leur pays, ayant tous des idiomes différens, incertains du ſort qu'on leur prépare, frappés du préjugé que les Européens les mangent & boivent leur ſang : l'ennui ſeul leur donne la mort, ou leur cauſe des maladies qui deviennent contagieuſes par l'impoſſibilité où l'on ſe trouve de ſéparer les malades de ceux qui ne le ſont pas. Un petit navire deſtiné à porter

deux ou trois cents nègres, évite par le peu de ſéjour qu'il fait à la côte, la moitié des accidens & des pertes qu'éprouve un navire de cinq ou ſix cents eſclaves.

Il eſt d'autres abus, des abus de la dernière importance, à réformer dans cette navigation naturellement peu ſaine. Ceux qui s'y livrent font communément deux fautes capitales. Dupes de leur avidité, les armateurs ont plus d'égard au port qu'à la marche de leurs vaiſſeaux; ce qui prolonge néceſſairement des voyages, dont tout invite à abréger la durée. Un autre inconvénient plus dangereux encore, c'eſt l'habitude où l'on eſt de partir d'Europe en tout temps, quoique la régularité des vents & des courans ait déterminé la ſaiſon convenable pour arriver dans ces parages.

Cette mauvaiſe pratique a donné naiſſance à la diſtinction de grande & de petite route. La petite route eſt la plus directe & la plus courte. Elle n'a pas plus de dix-huit cents lieues, juſqu'aux ports les plus éloignés où ſe trouvent les eſclaves. Trente-cinq ou quarante jours ſuffiſent pour la faire, depuis le commencement de ſeptembre juſqu'à la fin de novembre, parce que depuis le moment du départ juſqu'au terme, on trouve les

vents & les courans favorables. Il eſt même poſſible de la tenter en décembre, janvier & février, mais avec moins de ſureté & de ſuccès.

Ces parages ne ſont plus praticables depuis le commencement de mars juſqu'à la fin d'août. On auroit à lutter continuellement contre des courans violens qui portent au nord, & contre le vent du ſud-eſt, qui eſt régulier. L'expérience a appris que dans cette ſaiſon il falloit s'éloigner des côtes, gagner la pleine mer, naviguer vers le ſud juſque par les vingt-ſix ou vingt-huit degrés entre l'Afrique & le Bréſil, & ſe rapprocher enſuite de la Guinée, pour atterrer cent cinquante ou deux cents lieues au vent du port où l'on veut aborder. Cette route eſt de deux mille cinq cents lieues, & exige quatre-vingt-dix ou cent jours de navigation.

Indépendamment de ſa longueur, cette grande route emporte le temps favorable pour la traite & pour le retour. Les navires ſont ſurpris par les calmes, contrariés par les vents, entraînés par les courans; l'eau manque, les vivres ſe gâtent, l'eſcorbut gagne les eſclaves. D'autres calamités non moins fâcheuſes ajoutent ſouvent au danger de cette ſituation. Les nègres du nord de la ligne ſont ſujets à la petite-vérole qui,

par une ſingularité fort aggravante, ne ſe développe guère chez ce peuple qu'après l'âge de quatorze ans. Si cette contagion entre dans un navire qui eſt encore à l'ancre, il y a des moyens connus pour en affoibir la violence; mais un vaiſſeau attaqué de cette épidémie, s'il eſt en route pour l'Amérique, perd ſouvent toute ſa cargaiſon de nègres. Ceux qui ſont nés au ſud de la ligne rachètent cette maladie par une autre : c'eſt une ſorte d'ulcère virulent, dont la malignité perce & s'irrite davantage ſur mer, ſans jamais guérir radicalement. La médecine devroit peut-être obſerver le double effet de la petite-vétole ſur *les nègres*, qui eſt de reſpecter ceux qui naiſſent au-delà de l'équateur, & de n'attaquer jamais les autres dans l'enfance. C'eſt par la multiplicité & la variété des effets, qu'on parvient quelquefois à deviner les cauſes des maladies, & à trouver leurs remèdes.

Quoique toutes les nations qui font le commerce d'Afrique, aient un intérêt égal à la conſervation des eſclaves dans la traverſée, elles n'y veillent pas toutes de la même manière. Elles s'accordent à les nourrir de fèves de marais, mêlées d'un peu de riz; mais elles diffèrent dans d'autres traitemens. Les Anglais, les Hollandais,

les Danois, tiennent rigoureuſement les hommes aux fers, ſouvent même les femmes : la foibleſſe de leurs équipages les réduit à cette ſévérité. Les Français, plus nombreux, accordent plus de liberté ; ils briſent tous les liens trois ou quatre jours après leur départ. Les uns & les autres, ſur-tout les Anglais, ſe relâchent trop ſur la fréquentation de leurs matelots avec les captifs. Ce déſordre donne la mort aux trois quarts de ceux que la navigation de Guinée détruit chaque année. Il n'y a que le Portugais qui, durant ſa traverſée, ſoit à l'abri de révoltes & d'autres calamités. Cet avantage eſt une ſuite de l'attention qu'il a de ne former principalement ſes armemens qu'avec des nègres affranchis. Les eſclaves, raſſurés par les diſcours & la ſituation de leurs compatriotes, ſe font une idée aſſez favorable de la deſtinée qui les attend. Leur tranquillité fait accorder aux deux ſexes la conſolation d'habiter enſemble; complaiſance qui, dans les autres bâtimens, entraîneroit des inconvéniens terribles.

La vente des eſclaves ne ſe fait pas de la même manière dans toute l'Amérique. L'Anglais, qui a acheté indifféremment tout ce qui s'eſt préſenté dans le marché général, ſe défait en gros de ſa

cargaiſon. Un ſeul marchand l'acquiert entière : les cultivateurs la prennent en détail. Ce qu'ils rebutent eſt envoyé dans les colonies étrangères, ſoit en interlope, ſoit avec permiſſion. On y eſt plus tenté par le bon marché du nègre, que rebuté par ſa mauvaiſe conſtitution, & on l'achète. Les yeux s'ouvriront un jour.

Les Portugais, les Hollandais, les Français, les Danois, qui n'ont point de débouché pour des eſclaves caducs ou infirmes, s'en chargent rarement en Guinée. Les uns & les autres diviſent leurs cargaiſons, ſuivant les beſoins des propriétaires des habitations : le contrat ſe fait au comptant ou à crédit, ſelon les circonſtances.

XXII. Miſérable condition des eſclaves en Amérique.

On aime à croire & à dire en Amérique que les Africains ſont également incapables de raiſon & de vertu : un fait d'une autorité certaine fera juger de cette opinion.

Un bâtiment anglais, qui en 1752 commerçoit en Guinée, fut obligé d'y laiſſer ſon chirurgien, auquel le mauvais état de ſa ſanté ne permettoit plus de ſoutenir la mer. Murrai s'occupoit du ſoin de ſe rétablir, lorſqu'un vaiſſeau hollandais s'approcha de la côte, mit aux fers des noirs que la curioſité avoit attirés ſur ſon bord, & s'éloigna rapidement avec ſa proie.

Ceux qui s'intéreſſoient à ces malheureux, indignés d'une trahiſon ſi noire, accourent à l'inſtant chez Cudjoc, qui les arrête à ſa porte, & leur demande ce qu'ils cherchent. *Le blanc qui eſt chez vous*, s'écrient-ils; *il doit être mis à mort, puiſque ſes frères ont enlevé nos frères. Les Européens qui ont ravi nos concitoyens ſont des barbares*, répond l'hôte généreux; *tuez-les quand vous les trouverez; mais celui qui loge chez moi eſt un être bon, il eſt mon ami: ma maiſon lui ſert de fort; je ſuis ſon ſoldat, & je le défendrai. Avant d'arriver à lui, vous marcherez ſur moi. O mes amis! quel homme juſte voudroit entrer chez moi, ſi j'avois ſouffert que mon habitation fût ſouillée du ſang d'un innocent?* Ce diſcours calma le courroux des noirs; ils ſe retirèrent tout honteux du deſſein qui les avoit conduits; & quelques jours après, ils témoignèrent à Murrai lui-même, combien ils ſe trouvoient heureux de n'avoir pas conſommé un crime qui leur auroit cauſé d'éternels remords.

Cet événement doit faire préſumer que les premières impreſſions que reçoivent les Africains dans le Nouveau-Monde, les déterminent vers de bonnes ou mauvaiſes qualités. Des expériences répétées ne permettent pas d'en douter. Ceux qui tombent

tombent en partage à un maître humain, embraſſent d'eux-mêmes ſes intérêts ; ils prennent inſenſiblement l'eſprit, les affections de l'atelier où ils ſont fixés : cet attachement va quelquefois juſqu'à l'héroïſme. Un eſclave portugais qui avoit déſerté dans les bois, ayant appris que ſon ancien maître étoit arrêté pour un aſſaſſinat, vint s'en accuſer lui-même en juſtice, ſe mit dans les fers à la place du coupable, fournit les preuves fauſſes, mais juridiques, de ſon prétendu crime, & ſubit le dernier ſupplice. Des actes d'une nature ſi ſublime doivent être rares. Voici une action moins héroïque, mais fort eſtimable.

Un colon de Saint-Domingue avoit un eſclave de confiance, qu'il flattoit toujours d'une liberté prochaine, & auquel il ne l'accordoit jamais. Plus cette eſpèce de favori faiſoit d'efforts pour ſe rendre utile, & plus ſes chaînes ſe reſſerroient, parce qu'il devenoit de plus en plus néceſſaire ; cependant l'eſpérance ne l'abandonna pas, mais il réſolut d'arriver au but deſiré par une autre voie.

Dans quelques quartiers de l'île, les nègres ſont chargés eux-mêmes de leur habillement, de leur nourriture. Pour qu'ils puiſſent pourvoir à ces beſoins, on leur accorde un terrein borné,

& deux heures par jour pour le cultiver. Ceux d'entre eux qui ont de l'activité, de l'intelligence, ne ſe bornent pas à tirer leur ſubſiſtance de leurs petites plantations ; ils en obtiennent un ſuperflu qui leur aſſure une fortune plus ou moins conſidérable.

Louis Deſrouleaux, que ſes projets rendoient très-économe & très-laborieux, eut bientôt amaſſé des fonds plus que ſuffiſans pour ſe racheter. Il les offrit avec tranſport pour prix d'une indépendance tant de fois promiſe. *J'ai trop trafiqué du ſang de mes ſemblables*, lui dit ſon maître, d'un ton humilié : *ſois libre, tu me rends à moi-même.* Tout de ſuite cet homme, dont le cœur avoit été plutôt égaré què corrompu, vend ſes habitations & s'embarque pour la France.

Pour ſe rendre dans ſa province, il falloit traverſer Paris. Il ne vouloit s'y arrêter que peu : mais les plaiſirs variés que lui offroit cette ſuperbe & délicieuſe capitale, le retinrent juſqu'à ce qu'il eût follement diſſipé les richeſſes acquiſes par de longs & heureux travaux. Dans ſon déſeſpoir, il jugea moins humiliant d'aller ſolliciter en Amérique les ſervices de ceux qui lui devoient leur avancement, que de mendier en Europe les ſecours de ceux qui l'avoient ruiné.

Son arrivée au Cap Français cauſa une ſurpriſe univerſelle. Sa ſituation n'y fut pas plutôt connue, qu'on s'éloigna généralement de lui. Toutes les maiſons lui furent fermées, aucun cœur ne s'ouvroit à la compaſſion. Il étoit réduit à couler à l'écart des jours obſcurs, dans l'opprobre qui ſuit l'indigence & ſur-tout l'indigence méritée, lorſqu'il vit Louis tomber à ſes pieds. Daignez, lui dit ce vertueux affranchi, daignez accepter la maiſon de votre eſclave; on vous y ſervira, on vous y obéira, on vous y aimera. S'appercevant bientôt que le reſpect qu'on doit aux infortunés, que les égards qu'on doit aux bienfaiteurs, ne rendoient pas heureux ſon ancien maître, il le preſſa d'aller vivre en France : ma reconnoiſſance vous y ſuivra, lui dit-il, embraſſant ſes genoux; voilà un contrat de 1500 liv. de rente que je vous conjure d'accepter : cette nouvelle marque de votre bonté remplira mes jours de conſolation.

La penſion a toujours été payée d'avance depuis cette époque. Quelques préſens de ſentiment l'ont conſtamment ſuivie de Saint-Domingue en France. Celui qui la donnoit & celui qui la recevoit vivoient encore en 1774. Puiſſent-ils l'un & l'autre

ſervir long-temps de modèle à ce ſiècle orgueilleux, ingrat & dénaturé !

Pluſieurs traits ſemblables à celui de Louis Deſrouleaux ont touché le cœur de quelques colons. Pluſieurs diroient volontiers comme le chevalier Villiam Gooch, gouverneur de la Virginie, à qui on reprochoit de ſaluer un nègre qui l'avoit prévenu : *Je ſerois bien fâché qu'un eſclave fut plus honnête que moi.*

Mais il y a des barbares qui, regardant la pitié comme une foibleſſe, ſe plaiſent à tenir la verge de la tyrannie toujours levée. Grâces au ciel, ils en ſont punis par la négligence, par l'infidélité, par la déſertion, par le ſuicide des déplorables victimes de leur cupidité. On voit quelques-uns de ces infortunés, ceux de Mina ſpécialement, terminer fièrement leur vie, avec la perſuaſion qu'après la mort ils renaîtront dans leur patrie, qu'ils croient le plus beau pays du monde. L'eſprit de vengeance fournit à d'autres des reſſources plus deſtructives encore. Inſtruits dès l'enfance dans l'art des poiſons qui naiſſent, pour ainſi dire, ſous leurs mains, ils les emploient à faire périr les bœufs, les chevaux, les mulets, les compagnons de leur eſclavage, tous les êtres qui ſervent à l'exploitation des terres

de leur oppreſſeur. Pour écarter loin d'eux tous les ſoupçons, ils eſſaient leurs cruautés ſur leurs femmes, leurs enfans, leurs maîtreſſes, ſur tout ce qu'ils ont de plus cher. Ils goûtent dans ce projet affreux de déſeſpoir le double plaiſir de délivrer leur eſpèce d'un joug plus horrible que la mort, & de laiſſer leur tyran dans un état de misère qui le rapproche de leur état. La crainte des ſupplices ne les arrête point. Il entre rarement dans leur caractère de prévoir l'avenir; & d'ailleurs, ils ſont bien aſſurés de tenir le ſecret de leur crime à l'épreuve des tortures. Par une de ces contrariétés inexplicables du cœur humain, mais communes à tous les peuples éclairés ou ſauvages, on voit les nègres allier à leur poltronerie naturelle, une fermeté inébranlable. La même organiſation qui les ſoumet à la ſervitude, par la pareſſe de l'eſprit & le relâchement des fibres, leur donne une vigueur, un courage inouis pour un effort extraordinaire : lâches toute leur vie, héros dans un moment. On a vu l'un de ces malheureux ſe couper le poignet d'un coup de hâche, plutôt que de racheter ſa liberté par le vil miniſtère de bourreau. Un autre avoit été mis légèrement à la torture pour une faute de peu d'importance, dont même il n'étoit pas cou-

pable : ſon reſſentiment le décide à ſe ſaiſir de la famille entière de ſon oppreſſeur & à la porter ſur les toits. Le tyran veut rentrer dans l'habitation, & eſt lancé à ſes pieds le plus jeune de ſes enfans. Il lève la tête, & c'eſt pour voir tomber le ſecond : à genoux & déſeſpéré, il demande en tremblant la vie du troiſième. La chute de ce dernier rejeton de ſon ſang, accompagnée de celle du nègre, lui apprend qu'il n'eſt plus père ni digne de l'être.

Cependant rien n'eſt plus affreux que la condition du noir dans tout l'archipel américain. On commence par le flétrir du ſceau ineffaçable de l'eſclavage, en imprimant avec un fer chaud ſur ſes bras ou ſur ſes mamelles le nom ou la marque de ſon oppreſſeur. Une cabane étroite, malſaine, ſans commodités, lui ſert de demeure ; ſon lit eſt une claie plus propre à briſer le corps qu'à le repoſer ; quelques pots de terre, quelques plats de bois, forment ſon ameublement. La toile groſſière qui cache une partie de ſa nudité, ne le garantit ni des chaleurs inſupportables du jour ni des fraîcheurs dangereuſes de la nuit. Ce qu'on lui donne de manioc, de bœuf ſalé, de morue, de fruits & de racines, ne ſoutient qu'à peine ſa miſérable exiſtence. Privé de tout, il eſt

condamné à un travail continuel, dans un climat brûlant, ſous le fouet toujours agité d'un conducteur féroce.

L'Europe retentit depuis un ſiècle des plus ſaines, des plus ſublimes maximes de la morale; la fraternité de tous les hommes eſt établie de la manière la plus touchante dans d'immortels écrits; on s'indigne des cruautés civiles ou religieuſes de nos féroces ancêtres, & l'on détourne les regards de ces ſiècles d'horreur & de ſang; ceux de nos voiſins que les Barbareſques ont chargés de chaînes, obtiennent nos ſecours & notre pitié; des malheurs même imaginaires nous arrachent des larmes dans le ſilence du cabinet & ſur-tout au théâtre : il n'y a que la fatale deſtinée des malheureux nègres qui ne nous intéreſſe pas. On les tyranniſe, on les mutile, on les brûle, on les poignarde, & nous l'entendons dire froidement & ſans émotion : les tourmens d'un peuple à qui nous devons nos délices ne vont jamais juſqu'à notre cœur.

L'état de ces eſclaves, quoique par-tout déplorable, éprouve quelque variation dans les colonies. Celles qui jouiſſent d'un ſol étendu, leur donnent communément une portion de terre qui doit fournir à tous leurs beſoins. Ils peuvent employer à

ſon exploitation une partie du dimanche, & le peu de momens qu'ils dérobent les autres jours au temps de leurs repas. Dans les îles plus reſſerrées, le colon fournit lui-même la nourriture, dont la plus grande partie a paſſé les mers. L'ignorance, l'avarice ou la pauvreté, ont introduit dans quelques-unes un moyen de pourvoir à la ſubſiſtance des nègres, également deſtructeur pour les hommes & pour la culture. On leur accorde le ſamedi ou un autre jour pour gagner, ſoit en travaillant dans les habitations voiſines, ſoit en les piillant, de quoi vivre pendant la ſemaine.

Outre ces différences tirées de la ſituation locale des établiſſemens dans les îles de l'Amérique, chaque nation européenne a une manière de traiter ſes eſclaves qui lui eſt propre. L'Eſpagnol en fait les compagnons de ſon indolence; le Portugais, les inſtrumens de ſes débauches; le Hollandais, les victimes de ſon avarice : aux yeux de l'Anglais, ce ſont des êtres purement phyſiques, qu'il ne faut pas uſer ou détruire ſans néceſſité; mais jamais il ne ſe familiariſe avec eux, jamais il ne leur ſourit, jamais il ne leur parle. On diroit qu'il craint de leur laiſſer ſoupçonner que la nature ait pu mettre entre eux & lui quelque trait de reſſemblance : auſſi en eſt-il haï. Le

Français, moins fier moins dédaigneux, accorde aux Africains une ſorte de moralité; & ces malheureux, touchés de l'honneur de ſe voir traités comme des créatures preſque intelligentes, paroiſſent oublier qu'un maître impatient de faire fortune, outre preſque toujours la meſure de leurs travaux, & les laiſſe manquer ſouvent de ſubſiſtances.

Les opinions mêmes des Européens influent ſur le ſort des nègres de l'Amérique. Les proteſtans qui n'ont pas l'eſprit de proſélytiſme, les laiſſent vivre dans le mahométiſme, ou dans l'idolatrie où ils ſont nés, ſous prétexte qu'il ſeroit indigne de tenir *ſes frères en Chriſt* dans la ſervitude. Les catholiques ſe croient obligés de leur donner quelques inſtructions, de les baptiſer: mais leur charité ne s'étend pas plus loin que les cérémonies d'un baptême, nul & vain pour des hommes qui ne craignent pas les peines d'un enfer, auquel ils ſont, diſent-ils, accoutumés dès cette vie.

Tout les rend inſenſibles à cette crainte, & les tourmens de leur ſervitude, & les maladies auxquelles ils ſont ſujets en Amérique. Deux leur ſont particulières, c'eſt le pian & le mal d'eſtomac. Le premier effet de la dernière eſt de leur rendre

la peau & le teint olivâtres. Leur langue blanchit; un ſommeil inſurmontable les appeſantit; ils ſont languiſſans, incapables du moindre exercice: c'eſt un anéantiſſement, un affaiſſement total de la machine. On eſt ſi découragé dans cet état, qu'on ſe laiſſe aſſommer plutôt que de marcher. Le dégoût des alimens doux & ſains eſt accompagné d'une eſpèce de paſſion pour tout ce qui eſt ſalé ou épicé; les jambes s'enflent, la poitrine s'engorge: peu échappent. La plupart finiſſent par être étouffés, après avoir ſouffert & dépéri pendant pluſieurs mois.

L'épaiſſiſſement du ſang, qui paroît être la ſource de ces maux, peut venir de pluſieurs cauſes. Une des principales eſt ſans doute le chagrin qui doit s'emparer de ces hommes qu'on arrache violemment à leur patrie, qui ſe voient garottés comme des criminels, qui ſe trouvent tout-à-coup ſur mer pendant deux mois ou ſix ſemaines, qui du ſein d'une famille chérie, paſſent ſous la verge d'un peuple inconnu, dont ils attendent les plus affreux ſupplices. Une nourriture nouvelle pour eux, peu agréable en elle-même, les dégoûte dans la traverſée. A leur arrivée dans les îles, les alimens qu'on leur diſtribue ne ſont ni ſuffiſans, ni bons. Celui qui leur eſt ſpécialement deſtiné, le

manioc, eſt en lui-même très-dangereux. Il tue très-rapidement les animaux qui en mangent, quoique, par une contradiction trop ordinaire dans la nature, ils en ſoient avides. Si cette racine ne produit pas un ſi funeſte effet ſur les hommes, c'eſt qu'ils n'en font uſage qu'après des préparations qui lui ont ôté tout ſon venin : mais combien ces procédés doivent être accompagnés de négligence, lorſqu'ils n'ont pour objet que des eſclaves !

L'art s'occupe depuis long-temps de trouver des remèdes contre cette maladie de l'eſtomac. Après bien des expériences, on a jugé que rien n'étoit plus ſalutaire que de donner aux noirs qui en ſont atteints trois onces du ſuc de calebaſſier rampant, avec une doſe à peu près pareille d'une eſpèce d'atriplex, connu dans les îles ſous le nom de jargon. Ce breuvage eſt précédé par un purgatif, fait avec un demi-gros de gomme-gutte, délayée dans du lait ou dans l'eau de miel.

Le pian, qui eſt la ſeconde maladie particulière aux nègres, & qui les ſuit d'Afrique en Amérique, ſe gagne par naiſſance, & ſe contracte par communication. Il eſt commun aux deux ſexes. On en eſt atteint à tout âge, mais plus particulièrement dans l'enfance & dans la jeuneſſe. Les vieillards ont rarement des forces

ſuffiſantes pour réſiſter aux longs & violens traitemens qu'il exige.

On compte quatre ſortes de pian. Le boutonné, grand & petit comme la petite-vérole; celui qui reſſemble à la lentille, & enfin le rouge, le plus dangereux de tous.

Le pian attaque toutes les parties du corps, le viſage principalement. Il ſe manifeſte par des taches rouges & grainelées comme la framboiſe. Ces taches dégénèrent en ulcères ſordides, & le mal finit par gagner les os. En général, il y a peu de ſenſibilité.

La fièvre attaque rarement ceux qui ont le pian. Ils boivent & mangent à leur ordinaire; mais ils ont un éloignement preſque invincible pour tout mouvement, ſans lequel cependant on ne peut eſpérer de guériſon.

L'éruption dure à peu près trois mois. Pendant ce long eſpace de temps, on nourrit le malade de giromon, de riz cuit ſans graiſſe ni beurre, & on lui donne, pour boiſſon unique, de l'eau où l'on a fait bouillir l'un & l'autre de ces végétaux. Il doit être d'ailleurs tenu très-chaudement, & livré à tous les exercices qui favoriſent le plus fortement la tranſpiration.

Elle arrive enfin l'époque où il faut purger le malade, le baigner, & lui donner du mercure intérieurement & en friction, de manière à n'établir qu'une douce ſalivation. On ſeconde l'effet de ce remède, le ſeul ſpécifique, par des tiſanes faites avec des plantes ou des bois ſudorifiques. Il faut même les continuer long-temps, après que la cure eſt regardée comme finie.

L'ulcère qui a ſervi d'égoût pendant le traitement, n'eſt pas toujours fermé au terme même de la maladie. On le guérit alors avec le précipité rouge & un digeſtif.

Les nègres ont une méthode particulière pour faire ſécher leurs puſtules. Ils y appliquent du noir de chaudière, détrempé dans du ſucre de limon ou de citron.

Tous les nègres venus de Guinée, ou nés aux îles, hommes & femmes, ont le pian une fois en leur vie. C'eſt une gourme qu'ils ſont obligés de jeter : mais il eſt ſans exemple qu'aucun d'eux en ait été attaqué de nouveau, lorſqu'il avoit été guéri radicalement. Les Européens ne prennent jamais, ou preſque jamais cette maladie, malgré le commerce fréquent, on peut dire journalier, qu'ils ont avec les négreſſes. Celles-ci nourriſſent les enfans blancs, & ne leur donnent point el

pian. Comment concilier ces faits qui ſont inconteſtables, avec le ſyſtême que la médecine paroît avoir adopté ſur la nature du pian? Pourquoi ne veut-on pas que le germe, le ſang & la peau des nègres ſoient ſuſceptibles d'un venin particulier à leur eſpèce? La cauſe de ce mal eſt peut-être dans celle de leur couleur : une différence en amène d'autres. Il n'y a point d'être ni de qualité qui ſoient iſolés dans la nature.

Mais, quel que ſoit ce mal, il eſt prouvé que quatorze ou quinze cent mille noirs, aujourd'hui épars dans les colonies européennes du Nouveau-Monde, ſont les reſtes infortunés de huit ou neuf millions d'eſclaves qu'elles ont reçus. Cette deſtruction horrible ne peut pas être l'ouvrage du climat, qui ſe rapproche beaucoup de celui d'Afrique, & moins encore des maladies qui, de l'aveu de tous les obſervateurs, moiſſonnent peu de victimes. Sa ſource doit être dans le gouvernement des eſclaves. Ne pourroit-on pas le corriger?

XXIII. Comment on pourroit rendre l'état des eſclaves plus ſupportable.

Le premier pas dans cette réforme, ſeroit d'apprendre à connoître l'homme phyſique & moral. Ceux qui vont acheter les noirs ſur des côtes barbares; ceux qui les mènent en Amérique; ceux ſur-tout qui dirigent leur induſtrie, ſe croient obligés par état, ſouvent même pour leur propre ſu-

reté, d'opprimer ces malheureux. L'ame des conducteurs, fermée à tout ſentiment de compaſſion, ne connoît de reſſorts que ceux de la crainte ou de la violence, & elle les emploïe avec toute la férocité d'une autorité précaire. Si les propriétaires des habitations, ceſſant de dédaigner le ſoin de leurs eſclaves, ſe livroient à une occupation dont tout leur fait un devoir, ils abjureroient bientôt ces erreurs cruelles. L'hiſtoire de tous les peuples leur démontreroit, que pour rendre l'eſclavage utile, il faut du moins le rendre doux; que la force ne prévient point les révoltes de l'ame; qu'il eſt de l'intérêt du maître, que l'eſclave aime à vivre; & qu'il n'en faut plus rien attendre, dès qu'il ne craint plus de mourir.

Ce trait de lumière puiſé dans le ſentiment meneroit à beaucoup de réformes. On ſe rendroit à la néceſſité de loger, de vêtir, de nourrir convenablement des êtres condamnés à la plus pénible ſervitude qui ait exiſté depuis l'infame origine de l'eſclavage. On ſentiroit qu'il n'eſt pas dans la nature, que ceux qui ne recueillent aucun fruit de leurs ſueurs, qui n'agiſſent que par des impulſions étrangères, puiſſent avoir la même intelligence, la même économie, la même activité, la

même force, que l'homme qui jouit du produit entier de ſes peines, qui ne ſuit d'autre direction que celle de ſa volonté. Par degrés, on arriveroit à cette modération politique, qui conſiſte à épargner les travaux, à mitiger les peines, à rendre à l'homme une partie de ſes droits, pour en retirer plus ſurement le tribut des devoirs qu'on lui impoſe. Le réſultat de cette ſage économie ſeroit la conſervation d'un grand nombre d'eſclaves que les maladies, cauſées par le chagrin ou l'ennui, enlèvent aux colonies. Loin d'aggraver le joug qui les accable, on chercheroit à en adoucir, à en diſſiper même l'idée, en favoriſant un goût naturel qui ſemble particulier aux nègres.

Leurs organes ſont ſingulièrement ſenſibles à la puiſſance de la muſique. Leur oreille eſt ſi juſte, que dans leurs danſes, la meſure d'une chanſon les fait ſauter & retomber cent à-la fois, frappant la terre d'un ſeul coup. Suſpendus, pour ainſi dire, à la voix du chanteur, à la corde d'un inſtrument, une vibration de l'air eſt l'ame de tous ces corps; un ſon les agite, les enlève & les précipite. Dans leurs travaux, le mouvement de leurs bras ou de leurs pieds eſt toujours en cadence. Ils ne font rien qu'en chantant, rien ſans avoir l'air

de

de danſer. La muſique chez eux anime le courage, éveille l'indolence. On voit ſur tous les muſcles de leurs corps toujours nus l'expreſſion de cette extrême-ſenſibilité pour l'harmonie. Poëtes & muſiciens, ils ſubordonnent toujours la parole au chant, par la liberté qu'ils ſe réſervent d'alonger ou d'abréger les mots pour les appliquer à un air qui leur plaît. Un objet, un événement frappe un nègre, il en fait auſſitôt le ſujet d'une chanſon. Ce fut dans tous les âges l'origine de la poéſie. Trois ou quatre paroles qui ſe répètent alternativement entre le chanteur & les aſſiſtans en chœur, forment quelquefois tout le poëme. Cinq ou ſix meſures ſont toute l'étendue de la chanſon : ce qui paroît ſingulier, c'eſt que le même air, quoiqu'il ne ſoit qu'une répétition continuelle des mêmes tons, les occupe, les fait travailler ou danſer pendant des heures entières : il n'entraîne pas pour eux, ni même pour les blancs, l'ennui de l'uniformité que devroient cauſer ces répétitions. Cette eſpèce d'intérêt eſt dû à la chaleur & à l'expreſſion qu'ils mettent dans leurs chants. Leurs airs ſont preſque toujours à deux temps : aucun n'excite la fierté. Ceux qui ſont faits pour la tendreſſe, inſpirent plutôt une ſorte de langueur. Ceux mêmes qui ſont les plus gais,

portent une certaine empreinte de mélancolie : c'eſt la manière la plus profonde de jouir pour les ames ſenſibles.

Un penchant ſi vif pourroit devenir un grand mobile entre des mains habiles : on s'en ſerviroit pour établir des fêtes, des jeux, des prix. Ces amuſemens, économiſés avec intelligence, empêcheroient la ſtupidité ſi ordinaire dans les eſclaves, allégeroient leurs travaux, & les préſerveroient de ce chagrin dévorant qui les conſume & abrège leurs jours. Après avoir pourvu à la conſervation des noirs apportés d'Afrique, on s'occuperoit de ceux qui ſont nés dans les îles mêmes.

Ce ne ſont pas les nègres qui refuſent de ſe multiplier dans les chaînes de leur eſclavage : c'eſt la cruauté de leurs maîtres qui a ſu rendre inutile le vœu de la nature. Nous exigeons des négreſſes des travaux ſi durs, avant & après leur groſſeſſe, que leur fruit n'arrive pas à terme, ou ſurvit peu à l'accouchement. Quelquefois même on voit des mères déſeſpérées par les châtimens que la foibleſſe de leur état leur occaſionne, arracher leurs enfans du berceau pour les étouffer dans leurs bras, & les immoler avec une fureur mêlée de vengeance & de pitié, pour en priver des maîtres barbares. Cette atrocité, dont toute

l'horreur retombe ſur les Européens, leur ouvrira peut-être les yeux ; leur ſenſibilité ſera réveillée par des intérêts mieux raiſonnés. Ils connoîtront qu'ils perdent plus qu'ils ne gagnent à outrager perpétuellement l'humanité ; & s'ils ne deviennent pas les bienfaiteurs de leurs eſclaves, du moins ceſſeront-ils d'en être les bourreaux.

On les verra peut-être ſe déterminer à rompre les fers des mères qui auront élevé un nombre conſidérable d'enfans, juſqu'à l'âge de ſix ans. Rien n'égale l'appât de la liberté ſur le cœur de l'homme. Les négreſſes, animées par l'eſpoir d'un ſi grand avantage, auquel toutes aſpireroient ; & auquel peu parviendroient, feroient ſuccéder à la négligence & au crime la vertueuſe émulation d'élever des enfans, dont le nombre & la conſervation leur aſſureroient un état tranquille.

Après avoir pris des meſures ſages pour ne pas priver leurs habitations des ſecours que leur offre une fécondité preſque incroyable, ils ſongeront à nourrir, à étendre la culture par la population, & ſans moyens étrangers. Tout les invite à établir ce ſyſtème facile & naturel.

Il y a quelques puiſſances dont les établiſſemens des îles de l'Amérique acquièrent tous les jours de l'étendue, & il n'y en a aucune dont

la maſſe du travail n'augmente continuellement : ces terres exigent donc de jour en jour un plus grand nombre de bras pour leur exploitation. L'Afrique, où les Européens vont recruter la population de leurs colonies, leur fournit graduellement moins d'hommes ; & en les donnant plus foibles, elle les vend plus cher. Cette mine d'eſclaves s'épuiſera de plus en plus avec le temps : mais cette révolution dans le commerce fut-elle auſſi chimérique qu'elle paroît prochaine, il n'en reſte pas moins démontré qu'un grand nombre d'eſclaves tirés d'une région éloignée périt dans la traverſée ou dans un nouvel hémiſphère ; que rendus en Amérique, ils reviennent à un très-haut prix ; qu'il y en a peu dont la vie ordinaire ne ſoit abrégée ; & que la plupart de ceux qui parviennent à une vieilleſſe malheureuſe, ſont extrémement bornés, accoutumés dès l'enfance à l'oiſiveté, ſouvent peu propres aux occupations qu'on leur deſtine, & continuellement déſeſpérés d'être ſéparés pour toujours de leur patrie. Si le ſentiment ne nous trompe pas, des cultivateurs nés dans les îles mêmes de l'Amérique, reſpirant toujours leur premier air, élevé ſans autre dépenſe qu'une nourriture peu chère, formés de bonne heure au travail par leurs propres pères,

doués d'une intelligence ou d'une aptitude ſingulière pour tous les arts : ces cultivateurs devroient être préférables à des eſclaves vendus, expatriés & toujours forcés.

Le moyen de ſubſtituer aux noirs étrangers ceux des colonies mêmes, s'offre ſans le chercher. Il ſe réduit à ſoigner les enfans noirs qui naiſſent dans les îles, à concentrer dans leurs ateliers cette foule d'eſclaves qui promènent leur inutilité, leur libertinage, le luxe & l'inſolence de leurs maîtres dans toutes les villes & les ports de l'Europe, ſur-tout à exiger des navigateurs qui fréquentent les côtes d'Afrique, qu'ils forment leur cargaiſon d'un nombre égal d'hommes & de femmes, ou même de quelques femmes de plus durant quelques années, pour faire ceſſer plutôt la diſproportion qui ſe trouve entre les deux ſexes.

Cette dernière précaution, en mettant les plaiſirs de l'amour à la portée de tous les noirs, les conſoleroit & les multiplieroit. Ces malheureux, oubliant le poids de leurs chaînes, ſe ſentiront renaître. Ils ſont la plupart fidèles juſqu'à la mort aux négreſſes que l'amour & l'eſclavage leur ont données pour compagnes ; ils les traitent avec cette compaſſion que les miſérables puiſent mu-

tuellement les uns pour les autres dans la dureté même de leur ſort ; ils les ſoulagent ſous le fardeau de leurs occupations ; ils s'affligent du moins avec elles, lorſque par l'excès du travail, ou par le défaut de nourriture, la mère ne peut offrir à ſon enfant qu'une mamelle tarie ou baignée de ſes larmes. De leur côté, les femmes, quoiqu'on ne leur faſſe pas une obligation d'être chaſtes, ſont inébranlables dans leurs engagemens, à moins que la vanité d'être aimées des blancs ne les rende volages. Malheureuſement c'eſt une tentation d'inconſtance à laquelle elles n'ont que trop ſouvent occaſion de ſuccomber.

Ceux qui ont cherché les cauſes de ce goût pour les négreſſes, qui paroît ſi dépravé dans les Européens, en ont trouvé la ſource dans la nature du climat, qui, ſous la zone torride, entraîne invinciblement à l'amour ; dans la facilité de ſatisfaire ſans contrainte & ſans aſſiduité ce penchant inſurmontable ; dans un certain attrait piquant de beauté qu'on trouve bientôt dans les négreſſes, lorſque l'habitude a familiariſé les yeux avec leur couleur ; ſur-tout dans une ardeur de tempérament qui leur donne le pouvoir d'inſpirer & de ſentir les plus brûlans tranſports : auſſi ſe vengent-elles, pour ainſi dire, de la dépendance

humiliante de leur condition, par les paſſions déſordonnées qu'elles excitent dans leurs maîtres; & nos courtiſanes en Europe n'ont pas mieux que les eſclaves négreſſes, l'art de conſumer & de renverſer de grandes fortunes; mais les Africaines l'emportent ſur les Européennes, en véritable paſſion pour les hommes qui les achetent. C'eſt à la fidélité de leur amour qu'on a dû plus d'une fois le bonheur d'avoir découvert & prévenu des conſpirations qui auroient fait ſuccomber tous les oppreſſeurs ſous le couteau de leurs eſclaves : ce châtiment, ſans doute, étoit bien mérité par la double tyrannie de ces indignes raviſſeurs des biens & de la liberté de tant de peuples.

XXIV. Origine & progrès de l'eſclavage. Argumens imaginés pour le juſtifier. Réponſe à ces argumens.

Car on ne s'avilira pas ici juſqu'à groſſir la liſte ignominieuſe de ces écrivains qui conſacrent leurs talens à juſtifier par la politique ce que réprouve la morale. Dans un ſiècle où tant d'erreurs ſont courageuſement démaſquées, il ſeroit honteux de taire des vérités importantes à l'humanité. Si tout ce que nous avons déja dit n'a paru tendre qu'à diminuer le poids de la ſervitude, c'eſt qu'il falloit ſoulager d'abord des malheureux qu'on ne pouvoit délivrer; c'eſt qu'il s'agiſſoit de convaincre leurs oppreſſeurs mêmes

qu'ils étoient cruels au préjudice de leurs intérêts. Mais en attendant que les grandes révolutions faſſent ſentir l'évidence de cette vérité, il convient de s'élever plus haut. Démontrons d'avance qu'il n'eſt point de raiſon qui puiſſe autoriſer l'eſclavage. Ne craignons pas de citer au tribunal de la lumière & de la juſtice éternelle, les gouvernemens qui tolèrent cette cruauté, ou qui ne rougiſſent pas même d'en faire la baſe de leur puiſſance.

L'eſclavage eſt l'état d'un homme qui, par la force ou des conventions, a perdu la propriété de ſa perſonne, & dont un maître peut diſpoſer comme de ſa choſe.

Cet odieux état fut inconnu dans les premiers âges. Les hommes étoient tous égaux; mais cette égalité naturelle ne dura pas long-temps. Comme il n'y avoit pas encore de gouvernement régulier établi pour maintenir l'ordre ſocial; comme il n'exiſtoit alors aucune des profeſſions lucratives que le progrès de la civiliſation a introduites depuis parmi les nations, les plus forts ou les plus adroits s'emparèrent bientôt des meilleurs terreins, & les plus foibles ou les plus bornés furent réduits à ſe ſoumettre à ceux qui pouvoient les nourrir ou les défendre. Cette dépendance

étoit tolérable. Dans la ſimplicité des anciennes mœurs, il y avoit peu de diſtinction entre un maître & ſes ſerviteurs. Leur habillement, leur nourriture, leur logement n'étoient guère différens. Si quelquefois le ſupérieur impétueux & violent, comme le ſont généralement les ſauvages, s'abandonnoit à la férocité de ſon caractère, c'étoit un acte paſſager, qui ne changeoit pas l'état habituel des choſes : mais cet ordre ne tarda pas à s'altérer. Ceux qui commandoient s'accoutumèrent aiſément à ſe croire d'une nature ſupérieure à ceux qui leur obéiſſoient : ils les éloignèrent d'eux & les avilirent. Ce mépris eut des ſuites funeſtes. On s'accoutuma à regarder ces malheureux comme des eſclaves, & ils le devinrent. Chacun en diſpoſa de la manière la plus favorable à ſes intérêts ou à ſes paſſions. Un maître qui n'avoit plus beſoin de leur travail, les vendoit ou les échangeoit; celui qui en vouloit augmenter le nombre, les encourageoit à ſe multiplier.

Lorſque les ſociétés, devenues plus fortes & plus nombreuſes, connurent les arts & le commerce, le foible trouva un appui dans le magiſtrat, & le pauvre des reſſources dans les différentes branches d'induſtrie. L'un & l'autre

ſortirent, par degrés, de l'eſpèce de néceſſité où ils s'étoient trouvés de prendre des fers pour obtenir des ſubſiſtances. L'uſage de ſe mettre au pouvoir d'un autre, devint de jour en jour plus rare, & la liberté fut enfin regardée comme un bien précieux & inaliénable.

Cependant les lois, encore imparfaites & féroces, continuèrent quelque temps à impoſer la peine de la ſervitude. Comme dans le temps d'une ignorance profonde, la ſatisfaction de l'offenſé eſt l'unique fin qu'une autorité mal conçue ſe propoſe, on livroit à l'accuſateur ceux qui avoient bleſſé à ſon égard les principes de la juſtice. Les tribunaux ſe décidèrent, dans la ſuite par des vues d'une utilité plus étendue. Tout crime leur parut, avec raiſon, un attentat contre la ſociété; & le malfaiteur devint l'eſclave de l'état, qui en diſpoſoit de la manière la plus avantageuſe au bien public. Alors il n'y eut plus de captifs que ceux que donnoit la guerre.

Avant qu'il y eût une puiſſance établie pour aſſurer l'ordre, les querelles entre les individus étoient fréquentes, & le vainqueur ne manquoit guère de réduire le vaincu en ſervitude. Cette coutume continua long-temps dans les démêlés de

nation à nation, parce que chaque combattant ſe mettant en campagne à ſes propres frais, il reſtoit le maître des priſonniers qu'il avoit faits lui-même ou de ceux qui, dans le partage du butin, lui étoient donnés pour prix de ſes actions. Mais lorſque les armées furent devenues mercenaires, les gouvernemens, qui faiſoient toutes les dépenſes de la guerre & qui couroient tous les haſards des événemens, s'approprièrent les dépouilles de l'ennemi, dont les priſonniers furent toujours la portion la plus importante. Il fallut alors acheter les eſclaves à l'état ou aux nations voiſines & ſauvages. Telle fut la pratique des Grecs, des Romains, de tous les peuples qui voulurent multiplier leurs jouiſſances par cet inhumain & barbare uſage.

L'Europe retomba dans le chaos des premiers âges, lorſque les peuples du nord renverſèrent le coloſſe qu'une républipue guerrière & politique avoit élevé avec tant de gloire. Ces barbares qui avoient eu des eſclaves dans leurs forêts, les multiplièrent prodigieuſement dans les provinces qu'ils envahirent. On ne réduiſoit pas ſeulement en ſervitude ceux qui étoient pris les armes à la main : cet état humiliant fut le partage de beaucoup de citoyens qui cultivoient dans leurs tran-

quilles foyers les arts de la paix. Cependant le nombre des hommes libres fut le plus conſidérable dans les contrées aſſujetties, tout le temps que les conquérans furent fidèles au gouvernement qu'ils avoient cru devoir établir pour contenir leurs nouveaux ſujets, & pour les garantir des invaſions étrangères ; mais auſſitôt que cette inſtitution ſingulière, qui, d'une nation ordinairement diſperſée, ne faiſoit qu'une armée toujours ſur pied, eut perdu ſa force; dès que les heureux rapports, qui uniſſoient les moindres ſoldats de ce corps puiſſant à leur roi ou à leur général, eurent ceſſé d'exiſter : alors ſe forma le ſyſtême d'une oppreſſion univerſelle. Il n'y eut plus de différence bien marquée entre ceux qui avoient conſervé leur indépendance & ceux qui, depuis long-temps, gémiſſoient dans la ſervitude.

Les hommes libres, ſoit qu'ils habitaſſent les villes, ſoit qu'ils vécuſſent à la campagne, ſe trouvoient placés dans le domaine du roi ou ſur les terres de quelque baron. Tous les poſſeſſeurs de fiefs prétendirent, dans ces temps d'anarchie, qu'un roturier, quel qu'il fût, ne pouvoit avoir que des propriétés précaires, & qui venoient originairement de leur libéralité. Ce préjugé,

le plus extravagant peut-être qui ait affligé l'eſpèce humaine, fit croire à la nobleſſe qu'elle ne pouvoit jamais être injuſte, quelles que fuſſent les obligations qu'elle impoſoit à ces êtres vils.

D'après ces principes, on vouloit qu'il ne leur fût pas permis de s'éloigner ſans congé du ſol qui les avoit vu naître. Ils ne pouvoient diſpoſer de leurs biens, ni par teſtament, ni par aucun acte paſſé durant leur vie; & leur ſeigneur étoit leur héritier néceſſaire, dès qu'ils ne laiſſoient point de poſtérité, ou que cette poſtérité étoit domiciliée ſur un autre territoire. La liberté de donner des tuteurs à leurs enfans leur étoit ôtée; & celle de ſe marier n'étoit accordée qu'à ceux qui en pouvoient acheter la permiſſion. On craignoit ſi fort que les peuples s'éclairaſſent ſur leurs droits ou leurs intérêts, que la faveur d'apprendre à lire étoit une de celles qui s'accordoient plus difficilement. On les obligea aux corvées les plus humiliantes. Les taxes qu'on leur impoſoit étoient arbitraires, injuſtes, oppreſſives, ennemies de toute activité, de toute induſtrie. Ils étoient obligés de défrayer leur tyran lorſqu'il arrivoit: leurs vivres, leurs meubles, leurs troupeaux, tout étoit alors au pillage. Un procès

étoit-il commencé, on ne pouvoit pas le terminer par les voies de la conciliation, parce que cet accommodement auroit privé le ſeigneur des droits que devoit lui valoir ſa ſentence. Tout échange entre particuliers étoit défendu à l'époque où le poſſeſſeur du fief vouloit vendre lui-même les denrées qu'ils avoient recueillies ou même achetées : telle étoit l'oppreſſion ſous laquelle gémiſſoit la claſſe du peuple la moins maltraitée. Si quelques-unes des vexations dont on vient de voir le détail, étoient inconnues dans certains lieux, elles étoient toujours remplacées par d'autres ſouvent plus intolérables.

Des villes d'Italie, que des haſards heureux avoient miſes en poſſeſſion de quelques branches de commerce, rougirent les premières des humiliations d'un pareil état; & elles trouvèrent dans leurs richeſſes les moyens de ſecouer le joug de leurs foibles deſpotes. D'autres achetèrent leur liberté des empereurs qui, durant les démêlés ſanglans & interminables qu'ils avoient avec les papes & avec leurs vaſſaux, ſe trouvoient trop heureux de vendre les priviléges que leur poſition ne leur permettoit pas de refuſer. Il y eut même des princes aſſez ſages pour ſacrifier la partie de leur autorité que la fermentation des eſprits leur

fit prévoir qu'ils ne tarderoient pas à perdre. Pluſieurs de ces villes reſtèrent iſolées : un plus grand nombre unirent leurs intérêts. Toutes formèrent des ſociétés politiques gouvernées par des lois que les citoyens eux-mêmes avoient dictées.

Le ſuccès dont cette révolution dans le gouvernement fut ſuivie, frappa les nations voiſines. Cependant, comme les rois & les barons qui les opprimoient n'étoient pas forcés par les circonſtances de renoncer à leur ſouveraineté, ils ſe contentèrent d'accorder aux villes de leur dépendance des immunités précieuſes & conſidérables. Elles furent autoriſées à s'entourer de murs, à prendre les armes, à ne payer qu'un tribut régulier & modéré. La liberté étoit ſi eſſentielle à leur conſtitution, qu'un ſerf qui s'y réfugioit devenoit citoyen, s'il n'étoit réclamé dans l'année. Ces communautés ou corps municipaux proſpérèrent, en raiſon de leur poſition, de leur population, de leur induſtrie.

Tandis que la condition des hommes réputés libres s'amélioroit ſi heureuſement, celle des eſclaves reſtoit toujours la même, c'eſt-à-dire, la plus déplorable qu'il fût poſſible d'imaginer. Ces malheureux appartenoient ſi entièrement à leur

maître, qu'il les vendoit ou les échangeoit ſelon ſes deſirs. Toute propriété leur étoit refuſée, même de ce qu'ils épargnoient, lorſqu'on leur aſſignoit une ſomme fixe pour leur ſubſiſtance. On les mettoit à la torture pour la moindre faute. Ils pouvoient être punis de mort, ſans l'intervention du magiſtrat. Le mariage leur fut longtemps interdit : les liaiſons entre les deux ſexes étoient illégales ; on les ſouffroit, on les encourageoit même : mais elles n'étoient pas honorées de la bénédiction nuptiale. Les enfans n'avoient pas d'autre condition que celle de leur père : ils naiſſoient, ils vivoient, ils mouroient dans la ſervitude. Dans la plupart des cours de juſtice, leur témoignage n'étoit pas reçu contre un homme libre. Ils étoient aſſervis à un habillement particulier, & cette diſtinction humiliante leur rappeloit à chaque moment l'opprobre de leur exiſtence. Pour comble d'infortune, l'eſprit du ſyſtême féodal contrarioit l'affranchiſſement de cette eſpèce d'hommes. Un maître généreux pouvoit, à la vérité, quand il le vouloit, briſer les fers de ſes eſclaves domeſtiques ; mais il falloit des formalités ſans nombre pour changer la condition des ſerfs attachés à la glèbe. Suivant une maxime généralement établie, un vaſſal ne

pouvoit

pouvoit pas diminuer la valeur d'un fief qu'il avoit reçu, & c'étoit la diminuer que de lui ôter ſes cultivateurs. Cet obſtacle devoit ralentir, mais ne pouvoit pas empêcher entièrement la révolution : & voici pourquoi.

Les Germains & les autres conquérans s'étoient appoprié d'immenſes domaines à l'époque de leur invaſion. La nature de ces biens ne permit pas de les démembrer. Dès-lors le propriétaire ne pouvoit pas retenir ſous ſes yeux tous ſes eſclaves, & il fut forcé de les diſperſer ſur le ſol qu'ils devoient défricher. Leur éloignement empêchant de les ſurveiller, il fut jugé convenable de les encourager par des récompenſes proportionnées à l'étendue & au ſuccès de leur travail. Ainſi, on ajouta à leur entretien ordinaire des gratifications qui étoient communément une portion plus ou moins conſidérable du produit des terres.

Par cet arrangement, les *villains* formèrent une eſpèce d'aſſociation avec leurs maîtres. Les richeſſes qu'ils acquirent, dans ce marché avantageux, les mirent en état d'offrir une rente fixe des terres qu'on leur confioit, à condition que le ſurplus leur appartiendroit. Comme les ſeigneurs retiroient alors ſans riſque & ſans inquiétude de

leurs poſſeſſions autant ou plus de revenu qu'ils n'en avoient anciennement obtenu, cette pratique s'accrédita, & devint peu à peu univerſelle. Le propriétaire n'eut plus d'intérêt à s'occuper d'eſclaves qui cultivoient à leurs propres frais, & qui étoient exacts dans leurs paiemens. Ainſi finit la ſervitude perſonnelle.

Il arrivoit quelquefois qu'un entrepreneur hardi, qui avoit jeté des fonds conſidérables dans ſa ferme, en étoit chaſſé avant d'avoir recueilli le fruit de ſes avances. Cet inconvénient fit qu'on exigea des baux de pluſieurs années. Ils s'étendirent dans la ſuite à la vie entière du cultivateur, & ſouvent ils furent aſſurés à la poſtérité la plus reculée. Alors finit la ſervitude réelle.

Ce grand changement, qui ſe faiſoit, pour ainſi dire, de lui-meme, fut précipité par une cauſe qui mérite d'être remarquée. Tous les gouvernemens de l'Europe étoient ariſtocratiques. Le chef de chaque république étoit perpétuellement en guerre avec ſes barons. Hors d'état, le plus ſouvent, de leur réſiſter par la force, il étoit obligé d'appeler les ruſes à ſon ſecours. Celle que les ſouverains employèrent le plus utilement fut de protéger les eſclaves contre la

tyrannie de leurs maîtres, & de ſaper le pouvoir des nobles, en diminuant la dépendance de leurs ſujets. Il n'eſt pas ſans vraiſemblance que quelques rois favorisèrent la liberté par le ſeul motif d'une utilité générale : mais la plupart furent viſiblement conduits à cette heureuſe politique, plutôt par leur intérêt perſonnel que par des principes d'humanité & de bienfaiſance.

Quoi qu'il en ſoit, la révolution fut ſi entière, que la liberté devint plus générale dans la plus grande partie de l'Europe, qu'elle ne l'avoit été ſous aucun climat ni dans aucun ſiècle. Dans tous les gouvernemens anciens, dans ceux mêmes qu'on nous propoſe toujours pour modèles, la plupart des hommes furent condamnés à une ſervitude honteuſe & cruelle. Plus les ſociétés acquéroient de lumières, de richeſſes & de puiſſance, plus le nombre des eſclaves s'y multiplioit, plus leur ſort étoit déplorable. Athènes eut vingt ſerfs pour un citoyen. La diſproportion fut encore plus grande à Rome, devenue la maîtreſſe de l'univers. Dans les deux républiques l'eſclavage fut porté aux derniers excès de la fatigue, de la misère & de l'opprobre. Depuis qu'il eſt aboli parmi nous, le peuple eſt cent fois plus heureux, même dans les empires les plus deſpotiques,

qu'il ne le fut autrefois dans les démocraties les mieux ordonnées.

Mais à peine la liberté domeſtique venoit de renaître en Europe, qu'elle alla s'enſevelir en Amérique. L'Eſpagnol, que les vagues vomirent le premier ſur les rivages de ce Nouveau-Monde, ne crut rien devoir à des peuples qui n'avoient ni ſa couleur, ni ſes uſages, ni ſa religion : il ne vit en eux que des inſtrumens de ſon avarice, & il les chargea de fers. Ces hommes foibles & qui n'avoient pas l'habitude du travail, expirèrent bientôt dans les vapeurs des mines, ou dans d'autres occupations preſque auſſi meurtrières. Alors on demanda des eſclaves à l'Afrique. Leur nombre s'eſt accru à meſure que les cultures ſe ſont étendues. Les Portugais, les Hollandais, les Anglais, les Français, les Danois, toutes ces nations, libres ou aſſervies, ont cherché ſans remords une augmentation de fortune dans les ſueurs, dans le ſang, dans le déſeſpoir de ces malheureux. Quel affreux ſyſtême !

La liberté eſt la propriété de ſoi. On diſtingue trois ſortes de libertés : la liberté naturelle, la liberté civile, la liberté politique, c'eſt-à-dire, la liberté de l'homme, celle du citoyen & celle

d'un peuple. La liberté naturelle, eſt le droit que la nature a donné à tout homme de diſpoſer de ſoi à ſa volonté. La liberté civile eſt le droit que la ſociété doit garantir à chaque citoyen de pouvoir faire tout ce qui n'eſt pas contraire aux lois. La liberté politique eſt l'état d'un peuple qui n'a point aliéné ſa ſouveraineté, & qui fait ſes propres lois, ou eſt aſſocié, en partie, à ſa légiſlation.

La première de ces libertés eſt, après la raiſon, le caractère diſtinctif de l'homme. On enchaîne & on aſſujettit la brute, parce qu'elle n'a aucune notion du juſte ou de l'injuſte, nulle idée de grandeur & de baſſeſſe; mais en moi la liberté eſt le principe de mes vices & de mes vertus. Il n'y a que l'homme libre qui puiſſe dire, *je veux* ou *je ne veux pas*, & qui puiſſe par conſéquent être digne d'éloge ou de blâme.

Sans la liberté ou la propriété de ſon corps & la jouiſſance de ſon eſprit, on n'eſt ni époux, ni père, ni parent, ni ami: on n'a ni patrie, ni concitoyen, ni dieu. Dans la main du méchant, inſtrument de ſa ſcélérateſſe, l'eſclave eſt au-deſſous du chien que l'Eſpagnol lâchoit contre l'Américain: car la conſcience qui manque

au chien, reſte à l'homme. Celui qui abdique lâchement ſa liberté, ſe voue au remords & à la plus grande misère qu'un être penſant & ſenſible puiſſe éprouver. S'il n'y a, ſous le ciel, aucune puiſſance qui puiſſe changer mon organiſation & m'abrutir, il n'y en a aucune qui puiſſe diſpoſer de ma liberté. Dieu eſt mon père, & non pas mon maître; je ſuis ſon enfant, & non ſon eſclave. Comment accorderois-je donc au pouvoir de la politique ce que je refuſe à la toute-puiſſance divine?

Ces vérités éternelles & immuables, le fondement de toute morale, la baſe de tout gouvernement raiſonnable, ſeront-elles conteſtées? Oui, & ce ſera une barbare & ſordide avarice qui aura cette homicide audace. Voyez cet armateur qui, courbé ſur ſon bureau, règle, la plume à la main, le nombre des attentats qu'il peut faire commettre ſur les côtes de Guinée; qui examine à loiſir de quel nombre de fuſils il aura beſoin pour obtenir un nègre, de chaînes pour le tenir garotté ſur ſon navire, de fouets pour le faire travailler; qui calcule, de ſang-froid, combien lui vaudra chaque goutte de ſang dont cet eſclave arroſera ſon habitation; qui diſcute ſi la négreſſe donnera plus ou moins

à ſa terre par les travaux de ſes foibles mains que par les dangers de l'enfantement. Vous frémiſſez. . . . . Eh ! s'il exiſtoit une religion qui tolérât, qui autoriſât, ne fût-ce que par ſon ſilence, de pareilles horreurs ; ſi, occupée de queſtions oiſeuſes ou ſéditieuſes, elle ne tonnoit pas ſans ceſſe contre les auteurs ou les inſtrumens de cette tyrannie ; ſi elle faiſoit un crime à l'eſclave de briſer ſes fers ; ſi elle ſouffroit dans ſon ſein le juge inique qui condamne le fugitif à la mort ; ſi cette religion exiſtoit, n'en faudroit-il pas étouffer les miniſtres ſous les débris de leurs autels ?

Hommes ou démons, qui que vous ſoyez, oſerez-vous juſtifier les attentats contre mon indépendance par le droit du plus fort ? Quoi ! celui qui veut me rendre eſclave n'eſt point coupable ! il uſe de ſes droits. Où ſont-ils ces droits ? Qui leur a donné un caractère aſſez ſacré pour faire taire les miens ? Je tiens de la nature le droit de me défendre ; elle ne t'a pas donc donné celui de m'attaquer. Que ſi tu te crois autoriſé à m'opprimer, parce que tu es plus fort & plus adroit que moi, ne te plains donc pas quand mon bras vigoureux ouvrira ton ſein pour y chercher ton cœur ; ne te plains pas, lorſque, dans tes

entrailles déchirées, tu ſentiras la mort que j'y aurai fait paſſer avec tes alimens. Je ſuis plus fort ou plus adroit que toi: ſois à ton tour victime, expie maintenant le crime d'avoir été oppreſſeur.

Mais, dit-on, dans toutes les régions & dans tous les ſiècles, l'eſclavage s'eſt plus ou moins généralement établi.

Je le veux : mais que m'importe ce que les autres peuples ont fait dans les autres âges ? Eſt-ce aux uſages des temps ou à ſa conſcience qu'il faut en appeler ? Eſt-ce l'intérêt, l'aveuglement, la barbarie, ou la raiſon & la juſtice qu'il faut écouter ? Si l'univerſalité d'une pratique en prouvoit l'innocence, l'apologie des uſurpations, des conquêtes, de toutes les ſortes d'oppreſſions ſeroit achevée.

Mais les anciens peuples ſe croient, dit-on, maîtres de la vie de leurs eſclaves ; & nous, devenus humains, nous ne diſpoſons plus que de leur liberté, que de leur travail.

Il eſt vrai. Le cours des lumières a éclairé ſur ce point important les légiſlateurs modernes. Tous les codes, ſans exception, ſe ſont armés pour la conſervation de l'homme même qui languit dans la ſervitude. Ils ont voulu que ſon

exiſtence fût ſous la protection du magiſtrat, que les tribunaux ſeuls en puſſent précipiter le terme. Mais cette loi, la plus ſacrée des inſtitutions ſociales, a-t-elle jamais eu quelque force? L'Amérique n'eſt-elle pas peuplée de colons atroces, qui, uſurpant inſolemment les droits ſouverains, font expier par le fer ou dans la flamme les infortunées victimes de leur avarice? A la honte de l'Europe, cette ſacrilège infraction ne reſte-t-elle pas impunie? Je vous défie, vous, le défenſeur ou le panégyriſte de notre humanité & de notre juſtice, je vous défie de me nommer un des aſſaſſins, un ſeul qui ait porté ſa tête ſur un échafaud.

Suppoſons, je le veux bien, l'obſervation rigoureuſe de ces règlemens qui à votre gré honorent ſi fort notre âge. L'eſclave ſera-t-il beaucoup moins à plaindre? Eh quoi! le maître qui diſpoſe de l'emploi de mes forces, ne diſpoſe-t-il pas de mes jours, qui dépendent de l'uſage volontaire & modéré de mes facultés? Qu'eſt-ce que l'exiſtence pour celui qui n'en a pas la propriété? Je ne puis tuer mon eſclave, mais je puis faire couler ſon ſang goutte à goutte ſous le fouet d'un bourreau; je puis l'accabler de douleurs, de travaux, de privations; je puis

attaquer de toutes parts & miner ſourdement les principes & les reſſorts de ſa vie; je puis étouffer par des ſupplices lents le germe malheureux qu'une négreſſe porte dans ſon ſein. On diroit que les lois ne protègent l'eſclave contre une mort prompte, que pour laiſſer à ma cruauté le droit de le faire mourir tous les jours. Dans la vérité, le droit d'eſclavage eſt celui de commettre toutes ſortes de crimes. Ceux qui attaquent la propriété; vous ne laiſſez pas à votre eſclave celle de ſa perſonne: ceux qui détruiſent la ſureté, vous pouvez l'immoler à vos caprices: ceux qui font frémir la pudeur. . . . Tout mon ſang ſe ſoulève à ces images horribles. Je hais, je fuis l'eſpèce humaine, compoſée de victimes & de bourreaux; & ſi elle ne doit pas devenir meilleure, puiſſe-t-elle s'anéantir!

Mais les nègres ſont une eſpèce d'hommes nés pour l'eſclavage. Ils ſont bornés, fourbes, méchans; ils conviennent eux-mêmes de la ſupériorité de notre intelligence, & reconnoiſſent preſque la juſtice de notre empire.

Les nègres ſont bornés, parce que l'eſclavage briſe tous les reſſorts de l'ame. Ils ſont méchans, pas aſſez avec vous. Ils ſont fourbes, parce qu'on ne doit pas la vérité à ſes tyrans. Ils recon-

noiſſent la ſupériorité de notre eſprit, parce que nous avons perpétué leur ignorance ; la juſtice de notre empire, parce que nous avons abuſé de leur foibleſſe. Dans l'impoſſibilité de maintenir notre ſupériorité par la force, une criminelle politique s'eſt rejetée ſur la ruſe. Vous êtes preſque parvenus à leur perſuader qu'ils étoient une eſpèce ſingulière, née pour l'abjection & la dépendance, pour le travail & le châtiment. Vous n'avez rien négligé pour dégrader ces malheureux, & vous leur reprochez enſuite d'être vils.

Mais ces nègres étoient nés eſclaves.

A qui, barbares, ferez-vous croire qu'un homme peut être la propriété d'un ſouverain ; un fils, la propriété d'un père ; une femme, la propriété d'un mari ; un domeſtique, la propriété d'un maître ; un nègre, la propriété d'un colon ? Etre ſuperbe & dédaigneux qui méconnois tes frères, ne verras-tu jamais que ce mépris rejaillit ſur toi ? Ah ! ſi tu veux que ton orgueil ſoit noble, aie aſſez d'élévation pour le placer dans tes rapports néceſſaires avec ces malheureux que tu avilis. Un père commun, une ame immortelle, une félicité future : voilà ta véritable gloire, voilà auſſi la leur.

Mais c'eſt le gouvernement lui-même qui vend les eſclaves.

D'où vient à l'état ce droit ? Le magiſtrat, quelque abſolu qu'il ſoit, eſt-il propriétaire des ſujets ſoumis à ſon empire ? A-t-il d'autre autorité que celle qu'il tient du citoyen ? Et jamais un peuple a-t-il pu donner le privilége de diſpoſer de ſa liberté ?

Mais l'eſclave a voulu ſe vendre. S'il s'appartient à lui-même, il a le droit de diſpoſer de lui. S'il eſt le maître de ſa vie, pourquoi ne le ſeroit-il pas de ſa liberté ? C'eſt à lui à ſe bien apprécier ; c'eſt à lui à ſtipuler ce qu'il croit valoir. Celui dont il aura reçu le prix convenu l'aura légitimement acquis.

L'homme n'a pas le droit de ſe vendre, parce qu'il n'a pas celui d'accéder à tout ce qu'un maître injuſte, violent, dépravé, pourroit exiger de lui. Il appartient à ſon premier maître, Dieu, dont il n'eſt jamais affranchi. Celui qui ſe vend fait à ſon acquéreur un pacte illuſoire, car il perd la valeur de lui-même. Au moment qu'il la touche, lui & ſon argent rentrent dans la poſſeſſion de celui qui l'achète. Que poſsède celui qui a renoncé à toute poſſeſſion ? Que peut avoir à ſoi celui qui s'eſt ſoumis à ne rien avoir,

pas même de la vertu, pas même de l'honnêteté, pas même une volonté? Celui qui s'eſt reduit à la condition d'une arme meurtrière, eſt un fou & non pas un eſclave. L'homme peut vendre ſa vie, comme le ſoldat; mais il n'en peut conſentir l'abus comme l'eſclave; & c'eſt la différence de ces deux états.

Mais ces eſclaves avoient été pris à la guerre, & ſans nous on les auroit égorgés.

Sans vous y auroit-il eu des combats? Les diſſentions de ces peuples ne ſont-elles pas votre ouvrage? Ne leur portez-vous pas des armes meurtrières? ne lui inſpirez-vous pas l'aveugle deſir d'en faire uſage? Vos vaiſſeaux abandonneront-ils ces déplorables plages, avant que la miſérable race qui les occupe ait diſparu du globe? Et que ne laiſſez-vous le vainqueur abuſer comme il lui plaira de ſa victoire? Pourquoi vous rendre ſon complice?

Mais c'étoient des criminels dignes de mort ou des plus grands ſupplices, & condamnés dans leur propre pays à l'eſclavage.

Etes-vous donc les bourreaux des peuples de l'Afrique? D'ailleurs, qui les avoit jugés? Ignorez-vous que dans un état deſpotique, il n'y a de coupable que le deſpote? Le ſujet d'un deſpote

eſt, de même que l'eſclave, dans un état contre nature. Tout ce qui contribue à y retenir l'homme, eſt un attentat contre ſa perſonne. Toutes les mains qui l'attachent à la tyrannie d'un ſeul, ſont des mains ennemies. Voulez-vous ſavoir quels ſont les auteurs & les complices de cette violence ? Ceux qui l'environnent : ſa mère, qui lui a donné les premières leçons de l'obéiſſance ; ſon voiſin, qui lui en a tracé l'exemple ; ſes ſupérieurs, qui l'y ont forcé ; ſes égaux, qui l'y ont entraîné par leur opinion : tous ſont les miniſtres & les inſtrumens de la tyrannie. Le tyran ne peut rien par lui-même ; il n'eſt que le mobile des efforts que font tous ſes ſujets pour s'opprimer mutuellement. Il les entretient dans un état de guerre continuelle, qui rend légitimes les vols, les trahiſons, les aſſaſſinats. Ainſi que le ſang qui coule dans ſes veines, tous les crimes partent de ſon cœur & reviennent s'y concentrer. Caligula diſoit que ſi le genre humain n'avoit qu'une tête, il eût pris plaiſir à la faire tomber ; Socrate auroit dit, que ſi tous les crimes pouvoient ſe trouver dans une même tête, ce ſeroit celle-là qu'il faudroit abattre.

Mais ils ſont plus heureux en Amérique, qu'ils ne l'étoient en Afrique.

Pourquoi donc ces eſclaves ſoupirent-ils ſans ceſſe après leur patrie ? Pourquoi reprennent-ils leur liberté dès qu'ils le peuvent ? Pourquoi préfèrent-ils des déſerts & la ſociété des bêtes féroces à un état qui vous paroît ſi doux ? Pourquoi le déſeſpoir les porte-t-il à ſe défaire ou à vous empoiſonner ? Pourquoi leurs femmes ſe font-elles ſi ſouvent avorter, afin que leurs enfans ne partagent pas leur triſte deſtinée ? Lorſque vous nous parlez de la félicité de vos eſclaves, vous vous mentez à vous-mêmes ou vous nous trompez: c'eſt le comble de l'extravagance de vouloir transformer en un acte d'humanité une ſi étrange barbarie.

Mais en Europe, comme en Amérique, les peuples ſont eſclaves. L'unique avantage que nous ayons ſur les nègres, c'eſt de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.

Il n'eſt que trop vrai ; la plupart des nations ſont dans les fers. La multitude eſt généralement ſacrifiée aux paſſions de quelques oppreſſeurs privilégiés. On ne connoît guère de région où un homme puiſſe ſe flatter d'être le maître de ſa perſonne, de diſpoſer à ſon gré de ſon héritage, de jouir paiſiblement des fruits de ſon induſtrie.

Dans les contrées mêmes le moins aſſervies, le citoyen, dépouillé du produit de ſon travail par les beſoins ſans ceſſe renaiſſans d'un gouvernement avide ou obéré, eſt continuellement gêné ſur les moyens les plus légitimes d'arriver au bonheur. Par-tout, des ſuperſtitions extravagantes, des coutumes barbares, des lois ſurannées étouffent la liberté. Elle renaîtra, ſans doute, un jour de ſes cendres. A meſure que la morale & la politique feront des progrès, l'homme recouvrera ſes droits. Mais pourquoi faut-il, qu'en attendant ces temps heureux, ces ſiècles de lumière & de proſpérité, il y ait des races infortunées à qui l'on refuſe juſqu'au nom conſolant & honorable d'hommes libres, à qui l'on raviſſe juſqu'à l'eſpoir de l'obtenir, malgré l'inſtabilité des événemens? Non, quoi qu'on en puiſſe dire, la condition de ces infortunés n'eſt pas la même que la nôtre.

Le dernier argument qu'on ait employé pour juſtifier l'eſclavage, a été de dire que c'étoit le ſeul moyen qu'on eût pu trouver pour conduire les nègres à la béatitude éternelle par le grand bienfait du baptême.

O débonnaire Jéſus, euſſiez-vous prévu qu'on feroit ſervir vos douces maximes à la juſtification de

de tant d'horreurs ! Si la religion chrétienne autoriſoit ainſi l'avarice des empires, il faudroit en proſcrire à jamais les dogmes ſanguinaires. Qu'elle rentre dans le néant, ou qu'à la face de l'univers, elle déſavoue les atrocités dont on la charge. Que ſes miniſtres ne craignent pas de montrer trop d'enthouſiaſme, dans un tel ſujet; plus leur ame s'enflammera, mieux ils ſerviront leur cauſe : leur crime ſeroit de reſter calmes & leur tranſport ſera ſageſſe.

Le défenſeur de l'eſclavage trouvera, nous n'en doutons point, qu'on n'a pas donné à ſes raiſons toute l'énergie dont elles étoient ſuſceptibles: cela pourroit être. Quel eſt l'homme de bien qui proſtitueroit ſon talent à la défenſe de la plus abominable des cauſes, qui emploieroit ſon éloquence, s'il en avoit, à la juſtification de mille aſſaſſinats commis, de mille aſſaſſinats prêts à commettre? Bourreau de tes frères, prends toi-même la plume, ſi tu l'oſes; calme le trouble de ta conſcience, & endurcis tes complices dans leur crime. J'aurois pu repouſſer avec plus de force & plus d'étendue les argumens que j'avois à combattre; mais en valoient-ils la peine ? Doit-on de grands efforts, toute la contention de ſon eſprit, à celui qui parle de mauvaiſe-foi ? Le mépris du ſilence ne

conviendroit-il pas mieux que la dispute avec celui qui plaide pour son intérêt contre la justice, contre sa propre conviction? J'en ai trop dit pour l'homme honnête & sensible; je n'en dirois jamais assez pour le commerçant inhumain.

Hâtons-nous donc de substituer à l'aveugle férocité de nos pères les lumières de la raison & les sentimens de la nature; brisons les chaînes de tant de victimes de notre cupidité, dussions-nous renoncer à un commerce qui n'a que l'injustice pour base & que le luxe pour objet.

Mais non. Il n'est pas nécessaire de faire le sacrifice des productions que l'habitude nous a rendues si chères. Vous pourriez le tirer de l'Afrique même. Les plus importantes y croissent naturellement, & il seroit facile d'y naturaliser les autres. Qui peut douter que des peuples qui vendent leurs enfans pour satisfaire quelques fantaisies passagères, ne se déterminassent à cultiver leurs terres, pour jouir habituellement de tous les avantages d'une société vertueuse & bien ordonnée?

Il ne seroit pas même peut-être impossible d'obtenir ces productions de vos colonies, sans les peupler d'esclaves: ces denrées pourroient

être cueillies par des mains libres, & dès-lors conſommées ſans remords.

Pour atteindre à ce but, regardé ſi généralement comme chimérique, il ne faudroit pas, ſelon les idées d'un homme éclairé, faire tomber les fers des malheureux qui ſont nés dans la ſervitude, ou qui y ont vieilli. Ces hommes ſtupides qui n'auroient pas été préparés à un changement d'état, ſeroient incapables de ſe conduire eux-mêmes; leur vie ne ſeroit qu'une indolence habituelle, ou un tiſſu de crimes : le grand bienfait de la liberté doit être réſervé pour leur poſtérité, & même avec quelques modifications. Juſqu'à leur vingtième année, ces enfans appartiendront au maître dont l'atelier leur aura ſervi de berceau, afin qu'il puiſſe être payé des frais qu'il aura été obligé de faire pour leur conſervation. Les cinq années ſuivantes, ils ſeront obligés de le ſervir encore, mais pour un ſalaire fixé par la loi. Après ce terme, ils ſeront indépendans, pourvu que leur conduite n'ait pas mérité de reproche grave. S'ils s'étoient rendus coupables d'un délit de quelque importance, le magiſtrat les condamneroit aux travaux publics pour un temps plus ou moins conſidérable. On donnera aux nouveaux citoyens une cabane avec un terrein ſuffiſant pour créer

un petit jardin ; & ce ſera le fiſc qui fera la dépenſe de cet établiſſement. Aucun règlement ne privera ces hommes devenus libres de la faculté d'étendre la propriété qui leur aura été gratuitement accordée. Mettre ces entraves injurieuſes à leur activité, à leur intelligence, ſeroit vouloir perdre follement le fruit d'une inſtitution louable.

Cet arrangement produiroit, ſelon les apparences, les meilleurs effets. La population des noirs, actuellement arrêtée par le regret de ne donner le jour qu'à des êtres voués à l'infortune & à l'infamie, fera des progrès rapides : elle recevra les ſoins les plus tendres de ces mêmes mères qui trouvoient ſouvent des délices inexprimables à l'étouffer ou à la voir périr. Ces hommes accoutumés à l'occupation, dans l'attente d'une liberté aſſurée, & qui n'auront pas une poſſeſſion aſſez vaſte pour leur ſubſiſtance, vendront leur ſueur à qui voudra ou pourra les payer. Leurs journées ſeront plus chères que celles des eſclaves, mais elles ſeront auſſi plus fructueuſes. Une plus grande maſſe de travail donnera une plus grande abondance de productions aux colonies, que leurs richeſſes mettront en etat de demander plus de marchandiſes à la métropole.

Craindroit-on que la facilité de ſubſiſter ſans agir, ſur un ſol naturellement fertile, de ſe paſſer de vêtemens ſous un ciel brûlant, plongeât les hommes dans l'oiſiveté? Pourquoi donc les habitans de l'Europe ne ſe bornent-ils pas aux travaux de première néceſſité? Pourquoi s'épuiſent-ils dans des occupations laborieuſes, qui ne ſatisfont que des fantaiſies paſſagères? Il eſt parmi nous mille profeſſions plus pénibles les unes que les autres, qui ſont l'ouvrage de nos inſtitutions. Les lois ont fait éclore ſur la terre un eſſaim de beſoins factices, qui n'auroient jamais exiſté ſans elles. En diſtribuant toutes les propriétés au gré de leur caprice, elles ont aſſujetti une infinité d'hommes à la volonté impérieuſe de leurs ſemblables, au point de les faire chanter & danſer pour vivre. Vous avez parmi vous des êtres faits comme vous, qui ont conſenti à s'enterrer ſous des montagnes pour vous fournir des métaux, du cuivre qui vous empoiſonne peut-être : pourquoi voulez-vous que des nègres ſoient moins dupes, moins fous que des Européens?

En rendant à ces malheureux la liberté, ayez ſoin de les aſſervir à vos lois & à vos mœurs, de leur offrir vos ſuperfluités. Donnez-leur une patrie, des intérêts à combiner, des productions à faire

naître, une consommation analogue à leurs goûts; & vos colonies ne manqueront pas de bras, qui, soulagés de leurs chaînes, en seront plus actifs & plus robustes.

Pour renverser l'édifice de l'esclavage, étayé par des passions si universelles, par des lois si authentiques, par la rivalité de nations si puissantes, par des préjugés plus puissans encore, à quel tribunal porterons-nous la cause de l'humanité que tant d'hommes trahissent de concert? Rois de la terre, vous seuls pouvez faire cette révolution. Si vous ne vous jouez pas du reste des humains; si vous ne regardez pas la puissance des souverains comme le droit d'un brigandage heureux, & l'obéissance des sujets comme une surprise faite à l'gnorance, pensez à vos devoirs. Refusèz le sceau de votre autorité au trafic infame & criminel d'hommes convertis en vils troupeaux, & ce commerce disparoîtra; réunissez une fois pour le bonheur du monde, vos forces & vos projets si souvent concertés pour sa ruine. Que si quelqu'un d'entre vous osoit fonder sur la générosité de tous les autres l'espérance de sa richesse & de sa grandeur, c'est un ennemi du genre humain qu'il faut détruire. Portez chez lui le fer & le feu; vos armées se rempliront du saint enthousiasme de

l'humanité. Vous verrez alors quelle différence met la vertu entre des hommes qui ſecourent des opprimés, & des mercenaires qui ſervent des tyrans.

Que dis-je ! ceſſons de faire entendre la voix inutile de l'humanité aux peuples & à leurs maîtres: elle n'a peut-être jamais été conſultée dans les opérations publiques. Eh bien ! ſi l'intérêt a ſeul des droits ſur votre ame, nations de l'Europe, écoutez-moi encore. Vos eſclaves n'ont beſoin ni de votre généroſité, ni de vos conſeils, pour briſer le joug ſacrilège qui les opprime : la nature parle plus haut que la philoſophie & que l'intérêt. Déja ſe ſont établies deux colonies de nègres fugtifs, que les traités & la force mettent à l'abri de vos attentats. Ces éclairs annoncent la foudre, & il ne manque aux nègres qu'un chef aſſez courageux pour les conduire à la vengeance & au carnage.

Où eſt-il ce grand homme que la nature doit à ſes enfans vexés, opprimés, tourmentés ? Où eſt-il ? Il paroîtra, n'en doutons point ; il ſe montrera, il levera l'étendard ſacré de la liberté. Ce ſignal vénérable raſſemblera autour de lui les compagnons de ſon infortune. Plus impétueux que les torrens, ils laiſſeront par-tout les traces ineffaçables de leur

juſte reſſentiment. Eſpagnols, Portugais, Anglais, Français, Hollandais, tous leurs tyrans deviendront la proie du fer & de la flamme. Les champs américains s'enivreront avec tranſport d'un ſang qu'ils attendoient depuis ſi long-temps, & les oſſemens de tant d'infortunés entaſſés depuis trois ſiècles, treſſailliront de joie. L'ancien monde joindra ſes applaudiſſemens au nouveau : par-tout on bénira le nom du héros qui aura rétabli les droits de l'eſpèce humaine, par-tout on érigera des trophées à ſa gloire. Alors diſparoîtra le *code noir* ; & que le *code blanc* ſera terrible, ſi le vainqueur ne conſulte que le droit de repréſailles !

En attendant cette révolution, les nègres gémiſſent ſous le joug des travaux, dont la peinture ne peut que nous intéreſſer de plus en plus à leur deſtinée.

XXV. Les terres de l'archipel américain ont été cultivées juſqu'ici avec négligence.

Le ſol des îles de l'Amérique a très-peu de rapport avec le nôtre. Ses productions ſont très-différentes, ainſi que la manière de les cultiver. A l'exception de quelques graines potagères, on n'y enſemence rien, tout s'y plante.

Comme le tabac fut la première production dont on s'occupa, que ſes racines ne prennent point

de profondeur, & que la moindre écorchure la fait périr, on n'employa qu'un ſimple grattoir pour préparer les terres qui devoient la recevoir, & pour extirper les mauvaiſes herbes qui l'auroient étouffée. Cet uſage dure encore.

Lorſqu'on s'éleva à des cultures qui exigeoient plus de façons, & qui étoient moins délicates, on eut recours à la houe pour labourer & pour ſarcler; mais elle ne fut pas employée ſur tout l'eſpace qui devoit être mis en valeur: on ſe contenta de creuſer un trou pour placer la plante.

L'inégalité du terrein, le plus communément rempli de coteaux, donna vraiſemblablement naiſſance à cet uſage. On put craindre que des pluies, qui tombent toujours en torrens, ne ruinaſſent par des ravines les terres remuées. L'indolence & le défaut des moyens, dans les premiers temps, étendirent cette pratique aux plaines les plus unies, & l'habitude la conſacra: perſonne ne ſongeoit à s'en écarter. Enfin quelques colons, aſſez hardis pour s'élever au-deſſus du préjugé, ont imaginé de ſe ſervir de la charrue, & il eſt vraiſemblable que cette méthode deviendra générale par-tout où elle ſera praticable. Il n'eſt rien qui ne porte à le deſirer & à l'eſpérer.

Toutes les terres des îles étoient vierges lorſque les Européens entreprirent de les défricher. Les premières occupées donnent depuis long-temps moins de productions qu'on n'en retiroit au commencement. Celles qu'on a miſes ſucceſſivement en valeur, participent de cet épuiſement plus ou moins, en raiſon de l'époque de leur défrichement. Quelle qu'ait été leur fertilité dans l'origine, toutes la perdent avec le temps, & bientôt elles ceſſeront de répondre aux travaux des cultivateurs, ſi l'art ne vient au ſecours de la nature.

C'eſt un principe d'agriculture, généralement avoué par les phyſiciens, que la terre n'eſt vraiment productive qu'autant qu'elle peut recevoir les influences de l'air & de tous les météores dirigés par ce puiſſant agent, tels que les brouillards, les roſées, les pluies. C'eſt aux labours, & à des labours fréquens, à lui procurer cet avantage: les îles le réclament avec inſtance & ſans délai. C'eſt la ſaiſon humide qu'il faut choiſir pour remuer ces terres, dont la ſéchereſſe arrêteroit la fécondité. La pratique de la charrue ne ſauroit avoir d'inconvénient dans les campagnes bien égales. On préviendroit le danger de voir les terreins en pente ravagés par les orages, en faiſant les labours tranſverſalement ſur une ligne qui croiſeroit celle

de la pente des côteaux. Si la pente étoit ſi rapide, que les terres miſes en valeur puſſent être entraînées malgré les ſillons, on ajouteroit d'eſpace en eſpace, & dans le même ſens, de petites ſaignées plus profondes, qui romproient en partie la force & la vîteſſe que la roideur des collines ajoute à la chute des groſſes pluies.

L'utilité de la charrue ne ſe borneroit pas à procurer aux plantes plus de ſuc végétal; elle aſſureroit encore leurs produits. Les îles ſont le pays des inſectes; leur multiplication y eſt favoriſée par une chaleur continuelle, & ils ſe ſuccèdent ſans interruption. On connoît l'étendue des ravages qu'ils font. Des labours fréquens & ſucceſſifs fatigueroient ces eſpèces dévorantes, troubleroient leur reproduction, en feroient beaucoup périr, & détruiroient la plupart de leurs œufs. Peut-être ce moyen ne ſeroit-il pas ſuffiſant contre les rats que les vaiſſeaux ont apportés d'Europe en Amérique, où ils ſe ſont tellement multipliés, qu'ils détruiſent ſouvent un tiers des récoltes. On pourroit appeler au ſecours l'activité des eſclaves, & encourager leur vigilance par quelque gratification.

La pratique du labourage paroîtroit devoir amener l'uſage des engrais, déja connu ſur la

plupart des côtes. Celui qu'on emploie ſe nomme varech. C'eſt une eſpèce de plante marine, qui, au temps de ſa maturité, ſe détachant des eaux, eſt portée au rivage par le mouvement des ondes. Il eſt un grand principe de fécondité; mais employé ſans préparation, il communique au ſucre une âpreté déſagréable, qui doit venir des ſels imprégnés de parties huileuſes qui abondent dans les plantes marines. Peut-être ne faudroit-il, pour faire ceſſer cette amertume, que brûler la plante & l'employer en cendres. Les ſels, dégagés par cette opération des parties huileuſes, & bien triturés par la végétation, circuleroient plutôt dans la canne de ſucre, & lui porteroient des ſucs *plus* purs.

Les terres intérieures n'ont commencé que depuis peu à être fumées. Le beſoin étendra cette pratique indiſpenſable; & avec le temps, le ſol d'Amérique recevra les mêmes ſecours que le ſol d'Europe, mais avec plus de difficulté. Dans des îles où les troupeaux ne ſont pas nombreux, & n'ont même que très-rarement le ſecours des étables, il faudra recourir à d'autres engrais, & les multiplier le plus qu'il ſera poſſible, pour ſuppléer à la qualité par l'abondance. La plus grande reſſource ſera toujours dans les mauvaiſes herbes

dont il faut débarraſſer continuellement les plantes utiles. On les ramaſſera, on les fera pourrir. Les colons qui cultivent le café ont donné l'exemple de cette méthode, mais avec l'indolence que la chaleur du climat répand dans le travail même. Ils ont accumulé des herbes au pied des caſiers, ſans voir que ces herbes, qu'on ne prenoit pas même la peine de couvrir de terre, échauffoient l'arbre & ſervoient d'aſyle à des inſectes qui le dévoroient. On n'a guère été moins négligent dans le ſoin des troupeaux.

Tous les quadrupèdes domeſtiques de l'Europe ont été portés en Amérique par les Eſpagnols, & c'eſt de leurs établiſſemens que les colonies des autres nations les ont tirés. A l'exception du cochon qui, fait pour réuſſir dans les régions abondantes en fruits aquatiques, en inſectes, en reptiles, eſt devenu plus grand & d'un meilleur goût, ces animaux ont tous dégénéré, & l'on n'en trouve dans les îles que de très-petites races. Quoique le vice du climat puiſſe avoir quelque part à cette dégradation, le défaut de ſoin en eſt peut-être la principale cauſe. Ils couchent toujours en plein champ. On ne leur donne jamais ni ſon ni avoine; ils ſont au vert toute l'année. On leur refuſe juſqu'à l'attention de diviſer les prairies en

pluſieurs quartiers, pour les faire paſſer alternativement de l'un dans l'autre. Ils paiſſent toujours ſur le même eſpace, ſans laiſſer à l'herbe le temps de renaître. Ces fourrages ne peuvent avoir qu'un ſuc aqueux & foible. Une végétation trop prompte les empêche d'être ſuffiſamment digérés par la nature : auſſi les animaux deſtinés à la nourriture des hommes ne donnent-ils qu'une chair coriace & ſans ſubſtance.

Ceux qu'on réſerve aux divers travaux ne rendent qu'à peine un foible ſervice. Les bœufs ne traînent que de légers fardeaux, & ne les traînent pas toute la journée. Ils ſont toujours au nombre de quatre. On ne les attele pas par la tête, mais par le col, à la manière d'Eſpagne. Ce n'eſt pas l'aiguillon, c'eſt le fouet qui les excite. Deux conducteurs règlent leur marche.

Lorſque les chemins ne permettent pas l'uſage des voitures, les bœufs ſont remplacés par les mulets. Ceux-ci ſont bâtés d'une manière plus ſimple qu'en Europe, mais beaucoup moins ſolide. On leur met ſur le dos un paillaſſon auquel on ſuſpend deux crochets de chaque côté, pris au haſard dans les bois. Ainſi équipés, ils portent au plus la moitié de ce que portent les nôtres, & font la moitié moins de chemin.

Le pas des chevaux n'eſt pas ſi lent. Ils ont conſervé quelque choſe de la vîteſſe, du feu, de la docilité des chevaux andalous, dont ils tirent leur origine; mais leurs forces ne répondent pas à leur ardeur. On eſt réduit à les multiplier beaucoup, pour en tirer le ſervice qu'un petit nombre rendroit en Europe. Il faut en atteler trois ou quatre aux voitures extrémement légères dont les habitans aiſés ſe ſervent pour des courſes, qu'ils appellent des voyages, & qui ne ſeroient chez nous que des promenades.

On auroit empêché, retardé ou diminué la dégradation des animaux aux îles, ſi on eût eu l'attention de les renouveler par des races étrangères. Des étalons, venus des contrées plus froides ou plus chaudes, auroient corrigé à un certain point l'influence de la température, de la nourriture, de l'éducation. Avec les femelles du pays, ils auroient produit de nouvelles races d'autant meilleures, qu'ils ſeroient partis d'un climat plus différent de celui où ils auroient été portés.

Il eſt bien extraordinaire qu'une idée ſi ſimple ne ſoit venue à aucun colon, & qu'il n'y ait eu aucune légiſlation aſſez occupée de ſes intérêts pour ſubſtituer dans ſes établiſſemens le bœuf à boſſe au bœuf commun. Tous les gens inſtruits

doivent ſe rappeler que le bœuf à boſſe a le poil plus doux & plus luſtré, le naturel moins lourd, moins brut que notre bœuf, & une intelligence, une docilité fort ſupérieures. Il eſt léger à la courſe, & il peut ſuppléer au cheval, puiſqu'on le monte. Il ſe plaît autant dans les contrées méridionales, que celui dont nous nous ſervons, aime les zones froides ou tempérées. On ne connoît que cette race dans les îles orientales, & dans la plus grande partie de l'Afrique. Si l'habitude prenoit moins d'empire qu'elle n'en a communément, même ſur les gouvernemens les plus éclairés, on auroit vu que cet animal utile convenoit ſingulièrement au grand archipel de l'Amérique, & qu'il n'y avoit rien de ſi aiſé que de le tirer à peu de frais de la côte d'Or ou de celle d'Angole.

Deux riches cultivateurs également frappés, l'un à la Barbade, l'autre à Saint-Domingue, de la foibleſſe des animaux de trait & de charge dont ils trouvoient l'uſage établi, ont tenté de leur ſubſtituer le chameau. Cette expérience, faite autrefois ſans ſuccès au Pérou par les Eſpagnols, n'a pas été heureuſe & ne devoit pas l'être. Il eſt connu que le chameau, quoique naturel aux pays chauds, craint les chaleurs exceſſives, & qu'il peut auſſi peu réuſſir, auſſi peu ſe perpétuer ſous le

le ciel brûlant de la zone torride, que dans les zones tempérées. On auroit mieux fait de ſe tourner du côté du buffle.

Le buffle eſt un animal très-ſale & d'un naturel violent. Il a des fantaiſies bruſques & fréquentes. Son cuir eſt ſolide, léger, preſque impénétrable, & ſa corne propre à beaucoup d'uſages. On trouve ſa chair noire & dure, déſagreable au goût & à l'odorat. Le lait de la femelle eſt moins doux, mais plus abondant que celui de la vache. Nourri comme le bœuf, avec lequel il a une reſſemblance marquée, il le ſurpaſſe prodigieuſement en force & en vîteſſe. Deux buffles enchaînés à un charriot, au moyen d'un anneau qu'on leur paſſe dans le nez, traînent autant que quatre bœufs des plus vigoureux, & en moitié moins de temps. Ils doivent cette double ſupériorité à l'avantage d'avoir les jambes plus hautes, & une maſſe de corps plus conſidérable, dont tout le poids eſt employé à tirer, parce que leur cou & leur tête ſe portent naturellement en bas. Comme cet animal eſt originaire de la zone torride, & qu'il eſt plus gros, plus fort, plus docile à meſure qu'il habite des pays plus chauds; on n'a jamais dû douter qu'il ne pût être d'une grande utilité dans les Antilles, & qu'il ne s'y perpétuât

aiſément. Il faut le croire, ſur-tout depuis les heureuſes expériences qui ont été faites à la Guiane.

L'indolence & la routine qui ont empêché la propagation des animaux domeſtiques, n'ont pas moins arrêté le ſuccès de la tranſplantation de nos végétaux. On a porté ſucceſſivement aux îles pluſieurs eſpèces d'arbres fruitiers. Ceux qui n'ont pas péri, ſont des eſpèces de ſauvageons dont les fruits ne ſont ni beaux ni bons. La plupart ont dégénéré fort vîte, parce qu'on les a abandonnés à la force d'une végétation toujours active, toujours excitée par la roſée abondante des nuits, par les vives chaleurs du jour, double principe de fécondité. Peut-être un obſervateur intelligent en auroit-il ſu profiter pour ſe procurer des fruits paſſables; mais on ne trouve pas de ces hommes dans les colonies. Si nos plantes potagères y ont réuſſi, ſi elles ſont toujours renaiſſantes, toujours vertes, toujours mûres, c'eſt qu'elles n'ont pas eu à lutter contre le climat où elles rencontroient une terre humide & pâteuſe qui leur eſt propre, c'eſt qu'elles n'exigeoient pas le moindre ſoin. Les ſueurs des eſclaves arroſent des productions plus utiles.

XXVI. Les eſclaves ſont d'abord occupés de leur ſubſiſtance. On leur demande enſuite de riches productions.

On a tourné les premiers travaux de ces malheureux vers les objets néceſſaires pour la conſervation de leur miſérable exiſtence. Avant leur arrivée aux îles croiſſoient ſans ſoin, au milieu des forêts, la patate & l'igname. La patate eſt une eſpèce de liſeron qui s'élève peu à peu, dont les feuilles ſont alternes, anguleuſes, en cœur, dont la fleur eſt ſemblable pour la forme & le nombre des parties à celle du liſeron ordinaire. La tige de l'igname eſt grimpante, herbacée, garnie de feuilles oppoſées ou alternes, taillées en cœur, qui laiſſent échapper de leur aiſſelle des épis de fleurs mâles ſur un pied, femelles ſur un autre, *munies* chacune d'un calice à ſix diviſions. Les mâles ont ſix étamines : le piſtil des femelles eſt ſurmonté de trois ſtyles. Il adhère au calice & devient avec lui une capſule comprimée à trois loges remplies de deux ſemences. Ces plantes, aſſez multipliées par la nature ſeule pour la ſubſiſtance d'un petit nombre de ſauvages, durent être cultivées, lorſqu'il fallut nourrir une population plus conſidérable. On s'y détermina, & on leur aſſocia d'autres plantes tirées du pays même des nouveaux conſommateurs.

L'Afrique a fourni aux îles un arbriſſeau qui s'élève environ quatre pieds, qui vit quatre ans,

& qui eſt utile pendant toute ſa durée. Ses feuilles ſont compoſées de trois folioles alongées, réunies ſur un pétiole commun. Ses fleurs jaunâtres, irrégulières comme celles des plantes légumineuſes, ſont diſpoſées en bouquets aux extrémités des rameaux. Il porte des gouſſes qui renferment pluſieurs grains d'une eſpèce de pois très-ſaine & très-nourriſſante. On appelle cet arbuſte pois d'Angole. Il réuſſit également, & dans les terres naturellement ſtériles, & dans celles dont on a épuiſé les ſels : auſſi les meilleurs adminiſtrateurs d'entre les colons ne manquent-ils jamais d'en ſemer dans toutes les parties de leurs habitations, qui, dans d'autres mains, reſteroient incultes.

Cependant, le préſent le plus précieux que les îles aient reçu de l'Afrique, c'eſt le manioc. La plupart des hiſtoriens l'ont regardé comme une plante originaire d'Amérique. On ne voit pas trop ſur quel fondement eſt appuyée cette opinion, quoique aſſez généralement reçue : mais la vérité en fut-elle démontrée, les Antilles n'en tiendroient pas moins le manioc des Européens qui l'y ont tranſporté avec les Africains qui s'en nourriſſoient. Avant nos invaſions, la communication du continent de l'Amérique avec ces îles étoit ſi peu de choſe, qu'une production de la terre-ferme pouvoit

être ignorée dans l'archipel des Antilles. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les ſauvages qui offrirent à nos premiers navigateurs des bananes, des ignames, des patates, ne leur préſentèrent point de manioc; c'eſt que les Caraïbes, concentrés à la Dominique & à Saint-Vincent, l'ont reçu de nous; c'eſt que le caractère des ſauvages ne les rendoit pas propres à une culture ſi ſuivie; c'eſt que cette ſorte de culture exige des champs très-découverts, & que dans les forêts dont ces îles étoient hériſſées, on ne trouva pas des intervalles défrichés qui euſſent plus de vingt-cinq toiſes en quarré. Enfin, ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on ne voit l'uſage du manioc établi qu'après l'arrivée des noirs, & que de temps immémorial il forme la nourriture principale d'une grande partie de l'Afrique.

Quoi qu'il en ſoit, le manioc eſt une plante qui vient de bouture. On la place dans des foſſes de cinq ou ſix pouces de profondeur, qu'on remplit de la terre même qu'on en avoit tirée. Ces foſſes ſont éloignées les unes des autres de deux pieds ou deux pieds & demi, ſelon la nature du terrein. L'arbuſte s'élève un peu plus que la hauteur de l'homme. Son tronc, à peu près gros comme le bras, eſt d'un bois mou & caſſant. A meſure qu'il croît, les feuilles baſſes tombent en laiſſant ſur

la tige une impreſſion demi-circulaire : il n'en reſte que vers le ſommet. Elles ſont toujours alternes & découpées profondément en pluſieurs lobes. L'extrémité des rameaux eſt terminée par des bouquets de fleurs mâles & femelles confondues enſemble. Le calice des premières eſt à cinq diviſions & renferme dix étamines; celui des ſecondes eſt de cinq pièces. Le piſtil qu'elles entourent eſt ſurmonté de trois ſtyles velus & devient une capſule hériſſée à trois loges, remplie de trois ſemences. Il n'y a d'utile, dans la plante, que ſa racine, qui eſt tubéreuſe & acquiert au bout de huit mois ou plus la groſſeur d'une belle rave. On en diſtingue pluſieurs variétés, qui diffèrent par leur volume, leur couleur & le temps qu'elles mettent à mûrir. Cette plante eſt délicate; la culture en eſt pénible; le voiſinage de toute ſorte d'herbes l'incommode; il lui faut un terrein ſec & léger.

Lorſque les racines ont atteint la groſſeur & la maturité qu'elles doivent avoir, on les arrache & on leur fait ſubir différentes préparations pour les rendre propres à la nourriture des hommes. Il faut ratiſſer leur première peau, les laver, les raper & les mettre enſuite à la preſſe pour en extraire le ſuc regardé comme un poiſon très-actif. La cuiſſon achève de faire évaporer ce qui

pourroit y reſter du principe vénéneux qu'elles renfermoient. Lorſqu'il ne paroît plus de fumée, on les ôte de deſſous la platine de fer où on les a fait cuire & on les laiſſe refroidir.

La racine de manioc rapée, & réduite en petits grains par la cuiſſon, s'appelle farine de manioc. On donne le nom de caſſave à la pâte de manioc, changée en gâteau par la ſeule attention de la faire cuire ſans la remuer. Il y auroit du danger de manger autant de caſſave que de farine, parce que la caſſave eſt beaucoup moins cuite. L'une & l'autre ſe conſervent long-temps, & ſont très-nourriſſantes, mais d'une digeſtion un peu difficile. Quoiqu'elles paroiſſent d'abord inſipides, *il ſe* trouve un grand nombre de blancs nés aux îles, qui les préfèrent au meilleur froment. La plupart des Eſpagnols en font un uſage habituel. Le Français en nourrit ſes eſclaves. Les autres peuples européens qui ont formé des établiſſemens aux îles, ne connoiſſent que peu le manioc. C'eſt de l'Amérique ſeptentrionale que ces colonies reçoivent leur ſubſiſtance ; de ſorte que ſi par quelque événement, qui eſt très-poſſible, leur liaiſon avec cette fertile contrée étoit interrompue pendant quatre mois, elles ſeroient réduites à mourir de faim. Une avidité ſans bornes ferme

les yeux des colons insulaires sur ce danger imminent. Tous, ou presque tous, trouvent avantageux de tourner l'activité entière de leurs esclaves, vers les productions qui entrent dans le commerce. Les principales sont l'indigo, la cochenille, le cacao, le rocou, le coton, le café, le sucre. On a parlé des trois premières dans l'histoire des régions soumises à la Castille. Il faut décrire actuellement les autres.

XXVII. De la culture du rocou.

Le rocou est une teinture rouge, nommée achiote par les Espagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre, de quelque couleur que ce soit. L'arbre qui le donne est aussi haut & plus touffu que le prunier. Il a l'écorce rousseâtre, les feuilles grandes, alternes, en cœur, accompagnées à leur base de deux stipules ou membranes qui tombent de bonne heure. Les fleurs disposées en bouquets ont un calice à cinq divisions, dix pétales légèrement purpurins, dont cinq sont intérieurs & plus petits. Ils tiennent, de même qu'un grand nombre d'étamines, sous le pistil qui est couronné d'un seul style. Le fruit est une capsule d'un rouge foncé, hérissée de pointes molles, large à sa base, rétrécie par le haut. Elle s'ouvre dans sa longueur en deux grandes valves, gar-

nies intérieurement d'un réceptacle longitudinal, couvert de ſemences. Ces ſemences ſont enduites d'une ſubſtance extractive & rouge, qui eſt le rocou proprement dit. Cet arbre fleurit & fructifie deux fois dans l'année.

Il ſuffit qu'une des huit ou dix gouſſes que chaque bouquet contient, s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puiſſe les cueillir toutes. On en détache les graines, qui ſont miſes auſſi-tôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorſque la fermentation commence, les graines ſont remuées fortement avec de grandes ſpatules de bois, juſqu'à ce que le rocou en ſoit entièrement détaché. On verſe enſuite le tout dans des cribles de jonc, qui retiennent ce qu'il y a de ſolide, & laiſſent écouler dans des chaudières de fer une liqueur épaiſſie, rougeâtre & fétide. A meſure qu'elle bout, on la recueille dans de grandes baſſines. Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile, & l'on remet dans la chaudière l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume, qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une ſpatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudière & ne noirciſſe point. Lorſqu'elle eſt cuite ſuffiſamment & un

peu durcie, on la met ſur des planches, où elle ſe refroidit. On la diviſe enſuite en pain de deux ou trois livres, & toutes les préparations ſont terminées.

XXVIII. De la culture du coton.

L'arbriſſeau qui fournit le coton à nos manufactures, demande un ſol ſec & pierreux. Il préfère celui qui eſt déja familiariſé par la culture. Ce n'eſt pas que la plante ne paroiſſe mieux proſpérer dans un terrein neuf que dans un ſol uſé; mais en y pouſſant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'expoſition du levant eſt celle qui lui convient le mieux. C'eſt en mars, c'eſt en avril & dans les premières pluies du printemps, que commence la culture du coton. On fait des trous à ſept ou huit pieds de diſtance les uns des autres, & l'on y jette un nombre indéterminé de graines. Lorſqu'elles ſont levées à la hauteur de cinq ou ſix pouces, toutes les tiges ſont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuſes. Celles-ci ſont étêtées deux fois avant la fin d'août. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il n'y a que le bois pouſſé après la dernière taille qui porte du fruit, & que ſi on laiſſoit monter l'arbuſte au-deſſus de quatre pieds, la récolte ſeroit moins aiſée, ſans être plus abondante.

Pour qu'il puiſſe proſpérer, on doit porter une attention très-ſuivie à arracher les mauvaiſes herbes qui naiſſent autour de cet arbuſte utile. Les pluies fréquentes lui conviennent, mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut ſur-tout que les mois de mars & d'avril, temps où ſe fait la récolte, ſoient bien ſecs, pour que le coton ne ſoit pas taché ou rougi.

Pour renouveler cet arbriſſeau, on le recèpe tous les deux ou trois ans juſqu'à la racine, qui produit pluſieurs rejetons. Ils ſe chargent de feuilles à trois ou cinq lobes, diſpoſées alternativement ſur les tiges, & accompagnées de deux ſtipules. Au bout de huit ou neuf mois, il paroît des fleurs jannes, rayées de rouge, aſſez grandes, ſemblables à la fleur de mauve pour la ſtructure & le nombre de leurs parties. Le piſtil, placé dans le milieu, devient une coque de la groſſeur d'un œuf de pigeon, à trois ou quatre loges. Chaque loge, en s'ouvrant, laiſſe appercevoir pluſieurs graines arrondies, enveloppées d'une bourre blanche, qui eſt le coton proprement dit. Cette ouverture du fruit indique ſa maturité, & le temps propre à la récolte.

Lorſqu'elle eſt faite, il faut ſéparer le coton de la graine qu'il recouvre. Cette opération s'exé-

cute par le moyen d'un moulin à coton. C'eſt une machine compoſée de deux baguettes de bois dur, qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les aſſujettit par les deux bouts, & il n'y a de diſtance entre elles que celle qui eſt néceſſaire pour laiſſer paſſer la graine. A l'un des bouts, eſt une eſpèce de petite meule, qui, miſe en mouvement par le pied, fait tourner les deux baguettes en ſens contraire. Elles prennent le coton qui leur eſt préſenté, & en font ſortir, par l'impulſion qu'elles ont reçue, la graine qu'il renferme.

XXIX. De la culture du café.

Le cafier, originaire d'Arabie, où la nature avare pour les beſoins eſt prodigue pour le luxe, fut long-temps la plante chérie de cette terre heureuſe. Les tentatives inutiles que firent les Européens pour en faire germer le fruit, leur firent croire que les habitans du pays le trempoient dans l'eau bouillante ou le faiſoient ſécher au four, avant de le vendre, pour conſerver à jamais un commerce qui faiſoit leur richeſſe principale. On ne fut détrompé de cette opinion, que lorſqu'on eut porté l'arbre même à Batavia, & enſuite à l'île de Bourbon & à Surinam. L'expérience fit voir qu'il en étoit du cafier comme de beaucoup

d'autres plantes, dont la ſemence ne lève point, ſi elle n'eſt miſe en terre toute récente.

Cet arbre, qui ne proſpère que ſous un climat où l'hiver ne ſe fait pas ſentir, a des feuilles liſſes, entières, ovales & aiguës comme celles du laurier; elles ſont de plus oppoſées & ſéparées à leur baſe par une écaille intermédiaire. Les fleurs, diſpoſées en anneaux, ont une corolle blanche, ſemblable à celle du jaſmin, chargée de cinq étamines, & portées elles-mêmes ſur le piſtil. Celui-ci, renfermé dans un calice à cinq diviſions, devient avec lui une baie d'abord verte, puis rougeâtre, de la groſſeur d'une petite ceriſe, remplie de deux noyaux ou fèves de ſubſtance dure & comme cornée. Ces noyaux, convexes à l'extérieur, applatis & ſillonnés du côté par lequel ils ſe touchent, donnent, lorſqu'ils ont été rôtis & mis en poudre, une infuſion fort agréable, propre à écarter le ſommeil, & dont l'uſage ancien dans l'Aſie, s'eſt répandu inſenſiblement dans la plus grande partie du globe.

Le meilleur café, le café le plus cher eſt toujours celui d'Arabie; mais les îles de l'Amérique & les côtes de ce Nouveau-Monde qui le cultivent depuis le commencement du ſiècle, en fourniſſent infiniment davantage. Il n'y a pas le même degré

de bonté par-tout. Celui qui naît dans un ſol favorable, qui croît à l'expoſition du levant, qui jouit de la fraîcheur des roſées & des pluies, qui eſt mûri par une chaleur tempérée; celui-là eſt ſupérieur aux autres.

Les plants du cafier doivent être mis dans des trous de douze à quinze pouces, & à ſix, ſept, huit ou neuf pieds de diſtance, ſuivant la nature du terrein. Naturellement ils s'éleveroient à dix-huit ou vingt pieds. On les arrête à cinq, pour pouvoir cueillir commodément leur fruit. Ainſi étêtés, ils étendent ſi bien leurs branches qu'elles ſe confondent.

Tantôt cet arbre récompenſe les travaux du cultivateur dès la troiſième année, & tantôt ſeulement à la cinquième ou à la ſixième. Quelquefois il ne produit pas une livre de café, & d'autres fois il en donne juſqu'à trois ou quatre. En quelques endroits, il ne dure que douze ou quinze ans, & en d'autres vingt-cinq ou trente. Ces variations dépendent ſingulièrement du ſol où il eſt placé.

Le café de l'Amérique reſta long-temps dans un état d'imperfection qui l'aviliſſoit: on ne lui accordoit alors aucun ſoin. Cette négligence a diminué peu-à-peu. Ce n'eſt qu'après avoir été

bien lavé, qu'après avoir été dépouillé de ſa gomme, qu'après avoir reçu toutes les préparations convenables, qu'il eſt aujourd'hui porté au moulin.

Ce moulin eſt compoſé de deux rouleaux de bois, garnis de lames de fer, longs de dix-huit pouces ſur dix ou douze de diamètre; ils ſont mobiles; & par le mouvement qu'on leur donne, ils s'approchent d'une troiſième pièce immobile qu'on nomme mâchoire. Au-deſſus des rouleaux eſt une trémie dans laquelle on met le café, qui tombant entre les rouleaux & la mâchoire, ſe dépouille de ſa première peau, & ſe diviſe en deux parties dont il eſt compoſé, comme on le voit par la forme du grain, qui eſt plat d'un côté, & arrondi de l'autre. En ſortant de cette machine, il entre dans un crible de laiton incliné, qui laiſſe paſſer la peau du grain à travers ſes fils, tandis que le fruit gliſſe & tombe dans des paniers, d'où il eſt tranſporté dans un vaiſſeau plein d'eau, où on le lave après qu'il y a trempé une nuit. Quand la récolte eſt finie & bien ſéchée, on remet le café dans une machine qu'on appelle moulin à piler. C'eſt une meule de bois qu'un mulet ou un cheval fait tourner verticalement autour de ſon pivot. En paſſant ſur le café ſec,

elle en enlève le parchemin, qui n'eſt autre choſe qu'une pellicule, qui s'étoit détachée de la graine, à meſure que le café ſéchoit. Débarraſſé de ſon parchemin, on le tire de ce moulin, pour être vanné d'un autre, qu'on appelle moulin à van. Cette machine, armée de quatre pièces de fer blanc poſées ſur un eſſieu, eſt agitée avec beaucoup de force par un eſclave; & le vent que font ces plaques nettoie le café de toutes les pellicules qui s'y trouvoient mêlées. Enſuite il eſt porté ſur une table où les nègres en ſéparent tous les grains caſſés & les ordures qui pourroient y reſter. Après ces opérations, le café peut ſe vendre.

Son prix fut d'abord médiocre. La paſſion que prit l'Europe entière pour cette boiſſon délicieuſe, en augmenta beaucoup la valeur. Cette raiſon en fit trop vivement pouſſer la culture, après la pacification de 1763. La production ſurpaſſa bientôt la conſommation. Depuis quelques années, tous les planteurs ſont ruinés: leur ſort ne changera que lorſque l'équilibre ſera rétabli. Il ne nous eſt pas donné de fixer l'époque de cette heureuſe révolution.

XXX. De la culture du ſucre.

La canne qui donne le ſucre, eſt une eſpèce de roſeau qui s'éléve à neuf pieds, & quelquefois

fois plus, ſelon la nature du ſol: ſon diamètre le plus ordinaire eſt d'un pouce. Elle eſt couverte d'une écorce peu dure, qui renferme une moëlle plus ou moins compacte, remplie d'un ſuc doux & viſqueux. Des nœuds la coupent par intervalles, & donnent naiſſance aux feuilles qui ſont longues, étroites, coupantes ſur les bords, & engrainées à leur baſe. Celles du bas tombent, à meſure que la tige s'élève. Elle eſt terminée par une pannicule ſoyeuſe, aſſez conſidérable, dont chaque fleur a trois étamines & une ſeule graine, recouverte d'un calice à deux feuillets, entouré de poils.

Cette plante eſt cultivée de toute ancienneté dans quelques contrées de l'Aſie & de l'Afrique. Vers le milieu du douzième ſiècle, on en enrichit la Sicile, d'où elle paſſa dans les provinces méridionales de l'Eſpagne. Elle fut depuis naturaliſée à Madère & aux Canaries. C'eſt de ces îles qu'on la tira pour la porter dans le Nouveau-Monde, où elle a auſſi-bien proſpéré que ſi elle en éroit originaire.

Toutes les terres ne lui conviennent pas également: celles qui ſont graſſes & fortes, baſſes & marécageuſes, environnées de bois, ou nouvellement défrichées, ne produiſent, malgré la

groſſeur & la longueur des cannes, qu'un ſuc aqueux, peu ſucré, de mauvaiſe qualité, difficile à cuire, à purifier & à conſerver. Les cannes, plantées dans un terrein où elles trouvent bientôt le tuf ou le roc, n'ont qu'une durée fort courte, & ne donnent que peu de ſucre : un ſol léger, poreux & profond, eſt celui que la nature a deſtiné à cette production.

La méthode générale pour l'obtenir, eſt de préparer un grand champ ; de faire, à trois pieds de diſtance l'une de l'autre, des tranchées qui aient dix-huit pouces de long, douze de large & ſix de profondeur ; d'y coucher deux, & quelquefois trois boutures d'environ un pied chacune, tirées de la partie ſupérieure de la canne, & de les couvrir légérement de terre. Il ſort de chacun des nœuds qui ſe trouvent dans les boutures, une tige qui, avec le temps, devient canne à ſucre.

On doit avoir l'attention de la débarraſſer continuellement des mauvaiſes herbes, qui ne manquent jamais de naître autour d'elle : ce travail ne dure que ſix mois ; les cannes ſont alors aſſez touffues & aſſez voiſines les unes des autres pour faire périr tout ce qui pourroit nuire à leur fécondité. On les laiſſe croître ordinairement

dix-huit mois ; ce n'eſt guère qu'à cette époque qu'on les coupe.

Il ſort de leur ſouche des rejetons qui ſont coupés à leur tour quinze mois après ; cette ſeconde coupe ne donne guère que la moitié du produit de la première ; on en fait quelquefois une troiſième, & même une quatrième, qui ſont toujours moindres progreſſivement, quelle que ſoit la bonté du ſol : auſſi n'y a-t-il que le défaut de bras pour replanter ſon champ, qui puiſſe obliger un cultivateur actif à demander à ſa canne plus de deux récoltes.

Elles ne ſe font pas dans toutes les colonies, à la même époque. Dans les établiſſemens français, danois, eſpagnols, hollandais, elles commencent en janvier, & continuent juſqu'en octobre. Cette méthode ne ſuppoſe pas une ſaiſon fixe pour la maturité de la canne : cependant, cette plante doit avoir comme les autres ſes progrès ; & on remarque très-bien qu'elle eſt en fleur dans les mois de novembre & de décembre. Il doit réſulter de l'uſage de ces nations, qui ne ceſſent point de récolter pendant dix mois, qu'elles coupent des cannes, tantôt prématurées & tantôt trop mûres. Dès-lors le fruit n'a pas les qualités requiſes. Cette récolte doit avoir une

ſaiſon fixe, & c'eſt vraiſemblablement dans les mois de mars & d'avril, où tous les fruits doux ſont mûrs, tandis que les fruits aigres ne mûriſſent qu'aux mois de juillet & d'août.

Les Anglais coupent leurs cannes en mars & en avril; ce n'eſt pas cependant la raiſon de maturité qui les détermine : la ſéchereſſe qui règne dans leurs îles, leur rend les pluies qui tombent en ſeptembre néceſſaires pour planter; & comme la canne eſt dix-huit mois à croître, cette époque ramène toujours leur récolte au point de maturité.

Pour extraire le ſuc des cannes coupées, ce qui doit ſe faire dans vingt-quatre heures, ſans quoi il s'aigriroit, on les met entre deux cylindres de fer ou de cuivre, poſés perpendiculairement ſur une table immobile. Le mouvement de ces cylindres eſt déterminé par une roue horizontale que des bœufs ou des chevaux font tourner : mais dans les moulins à eau, cette roue horizontale tire ſon mouvement d'une roue perpendiculaire, dont la circonférence, préſentée au courant de l'eau, reçoit une impreſſion qui la fait mouvoir ſur ſon axe; de la droite à la gauche, ſi le courant de l'eau frappe la partie ſupérieure de

la roue ; de la gauche à la droite, ſi le courant frappe la partie inférieure.

Du réſervoir, où le ſuc de la canne eſt reçu, il tombe dans une chaudière où l'on fait évaporer les parties d'eau les plus faciles à ſe détacher. Cette liqueur eſt verſée dans une autre chaudière, où un feu modéré lui fait jeter ſa première écume. Lorſqu'elle a perdu ſa glutinoſité, on la fait paſſer dans une troiſième chaudière où elle jette beaucoup plus d'écume à un degré plus fort de chaleur. Enſuite on lui donne le dernier degré de cuiſſon dans une quatrième chaudière, dont le feu eſt à celui de la première comme trois à un.

Ce dernier feu décide du ſort de l'opération. S'il a été bien conduit, le ſucre forme les cryſtaux plus ou moins gros, plus ou moins brillans, à raiſon de la plus grande ou de la moindre quantité d'huile qui les ſalit. Si le feu a été trop pouſſé, la matière ſe réduit à un extrait noir & charbonneux, qui ne peut plus fournir de ſel eſſentiel. Si le feu a été trop modéré, il reſte une quantité conſidérable d'huiles étrangères, qui marquent le ſucre, le rendent gras & noirâtre ; de ſorte que quand on veut le deſſécher, il devient toujours

poreux, parce que les intervalles qu'occupoient les huiles, reſtent vides.

Auſſi-tôt que le ſucre eſt refroidi, on le verſe dans des vaſes de terre faits en cône : la baſe du cône eſt découverte, ſon ſommet eſt percé d'un trou, & on fait écouler par ce trou l'eau qui n'a pu fournir des cryſtaux ; c'eſt ce qu'on nomme le ſirop : après l'écoulement, on a du ſucre brut ; il eſt gras, il eſt brun, il eſt mou.

La plupart des îles laiſſent à l'Europe le ſoin de donner au ſucre les autres préparations néceſſaires pour en faire uſage : cette pratique leur épargne des bâtimens coûteux ; elle laiſſe plus de noirs à employer aux travaux des terres ; elle permet de récolter ſans interruption deux ou trois mois de ſuite ; elle emploie un plus grand nombre de navires pour l'exportation.

Les ſeuls colons français ont cru de leur intérêt de donner à leurs ſucres une autre façon. Quelle que puiſſe être la perfection de la cuite du ſuc de la canne, il reſte toujours une infinité de parties étrangères accrochées aux ſels du ſucre, auquel elles paroiſſent être ce que la lie eſt au vin. Elles lui donnent une couleur terne & un goût de tartre, dont on cherche à le dépouiller par une opération appellée *terrage* : elle conſiſte à remettre

le ſucre brut dans un nouveau vaſe de terre, en tout ſemblable à celui dont nous avons parlé ; on couvre la ſurface du ſucre dans toute l'étendue de la baſe du cône, d'une marne blanche qu'on arroſe d'eau : en ſe filtrant à travers cette marne, l'eau entraîne une portion de terre calcaire, qu'elle promène ſur les différentes molécules ſalines, où cette terre rencontre des matières graſſes auxquelles elle s'unit. On fait enſuite écouler cette eau par l'ouverture du ſommet du moule, & on a un ſecond ſirop qu'on nomme mélaſſe, & qui eſt d'autant plus mauvais que le ſucre étoit plus beau, c'eſt-à-dire, qu'il contenoit moins d'huile étrangère à ſa nature ; car alors la terre calcaire, diſſoute par l'eau, paſſe ſeule & fait ſentir toute ſon âcreté.

Ce terrage eſt ſuivi d'une dernière préparation qui s'opère par le feu, & qui a pour objet de faire évaporer l'humidité dont les ſels ſe ſont imprégnés pendant le terrage. Pour y parvenir, on fait ſortir la forme du ſucre du vaſe conique de terre ; on la tranſporte dans une étuve qui reçoit d'un fourneau de fer une chaleur douce & graduelle, & on l'y laiſſe juſqu'à ce que le ſuc ſoit très-ſec, ce qui arrive ordinairement au bout de trois ſemaines.

Quoique les frais qu'exige cette opération ſoient perdus en général pour la choſe, puiſque le ſucre terré eſt communément raffiné en Europe de la même manière que le ſucre brut; cependant tous les habitans des îles françaiſes qui ſont en état de purifier ainſi leurs ſucres, ne manquent guère de prendre ce ſoin : ils y trouvent l'avantage inappréciable pour une nation dont la marine militaire eſt foible, de faire paſſer en temps de guerre de plus grandes valeurs dans leur métropole avec un moindre nombre de bâtimens que s'ils ne faiſoient que du ſucre brut.

On peut juger d'après celui-ci, mais beaucoup mieux d'après le ſucre terré, de quelle ſorte de ſels il eſt compoſé. Si le ſol où la canne a été plantée eſt ſolide, pierreux, incliné, les ſels ſeront blancs, angulaires, & les grains fort gros. Si le ſol eſt marneux, ſa blancheur ſera la même; mais les grains taillés ſur moins de faces, réfléchiront moins de lumières. Si le ſol eſt gras & ſpongieux, les grains ſeront à-peu-près ſphériques, la couleur ſera terne, le ſucre fuira ſous le doigt ſans y laiſſer de ſentiment : ce dernier ſucre eſt réputé de la plus mauvaiſe eſpèce.

Quelle qu'en ſoit la raiſon, les lieux expoſés au nord produiſent le meilleur ſucre, & les

terreins marneux en donnent davantage. Les préparations qu'exige le ſucre qui pouſſe dans ces deux eſpèces de ſol, ſont moins longues & moins laborieuſes qu'elles ne le ſont pour le ſucre produit dans une terre graſſe: mais ces principes ſont ſujets à des modifications infinies, dont la recherche n'appartient qu'à des chymiſtes, ou à des cultivateurs très-attentifs.

La canne fournit, outre le ſucre, des ſirops qui valent le douzième du prix des ſucres. Le ſirop de meilleure qualité eſt celui qui coule d'un premier vaſe dans un ſecond, lorſqu'on fait le ſucre brut. Il eſt compoſé de matières groſſières, qui entraînent avec elles des ſels de ſucre, ſoit qu'elles les contiennent, ſoit qu'elles les aient détachées dans leur paſſage. Le ſirop inférieur, plus amer & en moindre quantité, eſt formé par l'eau qui entraîne les parties tartreuſes & terreſtres du ſucre, lorſqu'on le leſſive. Par le moyen du feu, on tire encore quelque ſucre du premier ſirop, qui, après cette opération, eſt moins eſtimé que le ſecond.

Tous deux ſont conſommés dans le nord de l'Europe, où ils tiennent lieu de beurre & de ſucre au peuple. L'Amérique ſeptentrionale en fait le même uſage, & de plus s'en ſert pour

donner de la fermentation & un goût agréable à une boiſſon nommée *pruſſ*, qui n'eſt autre choſe qu'une infuſion d'une écorce d'arbre.

Ce ſirop eſt encore plus utile, par le ſecret qu'on a trouvé de le convertir en le diſtillant, en une eau-de-vie que les Anglais appellent *rum*, & les Français *taffia*. Cette opération, très-ſimple, ſe fait en mélant un tiers de ſirop avec deux tiers d'eau. Lorſque ces deux ſubſtances ont ſuffiſamment fermenté, ce qui arrive ordinairement au bout de douze ou quinze jours, elles ſont miſes dans un alambic bien net où la diſtillation ſe fait à l'ordinaire. La liqueur qu'on en retire eſt égale à la quantité de ſirop qui a été employée.

Telle eſt la méthode à laquelle, après beaucoup d'expériences & de variations, toutes les îles ſe ſont généralement arrêtées pour la culture du ſucre. Elle eſt bonne ſans doute; mais peut-être n'eſt-elle pas arrivée au degré de perfection dont elle eſt ſuſceptible. On peut conjecturer que, ſi au lieu de planter les cannes en de grands champs d'une ſeule pièce, on diſtribuoit un terrein par diviſion de dix toiſes, laiſſant entre deux diviſions plantées une diviſion d'intervalle ſans culture, il en réſulteroit de grands avantages. Dans la pra-

tique actuelle, il n'y a que les cannes des bordures qui ſoient d'une belle venue, & qui mûriſſent à propos. Celles du milieu ſont en partie avortées & mûriſſent mal, parce qu'elles ſont privées du courant de l'air, qui n'agit que par ſon poids, & parvient rarement au pied de ces cannes toujours couvert par les feuilles.

Dans ce nouveau ſyſtême de plantation, les portions de terre qui auroient repoſé, ſeroient plus propres à la reproduction; lorſqu'on auroit récolté les diviſions plantées, qui à leur tour auroient du repos. Il eſt à préſumer que par cette méthode on obtiendroit autant de ſucre que par la routine actuelle, avec cet avantage *de plus*, qu'elle exigeroit moins d'eſclaves pour l'exploitation. On peut juger de ce que vaudroit alors la culture du ſucre, par ce qu'elle rend aujourd'hui malgré ſon imperfection.

Dans une habitation établie ſur un bon ſol, & ſuffiſamment pourvue de noirs, de beſtiaux, de toutes les choſes néceſſaires, deux hommes exploitent un carré de cannes, c'eſt-à-dire, cent pas géométriques en tout ſens. Ce carré doit donner communément ſoixante quintaux de ſucre brut. Le prix moyen du quintal, rendu en Europe, ſera de vingt livres, déduction faite de tous

frais : voilà donc un revenu de ſix cents francs pour le travail de chaque homme. Cent cinquante livres, auxquelles on joindra le prix des ſirops & des taffias, ſuffiront aux dépenſes d'exploitation, c'eſt-à-dire, à la nourriture des eſclaves, à leur dépériſſement, à leurs maladies, à leurs vêtemens, à la réparation des uſtenſiles, aux accidens mêmes. Le produit net d'un arpent & demi de terre ſera donc de quatre cents cinquante livres : on trouveroit difficilement une culture plus avantageuſe.

On peut même objecter que c'eſt en mettre le produit au-deſſous de ſa valeur réelle, parce qu'un carré de cannes n'occupe pas deux hommes : mais ceux qui feroient cette objection, doivent obſerver que la fabrique du ſucre exige d'autres travaux que ceux de ſa culture, & par conſéquent des ouvriers employés ailleurs que dans les champs. L'eſtime & la compenſation de ces différens genres de ſervice obligent à défalquer du produit d'un carré de plantation, les frais de l'entretien de deux hommes.

C'eſt principalement avec leur ſucre, que les îles ſe procurent tout ce qui convient ou qui plaît à leurs colons : elles tirent de l'Europe des farines, des boiſſons, des viandes ſalées, des ſoieries,

des toiles, des quincailleries, tout ce qui forme leur vêtement, leur nourriture, leur ameublement, leur parure, leurs commodités, leurs fantaiſies mêmes : leurs conſommations en tout genre ſont prodigieuſes, & doivent influer néceſſairement dans les mœurs des habitans, la plupart aſſez riches pour ſe les permettre.

XXXI. Caractère des Européens établis dans l'archipel américain.

Il ſemble que les Européens tranſplantés dans les îles de l'Amérique, ne devroient pas avoir moins dégénéré que les animaux qu'ils y ont fait paſſer : le climat agit ſur tous les êtres vivans; mais les hommes ſont moins immédiatement ſoumis à la nature, & réſiſtent à ſon influence, parce qu'ils ſont, de tous les êtres, ceux qui ont le plus de moral. Les premiers colons établis dans les Antilles, corrigèrent l'activité d'un nouveau ciel & d'un nouveau ſol, par les commodités qu'ils pouvoient tirer d'un commerce toujours ouvert avec leur ancienne patrie ; ils apprirent à ſe loger & à ſe nourrir, de la manière la plus convenable à leur changement de ſituation. Ils retinrent des habitudes de leur éducation, tout ce qui pouvoit s'accorder avec les lois phyſiques de l'air qu'ils reſpiroient. Avec eux, ils tranſportèrent en Amérique les alimens, les uſages d'Europe, & familiariſèrent enſemble des êtres

& des productions que la nature avoit ſéparés par un intervalle équivalant à la largeur d'une zone : mais de toutes leurs coutumes primitives, la plus ſalutaire peut-être, fut celle de mêler & de diviſer les races par le mariage.

Toutes les nations, même les moins policées, ont proſcrit l'union des ſexes entre les enfans de la même famille, ſoit que l'expérience ou le préjugé leur ait dicté cette loi, ſoit que le haſard y conduiſe naturellement. Des êtres élevés enſemble dès l'enfance, accoutumés à ſe voir ſans ceſſe, contractent plutôt dans cette familiarité l'indifférence qui naît de l'habitude, que ce ſentiment vif & impétueux de ſympathie qui rapproche tout-à-coup deux êtres qui ne ſe ſont jamais vus. Si dans la vie ſauvage la faim diviſe les familles, l'amour les aura ſans doute réunies. L'hiſtoire fabuleuſe ou vraie de l'enlèvement des Sabines montre que le mariage a été la première alliance des nations. Ainſi le ſang ſe ſera mêlé de proche en proche, ou par les rencontres fortuites d'une vie errante, ou par les conventions & les convenances des peuplades fixes. L'avantage phyſique de croiſer les races entre les hommes comme entre les animaux, pour empêcher l'eſpèce de s'abâtardir, eſt le fruit

d'une expérience tardive, postérieure à l'utilité reconnue d'unir les familles pour cimenter la paix des sociétés. Les tyrans ont su de bonne heure jusqu'à quel point il leur convenoit de séparer & de rapprocher leurs sujets entre eux, afin de les tenir dans la dépendance. Ils ont séparé les conditions par des préjugés, parce que cette ligne de division entre elles, étoit un lien de soumission envers le souverain, qui les balançoit & les contenoit par leur haine & leur opposition mutuelles. Ils ont rapproché les familles dans chaque condition, parce que cette union étouffoit un germe éternel de dissention, contraire à tout esprit de société nationale. Ainsi le mélange des races & des familles par le mariage s'est combiné sur les institutions politiques, beaucoup plus encore que d'après les vues de la nature.

Mais quels que soient le principe physique & le but moral de cet usage, il fut observé par les Européens qui voulurent se perpétuer dans les îles. La plupart se marièrent, ou dans leur patrie, avant de passer dans le Nouveau-Monde, ou avec des personnes qui y débarquoient. L'Européen alla épouser une Créole, ou le Créole alla épouser l'Européenne que le sort ou sa famille amenoient en Amérique. De cette heureuse associa-

tion s'eſt formé un caractère particulier, qui diſtingue dans les deux mondes l'homme né ſous le ciel du nouveau, mais de parens iſſus de l'un & de l'autre. On tracera les traits de ce caractère avec d'autant plus de confiance, qu'ils ſeront puiſés dans les écrits d'un obſervateur profond, qui nous a déja fourni quelques particularités d'hiſtoire naturelle.

Les Créoles ſont en général bien faits. A peine en voit-on un ſeul affligé des difformités ſi communes dans les autres climats. Ils ont tous dans les membres une ſoupleſſe extrême, ſoit qu'on doive l'attribuer à une conſtitution organique, propre aux pays chauds, à l'uſage de les élever ſans les entraves du maillot ou de nos corſets, ou aux exercices qui leur ſont familiers dès l'enfance; cependant leur teint n'a jamais cet air de vie & de fraîcheur qui tient de plus près à la beauté que des traits réguliers. Leur ſanté reſſemble pour la couleur à la convaleſcence; mais cette teinte livide, plus ou moins foncée, eſt à peu près celle de nos peuples méridionaux.

Leur intrépidité s'eſt ſignalée à la guerre par une continuité d'actions brillantes. Il n'y auroit pas de meilleurs ſoldats, s'ils étoient plus capables de diſcipline.

L'hiſtoire

L'hiſtoire ne leur reproche aucune de ces lâchetés, de ces trahiſons, de ces baſſeſſes, qui ſouillent les annales de tous les peuples. A peine citeroit-on un crime honteux qu'ait commis un Créole.

Tous les étrangers, ſans exception, trouvent dans les îles une hoſpitalité prévenante & généreuſe. Cette utile vertu ſe pratique avec une oſtentation qui prouve au moins l'honneur qu'on y attache. Ce penchant naturel à la bienfaiſance exclut l'avarice; les Créoles ſont faciles en affaires.

La diſſimulation, les ruſes, les ſoupçons, n'entrent jamais dans leur ame. Glorieux de leur franchiſe, l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, & leur extrême vivacité, écartent de leur commerce ces myſtères & ces réſerves qui étouffent la bonté du caractère, éteignent l'eſprit ſocial, & rétréciſſent la ſenſibilité.

Une imagination ardente qui ne peut ſouffrir aucune contrainte, les rend indépendans & inconſtans dans leurs goûts. Elle les entraîne au plaiſir avec une impétuoſité toujours nouvelle, à laquelle ils ſacrifient, & leur fortune, & tout leur être.

Une pénétration ſingulière, une prompte facilité à ſaiſir toutes les idées & les rendre avec feu;

la force de combiner, jointe au talent d'obſerver; un mélange heureux de toutes les qualités de l'eſprit & du caractère, qui rendent l'homme capable des plus grandes choſes, leur fera tout oſer, quand l'oppreſſion les y aura forcés.

L'air dévorant & ſalin des Antilles prive les femmes de ce coloris animé qui fait l'éclat de leur ſexe; mais elles ont une blancheur tendre, qui laiſſe aux yeux tout leur pouvoir d'agir, de porter dans les ames ces traits profonds dont rien ne peut défendre. Extrêmement ſobres, tandis que les hommes conſomment à proportion des chaleurs qui les épuiſent, elles n'aiment que l'uſage du chocolat, du café, de ces liqueurs ſpiritueuſes qui redonnent aux organes le ton & la vigueur que le climat énerve.

Elles ſont très-fécondes, ſouvent mères de dix ou douze enfans. Cette propagation vient de l'amour qui les attache fortement à l'homme qu'elles poſsèdent, mais qui les rejette promptement vers un autre, dès que la mort a rompu les nœuds d'un premier ou d'un ſecond hymen.

Jalouſes juſqu'à la fureur, elles ſont rarement infidelles. L'indolence qui leur fait négliger les moyens de plaire, le goût des hommes pour les négreſſes, une manière de vivre iſolée ou publi-

que, qui éloigne les occaſions & les dangers de la galanterie : voilà les meilleurs ſoutiens de la vertu des femmes.

L'eſpèce de ſolitude où elles ſont dans leurs habitations, leur donne une grande timidité, qui les embarraſſe dans le commerce du monde. Elles contractent de bonne heure un défaut d'émulation & de volonté, qui les empêche de cultiver les talens agréables de l'éducation : elles ſemblent n'avoir de force ni de goût que pour la danſe, qui les porte & les anime ſans doute à des plaiſirs encore plus vifs. Cet inſtinct de volupté les ſuit dans tous les âges, ſoit qu'elles y retrouvent le ſouvenir, ou quelque ſenſation de leur jeuneſſe, ſoit pour d'autres raiſons qui ne nous ſont pas connues.

De ce tempérament naît un caractère extrêmement ſenſible & compatiſſant pour les maux, juſqu'à ne pouvoir en ſupporter la vue, mais en même temps exigeant & ſévère pour le ſervice des domeſtiques qui ſont attachés à leur perſonne. Plus déſpotiques, plus inexorables envers leurs eſclaves, que les hommes mêmes, il ne leur coûte rien d'ordonner des châtimens, dont la vue ſeroit pour elles une punition & une leçon, ſi jamais elles en étoient les témoins.

C'eſt de cet eſclavage des nègres que les Créoles tirent peut-être en partie un certain caractère qui les faits paroître bizarres, fantaſques, & d'une ſociété peu goûtée en Europe. A peine peuvent-ils marcher dans l'enfance, qu'ils voient autour d'eux des hommes grands & robuſtes, deſtinés à deviner, à prévenir leur volonté. Ce premier coup-d'œil doit leur donner d'eux-mêmes l'opinion la plus extravagante. Rarement expoſés à trouver de la réſiſtance dans leurs fantaiſies même injuſtes, ils prennent un eſprit de préſomption, de tyrannie & de mépris pour une grande portion du genre humain. Rien n'eſt plus inſolent que l'homme qui vit preſque toujours avec ſes inférieurs : mais quand ceux-ci ſont des eſclaves, accoutumés à ſervir des enfans, à craindre juſqu'à des cris qui doivent leur attirer des châtimens, que peuvent devenir des maîtres qui n'ont jamais obéi, des méchans qui n'ont jamais été punis, des fous qui mettent des hommes à la chaîne ?

Une idolâtrie ſi cruellement indulgente donne aux Américains cet orgueil qu'on doit haïr en Europe, où plus d'égalité entre les hommes leur apprend à ſe reſpecter davantage. Elevés ſans connoître la peine ni le travail, ils ne ſavent

ni ſurmonter un obſtacle, ni ſupporter une contradiction. La nature leur a tout donné, & la fortune ne leur a rien refuſé. A cet égard, ſemblables à la plupart des rois, ce ſont des êtres malheureux de n'avoir jamais éprouvé l'adverſité. Sans le climat qui les porte violemment à l'amour, ils ne goûteroient aucun vrai plaiſir de l'ame : encore n'ont-ils guère le bonheur de concevoir de ces paſſions qui, traverſées par les obſtacles & les refus, ſe nourriſſent de larmes & vivent de vertus. Sans les lois de l'Europe, qui les gouvernent par leurs beſoins, & répriment ou gênent leur exceſſive indépendance, ils tomberoient dans une *molleſſe* qui les rendroit tôt ou tard les victimes de leur propre tyrannie, ou dans une anarchie qui bouleverſeroit tous les fondemens de leur ſociété.

Mais s'ils ceſſoient un jour d'avoir des nègres pour eſclaves, & des rois éloignés pour maîtres, ce ſeroit peut-être le peuple le plus étonnant qu'on eût vu briller ſur la terre. L'eſprit de liberté qu'ils puiſeroient au berceau, les lumières & les talens qu'ils hériteroient de l'Europe ; l'activité que leur donneroient de nombreux ennemis à repouſſer, de grandes populations à former, un riche commerce à fonder ſur une immenſe culture ; des états,

des ſociétés à créer ; des maximes, des lois & des mœurs à établir ſur la baſe éternelle de la raiſon : tous ces reſſorts feroient peut-être d'une race équivoque & mélangée la nation la plus floriſſante que la philoſophie & l'humanité puiſſent deſirer pour le bonheur de la terre.

S'il arrive quelque heureuſe révolution dans le monde, ce ſera par l'Amérique. Après avoir été dévaſté, ce monde nouveau doit fleurir à ſon tour, & peut-être commander à l'ancien ; il ſera l'aſyle de nos peuples foulés par la politique, ou chaſſés par la guerre ; les habitans ſauvages s'y policeront, & les étrangers opprimés y deviendront libres : mais il faut que ce changement ſoit préparé par des fermentations, des ſecouſſes, des malheurs mêmes, & qu'une éducation laborieuſe & pénible diſpoſe les eſprits à ſouffrir & à agir.

Jeunes Créoles, venez vous exercer en Europe, y pratiquer ce que nous enſeignons, y recueillir dans les reſtes précieux de nos antiques mœurs cette vigueur que nous avons perdue, y étudier notre foibleſſe, & puiſer dans nos folies mêmes ces leçons de ſageſſe qui font éclore les grands événemens. Laiſſez en Amérique vos nègres, dont la condition afflige nos regards, & dont le ſang peut-être ſe mêle à tous les levains qui

altèrent, corrompent & détruiſent notre population. Fuyez une éducation de tyrannie, de molleſſe & de vice, que vous donne l'habitude de vivre avec des eſclaves, dont l'abruriſſement ne vous inſpire aucun des ſentimens de grandeur & de vertu qui font naître les peuples célèbres. L'Amérique a verſé toutes les ſources de la corruption ſur l'Europe : pour achever ſa vengeance, il faut qu'elle en tire tous les inſtrumens de ſa proſpérité. Détruite par nos crimes, elle doit renaître par nos vices.

La nature ſemble avoir deſtiné les Américains à plus de bonheur que les Européens. Si l'on excepte les fluxions de poitrine & les pleuréſies, qui ne ſont guère moins communes aux îles que dans les autres régions où les alternatives du chaud & du froid ſont fréquentes & ſubites, on n'y connoît que peu de maladies. La goutte, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, cent autres fléaux de l'eſpèce humaine, ailleurs ſi meurtriers, n'y font jamais le moindre ravage. Il ſuffit d'avoir triomphé de l'air du pays, & d'être parvenu au-deſſus de l'âge moyen, pour être comme aſſuré d'une longue & paiſible carrière. La vieilleſſe n'y eſt pas caduque, languiſſante, aſſiégée des infirmités qui l'affligent dans nos climats.

XXXII. Maladies auxquelles les Européens ſont expoſés dans les îles de l'Amérique.

Cependant celui des Antilles attaque les enfans nouveaux-nés, d'un mal qui ſemble renfermé dans la zone torride : on l'appelle *tetanos*. Si l'enfant reçoit les impreſſions de l'air ou du vent; ſi la chambre où il vient de naître eſt expoſée à la fumée, à trop de chaleur ou de fraîcheur, le mal ſe déclare auſſitôt. Il commence par la mâchoire, qui ſe roidit & ſe reſſerre au point de ne pouvoir plus s'ouvrir. Cette convulſion paſſe bientôt aux autres parties du corps. L'enfant meurt faute de pouvoir prendre de nourriture. S'il échappe à ce péril qui menace les neuf premiers jours de ſa vie, il n'a plus à craindre aucun autre accident. Les douceurs qu'on lui permet, même avant le ſevrage, qui arrive au bout d'un an; l'uſage du café au lait, du chocolat, du vin, mais ſur-tout du ſucre & des confitures : ces douceurs, ſi pernicieuſes à nos enfans, ſont offertes à ceux de l'Amérique par la nature, qui les accoutume de bonne heure aux productions de leur climat.

Le ſexe, foible & délicat, a ſes maux comme ſes charmes. Dans les îles, c'eſt un affoibliſſement, un anéantiſſement preſque total de ſes forces, une averſion inſurmontable pour tout ce qui eſt ſain, une paſſion déſordonnée pour tout ce qui nuit à ſa ſanté : les alimens ſalés ou épicés

ſont les ſeuls que l'on goûte & que l'on recherche. Cette maladie eſt une vraie cachexie, qui dégénère communément en hydropiſie. On l'attribue à la diminution des menſtrues dans les femmes qui arrivent d'Europe, & à la foibleſſe ou à la privation totale de cet écoulement périodique dans les femmes créoles. Il faudroit l'attribuer encore davantage à la chaleur exceſſive & à la grande humidité du climat, qui, à la longue, anéantit toute eſpèce de reſſort dans l'économie animale.

Les hommes plus robuſtes ont des maux plus cruels. Ils ſont expoſés, ſous ce voiſinage de l'équateur, à une fièvre chaude & maligne, connue ſous des noms différens, & manifeſtée par des hémorrhagies. Le ſang, qui bouillonne ſous les rayons ardens du ſoleil, s'y déborde par le nez, par les yeux, par les autres parties du corps. La nature dans les climats tempérés ne va pas ſi vîte, qu'elle ne donne, dans les maladies les plus aiguës, le temps d'obſerver & de ſuivre le cours qu'elle prend : elle eſt ſi prompte aux îles, que ſi l'on tarde à ſaiſir la maladie dès l'inſtant qu'elle ſe déclare, elle eſt infailliblement mortelle. Un homme n'eſt pas plutôt malade, qu'il voit à ſes côtés le médecin, le notaire & le prêtre.

Les ſymptômes de cette terrible maladie ſemblent indiquer la néceſſité des ſaignées : auſſi les

a-t-on multipliées long-temps ſans meſure. Des expériences répétées ont enfin démontré que c'étoit un moyen meurtrier. On préfère aujourd'hui les remèdes qui peuvent tempérer cette grande raréfaction du ſang, qui en entraîne la diſſolution : les bains, les lavemens, l'oxycrat, les véſicatoires mêmes, lorſqu'il y a du délire. Nous avons vu un homme de l'art & d'un ſens profond, qui penſoit que la cauſe prochaine de cette maladie étoit un coup de ſoleil, & qui aſſuroit que ceux qui ne s'y expoſoient pas échappoient généralement à cette calamité.

La plupart de ceux qui réſiſtent à la maladie traînent une convaleſcence lente & difficile. Pluſieurs tombent même dans une langueur habituelle, produite par l'affaiſſement de toute la machine, que l'air toujours dévorant, & les alimens du pays, trop foibles ſans doute, ne peuvent remettre en vigueur. De là réſultent des obſtructions, des jauniſſes, des gonflemens de rate, qui quelquefois ſe terminent par l'hydropiſie.

Ce danger aſſaillit preſque tous les Européens qui débarquent en Amérique, & ſouvent même les Créoles qui reviennent des pays tempérés; mais il épargne les femmes, dont le ſang a des évacuations naturelles, & les nègres, qui nés ſous un climat plus chaud, ſont aguerris par la nature

& préparés par une tranſpiration facile à toutes les fermentations que peut cauſer le ſoleil.

C'eſt cet aſtre, ſans doute, qui, par la chaleur de ſes rayons moins obliques & plus conſtans que dans nos climats, occaſionne ces fièvres violentes. Sa chaleur doit procurer l'épaiſſiſſement inévitable du ſang; par l'excès des tranſpirations & des ſueurs, le défaut de reſſort dans les parties ſolides, le gonflement des vaiſſeaux par la dilatation des liqueurs, ſoit à raiſon de la raréfaction de l'air, ſoit à raiſon de la moindre compreſſion qu'éprouve la ſurface des corps dans une atmoſphère raréfiée.

Loin de s'occuper des moyens connus pour prévenir ces inconvéniens, on tombe dans des excès les plus propres à accélérer, à provoquer le mal. Les étrangers qui arrivent aux Antilles, entraînés par les fêtes qu'on leur y donne, par les agrémens qu'on y aime, par l'accueil qu'ils y reçoivent, ſe livrent ſans modération à tous les plaiſirs que l'habitude rend moins nuiſibles aux habitans nés ſous ce climat. La table, la danſe, le jeu, les veilles, le vin, les liqueurs, ſouvent le chagrin d'être déſabuſé des eſpérances chimériques qu'on avoit conçues, tout ſeconde l'effervescence que la chaleur excite dans le ſang. Il eſt bientôt enflammé.

Comment ne ſuccomberoit-on pas à cette épreuve du climat, quand les précautions même les plus exactes ne ſuffiſent pas pour garantir de l'atteinte de ces fièvres dangereuſes, quand les hommes les plus ſobres, les plus modérés, les plus éloignés de tout excès, & les plus attentifs ſur leurs actions, ſont les victimes du nouvel air qu'ils reſpirent? Dans l'état actuel des colonies, ſur dix hommes qui paſſent aux îles, il meurt quatre Anglais, trois Français, trois Hollandais, trois Danois & un Eſpagnol.

En voyant la conſommation d'hommes qui ſe faiſoit dans ces régions, lorſqu'on commença à les occuper, on penſa aſſez généralement qu'elles finiroient par dépeupler les états qui avoient l'ambition de s'y établir.

XXXIII. Avantages des nations qui poſsèdent les îles de l'Amerique.

L'expérience a changé ſur ce point l'opinion publique : à meſure que ces colonies ont pouſſé leurs cultures, elles ont eu plus de moyens de dépenſer. Ces facultés nouvelles ont ouvert à la partie principale, des débouchés qui lui étoient inconnus. La maſſe des exportations n'a pas pu augmenter ſans une augmentation de travail. Avec les travaux ſe ſont multipliés les hommes, comme ils ſe multiplieront par-tout où ils trouveront plus de moyens de ſubſiſter. Les étrangers mêmes ſe ſont portés en foule dans des empires

qui ouvroient un vaſte champ à leur ambition, à leur induſtrie.

Non-ſeulement la population s'eſt accrue dans les états propriétaires des îles, mais elle y eſt devenue plus heureuſe. Le bonheur eſt en général le réſultat des commodités; & il doit être plus grand, à meſure qu'on peut les varier & les étendre. Les îles ont procuré cet avantage à leurs poſſeſſeurs : ils ont tiré de ces régions fertiles des productions agréables, dont la conſommation a ajouté à leurs jouiſſances. Ils en ont tiré qui, échangées contre les denrées de leurs voiſins, les ont fait entrer en partage des douceurs des autres climats. De cette manière, les empires que le haſard, le bonheur des circonſtances, ou des vues bien combinées, avoient mis en poſſeſſion des îles, ſont devenus le ſéjour des arts & de tous les agrémens qui ſont une ſuite naturelle & néceſſaire d'une grande abondance.

Ce n'eſt pas tout : ces colonies ont élevé les nations qui les ont fondées, à une ſupériorité d'influence dans le monde politique, & voici comment. L'or & l'argent qui forment la circulation générale de l'Europe, viennent du Mexique, du Pérou & du Bréſil. Ils n'appartiennent pas aux Eſpagnols & aux Portugais, mais aux peuples qui donnent leurs marchandiſes en échange de

ces métaux. Ces peuples ont entre eux des comptes, qui, en dernier réſultat, vont ſe ſolder à Liſbonne & à Cadix, qu'on peut regarder comme une caiſſe commune & univerſelle. C'eſt là qu'on doit juger de l'accroiſſement ou de la décadence du commerce de chaque nation. Celle qui eſt en équilibre de vente ou d'achat avec les autres, retire ſon intérêt entier. Celle qui a acheté plus qu'elle n'a vendu, retire moins que ſon intérêt, parce qu'elle en a cédé une partie pour s'acquitter avec la nation dont elle étoit débitrice. Celle qui a plus vendu aux autres nations qu'elle n'a acheté d'elles, ne retire pas ſeulement ce qui lui eſt dû par l'Eſpagne & le Portugal, mais encore ce que lui doivent les autres nations avec leſquelles elle a fait des échanges. Ce dernier avantage eſt ſpécialement réſervé aux peuples qui poſsèdent les îles. Ils voient groſſir annuellement leur numéraire, par la vente des riches productions de ces contrées; & cette augmentation de numéraire aſſure leur prépondérance, les rend arbitres de la paix & de la guerre. Mais dans quelles proportions chaque nation a-t-elle augmenté ſa puiſſance par la poſſeſſion des îles? C'eſt ce qu'on développera dans les livres ſuivans.

Fin du onzième Livre.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE DOUZIÈME.

Etabliſſemens des Eſpagnols, des Hollandais & des Danois dans les îles de l'Amérique.

J'ALLOIS dire que l'Eſpagne a la gloire d'avoir découvert le grand archipel de l'Amérique, & d'y avoir formé les premiers établiſſemens, lorſque j'ai été arrêté par la penſée que la découverte n'en pouvoit être glorieuſe aux Eſpagnols, ſi elle n'avoit pas été avantageuſe aux Antilles.

I. Définition de la vraie gloire.

La gloire eſt un ſentiment qui nous élève à nos propres yeux, & qui accroît notre conſidération aux yeux des hommes éclairés. Son idée eſt indiviſiblement liée avec celles d'une grande difficulté vaincue, d'une grande utilité ſubſéquente au ſuccès, & d'une égale augmentation de bonheur pour l'univers ou pour la patrie. Quelque génie que je reconnoiſſe dans l'invention d'une arme meurtrière, j'exciterois une juſte indignation ſi je diſois que tel homme ou telle nation eut la gloire de l'avoir inventée. La gloire, du moins ſelon les idées que je m'en ſuis formées, n'eſt pas la récompenſe du plus grand ſuccès dans les ſciences. Inventez un nouveau calcul; compoſez un poème ſublime; ayez ſurpaſſé Cicéron ou Démoſthène en éloquence, Thucydide ou Tacite dans l'hiſtoire : je vous accorderai la célébrité, mais non la gloire. On ne l'obtient pas davantage de l'excellence du talent dans les arts. Je ſuppoſe que vous vez tiré d'un bloc de marbre, ou le Gladiateur, ou l'Apollon de Belvedère; que la Transfiguration ſoit ſortie de votre pinceau, ou que vos chants ſimples, expreſſifs & mélodieux, vous aient placé ſur la ligne de Pergolèſe : vous jouirez d'une grande réputation, mais non de la gloire. Je dis plus : égalez Vauban dans l'art de fortifier

fortifier les places, Turenne ou Condé dans l'art de commander les armées; gagnez des batailles, conquérez des provinces: toutes ces actions ſeront belles ſans doute, & votre nom paſſera à la poſtérité la plus reculée; mais c'eſt à d'autres qualités que la gloire eſt réſervée. On n'a pas la gloire pour avoir ajouté à celle de ſa nation: on eſt l'honneur de ſon corps, ſans être la gloire de ſon pays. Un particulier peut ſouvent aſpirer à la réputation, à la renommée, à l'immortalité: il n'y a que des circonſtances rares, une heureuſe étoile, qui puiſſent le conduire à la gloire.

La gloire appartient à Dieu dans le ciel. Sur la terre, c'eſt le lot de la vertu, & non du génie; de la vertu utile, grande, bienfaiſante, éclatante, héroïque. C'eſt le lot d'un monarque qui s'eſt occupé pendant un règne orageux du bonheur de ſes ſujets, & qui s'en eſt occupé avec ſuccès; c'eſt le lot d'un ſujet qui auroit ſacrifié ſa vie au ſalut de ſes concitoyens; c'eſt le lot d'un peuple qui aura mieux aimé mourir libre que de vivre eſclave; c'eſt le lot, non d'un Céſar ou d'un Pompée, mais celui d'un Régulus ou d'un Caton: c'eſt le lot d'un Henri IV.

Graces à l'eſprit d'humanité que la philoſophie a inſpiré à tous les peuples ſenſés, les conquérans,

tant anciens que modernes, ſont tombés dans la claſſe des hommes les plus abhorrés; & je ne doute pas que l'avenir, qui jugera avec impartialité des découvertes que nous avons faites dans le Nouveau-Monde, ne rabaiſſe nos barbares navigateurs encore au-deſſous d'eux. En effet, eſt-ce l'amour du genre-humain, ou la cupidité, qui les a conduits? Et une entrepriſe, fût-elle bonne en elle-même, pourroit-elle être louable, lorſque le motif en eſt vicieux?

II. Idée qu'il faut ſe former de l'île de la Trinité.

L'île que les Eſpagnols trouvent d'abord en arrivant en Amérique, ſe nomme la Trinité. Colomb y aborda, lorſqu'en 1498 il reconnut l'Orenoque; mais d'autres intérêts firent perdre de vue, & l'île, & les bords du continent voiſin.

Ce ne fut qu'en 1535 que la cour de Madrid fit occuper la Trinité, placée vis-à-vis l'embouchure de l'Orenoque, comme pour ralentir la rapidité du fleuve. On lui donne trois cent dix-huit lieues quarrées; elle n'a jamais eſſuyé d'ouragan, & ſon climat eſt ſain. Les pluies y ſont abondantes depuis le milieu de mai juſqu'à la fin d'octobre; & la ſéchereſſe du reſte de l'année eſt ſans inconvénient, parce que le pays, quoique privé des rivières navigables, eſt très-bien arroſé. Les tremblemens de terre ſont plus fréquens que dangereux. Dans

l'intérieur de l'île, ſont quatre groupes de montagnes qui, avec quelques autres formées par la nature ſur les rives de l'océan, occupent le tiers du ſol. Le reſte eſt preſque généralement ſuſceptible des plus riches cultures.

La forme de l'île eſt quarrée. Au nord, eſt une côte de vingt-deux lieues, trop élevée & trop hachée pour pouvoir jamais être bien utile. Celle de l'eſt n'a que dix-neuf lieues, mais toutes telles qu'on pourroit les deſirer. La côte du ſud offre vingt-cinq lieues un peu exhauſſées, où le café & le cacao devroient proſpérer. La bande de l'oueſt eſt ſéparée du reſte de la colonie, au ſud par le canal du Soldat, au nord par la bouche du Dragon, & forme, au moyen d'un enfoncement, une rade de vingt lieues de large, de trente de profondeur. C'eſt, dans toutes les ſaiſons, un abri ſûr pour les navigateurs, qui, durant une grande partie de l'année, mouilleroient difficilement ailleurs, excepté à la Galiote.

Dans cette partie, ſont les établiſſemens eſpagnols. Ils ſe réduiſent au port de l'Eſpagne, qui a ſoixante-dix-huit cabanes couvertes de chaume, & à Saint-Joſeph, placé trois lieues plus loin dans les terres, où l'on compte quatre-vingt-huit familles encore plus miſérables.

Le cacao fut autrefois cultivé près des deux bourgades : ſa perfection le faiſoit préférer à celui de Caraque même. Pour s'en aſſurer, les négocians le payoient d'avance. Les arbres qui le portoient périrent tous en 1727, & n'ont pas été renouvelés depuis. Les moines attribuèrent ce déſaſtre au refus que faiſoient les colons de payer la dîme. Ceux que la ſuperſtition ou l'intérêt n'aveugloient pas en accusèrent les vents du nord, qui trop ſouvent ont porté ailleurs le même genre de calamité. Depuis, la Trinité ne fut guère plus fréquenté que Cubagua.

III. De Cubagua & de ſes perles.

Cette petite île, éloignée de quatre lieues ſeulement du continent, fut découverte & mépriſée, en 1498, par Colomb. Avertis, dans la ſuite, que ſes rivages renfermoient de grands tréſors, les Eſpagnols s'y portèrent en foule en 1509, & lui donnèrent le nom d'île aux perles.

La perle eſt un corps dur, luiſant, plus ou moins blanc, d'une forme communément arrondie, & que l'on trouve dans quelques coquillages, mais plus ordinairement dans celui qui eſt connu ſous le nom de nacre de perles. Cette riche production de la nature eſt le plus ſouvent attachée aux parois internes de la coquille, mais elle eſt plus parfaite dans l'animal même qui l'habite.

Les anciens s'égarèrent ſur l'origine de la perle, ainſi que ſur beaucoup d'autres phénomènes, que nous avons mieux obſervés, mieux connus & plus heureuſement expliqués. Ne les en mépriſons pas davantage & n'en ſoyons pas plus vains : leurs erreurs montrent quelquefois de la ſagacité, & ne nous ont pas été tout-à-fait inutiles ; elles ont été les premiers pas de la ſcience, qu'il étoit réſervé au temps, aux efforts des hommes de génie, & à des haſards heureux, de perfectionner. On a tenté de déchirer le voile de la nature avant que de le lever.

Les Grecs & les Romains diſoient que le coquillage s'élevoit tous les matins ſur la ſurface des eaux, & recevoit la roſée qui s'y changeoit en perle. Cette idée agréable a eu le ſort de tant d'autres fables, lorſque l'eſprit d'obſervation a fait connoître que le coquillage reſtoit toujours au fond de la mer, où attaché aux rochers où il s'étoit formé, & que la ſaine phyſique a démontré qu'il étoit impoſſible que ce fût autrement.

On a imaginé depuis que les perles devoient être les œufs ou le frai des animaux renfermés dans la coquille. Cette opinion eſt tombée, lorſqu'on a été pleinement inſtruit que les perles ſe trouvoient dans toutes les parties de l'animal ;

lorſqu'après les recherches les plus ſuivies, l'anatomie n'a pu découvrir des organes propres à la reproduction dans cet animal, qui ſemble augmenter d'un individu la claſſe des hermaphrodites.

Enfin, après bien des ſyſtêmes légèrement conçus & ſucceſſivement abandonnés, on a ſoupçonné que les perles étoient la ſuite d'un déſordre dans l'animal; qu'elles étoient formées par une liqueur extravaſée de quelques vaiſſeaux, & retenue entre les membranes ou écoulée le long de l'écaille. Cette conjecture a acquis plus de force aux yeux des bons obſervateurs, à meſure qu'on s'eſt aſſuré que toutes les perles ne renfermoient pas cette richeſſe, que celles qui la poſſédoient avoient un plus mauvais goût que les autres, & que les côtes où ſe faiſoit cette riche pêche étoient généralement mal-ſaines.

On mépriſe par-tout les perles noires, celles qui tirent ſur le noir, ou qui ont la couleur de plomb. En Arabie & dans quelques autres contrées de l'Orient, on fait cas des jaunes; mais les blanches ſont préférées par l'Europe & par la plus grande partie du globe: on regrette ſeulement qu'elles commencent à jaunir après un demi-ſiècle.

Quoiqu'on eût découvert des perles dans les mers des Indes orientales & dans celles de l'Amérique, leur prix ſe ſoutint aſſez pour qu'on cherchât à les contrefaire. L'imitation fut d'abord groſſière; c'étoit du verre couvert de mercure: les eſſais ſe ſont multipliés, & avec le temps on eſt parvenu à copier aſſez bien la nature, pour qu'il fût facile de s'y méprendre. Les perles artificielles, faites aujourd'hui avec de la cire & de la colle de poiſſon, ont ſur les autres quelques avantages; elles ſont à bon marché, & on leur donne le volume, la forme qui conviennent le mieux aux femmes qui veulent les faire ſervir à leur parure.

Cette invention étoit ignorée lorſque les Eſpagnols s'établirent à Cubagua. Ils arrivèrent avec quelques ſauvages des Lucaies qui ne s'étoient pas trouvés propres au travail des mines, mais qui avoient une grande facilité à demeurer long-temps ſous l'eau. Ce talent valut à leurs oppreſſeurs une grande quantité de perles: on ne les gâta pas, comme avoient fait juſqu'alors les Américains, qui ne connoiſſoient que le moyen du feu pour ouvrir les coquilles qui les renfermoient; elles furent conſervées dans toute leur beauté, & trouvèrent un débit avantageux: mais ce fut le ſuccès d'un

moment. Le banc de perles fut bientôt épuiſé, & la colonie fut transférée, en 1524, à la Marguerite, où ſe trouvoient les richeſſes qu'on regrettoit, & d'où elles diſparurent preſque auſſi vîte.

IV. Notions ſur la Marguerite.

Cependant on n'abandonna pas ce dernier établiſſement : il a quinze lieues de long ſur cinq de large ; des brouillards épais le couvrent preſque continuellement, quoique la nature lui ait refuſé les eaux courantes. On n'y voit de bourgade que Mon-Padre, défendue par un petit fort ; ſon ſol ſeroit fertile, s'il étoit cultivé.

On croyoit aſſez généralement qu'en conſervant la Marguerite & la Trinité, la cour de Madrid ſe propoſoit moins d'en tirer quelque avantage que d'éloigner les nations rivales de ſon continent. Il faut penſer aujourd'hui d'une autre manière. Convaincu que l'archipel américain étoit rempli d'habitans accablés de dettes ou qui n'avoient que peu & de mauvais terrein, le conſeil de Charles III a fait offrir de grandes conceſſions, dans ces deux îles, à ceux d'entre eux qui ſeroient de ſa communion ; on leur aſſuroit la liberté du commerce avec tous les navigateurs eſpagnols : ſeulement ils devoient être obligés de

livrer le cacao à la compagnie de Caraque, mais à vingt-ſept ſous la livre, mais avec l'obligation à ce corps de leur faire des avances. Ces ouvertures n'ont été accueillies qu'à la Grenade, d'où quelques Français ſe ſont échappés avec un petit nombre d'eſclaves, ou pour ſe ſouſtraire aux pourſuites de leurs créanciers, ou en haine de la domination anglaiſe. Par-tout ailleurs elles n'ont rien produit, ſoit par éloignement pour un gouvernement oppreſſeur, ſoit que toutes les eſpérances ſoient actuellement tournées vers le nord du Nouveau-Monde.

La Trinité & la Marguerite ne ſont encore habitées que par un petit nombre d'Eſpagnols qui y ont formé avec des femmes originaires du pays une génération d'hommes qui, réuniſſant l'inertie des peuples ſauvages aux vices des peuples policés, ſont pareſſeux, fripons & ſuperſtitieux. Ils vivent d'un peu de maïs, de leur pêche, & de bananes, que la nature, comme pour favoriſer leur indolence, y fait croître plus groſſes & meilleures que dans le reſte de l'archipel. Ils élèvent des beſtiaux maigres & de peu de goût qu'ils vont échanger en fraude dans les colonies françaiſes contre des camelots, des voiles noirs, des toiles, des bas de ſoie, des chapeaux blancs & des quin-

cailleries. Cette navigation ſe fait avec une trentaine de chaloupes non pontées.

Les troupeaux domeſtiques ont peuplé les bois des deux îles, de bêtes à corne qui ſont devenues ſauvages. On les tue à coup de fuſil. Leur chair eſt coupée en aiguillettes de trois pouces de large, d'un pouce d'épaiſſeur, qu'on fait ſécher après avoir fondu la graiſſe, de manière à les conſerver trois ou quatre mois. Le cent peſant de cette viande qu'on nomme taſſajo, ſe vend environ 20 liv. dans les établiſſemens français.

Les commandans, les officiers civils & militaires, les moines, attirent à eux tout l'argent que le gouvernement envoie dans les deux îles. Le reſte, qui ne paſſe pas le nombre de ſeize cents perſonnes, vit dans une pauvreté affreuſe; elles fourniſſent en temps de guerre environ deux cents hommes que l'eſprit de rapine attire indiſtinctement dans les colonies où l'on arme des vaiſſeaux corſaires. Les habitans de Porto-Rico n'ont pas les mêmes inclinations.

IV. Conquête de Porto-Rico par les Eſpagnols.

Quoique cette île eût été découverte & reconnue en 1493 par Colomb, elle n'attira l'attention des Eſpagnols qu'en 1509; & ce fut l'appât de l'or qui les y fit paſſer de Saint-Domingue, ſous

les ordres de Ponce de Léon. Cette nouvelle conquête devoit leur coûter.

Perſonne n'ignore que l'uſage des armes empoiſonnées remonte aux ſiècles les plus reculés. Il précéda, dans la plupart des contrées, l'invention du fer. Lorſque les dards armés de pierres, d'os, d'arêtes, ſe trouvèrent des armes trop foibles pour repouſſer les bêtes féroces, on eut recours à un ſuc mortel. Ce poiſon, imaginé d'abord pour la chaſſe, ſervit depuis aux guerres des peuples, ou conquérans, ou ſauvages. L'ambition & la vengeance ne connoiſſent de bornes dans leurs excès qu'après avoir noyé durant des ſiècles des nations entières dans des fleuves de ſang? Quand on a reconnu que ce ſang ne produit rien, ou qu'à meſure qu'il groſſit dans ſon cours, il dépeuple les terres, & ne laiſſe que des déſerts ſans vie & ſans culture, alors on convient de modérer un peu la ſoif de le répandre. On établit ce qu'on appelle le droit de la guerre, c'eſt-à-dire, l'injuſtice dans l'injuſtice, ou l'intérêt des rois dans le maſſacre des peuples. On ne les égorge pas tous à-la-fois : on ſe réſerve quelques têtes de ce bétail pour repeupler le troupeau de victimes nouvelles. Ce droit de la guerre ou des gens fait qu'on proſcrit certains abus dans l'uſage

de tuer. Quand on a des armes à feu, l'on défend des armes empoiſonnées ; & quand les boulets de canon ſuffiſent, on interdit les balles mâchées. Race indigne du ciel & de la terre, être deſtructeur & tyrannique, homme ou démon, ne ceſſeras-tu point de tourmenter ce globe où tu vis un moment ? Ne finiras-tu la guerre qu'avec l'anéantiſſement de ton eſpèce ? Eh bien ! ſi tu veux le hâter, va donc chercher les poiſons du Nouveau-Monde.

De toutes les régions fertiles en plantes venimeuſes, aucune ne le fut autant que l'Amérique méridionale ; elle devoit cette fécondité malheureuſe à ſon territoire généralement fétide, comme s'il s'épuroit du limon d'un déluge.

C'étoient des lianes, fort multipliées dans les lieux humides & marécageux, qui fourniſſoient au continent le poiſon qui étoit d'un uſage univerſel. On les coupoit en morceaux qu'on faiſoit bouillir dans l'eau, juſqu'à ce que la décoction eût acquis la conſiſtance d'un ſirop : alors on y plongeoit des flèches qui s'imprégnoient d'un ſuc mortel. Pendant pluſieurs ſiècles ce fut avec ces armes que les ſauvages ſe firent généralement la guerre. Dans la ſuite pluſieurs de ces foibles na-

tions ſentirent la néceſſité de renoncer à un moyen ſi deſtructeur, & le réſervèrent contre les bêtes, grandes & petites, qu'on ne pouvoit atteindre ou vaincre. Tout animal dont la peau a été effleurée d'une de ces flèches empoiſonnées, meurt une minute après ſans aucun ſigne de convulſion ni de douleur. Ce n'eſt pas parce que ſon ſang eſt figé, comme on l'a cru longtemps. Des expériences récentes ont fait connoître que ce poiſon mêlé dans du ſang nouvellement tiré & tout chaud l'empêchoit de ſe coaguler, & même retardoit ſa putréfaction : il eſt vraiſemblable que c'eſt ſur le ſyſtème nerveux que ces ſucs agiſſent. Quelques voyageurs ont attribué l'origine du mal vénérien à l'uſage où l'on étoit dans le Nouveau-Monde de ſe nourrir du gibier tué avec ces armes empoiſonnées. Tout le monde ſait aujourd'hui qu'on peut faire un uſage habituel de ces viandes ſans inconvénient.

Dans les îles de l'Amérique, on tire moins le poiſon des lianes que des arbres : mais de tous les arbres qui produiſent la mort, le plus dangereux eſt le mancenillier.

Cet arbre eſt aſſez élevé & croît communé-

ment sur le bord des eaux ; il a le port & les feuilles du poirier : son tronc, d'un bois serré, pesant, veiné, propre aux ouvrages de menuiserie, est recouvert d'une écorce lisse & tendre. Il porte deux espèces de fleurs : les unes sont mâles, disposées en chatons aux extrémités des rameaux ; elles n'ont, dans chaque calice, qu'un filet surmonté de deux anthères : les femelles sont solitaires ; leur pistil devient un fruit charnu, droit, en forme de figue ou de poire, qui contient un noyau très-dur, renfermant cinq ou six semences dans autant de loges. On trouve, dans toutes les parties de l'arbre & principalement entre le tronc & l'écorce, un suc laiteux, regardé comme un poison très-subtil, qui rend l'exploitation & même l'approche de cet arbre très-dangereuses ; on ne repose point impunément sous son ombrage ; & l'eau qui dégoutte de ses feuilles après la pluie, occasionne sur la peau des ampoules, & y excite une vive démangeaison. Le suc du mancenillier est reçu dans des coquilles rangées autour des incisions qu'on a faites à son tronc : lorsque cette liqueur est un peu épaissie, on y trempe la pointe des flèches, qui acquièrent la propriété de porter une mort prompte à tout être sensible, n'en fût-il que très-légèrement

atteint : l'expérience prouve que ce venin conſerve ſon activité même au-delà d'un ſiècle. De tous les lieux où ſe trouve cet arbre funeſte, Porto-Rico eſt celui où il ſe plaît le plus, où il eſt le plus multiplié ? Pourquoi les premiers conquérans de l'Amérique n'ont-ils pas tous fait naufrage à cette île ! Mais le malheur des deux mondes a voulu qu'ils l'aient trop tard connue, & qu'ils n'y aient pas trouvé la mort due à leur avarice.

Le mancenillier ſemble n'avoir été funeſte qu'aux Américains. Les habitans de l'île qui le produit s'en ſervoient pour repouſſer le Caraïbe accoutumé à faire des incurſions ſur leurs côtes : ils pouvoient employer les mêmes armes contre les Européens. L'Eſpagnol, qui ignoroit alors que le ſel appliqué ſur la bleſſure au moment du coup, en eſt le remède infaillible, auroit ſuccombé peut-être aux premières atteintes de ce poiſon ; mais il n'éprouva pas la moindre réſiſtance de la part de ces ſauvages inſulaires. Inſtruits de ce qui s'étoit paſſé dans la conquête des îles voiſines, ils regardoient ces étrangers comme des êtres ſupérieurs à l'humanité. Ils ſe jetèrent d'eux-mêmes dans les fers ; cependant ils ne tardèrent pas à ſouhaiter de briſer le joug

insupportable qu'on leur avoit imposé : seulement avant de le tenter, ils voulurent savoir si leurs tyrans étoient ou n'étoient pas immortels. La commission en fut donnée à un cacique nommé Broyoan.

Un hasard favorable à ses desseins ayant conduit chez lui Salzedo, jeune Espagnol qui voyageoit, il le reçut avec de grandes marques de considération, & lui donna à son départ quelques Indiens pour le soulager dans sa marche, & pour lui servir de guides. Un de ces sauvages le mit sur ses épaules pour traverser une rivière, le jeta dans l'eau, & l'y retint avec le secours de ses compagnons jusqu'à ce qu'il ne remuât plus ; on tira ensuite le corps sur le rivage : dans le doute s'il étoit mort ou s'il vivoit encore, on lui demanda mille fois pardon du malheur qui étoit arrivé. Cette comédie dura trois jours ; enfin la puanteur du cadavre ayant convaincu les Indiens que les Espagnols pouvoient mourir, on tomba de tous côtés sur les oppresseurs : cent furent massacrés.

Ponce de Léon rassemble aussitôt tous les Castillans qui ont échappé à la conspiration. Sans perdre de temps, il fond sur les sauvages déconcertés par cette brusque attaque. Leur terreur augmente

augmente à meſure que leurs ennemis ſe multiplient. Ce peuple a la ſimplicité de croire que les nouveaux Eſpagnols qui arrivent de Saint-Domingue, ſont ceux-là mêmes qui ont été tués & qui reſſuſcitent pour combattre. Dans cette folle perſuaſion, découragé de continuer la guerre contre des hommes qui renaiſſent de leurs cendres, il ſe remet ſous le joug. On le condamne aux mines, où il périt en peu de temps dans les travaux de l'eſclavage.

VI. Etat actuel de Porto-Rico.

Porto-Rico a trente-ſix lieues de long, dix-huit de largeur & cent de circonférence. Nous pouvons aſſurer que c'eſt une des meilleures îles, & peut-être, dans la proportion de ſon étendue, la meilleure île du Nouveau-Monde. L'air y eſt ſain & aſſez tempéré : un grand nombre de petites rivières l'arroſent de leurs eaux pures; ſes montagnes ſont couvertes de bois utiles ou précieux, & ſes vallées d'une fertilité qu'on retrouve rarement ailleurs. Toutes les productions propres à l'Amérique proſpèrent ſur ce ſol profond. Un port ſûr, des rades commodes, des côtes faciles ſe joignent à tant d'avantages.

Sur cette terre, privée de ſes ſauvages habitans par des férocités que trois ſiècles n'ont pas fait oublier, ſe forma ſucceſſivement une population

de quarante-quatre mille huit cent quatre-vingt-trois hommes, ou blancs, ou de races mêlées : la plupart étoient nus. Leurs maisons étoient des cabanes. La nature seule ou presque seule fournissoit à leur subsistance. C'étoit avec du tabac, avec des bestiaux, avec ce que le gouvernement envoyoit d'argent pour l'entretien d'un état civil, religieux & militaire, que la colonie payoit les toiles & quelques autres objets de peu de valeur que les îles voisines & étrangères lui fournissoient clandestinement. Elle ne voyoit annuellement arriver de sa métropole qu'un petit bâtiment, dont la cargaison ne passoit pas dix mille écus, & qui reprenoit la route de l'Europe chargé de cuirs.

Tel étoit Porto-Rico, lorsqu'en 1765 la cour de Madrid porta son attention sur Saint-Jean, port excellent, même pour les flottes royales, & auquel on ne desireroit que plus d'étendue. On entoura de fortifications la ville qui le domine. Les ouvrages furent sur-tout multipliés vers une langue étroite & marécageuse, le seul endroit par où la place puisse être attaquée du côté de terre. Deux bataillons & une compagnie de canonniers passèrent la mer pour les aller défendre.

A cette époque, une possession qui n'avoit

annuellement reçu du fiſc que 378,000 livres lui en coûta 2,634,433 qui arrivèrent régulièrement du Mexique. Ce numéraire excita à quelques travaux. Dans le méme temps, l'île, qui avoit été juſqu'alors dans les liens du monopole, put recevoir tous les navigateurs eſpagnols. Les deux moyens réunis donnèrent un commencement de vie à un établiſſement dont le néant étonnoit toutes les nations. Sa dîme, qui, avant 1765, ne rendoit que 81,000 livres, s'eſt élevée à 230,418 livres.

Au premier janvier 1778, Porto-Rico comptoit quatre-vingt mille ſix cent ſoixante habitans, dont ſix mille cinq cent trente ſeulement étoient eſclaves. Il comptoit ſoixante-dix-ſept mille trois cent quatre-vingt-quatre bêtes à corne, vingt-trois mille cent quatre-vingt-quinze chevaux, quinze cent quinze mulets, quarante-neuf mille cinquante-huit têtes de menu bétail.

Sur les plantations qui étoient au nombre de cinq mille ſix cent quatre-vingt-un, on récoltoit deux mille ſept cent trente-ſept quintaux de ſucre, onze cent quatorze quintaux de coton, onze mille cent ſoixante-trois quintaux de café, dix-neuf mille cinq cent cinquante-ſix quintaux de riz, quinze mille deux cent ſeize quintaux de maïs, ſept mille

quatre cent cinquante-huit quintaux de tabac, neuf mille huit cent ſoixante quintaux de mélaſſe.

Dans les pâturages, dont on comptoit deux cent trente-quatre, la réproduction annuelle étoit de onze mille trois cent ſoixante-quatre bœufs, de quatre mille trois cent trente-quatre chevaux, de neuf cent cinquante-deux mulets, de trente-un mille deux cent cinquante-quatre têtes de menu bétail.

VII. Moyens qui rendroient Porto-Rico floriſſant.

Tout cela eſt bien peu de choſe; mais on eſpère beaucoup d'un arrangement qui vient d'être fait. Aucun citoyen de Porto-Rico n'étoit véritablement le maître du ſol qu'il occupoit : les commandans, qui s'étoient ſuccédés, n'en avoient jamais accordé que l'uſufruit. Ce déſordre inconcevable a ceſſé enfin. Une loi du 14 janvier 1778 aſſure aux poſſeſſeurs la propriété de ce qui ſe trouvera dans leurs mains, ſous la condition d'une redevance annuelle d'un réal & un quart ou ſeize ſous ſix deniers & demi pour chaque portion de terre de vingt-cinq mille ſept cent huit toiſes qu'on mettra en culture, & de trois quarts de réal ou dix ſous un denier & demi pour celle qui reſtera en pâture. Ce léger tribut doit ſervir à l'habillement des milices, compoſées de dix-neuf cents hommes d'infanterie & de deux cent cinquante chevaux.

Sous les mêmes clauſes, le reſte de l'île ſera diſtribué à ceux qui ont peu ou qui même n'ont rien. Ces derniers, déſignés par le nom d'*agrégés*, ſont au nombre de ſept mille huit cent trente-cinq.

Ce plan n'opérera pas la révolution que le conſeil d'Eſpagne en attend, quoique, contre la diſpoſition formelle des lois, tout colon qui voudra établir des ſucreries ſoit autoriſé à appeler les étrangers qui pourront le former à cette culture : il faudroit autoriſer ces colons à vendre librement aux Français, aux Hollandais, aux Anglais, aux Danois, les beſtiaux qui ne leur ont été livrés juſqu'ici qu'en fraude.

L'homme ne ſouffre que parce qu'il ignore les moyens de faire ceſſer ſa peine : s'il languit dans le mal-aiſe, c'eſt par imbécillité. L'imaginer dans cet état brut, comme on le voit dans l'état policé, s'agitant, obſervant ſans ceſſe, & ſe portant à toutes ſortes d'eſſais, ce ſeroit une erreur groſſière. L'expérience prouve qu'il lui faut des ſiècles pour ſortir de ſa torpeur naturelle, & que ſon induſtrie, une fois captive ſous une routine étroite & circonſcrite par le petit nombre de ſes beſoins, ne s'éveillera jamais d'elle-même. Quel eſt donc le moyen d'abréger la durée de ſon oiſiveté, de ſa ſtupidité, de ſa misère ? C'eſt de lui montrer des êtres actifs ;

c'eſt de le mettre en communication ſuivie avec des peuples laborieux : bientôt il ouvrira des yeux étonnés ; il ſentira qu'il a des bras auſſi ; il aura peine à concevoir comment il ne s'eſt pas aviſé plutôt d'en faire uſage. Le ſpectacle des jouiſſances qu'on obtient du travail lui inſpirera le deſir de les partager, & il travaillera. L'invention eſt le propre du génie ; l'imitation eſt le propre de l'homme : c'eſt par l'imitation que toutes les choſes rares ſont devenues & deviennent communes. C'eſt ce penchant que la cour de Madrid devroit employer, ſinon par humanité, du moins par l'eſpoir des avantages politiques qu'elle pourroit s'en promettre.

On pourroit, on devroit peut-être aller plus loin. Que l'Eſpagne déclare Porto-Rico une île neutre, & que cette neutralité ſoit reconnue par toutes les puiſſances qui ont des poſſeſſions en Amérique ; que les terreins qui ne ſont pas encore en valeur y ſoient accordés aux hommes entreprenans de toutes les nations qui auront des fonds ſuffiſans pour établir des cultures ; que pendant cinquante ans ou plus, les perſonnes, les terres, les productions ſoient exemptes de toute impoſition ; que les rades ſoient indifféremment ouvertes à tous les navigateurs, ſans douanes, ſans gênes, ſans formalités ; qu'il n'y ait que les troupes

néceſſaires pour la police, & que ces troupes ſoient étrangères; qu'on trace un code de lois très-ſimples, convenables à un état agricole ou commerçant; que ce ſoient les citoyens eux-mêmes qui ſoient magiſtrats ou qui les choiſiſſent; que la propriété, cette première & grande baſe de toute ſociété politique, ſoit établie ſur des fondemens inébranlables : avant un demi-ſiècle, Porto-Rico ſera très-certainement une des plus floriſſantes colonies du Nouveau-Monde. Alors elle pourra redevenir ſans inconvénient une poſſeſſion vraiment nationale. Ses abondantes productions, qui n'auront coûté ni ſoins, ni dépenſe, ni inquiétude, ni guerre à l'Eſpagne, groſſiront la maſſe de ſes richeſſes nationales & le revenu public.

Mais ce plan d'adminiſtration ſeroit une inſpiration de la ſageſſe même, l'intérêt le mieux entendu l'auroit dicté; le ſuccès en ſeroit géométriquement démontré qu'il ne s'exécuteroit pas: & pourquoi cela ? C'eſt qu'il n'eſt pas venu dans la tête d'un indigène, & qu'il ſuppoſe le concours des étrangers. Par une vanité déteſtable, par une ridicule puérilité, on ne peut rien, & l'on voudroit tout faire par ſoi-même : on eſt aveugle, & l'on repouſſe la lumière exotique. Dans les états monarchiques, un moyen d'exclure un habile homme

d'une place importante, moyen que la haine ou la jalouſie ne manque guère d'employer, c'eſt d'anticiper ſur la nomination de la cour par le choix populaire. Le même moyen réuſſiroit auſſi ſurement entre les cours. Pour détourner un miniſtre d'une bonne opération, un autre miniſtre n'auroit qu'à s'emparer de la gloire de s'en être aviſé le premier, en la divulguant, pour empêcher qu'elle ne ſe fît. Rien de plus rare entre les miniſtres d'une même cour que d'en voir un aſſez grand, aſſez honnête, aſſez bon citoyen pour ſuivre un projet commencé par ſon prédéceſſeur. C'eſt ainſi que les abus s'éterniſent chez la même nation; c'eſt ainſi que tout s'entame & que rien ne s'achève par un fol orgueil, dont l'influence fatale ſe répand ſur toutes les branches de l'adminiſtration, & qui ſuſpend les progrès de la civiliſation, qui auroit fixé les peuples dans l'état barbare, ſi leurs chefs en avoient été conſtammeut & dans tous les temps également entêtés.

Cependant, ſi la combinaiſon qu'on oſe propoſer à la cour de Madrid lui paroiſſoit ſuſceptible d'inconvéniens qui nous auroient échappé, elle pourroit tirer de ſon propre ſein une partie des avantages qu'il nous ſeroit doux de lui voir obtenir. La navigation aux Indes eſpagnoles eſt interdite

aux Biſcayens. Comme leurs rades ſont débarraſſées, à l'entrée & à la ſortie, des droits dont toutes les autres douanes ſont ſurchargées, le gouvernement a craint qu'ils n'euſſent une trop grande ſupériorité ſur les ſujets de la monarchie qui ne jouiſſent pas des mêmes prérogatives. Qu'on ouvre à ces hommes actifs Porto-Rico, où leur concurrence ne ſauroit nuire à des rivaux qui ne s'en ſont jamais occupés, & bientôt cette île deviendra de quelque importance. Le même ordre de choſes pourroit s'étendre à Saint-Domingue.

VIII. Quels furent les événemens qui firent déchoir Saint-Domingue de la ſplendeur où cette île s'étoit élevée.

Cette île, célèbre dans l'hiſtoire pour avoir été le berceau des Eſpagnols dans le Nouveau-Monde, jeta d'abord un grand éclat par l'or qu'elle fourniſſoit. Ces richeſſes diminuèrent avec les habitans du pays qu'on forçoit de les arracher aux entrailles de la terre; & elles tarirent enfin entièrement, lorſque les îles voiſines ne fournirent plus de quoi remplacer les déplorables victimes de l'avidité des conquérans. La paſſion de rouvrir cette ſource d'opulence inſpira la penſée d'aller chercher des eſclaves en Afrique : mais outre qu'ils ne ſe trouvèrent pas propres aux travaux auxquels on les deſtinoit, l'abondance des mines du continent qu'on commençoit à exploiter, réduiſit à rien les grands avantages qu'on avoit tirés juſqu'alors de

celles de Saint-Domingue. La ſanté, la force, la patience des nègres firent imaginer qu'il étoit poſſible de les employer utilement à la culture, & on ſe détermina par néceſſité à un parti ſage, qu'avec plus de lumières on auroit embraſſé par choix.

Le produit de leur induſtrie fut d'abord extrémement borné, parce qu'ils étoient en petit nombre. Charles-Quint, qui, comme la plupart des ſouverains, préféroit ſes favoris à ſes peuples, avoit excluſivement accordé la traite des noirs à un ſeigneur flamand, qui abandonna ſon privilége aux Génois. Ces avares républicains firent de ce honteux commerce l'uſage qu'on fait toujours du monopole : ils voulurent vendre cher, & ils vendirent peu. Lorſque le temps & la concurrence eurent amené le prix naturel & néceſſaire des eſclaves, ils ſe multiplièrent. On doit bien penſer que l'Eſpagnol, accoutumé à traiter les Indiens, preſque auſſi blancs que lui, comme des animaux, n'eut pas une meilleure opinion de ces noirs africains qu'il leur ſubſtituoit. Ravalés encore à ſes yeux par le prix même qu'ils lui coûtoient, ſa religion ne l'empêcha pas d'aggraver le poids de leur ſervitude : elle devint intolérable. Ces malheureux eſclaves tentèrent de recouvrer des droits

que l'homme ne peut jamais aliéner. Ils furent battus; mais ils tirèrent ce fruit de leur déſeſpoir, qu'on les traita depuis avec moins d'inhumanité.

Cette modération, s'il faut appeler ainſi la tyrannie qui craint la révolte, eut des ſuites favorables : la culture fut pouſſée avec une eſpèce de ſuccès. Un peu après le milieu du ſeizième ſiècle, la métropole tiroit annuellement de ſa colonie dix millions peſant de ſucre, beaucoup de bois de teinture, de tabac, de cacao, de caſſe, de gingembre, de coton, une grande quantité de cuirs. On pouvoit penſer que ce commencement de proſpérité inſpireroit le goût & donneroit les moyens d'en étendre les progrès : un enchaînement de cauſes plus funeſtes les unes que les autres ruina ces eſpérances.

Le premier malheur vint du dépeuplement de Saint-Domingue. Les conquêtes des Eſpagnols dans le continent devoient contribuer naturellement à rendre floriſſante une île que la nature paroiſſoit avoir placée pour devenir le centre de la vaſte domination qui ſe formoit autour d'elle, pour être l'entrepôt de ſes différentes colonies. Il en arriva tout autrement. A la vue des fortunes prodigieuſes qui s'élevoient au Mexique ou ailleurs, les plus

riches habitans de Saint-Domingue méprisèrent leurs établiſſemens, & quittèrent la véritable ſource des richeſſes, qui eſt, pour ainſi dire, à la ſurface de la terre, pour aller fouiller dans ſes entrailles des veines d'or qui tariſſent bientôt. Le gouvernement entreprit en vain d'arrêter cette émigration : les lois furent toujours éludées avec adreſſe ou violées avec audace.

La foibleſſe, qui étoit une ſuite néceſſaire de cette conduite, enhardit les ennemis de l'Eſpagne à ravager des côtes ſans défenſe : on vit même le célèbre navigateur anglais, François Drake, prendre & piller la capitale. Ceux des corſaires qui n'avoient pas de ſi grandes forces, ne manquoient guère d'intercepter les bâtimens qui étoient expédiés de ces parages, alors les mieux connus du Nouveau-Monde. Pour comble de calamité, les Caſtillans eux-mêmes ſe firent pirates. Ils n'attaquoient que les navires de leur nation, plus riches, plus mal équipés, plus mal défendus que tous les autres. L'habitude qu'ils avoient contractée d'armer clandeſtinement pour aller chercher des eſclaves, empêchoit qu'on ne pût les reconnoître ; & l'appui qu'ils achetoient des vaiſſeaux de guerre chargés de protéger la navigation, les aſſuroit de l'impunité.

Le commerce que la colonie faiſoit avec les étrangers pouvoit ſeul la relever, ou empêcher du moins ſa ruine entière : il fut défendu. Comme il continuoit, malgré la vigilance des commandans, ou peut-être par leur connivence, une cour aigrie & peu éclairée prit le parti de raſer la plupart des places maritimes, & d'en concentrer les malheureux habitans dans l'intérieur des terres. Cet acte de violence jeta dans les eſprits un découragement que les incurſions & l'établiſſement des Français dans l'île, portèrent depuis au dernier période. L'Eſpagne, uniquement occupée du vaſte empire qu'elle avoit formé dans le continent, ne fit jamais rien pour diſſiper cette léthargie. Elle ſe refuſa même aux ſollicitations de ſes ſujets flamands, qui deſiroient vivement d'être autoriſés à défricher des contrées ſi fertiles. Plutôt que de courir le riſque de leur voir faire ſur les côtes un commerce frauduleux, elle conſentit à laiſſer dans l'oubli une poſſeſſion qui avoit été importante, & qui pouvoit le redevenir.

IX. Etat actuel de la partie eſpagnole de S. Domingue.

Cette colonie, à qui ſa métropole n'étoit plus connue que par un vaiſſeau médiocre qu'elle en recevoit tous les ans, avoit en 1717 dix-huit mille quatre cent dix habitans eſpagnols, métis,

nègres ou mulâtres. Leur couleur & leur caractère tenoient plus ou moins de l'Américain, de l'Européen & de l'Africain, en raison du mélange qui s'étoit fait du sang de ces trois peuples, dans l'union naturelle & passagère qui rapproche les races & les conditions : car l'amour comme la mort se plaît à les confondre. Ces demi-sauvages, plongés dans une fainéantise profonde, vivoient de fruits & de racines, habitoient des cabanes, étoient sans meubles, & la plupart sans vêtemens. Le petit nombre de ceux en qui l'indolence n'avoit pas étouffé le préjugé des bienséances, le goût des commodités, recevoient des habits de la main des Français leurs voisins, auxquels ils livroient leurs nombreux troupeaux, & l'argent qu'on leur envoyoit pour deux cents soldats, pour les prêtres & pour le gouvernement. La compagnie exclusive formée en 1756 à Barcelone pour ranimer les cendres de Saint-Domingue, n'a rien opéré. Depuis que cette île a été ouverte en 1766 à tous les navigateurs espagnols, son état est resté le même : ce qu'on peut y avoir planté de cannes, de cafiers & de pieds de tabac ne suffit pas à sa consommation, loin de pouvoir contribuer à celle de la métropole. La colonie ne fournit annuellement au commerce national

que cinq ou ſix mille cuirs, & quelques denrées de ſi peu de valeur, qu'elles méritent à peine d'être comptées.

Tout dans l'île ſe reſſent de ce défaut de culture. San-Iago, la Vegea, Seibo, d'autres lieux de l'intérieur des terres, autrefois ſi renommés pour leurs richeſſes, ne ſont plus que de vils hameaux où rien ne rappelle leur ſplendeur première.

Les côtes n'offrent pas un tableau plus animé. Au ſud de la colonie eſt la baie étroite & profonde d'Ocoa, qu'on pourroit appeler un port. C'eſt dans cet endroit où les Eſpagnols n'ont point d'établiſſement, quoiqu'une ſaline qui ſuffit à *leurs* beſoins en ſoit fort proche, qu'eſt déchargé l'argent envoyé du Mexique pour les dépenſes du gouvernement, & d'où il eſt porté ſur des chevaux à San-Domingo, qui n'en eſt éloigné que de quinze lieues.

Cette célèbre capitale de l'île reçut long-temps directement ces ſecours étrangers: mais alors la Lozama qui baigne ſes murs admettoit des bâtimens de ſix cents tonneaux. Depuis que l'embouchure de cette rivière a été preſque comblée par les ſables & par les pierres que cette rivière entraîne des montagnes, la ville n'eſt pas dans

un meilleur état que le port, & de magnifiques ruines ſont tout ce qui en reſte. Les campagnes qui l'environnent n'offrent que des ronces & quelques troupeaux.

Quatorze lieues au-deſſus de cette place, coule la rivière de Macouſſis, où abordent le petit nombre de navires américains qui viennent trafiquer dans l'île. Ils débarquent leurs foibles cargaiſons à la faveur de quelques îlots qui forment un aſſez bon abri.

Plus loin, toujours ſur la même côte, la Rumana parcourt les plus ſuperbes plaines qu'il ſoit poſſible d'imaginer : cependant on ne voit ſur un ſol ſi vaſte & ſi fécond qu'une bourgade qui paroîtroit miſérable dans les contrées mêmes que la nature auroit le plus maltraitées.

Le nord de la colonie eſt digne du ſud. Porto-de-Plata, dont il ſeroit difficile d'exagérer la beauté, la bonté, ne voit dans ſes nombreuſes anſes, ne voit ſur ſon riche territoire que quelques cabanes.

L'Iſabellique qui a une belle rivière, des plaines immenſes, des forêts remplies de bois précieux, ne préſente pas un aſpect plus floriſſant.

Avec autant ou plus de moyens de proſpérité, Monté-Chriſto n'eſt qu'un entrepôt où les interlopes

lopes anglais viennent habituellement charger les denrées de quelques plantations françaiſes établies à ſon voiſinage. Les hoſtilités entre les cours de Londres & de Verſailles rendent les liaiſons frauduleuſes infiniment plus conſidérables, & ce marché acquiert alors une plus grande importance : mais ce mouvement de vie ceſſe auſſi-tôt que le miniſtère de Madrid croit convenable à ſes intérêts de ſe mêler dans les querelles des deux nations rivales.

Les Eſpagnols n'ont aucune poſſeſſion à l'oueſt de l'île, entièrement occupée par les Français ; & ce n'eſt qu'après la dernière paix qu'ils ont *jugé* convenable de former des établiſſemens à *l'eſt*, qu'on avoit depuis long-temps perdu de vue.

Le projet d'établir des cultures pouvoit s'exécuter dans la plaine de Véga-Réal, ſituée dans l'intérieur des terres, & qui a quatre-vingts lieues de long, ſur dix dans ſa plus grande largeur. On trouveroit difficilement dans le Nouveau-Monde un terrein plus uni, plus fécond, plus arroſé. Toutes les productions de l'Amérique y réuſſiroient admirablement : mais l'extraction en ſeroit impoſſible, à moins qu'on ne pratiquât des chemins, dont l'entrepriſe effraieroit même

des peuples plus entreprenans que la nation eſpagnole. Ces difficultés devoient naturellement faire jeter les yeux ſur des côtes excellentes, déja un peu habitées, & où l'on auroit trouvé quelques ſubſiſtances. On craignit ſans doute que les nouveaux colons ne priſſent les mœurs des anciens, & l'on ſe détermina pour Samana.

C'eſt une péninſule large de cinq lieues, longue de ſeize, & dont le ſol, quoiqu'un peu inégal, eſt très-propre aux plus riches productions du Nouveau-Monde. Elle a de plus l'avantage d'offrir aux bâtimens qui arrivent d'Europe un attérage facile & un mouillage ſûr.

Ces conſidérations déterminèrent les premiers aventuriers français qui ravagèrent Saint-Domingue à ſe fixer à Samana. Ils s'y ſoutinrent aſſez long-temps, quoique leurs ennemis fuſſent en force dans le voiſinage. On ſentit à la fin qu'ils étoient trop expoſés, trop éloignés des autres établiſſemens que leur nation avoit dans l'île, & qui prenoient tous les jours de la conſiſtance : on les rappela. Les Eſpagnols ſe réjouirent de ce départ, mais ils n'occupèrent pas la place qui devenoit vacante.

Ce n'eſt que de nos jours que la cour de

Madrid y a fait paſſer quelques Canariens. L'état s'eſt chargé de la dépenſe de leur voyage, des frais de leur établiſſement, de leur ſubſiſtance pendant pluſieurs années. Ces meſures, quoique ſages, n'ont produit aucun bien. Le vice du climat, des défrichemens commencés ſans précaution, l'infidélité ſur-tout des adminiſtrateurs qui ſe ſont approprié les fonds qui leur étoient confiés; toutes ces cauſes, & peut-être quelques autres, ont précipité dans le tombeau la plupart des nouveaux colons; & ce qui a échappé à tant de calamités languit dans l'attente d'une mort prochaine. Voyons ſi les efforts pour rendre Cuba floriſſant auront été plus heureux.

X. Conquête de l'île de Cuba par les Eſpagnols.

L'île de Cuba, ſéparée de celle de Saint-Domingue par un canal étroit, pourroit ſeule valoir un royaume. Elle a deux cent trente lieues de long, & depuis quatorze juſqu'à vingt-quatre de large. Aucune de ſes rivières n'eſt navigable. Dans trois ou quatre ſeulement, des bateaux rémontent deux, quatre & ſix lieues durant la plus grande partie de l'année. Au nord, la Havane, Bahiahonda, Maciel, Matanza, peuvent recevoir des vaiſſeaux de guerre; mais les rades du ſud, Caba, Xaguas, Port-au-Prince, Bayamo, Bacacoa, Nipe, Bata-

bano, Trinité, n'admettent que des bâtimens marchands.

Quoique Cuba eût été découverte en 1492 par Colomb, ce ne fut qu'en 1511 que les Eſpagnols entreprirent de la conquérir. Diego de Velaſquez vint avec quatre vaiſſeaux y aborder par ſa pointe orientale.

Un cacique nommé Hatuey regnoit dans ce canton. Cet Indien, né dans Saint-Domingue, ou l'île eſpagnole, en étoit ſorti pour éviter l'eſclavage où ſa nation étoit condamnée. Suivi des malheureux qui étoient échappés à la tyrannie des Caſtillans, il avoit établi dans le lieu de ſon refuge un petit état qu'il gouvernoit en paix. C'eſt de-là qu'il obſervoit au loin les voiles eſpagnoles dont il craignoit l'approche. A la première nouvelle qu'il eut de leur arrivée, il aſſembla les plus braves des Indiens, ſes ſujets ou ſes alliés, pour les animer à défendre leur liberté; mais en les aſſurant que tous leurs efforts ſeroient inutiles, s'ils ne commençoient par ſe rendre propice le dieu de leurs ennemis: *La voilà*, leur dit-il devant un vaſe rempli d'or, *la voilà cette divinité ſi puiſſante, invoquons-la.*

Ce peuple bon & ſimple crut aiſément que l'or, pour lequel ſe verſoit tant de ſang, étoit le dieu des Eſpagnols. On danſa, on chanta devant ce métal brut & ſans forme, & l'on ſe repoſa ſur ſa protection.

Mais Hatuey plus éclairé, plus ſoupçonneux que les autres caciques, les aſſembla de nouveau. *Ne comptons*, leur dit-il, *ſur aucun bonheur, tant que le dieu des Eſpagnols ſera parmi nous. Il eſt notre ennemi comme eux : ils le cherchent par-tout, & s'établiſſent où ils le trouvent. Dans les profondeurs de la terre, ils ſauroient le découvrir. Si vous l'avaliez même, ils plongeroient leurs bras dans vos entrailles pour l'en arracher : ce n'eſt qu'au fond de la mer qu'on peut le dérober à leurs recherches. Quand il ne ſera plus parmi nous, ils nous oublieront ſans doute.* Auſſitôt tout l'or qu'on poſſédoit fut jeté dans les flots.

Cependant les Indiens virent avancer les Eſpagnols. Les fuſils, les canons, ces dieux épouvantables, de leur bruit foudroyant diſperſèrent les ſauvages qui vouloient réſiſter : mais Hatuey pouvoit les raſſembler. On fouille dans les bois, on le prend, on le condamne au feu.

Attaché au poteau du bûcher, lorſqu'il n'attendoit que la flamme, un prêtre barbare vint lui propoſer le baptême & lui parler du paradis. *Dans ce lieu de délices*, dit le cacique, *y a-t-il des Eſpagnols ? Oui*, répondit le miſſionnaire, *mais il n'y en a que de bons. Le meilleur ne vaut rien*, reprit Hatuey, *& je ne veux point aller dans un lieu où je craindrois d'en trouver un ſeul. Ne me parlez plus de votre religion, & laiſſez-moi mourir.*

Le cacique fut brûlé, le Dieu des chrétiens déshonoré, ſa croix baignée dans le ſang humain, mais Velaſquez ne trouva plus d'ennemis. Tout plia ſans réſiſtance, & la nation ne ſurvécut cependant que peu à la perte de ſa liberté. Dans ces temps de férocité, où conquérir n'étoit que détruire, pluſieurs habitans de Cuba furent maſſacrés. Un plus grand nombre terminèrent leur carrière dans des mines d'or, quoiqu'elles ne ſe trouvaſſent pas aſſez abondantes pour être long-temps exploitées ; enfin la petite vérole, ce poiſon que l'ancien monde a donné au nouveau en échange d'un plus cruel encore, achéva ce que les autres fléaux avoient ſi fort avancé. L'île entière ne fut bientôt qu'un déſert.

Elle dut sa renaissance au pilote Alaminos, qui le premier passa en 1519 le canal de Bahama, en allant porter à Charles-Quint les premières nouvelles des succès de Cortès. On ne tarda pas à comprendre que ce seroit la seule route convenable pour les vaisseaux qui voudroient se rendre du Mexique en Europe; & la Havane fut bâtie pour les recevoir. L'utilité de ce port fameux s'étendit depuis aux bâtimens expédiés de Porto-Belo & de Carthagène. Tous y relâchoient & s'y attendoient réciproquement pour arriver ensemble avec plus d'appareil ou de sureté dans la métropole. Les dépenses prodigieuses que faisoient, durant leur séjour, des navigateurs chargés des plus riches trésors de l'univers, jetèrent un argent immense dans cette ville, qui elle-même étoit forcée d'en verser une partie dans les campagnes plus ou moins éloignées qui la nourrissoient. De cette manière, Cuba eut quelques principes de vie, tandis que les autres îles soumises à la même domination, restoient dans le néant où la conquête les avoit plongées.

XI. Importance, gouvernement, population, cultures & autres travaux de Cuba.

Pour accélérer les progrès trop lents de cet établissement, on forma en 1735 une association particulière. Les fonds de la nouvelle

ſociété étoient d'un million de piaſtres fortes, ou de 5,400,000 livres. Il fut partagé en deux mille actions, dont cent appartenoient à la couronne. Son privilége étoit excluſif. Elle eut des facteurs à Cadix : mais c'étoit Cuba même qui étoit le ſiége du monopole.

Les directeurs éloignés de la métropole ne s'occupèrent que de leur fortune particulière. Ils commirent des malverſations ſans nombre ; & le corps dont ils conduiſoient les intérêts ſe trouva ſi complétement ruiné, après vingt-cinq ans, qu'il ne lui fut plus poſſible de continuer ſes opérations. Alors le gouvernement autoriſa quelques négocians à faire ce commerce, & en 1765 on ouvrit à tous les Eſpagnols une poſſeſſion qui n'auroit jamais dû leur être fermée.

Un gouverneur qui a le titre de capitaine général, préſide unanimement à la colonie : il décide de tout ce qui appartient au civil & au militaire ; mais un intendant régit les finances. Des magiſtrats dont les ſentences peuvent être infirmées par l'audience de Saint-Domingue, rendent la juſtice dans les dix-huit juridictions qui partagent l'île.

C'eſt la ville de Cuba qui eſt le ſiége de l'évêque & de ſon chapitre. Ni eux, ni les autres membres du clergé, ne perçoivent la dîme. Comme dans le reſte du Nouveau-Monde, elle appartient à la couronne; mais, ainſi qu'ailleurs, ſans être une reſſource du fiſc. La colonie compte vingt-trois couvens d'hommes & trois de femmes, dont, ſelon l'évaluation la plus modérée, les biens ſont eſtimés 14,389,590 liv. Dans ce calcul ne ſont pas compris les fonds de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, deſtinés à des objets d'utilité publique.

Les enfans trouvent une éducation bonne ou mauvaiſe dans la plupart des cloîtres. Il y a même, depuis 1728, à la Havane, une univerſité qui a 37,800 livres de revenu, & moins de deux cents élèves.

Dix-neuf hôpitaux ſont répandus dans l'île; & là, comme ailleurs, on n'eſt d'accord ni ſur l'utilité, ni ſur la meilleure forme de ces établiſſemens. Hélas! en fait d'adminiſtration tout eſt donc encore problématique; & les queſtions qui touchent au bonheur de l'eſpèce humaine, ſont peut-être celles qui ont été le moins réſolues.

Les pays prétendus policés du globe ſont

couverts d'hommes paresseux, qui trouvent plus doux de tendre la main dans les rues, que de se servir de leurs bras dans les ateliers. Certes, notre dessein n'est pas d'endurcir les cœurs; mais nous prononcerons sans balancer, que ces misérables sont autant de voleurs du véritable pauvre, & que celui qui leur donne se rend leur complice. La connoissance de leur hypocrisie, de leurs vices, de leurs débauches, de leurs nocturnes saturnales, affoiblit la commisération qui est due à l'indigence réelle. On souffre, sans doute, à priver un citoyen de sa liberté, la seule chose qu'il possède, & d'ajouter la prison à la misère. Cependant, celui qui préfère la condition abjecte de mendiant à un asyle où il trouveroit le vêtement & la nourriture à côté du travail, est un vicieux qu'il faut y conduire par la force. Il y a beaucoup de pays où, par un sentiment de compassion mal raisonné, on n'enferme pas les mendians de profession. L'administration de ces pays montre en cela plus d'humanité que de lumières.

Mais, indépendamment de la mendicité qu'entraîne l'esprit de paresse, il faut qu'il y ait des pauvres sans nombre par-tout où il y a sans nombre des hommes qui n'ont que leurs bras

à opposer à la misère. Pour tous ces malheureux, un jour de maladie est un jour d'indigence. Tout vieillard est un pauvre; tout estropié par accident ou maléficié par nature, jeune ou vieux, est un pauvre; tout ouvrier, tout soldat, tout matelot, hors de service ou hors d'état de servir, est un pauvre. La pauvreté engendre la pauvreté, ne fût-ce que par l'impossibilité où se trouve le pauvre de donner aucune sorte d'éducation ou d'industrie à ses enfans. Un grand incendie, une inondation, une grêle, un long & rigoureux hiver, une épidémie, une disette, une guerre, de grandes & subites réductions de rentes, des faillites, de mauvaises, quelquefois même de bonnes opérations de finance, l'invention d'une nouvelle machine : toutes les causes qui privent les citoyens de leur état & suspendent ou diminuent brusquement les travaux journaliers, font éclore en un instant une foule incroyable de pauvres.

Cependant, qui sont tant d'infortunés réduits innocemment, & peut-être par l'injustice de nos lois constitutives, à une indigence inévitable? Des hommes utiles qui ont cultivé les terres, taillé la pierre, construit nos édifices, nourri nos enfans, fouillé nos mines & nos carrières,

défendu leur patrie, ſecondé le génie, ſervi l'induſtrie dans toutes ſes branches.

Pour ſecourir ces êtres intéreſſans, on a imaginé les hôpitaux : mais ces établiſſemens rempliſſent-ils le but de leur inſtitution ? Preſque par-tout ils ont une foule de vices moraux & phyſiques, qui dans leur état actuel font mettre en doute leur utilité.

Des ſecours particuliers & momentanés, ſagement diſpenſés par le gouvernement dans le temps des grandes calamités populaires, vaudroient peut-être mieux que des hôpitaux entretenus à perpétuité : ils préviendroient la mendicité, & les hôpitaux ne font que la fomenter. Ces aſyles du malheur ſont preſque par-tout dotés en biens fonds. Cette nature de propriété eſt ſujette à trop d'embarras & d'infidélités dans ſa geſtion, à trop de viciſſitudes dans ſes produits. Les adminiſtrateurs en ſont permanens. De-là le zèle ſe ralentit, l'eſprit de fraude & de rapine, ou tout au moins celui d'inſouciance prend ſa place : ces dépôts ſacrés finiſſent par devenir l'uſufruit de ceux qui les gèrent. L'adminiſtration de ces établiſſemens eſt preſque toujours un myſtère pour le gouvernement & pour le public, tandis que rien ne ſeroit plus honnête & plus

néceſſaire que de l'expoſer au jour : elle eſt arbitraire, & il faudroit que tous les détails en fuſſent ſoumis à l'inſpection la plus aſſidue & la plus rigoureuſe. On parle de la déprédation qui exiſte dans la maiſon des rois : là, du moins, la maghificence, l'abondance, les étiquettes qui compoſent la fauſſe grandeur du trône, juſtifient en quelque ſorte la diſſipation, & l'on ſait qu'où il y a des rois, il faut qu'il y ait des abus; mais les hôpitaux renferment plus de malverſations encore : & ce ſont les maiſons des pauvres ! C'eſt le bien des pauvres ! tout devroit y rappeler les idées d'ordre & d'économie; tout devroit y rendre ces devoirs ſacrés. Adminiſtrateurs de ces aſyles, quand vous êtes coupables de négligence, il faut que vos ames ſoient de glace ! Quand vous vous permettez des concuſſions, quels noms vous donner ? Je voudrois qu'on vous trempât dans le ſang & dans la boue.

Les vices phyſiques de nos hôpitaux ſont encore plus déplorables que leurs vices moraux. L'air y eſt corrompu par mille cauſes dont le détail révolteroit nos ſens. Qu'on en juge par une ſeule expérience inconteſtable. Trois mille hommes, renfermés dans l'étendue d'un arpent,

forment, par leur tranſpiration ſeule, une atmoſphère de ſoixante pouces de hauteur, qui devient contagieuſe ſi l'agitation ne la renouvelle. Toutes les perſonnes, habituellement occupées du ſervice des malades, ſont pâles & preſque généralement attaquées, même dans l'état de ſanté, d'une fièvre lente, qui a ſon caractère particulier. Quelle ne doit pas être l'influence de la même cauſe ſur celui qui ſe porte mal! L'on ſort de l'hôpital guéri d'une infirmité; mais on en remporte une autre. Les convaleſcences y ſont longues. Combien de fatales négligences! combien de funeſtes mépriſes! Leur fréquence en étouffe le remords.

A l'Hôtel-Dieu de Paris & à Bicêtre, le cinquième & le ſixième des malades périſſent; à l'hôpital de Lyon, le huitième & le neuvième.

O toi qui, deſcendant du premier trône de l'Europe, as parcouru ſes principales contrées avec la ſoif de connoître, & ſans doute le deſir de travailler au bien de ton pays, dis-nous quelle fut ton horreur, lorſque tu vis dans un de nos hôpitaux ſept ou huit malades entaſſés dans le même lit; toutes les maladies mêlées; tous les principes & les degrés de vie & de mort confondus; un malheureux pouſſant le cri aigu

de la douleur à côté de celui qui exhaloit le dernier soupir ; le mourant à côté du mort ; tous s'infectant, tous se maudissant réciproquement. Dis-nous pourquoi tu n'allas pas offrir ce tableau à l'imagination de ta jeune & tendre sœur notre souveraine ? Elle en eût été touchée sans doute : elle eût porté son émotion auprès de son époux ; & ses larmes eussent intercédé pour les malheureux. Quel auguste usage à faire de la beauté !

Ainsi, conserver les hommes, veiller sur leurs jours, écarter d'eux les horreurs de la misère, est une science si peu approfondie par les gouvernemens, que même les établissemens qu'ils semblent avoir fait pour remplir cet objet, produisent l'effet opposé. Etonnante mal-adresse que ne devra pas oublier celui de nos philosophes qui écrira l'immense traité de la barbarie des peuples civilisés.

Des hommes de bronze ont dit que pour empêcher la multiplication, déja trop grande, des paresseux, des insoucians & des vicieux, il falloit que les pauvres & les malades ne fussent pas bien traités dans les hôpitaux. Certes, on ne peut nier que ce cruel moyen n'ait été mis en usage dans toute sa violence. Cependant, quel effet a-t-il

produit ? On a tué beaucoup d'hommes ſans en corriger aucun.

Il ſe peut que les hôpitaux encouragent la pareſſe & la débauche : mais ſi ce vice eſt eſſentiellement inhérent à ces établiſſemens, il faut le ſupporter. S'il peut être réformé, il faut y travailler. Laiſſons ſubſiſter les hôpitaux : mais occupons-nous à diminuer, par l'aiſance générale, la multitude des malheureux qui ſont forcés de s'y réfugier. Qu'ils ſoient employés dans les maiſons de charité à des travaux ſédentaires ; que la pareſſe y ſoit punie, que l'activité y ſoit récompenſée.

A l'égard des malades, qu'ils ſoient ſoignés comme des hommes doivent l'être par des hommes. La patrie leur doit ce ſecours par juſtice ou par intérêt. S'ils ſont vieux, ils ont ſervi l'humanité, ils ont mis d'autres citoyens au monde ; s'ils ſont jeunes, ils peuvent la ſervir encore, ils peuvent être la ſouche d'une génération nouvelle ; enfin, une fois admis dans ces aſyles de charité, que la ſainte hoſpitalité y ſoit exercée dans toute ſon étendue. Plus de vile léſine, plus de calculs homicides. Il faut qu'ils trouvent les ſecours qu'ils trouveroient dans leurs

leurs familles, si leurs familles étoient en état de les recevoir.

Ce plan n'est pas impraticable; il ne sera pas même dispendieux, quand de meilleures lois, quand une administration plus vigilante, plus éclairée & sur-tout plus humaine présidera à ces établissemens. L'essai s'en fait aujourd'hui avec succès sous nos yeux par les soins de madame Necker. Tandis que son mari travaille plus en grand à diminuer le nombre des malheureux, elle s'occupe des détails qui peuvent soulager ceux qui existent. Elle vient de former dans le fauxbourg Saint-Germain un hospice où les malades, couchés un à un, soignés comme ils le seroient chez une mère tendre, coûtent un tiers de moins que dans les hôpitaux de Paris. Etrangers, devenus membres de la nation par la plus méritoire de toutes les naturalisations, par le bien que vous lui faites, couple généreux, j'ose vous nommer, quoique vivans, quoique environnés du crédit d'une grande place; & je ne crains pas qu'on m'accuse d'adulation. Je crois avoir assez prouvé que je ne savois ni craindre ni flatter le vice puissant; & j'ai acquis par là le droit de rendre hautement hommage à la vertu.

Veuille le ciel que l'heureuſe épreuve dont nous venons de parler amène la réformation générale des hôpitaux fondés par la généroſité de nos pères! veuille le ciel qu'un ſi bel établiſſement ſerve de modèle à ceux qu'une pitié tendre, que le deſir d'expier une grande opulence, qu'une philoſophie bienfaiſante pourroient un jour inſpirer aux générations qui nous ſuccéderont! Ce ſouhait de mon cœur embraſſe tout le globe : car ma penſée n'a jamais de limites que celles du monde, quand elle eſt occupée du bonheur de mes ſemblables. Citoyens de l'univers, uniſſez-vous tous à moi : il s'agit de vous. Qui eſt-ce qui vous a dit que quelqu'un de vos ancêtres n'eſt pas mort dans des hôpitaux? qui eſt-ce qui vous a promis qu'un de vos deſcendans n'ira pas mourir dans la retraite de la misère? Un malheur inattendu qui vous y conduiroit vous-mêmes eſt-il ſans exemple? A mes vœux uniſſez donc les vôtres.

Pour rentrer dans notre ſujet, ſelon le dénombrement de 1774 l'île de Cuba compte cent ſoixante & onze mille ſix cent vingt-huit perſonnes, dont vingt-huit mille ſept cent ſoixante-ſix ſeulement ſont eſclaves. La population doit être même un peu plus conſidérable, parce

que la crainte bien fondée de quelque nouvel impôt a dû empêcher l'exactitude dans les déclarations.

On ne trouve guère d'autres arts dans l'île que ceux de néceſſité première. Ils ſont entre les mains des mulâtres ou des noirs libres & très-imparfaits. La ſeule menuiſerie y a été portée à un degré de perfection remarquable.

D'autres mulâtres, d'autres noirs font naître des ſubſiſtances. Ce ſont quelques fruits du Nouveau-Monde & quelques légumes de l'ancien: du maïs & du manioc, dont la conſommation a diminué à meſure que la liberté de la navigation a fait baiſſer le prix des farines apportées d'Eſpagne ou du Mexique, & quelquefois auſſi de l'Amérique ſeptentrionale; du cacao aſſez bon, mais en ſi petite quantité, qu'il en faut tirer tous les ans plus de deux mille quintaux de Caraque ou de Guayaquil; de nombreux troupeaux de bœufs & ſur-tout de cochons, dont la chair a été juſqu'ici préférée généralement & le ſera toujours, à moins que les moutons qu'on vient d'introduire dans l'île ne la faſſent un jour négliger. Tous ces animaux errent dans des pâturages, dont chacun a quatre ou du moins deux lieues d'étendue. On y voit auſſi paître des

mulets & des chevaux qu'il faudroit multiplier encore, puiſque leur nombre actuel ne diſpenſe pas d'en demander une grande quantité au continent.

Les denrées deſtinées pour l'exportation occupent le plus grand nombre des eſclaves. Depuis 1748 juſqu'en 1753, les travaux de ces malheureux ne produiſent chaque année pour la métropole que dix-huit mille ſept cent cinquante quintaux de tabac, qui valurent en Europe 1,294,570 livres; cent ſoixante-treize mille huit cents quintaux de ſucre qui valurent 7,994,786 l.; quinze cent ſoixante-neuf cuirs qui valurent 138,817 livres; & 1,064,505 livres en or & en argent. Sur cette ſomme de 10,491,678 livres, le tabac ſeul appartenoit au gouvernement: tout le reſte étoit pour le commerce.

Depuis cette époque, les travaux ont beaucoup augmenté: cependant ils ne ſe ſont pas encore tournés vers l'indigo & vers le coton, quoiqu'ils croiſſent naturellement dans l'île.

La culture du café, adoptée depuis peu n'a pas fait des progrès conſidérables: on ne les verra pas s'accroître. L'Eſpagne conſomme peu de cette production; & tous les marchés de l'Europe en

ſont, en ſeront long-temps ſurchargés. Il faut mieux augurer de la cire.

Lorſqu'en 1763, la Floride fut cédée par la cour de Madrid à celle de Londres, les cinq ou ſix cents miſérables qui végétoient dans cette région, ſe réfugièrent à Cuba, & y portèrent quelques abeilles. Cet inſecte utile ſe jeta dans les forêts, s'y établit dans le creux des vieux arbres, & ſe multiplia avec une célérité qui ne paroît pas croyable. Bientôt la colonie, qui achetoit beaucoup de cire pour ſes ſolemnités religieuſes, en recueillit aſſez pour ce pieux uſage & pour d'autres conſommations. Elle eut un peu de ſuperflu en 1770; & ſept ans après on en exporta ſept-mille cent cinquante quintaux & demi pour l'Europe ou pour l'Amérique. Cette production augmentera néceſſairement ſous un ciel, ſur un ſol qui lui ſont également favorables, dans une île où les ruches donnent quatre récoltes chaque année & où les eſſaims ſe ſuccèdent ſans interruption.

Le tabac eſt une des plus importantes productions de Cuba. Chaque récolte en donne environ cinquante-cinq mille quintaux. Une partie eſt conſommée dans le pays ou fort en fraude. Le gouvernement en fait acheter tous les ans, pour

ſes domaines de l'ancien & du Nouveau-Monde où il en fait également le monopole, quarante-ſix mille ſept cent cinquante quintaux, dont le prix varie avec la qualité; mais qui, l'un dans l'autre, lui revient à 48 liv. 12 ſous le cent; de ſorte que le roi verſe annuellement dans l'île, pour ce ſeul objet, 2,272,050 liv.

Les progrès que faiſoit la culture du tabac ont été naguères arrêtés à Cuba : on a fait même arracher cette plante dans quelques quartiers où elle croiſſoit moins heureuſement. Le miniſtère n'a pas voulu que les récoltes fuſſent portées au-delà des beſoins de la monarchie; il a craint ſans doute que les étrangers qui auroient acheté la production en feuilles, ne l'introduiſiſſent clandeſtinement dans ſes provinces après l'avoir manufacturée. On a penſé que l'induſtrie des colons ſeroit plus utilement tournée vers le ſucre.

Cette denrée étoit peu connue avant la découverte du Nouveau-Monde : elle eſt devenue graduellement l'objet d'un commerce immenſe. Les Eſpagnols étoient réduits à l'acheter de leurs voiſins, lorſqu'enfin ils s'avisèrent de la demander à Cuba. La métropole en reçoit annuellement depuis deux cents juſqu'à deux cent cinquante mille quintaux, moitié blanc & moitié brut. Ce n'eſt pas

tout ce que ſes habitans en peuvent conſommer ; mais ils ſeront diſpenſés de recourir aux marchés étrangers, lorſque cette culture ſera auſſi ſolidement établie dans le reſte de l'île qu'elle l'eſt déja ſur le territoire de la Havane.

Avant 1765, Cuba ne recevoit annuellement que trois ou quatre grands navires partis de Cadix, & les bâtimens qui, après avoir fait leur vente ſur les côtes du continent, venoient chercher un chargement qu'ils n'avoient pas trouvé à Vera-Crux, à Honduras & à Carthagène. L'île manquoit alors ſouvent des choſes les plus néceſſaires ; & il falloit bien qu'elle les demandât à ceux de ſes voiſins avec qui elle avoit formé des liaiſons interlopes. Lorſque les gênes ont été diminuées, le nombre des expéditions a multiplié les productions, qui réciproquement ont étendu la navigation.

En 1774, il arriva d'Eſpagne dans la colonie cent & un navires qui y portèrent des farines, des vins, des eaux-de-vie, tout ce qui eſt néceſſaire à un grand établiſſement, & qui en emportèrent toutes les denrées qu'un meilleur ordre de choſes avoit fait naître.

La même année, Cuba reçut ſur cent dix-huit

petits bâtimens : de la Louiſiane, du riz & des bois pour ſes caiſſes à ſucre ; du Mexique, des farines, des légumes, du marroquin & du cuivre ; des autres parties de ce grand continent, des bœufs, des mulets, du cacao ; de Porto-Rico deux mille eſclaves qu'on y avoit entreposés.

Ces navires de l'ancien & du Nouveau-Monde n'eurent pas le choix des ports où il leur auroit convenu d'aborder : ils furent obligés de dépoſer leurs cargaiſons à la Havane, au Port-au-Prince, à Cuba, à la Trinité, les ſeuls endroits où l'on ait établi des douanes. Il n'y a que les bateaux pêcheurs & les caboteurs auxquels il ſoit permis de fréquenter indifféremment toutes les rades.

Un homme qui fait maintenant honneur à l'Eſpagne & qui en feroit à quelque nation que ce pût être, M. Campo Manès dit que le produit des douanes, qui avant 1765 n'avoit jamais paſſé 565,963 liv., s'élève maintenant à 1,620,000 liv. ; que la métropole retire de la colonie en métaux 8,100,000 liv. au lieu de 1,620,000 liv. qui lui arrivoient autrefois. C'eſt en faveur de la liberté, un argument dont il eſt à deſirer qu'on ſente toute la force.

Les impôts levés à Cuba, ou du moins ceux qui entrent dans les caiſſes de l'état, ne paſſent pas

2,430,000 liv. & le gouvernement verſe dans l'île 2,272,050 liv. pour le tabac; 1,350,000 liv. pour l'entretien des fortifications; 2,160,000 liv. pour les garniſons ordinaires, & 3,780,000 liv. pour les beſoins de la marine.

Des bois d'un cèdre propre à la conſtruction couvroient la colonie, ſans qu'on eût jamais ſongé à les employer. Enfin on y forma en 1724 des ateliers, dont, juſqu'à ce jour, il eſt ſorti cinquante-huit vaiſſeaux ou frégates. Cet établiſſement ſe ſoutient, malgré la néceſſité où l'on eſt réduit de porter pour ces bâtimens du fer & des cordages que l'île ne fournit pas; malgré l'habitude contractée depuis 1750 de leur porter du nord de l'Europe des mâtures qu'on tiroit autrefois, mais d'une qualité inférieure, du golfe du Mexique.

La flotille, deſtinée à purger les côtes eſpagnoles de frandeurs ou de pirates, & qui, hors de la ſaiſon des croiſières, ſe tenoit à la Vera-Cruz, fut ſupprimée en 1748. Son action étoit devenue inutile, depuis que le gouvernement avoit pris le parti de laiſſer habituellement à Cuba des forces maritimes plus ou moins conſidérables. En temps de paix, ces vaiſſeaux portent aux îles, à Cumana, à la Louiſiane les fonds conſacrés aux

besoins annuels de ces divers établissemens ; ils en écartent le plus qu'ils peuvent la contrebande ; ils font respecter le nom de leur maître. Durant la guerre, ils protégent les navigateurs & le territoire de leur nation.

La Havane, où on les construit, vient de recevoir par les soins de M. le marquis de la Torre des commodités & des embellissemens qu'on y desiroit inutilement depuis long-temps. Ce gouverneur actif lui a donné une salle de spectacle sagement décorée, deux promenades délicieuses, des casernes commodes, & à son territoire cinq ponts très-bien étendus. Ces établissemens utiles ou agréables n'ont coûté à la ville que 482,066 liv.

XII. En quoi consistent les fortifications de Cuba. Quelles sont les autres défenses de cette île.

Le gouvernement a consacré aux fortifications dont la place a été entourée depuis 1763 jusqu'en 1777, 22,413,989 liv. 18 s. 6 d. Ces ouvrages ont été élevés par quatre mille cent quatre-vingt-dix-huit noirs, par quinze cents malfaiteurs dont l'Espagne & le Mexique se sont purgés, par les hommes libres qui n'ont pas dédaigné ce travail.

Le port est un des plus sûrs de l'univers : les flottes du monde entier y pourroient mouiller en même temps. A son entrée sont des rochers où se briseroient infailliblement les bâtimens qui ose-

roient s'éloigner du milieu de la paſſe. Le fort Morro & le fort de la Pointe le défendent. La première de ces deux citadelles eſt tellement élevée au-deſſus du niveau de la mer, qu'il ſeroit impoſſible, même aux navires du premier rang, de la battre. L'autre ne jouit pas du même avantage : mais on ne pourroit la canonner que par un canal ſi étroit, que les plus fiers aſſaillans ne ſoutiendroient jamais la nombreuſe & redoutable artillerie du Morro.

La Havane ne peut donc être attaquée que du côté de terre. Quinze ou ſeize mille hommes, qui ſont la plus grande force qu'il ſoit poſſible d'employer à cette expédition, ne pourront jamais inveſtir tous les ouvrages qui ont acquis une étendue immenſe : il faudra tourner leurs efforts vers la droite ou vers la gauche du port, contre la ville ou contre le fort Morro. Si on ſe détermine pour le dernier parti, la deſcente ſe fera aiſément à une lieue du fort, & l'on arrivera ſans peine à ſa vue par des chemins faciles, par des bois qui couvriront & aſſureront la marche.

La première difficulté ſera d'avoir de l'eau : elle eſt mortelle aux environs du camp qu'il faudra choiſir. On ſera réduit à en aller chercher de potable avec des chaloupes, à une diſtance de trois

lieues. On ne pourra s'en procurer qu'en arrivant en force sur la rivière qui doit seule en fournir, ou qu'en y laissant un corps retranché, qui, loin du camp, isolé, sans soutien, sera continuellement dans le risque d'être enlevé.

Avant d'attaquer le Morro, il faudra prendre le Cavana, qui vient d'être construit. C'est un ouvrage à couronné, composé d'un bastion, de deux courtines, & deux demi-bastions sur son front. Sa droite & sa gauche appuient sur l'escarpement du port. Il a des casemates, des citernes & des magasins à poudre à l'abri de la bombe, un bon chemin couvert, & un large fossé taillé dans le roc. Le sol qui y conduit est tout de pierres ou de rocailles, & n'a point de terre. Le Cavana est placé sur une hauteur qui domine le Morro; mais il étoit exposé lui-même aux insultes d'un tertre, qui, élevé à son niveau, n'étoit éloigné que de trois cents pas. Comme il eut été aisé d'ouvrir la tranchée derrière cette élévation, on l'a rasée; & la place voit actuellement & domine au loin. Si la garnison se trouvoit si pressée qu'elle désespérât de se soutenir, elle feroit sauter les ouvrages qui sont tous minés, & se replieroit sur le Morro, avec lequel il n'est pas possible de lui couper la communication.

Le fameux fort Morro avoit, du côté de la mer, où il eſt inattaquable, deux baſtions; & deux baſtions du côté de la terre, avec un large & profond foſſé creuſé dans le roc. Rebâti à neuf depuis qu'il a été pris, ſes parapets ont acquis plus d'élévation & plus d'épaiſſeur. On lui a donné un bon chemin couvert, & tout ce qui lui manquoit pour mettre les troupes & les munitions en ſureté. La tranchée n'eſt pas plus aiſée à ouvrir que devant le Cavana. L'un & l'autre ont été conſtruits avec une pierre molle, qui fera courir moins de riſque à leurs défenſeurs qu'une pierre de taille ordinaire.

Indépendamment de ces moyens, les deux fortereſſes ont pour elles le ſecours du climat ſi dangereux pour les aſſiégeans, & la facilité de recevoir de la ville des reſſources de tous les genres, ſans qu'on puiſſe l'empêcher. Ces avantages doivent rendre ces deux places imprenables, très-difficiles du moins à prendre, pourvu qu'elles ſoient ſuffiſamment avitaillées & défendues avec valeur & capacité. Leur conſervation eſt d'autant plus importante, que leur perte entraîneroit néceſſairement la ſoumiſſion du port & de la ville, dominés & foudroyés de ces hauteurs.

Après avoir expoſé les obſtacles qu'on trouve-

roit à ſe rendre maître de la Havane par le fort Morro, il faut parler de ceux qu'on auroit à ſurmonter par le côté de la ville même.

Elle eſt ſituée dans le port, & un peu dans ſon enfoncement. Elle étoit couverte, tant du côté du port que de celui de la campagne, d'une muraille sèche qui ne valoit rien, & de vingt-un baſtions qui ne valoient pas mieux : ſon foſſé étoit ſec & peu profond ; en avant de ce foſſé, étoit une eſpèce de chemin couvert, preſque totalement détruit. La place, dans cet état, n'eût pas été à l'abri d'un coup de main, qui, fait pendant la nuit avec pluſieurs attaques, vraies ou fauſſes, l'auroit emportée. On a creuſé les foſſés ; on les a faits larges & profonds, & on y a joint un très-bon chemin couvert.

Ces défenſes ſont ſoutenues par le fort de la Pointe. C'eſt un quarré bâti en pierre, & qui, quoique petit, a des caſemates. On l'a rebâti à neuf, parce qu'il avoit été extrémement endommagé pendant le ſiége. Il eſt entouré d'un bon foſſé ſec, creuſé dans le roc. Indépendamment de ſa deſtination principale, qui eſt de défendre avec le Morro l'entrée du port, objet qu'il remplit très-bien, il a pluſieurs batteries dégorgées ſur la cam-

pagne, & qui flanquent quelques parties de l'enceinte de la ville.

Son feu va ſe croiſer avec celui d'un fort de quatre baſtions, avec foſſé, chemin couvert, poudrière, caſemates & citernes. Ce nouveau fort qu'on conſtruit à un quart de lieue de la place, ſur une hauteur appelée Aroſteguy, demandera un ſiége en forme, ſi l'on veut attaquer la ville de ce côté-là, d'autant plus qu'il a l'avantage de voir la mer, de battre au loin ſur la campagne, & de gêner extrémement l'ennemi, qui eſt obligé de venir prendre de l'eau tout auprès.

En continuant de faire le tour de la ville, on trouve le fort d'Atarès, conſtruit depuis le ſiége. *Il eſt* de pierre & a quatre baſtions, avec un chemin couvert, une demi-lune en avant de la porte, un large foſſé, un bon rempart, des citernes, des caſemates, un magaſin à poudre. Il eſt à un petit quart de lieue de la ville, & au-delà d'une rivière & d'un marais impraticable, qui la couvrent de ce côté-là. On l'a placé ſur une hauteur qu'il embraſſe en entier, & qu'on a iſolée en creuſant un large foſſé, où la mer entre du fond du port. Outre qu'il domine la communication de la ville avec l'intérieur de l'île, il défend, en croiſant ſes feux avec ceux d'Aroſteguy, l'en-

ceinte de la place, qui ſe trouve protégée encore dans l'intervalle de ces deux forts, par une groſſe redoute. Il croiſe auſſi ſon feu avec le Morro qui eſt fort élevé, & placé ſur la pointe du fort la plus avancée.

S'il étoit permis d'avoir une opinion ſur une matière qu'on ne connoît point par profeſſion, on ſe haſarderoit à dire que ceux qui feront le ſiége de la Havane, doivent le commencer par le Cavana & le Morro, parce que ces deux forts pris, il faudra bien que la ville ſe rende, ſous peine d'être écraſée par l'artillerie du Morro. Si l'on ſe déterminoit, au contraire, par le côté de la ville, l'aſſaillant ne ſe trouveroit guère avancé, même après l'avoir priſe. A la vérité, il ſeroit le maître de détruire les chantiers, les vaiſſeaux qui ſeroient dans le port; mais il n'en réſulteroit pour lui aucun avantage permanent. Pour former un établiſſement, il lui faudroit prendre encore le Cavana & le Morro, ce qui lui ſeroit vraiſemblablement impoſſible, après la perte d'hommes qu'il auroit eſſuyée à l'attaque de la ville & de ſes forts.

Mais quelque plan que l'on ſuive dans le ſiége de cette place, la nation qui l'attaquera, n'aura pas ſeulement à combattre la nombreuſe garniſon

garniſon qui ſera enterrée dans les ouvrages ; on lui oppoſera auſſi douze mille quatre cent ſoixante & douze hommes de milice que, depuis la paix, on a accoutumés à manœuvrer d'une manière ſurprenante, qui tiendront la campagne & qui troubleront ſes opérations. Ces corps armés, habillés, équipés aux dépens du gouvernement, & payés en temps de guerre ſur le pied des troupes réglées, ont pour guide & pour modèle des bas-officiers envoyés d'Europe, & tirés des régimens les plus diſtingués. La formation de ces milices coûte un argent immenſe. La cour d'Eſpagne attend les événemens pour juger de l'utilité de ces dépenſes : mais on peut aſſurer dès-à-préſent, que, quel que ſoit l'eſprit militaire de ces troupes, cette opération politique eſt inexcuſable. Voici pourquoi.

Le projet de rendre à Cuba les colons ſoldats, ce projet unique & ruineux pour toutes les colonies, a été pouſſé très-vivement. La violence qu'il a fallu faire aux habitans pour les aſſujétir à des exercices qui leur déplaiſoient, n'a fait que redoubler en eux leur goût naturel pour le repos. Ils ont déteſté des mouvemens mécaniques & forcés qui, ne leur procurant aucune jouiſſance, devoient leur paroître doublement inſupportables,

quand bien même ils ne seroient pas effrayans ou ridicules pour des peuples qui ne croient peut-être avoir aucun intérêt à défendre un gouvernement qui les opprime. La manie d'avoir des troupes, cette fureur qui, sous prétexte de prévenir les guerres, les allume; qui, en amenant, le despotisme des gouvernemens, prépare de loin la révolte des peuples; qui, arrachant perpétuellement l'habitant de son foyer, & le cultivateur de son champ, éteint l'amour de la patrie, en éloignant l'homme de son berceau; qui bouleverse les nations & les transplante au-delà des terres & des mers; cet esprit mercenaire de milice, qui n'est pas l'esprit militaire, perdra tôt ou tard l'Europe, mais bien plutôt des colonies, & peut-être celles d'Espagne avant les autres.

XIII. L'Espagne a-t-elle pris les moyens convenables, les prend-elle encore pour rendre ses îles utiles.

Cette puissance possède la partie la plus étendue, la plus fertile de l'archipel américain. En des mains actives, ces îles seroient devenues la source d'une prospérité sans bornes. Dans l'état actuel, ce sont de vastes forêts où règne une solitude affreuse : bien loin de contribuer à la force, à la richesse de la monarchie qui en a la propriété, elles ne font que l'affoiblir, que la ruiner par les dépenses qu'absorbe leur conservation. Si l'Espagne eût étudié convenablement la marche po-

litique des autres peuples, elle auroit vu que pluſieurs d'entre eux devoient uniquement leur prépondérance à quelques îles inférieures en tout, à celles qui n'ont ſervi juſqu'ici qu'à groſſir ignominieuſement la liſte de ſes innombrables & inutiles poſſeſſions ; elle auroit appris que la fondation des colonies, de celles ſur-tout qui n'ont point de mines, ne pouvoit avoir d'autre but raiſonnable, que celui d'y établir des cultures.

C'eſt calomnier les Eſpagnols que de les croire incapables par caractère, de ſoins laborieux & pénibles. Si l'on jette un regard ſur les fatigues exceſſives que ſupportent ſi patiemment ceux de cette nation qui ſe livrent au commerce interlope, on s'appercevra que leurs travaux ſont infiniment plus durs que ceux de l'économie rurale d'une habitation. S'ils négligent de s'enrichir par la culture, c'eſt la faute du gouvernement. Ah ! s'il étoit permis à l'écrivain déſintéreſſé, qui ne cherche & ne ſouhaite que le bonheur de l'humanité, de prêter à ces colons des ſentimens & des diſcours que l'habitude de l'oiſiveté, les entraves de l'adminiſtration, les préjugés de toute eſpèce, ſemblent leur avoir interdits, ne pourroit-il pas dire en leur nom à la cour de Madrid, à la nation entière ?

« Considérez les sacrifices que nous attendons » de vous, & voyez si vous n'en serez pas dé- » dommagés au centuple, par les riches produc- » tions que nous offrirons à votre commerce » expirant. Votre marine accrue par nos travaux, » formera le seul boulevart qui puisse défendre » des possessions prêtes à vous échapper: devenus » plus riches, nous consommerons davantage, » & alors la terre que vous habitez, qui languit » avec vous quand la nature l'appelle à la fécon- » dité; ces plaines qui n'offrent à vos yeux que » des déserts, & qui sont la honte de vos lois & » de vos mœurs, se changeront en des champs » fertiles. Votre patrie fleurira par l'industrie, & » par l'agriculture qui fuyoient loin de vous. Les » sources de vie & d'activité que vous aurez fait » couler jusqu'à nous par la mer, reflueront au- » tour de vos demeures, en fleuve d'abondance. » Mais si vous êtes insensibles à nos plaintes & » à nos malheurs; si vous ne régnez pas pour » nous; si nous ne sommes que les victimes de » notre obéissance; rappelez-vous cette époque » à jamais célèbre, où des sujets malheureux & » mécontens secouèrent le joug de votre domi- » nation, & par leurs travaux, leurs succès & » leur opulence, justifièrent leur révolte aux yeux

» du monde entier. Quand ils ſont libres depuis » deux ſiècles, nous faudra-t-il encore gémir de » vous avoir pour maîtres ? Lorſque la Hollande » briſa le ſceptre de fer qui l'écraſoit ; lorſqu'elle » ſortit du fond des eaux pour régner ſur les mers, » le ciel élevoit ſans doute ce monument de la » liberté pour montrer aux nations la route du » bonheur, & pour effrayer les rois infidèles qui » les en écartent. »

On pourroit ſoupçonner que la cour de Madrid a vu qu'il étoit poſſible de lui faire ces reproches. En 1735, ſes miniſtres imaginèrent une compagnie pour Cuba : vingt ans après, ils eurent l'idée d'un nouveau monopole pour St.-Domingue & pour Porto-Rico. La ſociété qui devoit défricher ces déſerts, fut établie à Barcelone avec un fonds de 1,785,000 livres, diviſé en actions de cent piſtoles chacune. Ce corps ne paya jamais d'intérêt à ſes membres ; il ne fit aucune répartition ; il obtint l'importante permiſſion d'expédier pluſieurs bâtimens pour Honduras : cependant, le 30 avril 1771, ſes dettes, en y comprenant ſon capital, s'élevoient à 3,121,692 livres, & il n'avoit que 3,775,540 liv. ; de ſorte qu'en quinze ans de temps, avec un privilége excluſif & des faveurs très-ſignalées, il n'avoit gagné que 653,848 l.

Le déſordre s'eſt mis depuis dans ſes affaires : actuellement, il eſt ſans activité. On travaille à une liquidation, & ſes actions ne trouvent pas des acheteurs à cinquante pour cent de perte.

Le miniſtère n'avoit pas attendu ces revers, pour juger qu'il s'étoit égaré dans les voies qu'il avoit choiſies pour faire fructifier les îles. Dès 1765, les adminiſtrateurs de ce grand empire furent forcés de voir que ces poſſeſſions n'avoient pas fait le moindre pas vers le bien, ſous le joug du monopole. Ils comprirent qu'elles n'en feroient jamais aucun dans ces entraves deſtructives. Cette perſuaſion les détermina à recourir à l'unique principe des proſpérités, la liberté ; mais ſans avoir le courage ou la ſageſſe de lever les obſtacles qui devoient en empêcher les heureux effets.

L'an 1778 vit enfin ceſſer une partie des prohibitions, des gênes, des impoſitions qui arrêtoient les travaux ; mais il reſte toujours trop de ces fléaux oppreſſeurs, pour pouvoir eſpérer une grande activité. Euſſent-ils tous ceſſé, ce ne ſeroit encore qu'un préliminaire.

Toutes les cultures du Nouveau-Monde exigent quelques avances : mais il faut des fonds conſidérables pour ſe livrer avec ſuccès à celle du

ſucre. Si l'on en excepte Cuba, il n'y a pas peut-être dans les autres îles cinq ou ſix habitans aſſez riches pour demander au ſol cette production. Si le miniſtère eſpagnol ne prodigue pas les tréſors du Mexique & du Pérou à ces inſulaires, jamais ils ne ſortiront du long & profond ſommeil où ils ſont enſevelis. Cette généroſité eſt facile dans un empire où le revenu public s'élève à 140,400,000 l., où les dépenſes ne paſſent pas 129,600,000 liv., & où il reſte 10,800,000 liv. qu'on peut employer en améliorations. Sans d'auſſi puiſſans ſecours de leur gouvernement, d'autres peuples ont, il eſt vrai, fondé des colonies floriſſantes : mais outre qu'ils n'étoient pas abrutis par trois ſiècles d'orgueil, de végétation & de pauvreté, ils ſe trouvoient dans des circonſtances différentes & plus favorables.

Heureux l'homme qui naît après l'extinction de cette longue ſuite d'erreurs qui ont infecté ſa nation ! heureuſe la nation qui s'éleveroit au centre des nations éclairées, ſi elle étoit aſſez ſage pour profiter & des fautes qu'elles auroient commiſes & des lumières qu'elles auroient acquiſes ! elle n'auroit qu'à jeter les yeux autour d'elle, pour y voir les matériaux épars de ſon bonheur, & qu'à s'incliner pour les recueillir. Un des prin-

cipaux avantages qu'elle devroit, ſoit à la nouveauté de ſon origine, ſoit à ſa lenteur à travailler ou à ſa longue enfance, ce ſeroit à n'avoir point à ſe délivrer de ces vieux préjugés que l'expérience des premiers inſtituteurs enfanta, qui furent conſacrés par le temps, & qui ſe maintinrent contre la raiſon & les faits, ſoit par la puſillanimité qui craint toute innovation, ſoit par l'orgueil qui craint de revenir ſur ſes pas, ſoit par un reſpect imbécille pour tout ce qui date de loin.

Que la cour de Madrid ſe hâte d'ouvrir ſes tréſors, & les îles ſoumiſes à ſon empire ſe couvriront de productions. Placés ſur un ſol vaſte & vierge, ſes ſujets ne ſeront pas ſeulement diſpenſés d'acheter à grands frais ce qui ſert à leur conſommation: dans peu, ils ſupplanteront dans tous les marchés leurs maîtres dans cette carrière. Les nations les plus actives, les plus induſtrieuſes, les plus éclairées, n'auront travaillé, pendant des ſiècles, à perfectionner leurs cultures, leurs méthodes & leurs ateliers, que pour un rival plus favoriſé qu'elles de la nature : mais ſouffriront-elles patiemment cette infortune ? Il eſt difficile de l'eſpérer.

XIV. Les nations qui ont des

Depuis l'origine des ſociétés, il règne entre elles une funeſte jalouſie qui ſemble devoir être

éternelle, à moins que, par quelque révolution inconcevable, de grands intervalles déſerts ne les ſéparent. Juſqu'à ce jour, elles ſe ſont montrées telles qu'un citoyen de nos villes, qui, perſuadé que plus ſes concitoyens ſeroient indigens & foibles, plus il ſeroit riche & puiſſant, mieux il arrêteroit leurs entrepriſes, s'oppoſeroit à leur induſtrie, mettroit des bornes à leur culture, & les réduiroit au néceſſaire abſolu pour leur ſubſiſtance.

colonies en Amérique ſouffriroient-elles que les îles eſpagnoles devinſſent floriſſantes.

Mais, dira-t-on, un citoyen jouit de ſon opulence à l'abri des lois : la proſpérité de ſes voiſins peut s'accroître ſans inconvénient pour la ſienne. Il n'en eſt pas ainſi des nations..... Et pourquoi n'en eſt-il pas ainſi des nations ? . . . C'eſt qu'il n'exiſte aucun tribunal devant lequel on puiſſe les citer....Pourquoi ont-elles beſoin de ce tribunal ?.... C'eſt qu'elles ſont injuſtes & puſillanimes..... Et que leur revient-il de leur injuſtice, de leur puſillanimité ? .... Des guerres interminables, une misère qui ne ceſſe de ſe renouveler... Et vous croyez que l'expérience ne les corrigera pas ?... J'en ſuis très-perſuadé... Et pour quelle raiſon ?... Parce qu'il ne faut qu'une tête folle pour déconcerter la ſageſſe de toutes les autres, & qu'il en reſtera toujours ſur les trônes plus d'une à-la-fois.....

Cependant, on entendra de tous côtés les nations, & ſur-tout les nations commerçantes, crier LA PAIX, LA PAIX; & elles continueront à ſe conduire les unes envers les autres de manière à n'en jouir jamais. Toutes voudront être heureuſes, & chacune d'elles voudra l'être ſeule; toutes déteſteront également la tyrannie, & toutes l'exerceront ſur leurs voiſins; toutes traiteront d'extravagance la monarchie univerſelle, & la plupart agiront comme ſi elles y étoient parvenues, ou comme ſi elles en étoient menacées.

Si je pouvois me promettre quelque fruit de mes diſcours, je m'adreſſerois à la plus inquiète, à la plus ambitieuſe d'entre elles, & je lui dirois:

« Je ſuppoſe que vous avez enfin acquis aſſez » de ſupériorité ſur toutes les nations réunies, » pour les réduire au degré d'aviliſſement & de » pauvreté qui vous convient: qu'eſpérez-vous de » ce deſpotiſme? combien de temps & à quel prix » le conſerverez-vous? que vous produira-t-il?... » La ſécurité, avec laquelle on eſt toujours aſſez » riche; la ſécurité, ſans laquelle on ne l'eſt jamais » aſſez:.... & c'eſt ſincèrement que vous ne vous » croyez pas en ſureté! Le temps des invaſions » eſt paſſé, & vous le ſavez mieux que moi. Vous

» couvrez d'un fantôme ridicule une extrava-
» gante ambition; vous préferez le vain éclat de
» la ſplendeur à la jouiſſance d'une félicité réelle,
» que vous perdez pour en dépouiller les autres.
» De quel droit preſcrivez-vous des bornes à leur
» bonheur, vous qui prétendez étendre le vôtre
» ſans limite? Vous êtes un peuple injuſte, lorſque
» vous vous attribuez le droit excluſif de proſ-
» pérer; vous êtes un peuple mauvais calculateur,
» lorſque vous eſpérez vous enrichir en réduiſant
» les autres à l'indigence: vous êtes encore un
» peuple aveugle, ſi vous ne concevez pas que la
» puiſſance d'une nation qui s'élève ſur les ruines
» de toutes celles qui l'environnent, eſt un coloſſe
» d'argile, qui étonne un moment & qui tombe
» en pouſſière ».

Je dirois enſuite au miniſtère eſpagnol: « Tous
» les états de l'Europe ſont intéreſſés à la proſpé-
» rité de votre continent dans le Nouveau-Monde,
» parce que plus ces vaſtes états ſeront floriſſans,
» plus leurs marchandiſes, leurs manufactures,
» auront des débouchés avantageux; mais il n'en
» eſt pas ainſi des îles. Les puiſſances qui ſe ſont
» approprié la fertilité de quelques-unes, ſuffiſent
» aux beſoins actuels, & un nouveau concurrent
» exciteroit puiſſamment leur jalouſie. Elles l'atta-

» queroient enſemble ou ſéparément, & ne dépo-
» ſeroient pas les armes ſans l'avoir forcé de re-
» noncer à ſes défrichemens, peut-être même ſans
» lui avoir fait éprouver de plus grands mal-
» heurs. C'eſt à vous à juger ſi ces vues ſont
» fauſſes, ou ſi vos forces & votre courage vous
» permettent de braver une pareille conſpiration.»
Jamais les colonies hollandaiſes n'auront rien de ſemblable à craindre.

XV. Marche politique de la république des Provinces-Unies à ſa naiſſance.

Juſqu'à la découverte des côtes occidentales de l'Afrique, d'une route aux Indes par le cap de Bonne-Eſpérance, & ſur-tout juſqu'à la découverte de l'Amérique, les peuples de l'Europe ne ſe connoiſſoient, ne ſe viſitoient guère que par quelques incurſions barbares, dont le pillage étoit le but, & la dévaſtation tout le fruit. A l'exception d'un petit nombre de tyrans armés, qui trouvoient dans l'oppreſſion des foibles les moyens de ſoutenir un luxe extraordinairement cher, tous les habitans des différens états étoient réduits à ſe contenter de ce que leur fourniſſoient un territoire mal cultivé, une induſtrie arrêtée aux barrières de chaque province. Les grands événemens qui fixèrent, à la fin du quinzième ſiècle, une des plus brillantes époques de l'hiſtoire du monde, n'opérèrent pas dans les mœurs une

révolution auſſi rapide qu'on eſt prompt à l'imaginer. Quelques villes anſéatiques, quelques républiques d'Italie alloient, il eſt vrai, chercher à Cadix & à Lisbonne, devenus de grands entrepôts, ce que les deux Indes envoyoient de rare & de précieux : mais la conſommation en étoit tout-à-fait bornée, par l'impuiſſance où étoient les nations de le payer. Elles languiſſoient la plupart dans une léthargie entière; la plupart ignoroient les avantages & les reſſources de leur territoire.

Il falloit pour mettre fin à cet engourdiſſement, un peuple qui, ſorti du néant, répandît la vie & la lumière dans tous les eſprits, l'abondance dans tous les marchés; qui pût offrir toutes les productions à plus bas prix, échanger le ſuperflu de chaque nation avec ce qu'elle n'avoit pas; qui donnât une grande activité à la circulation des denrées, des marchandiſes, de l'argent; qui en facilitant, en étendant la conſommation, encourageât la population, l'agriculture, tous les genres d'induſtrie. L'Europe dut aux Hollandais tous ces avantages. On pardonne à l'aveugle multitude de ſe borner à jouir ſans connoître les ſources de la proſpérité qu'elle goûte; mais la philoſophie & la politique doivent perpétuer la

gloire des bienfaiteurs de l'humanité, ſuivre, s'il eſt poſſible, la marche de leur bienfaiſance.

Lorſque les généreux habitans des Provinces-Unies levèrent la tête au-deſſus de la mer & de la tyrannie, ils virent qu'ils ne pouvoient aſſeoir les fondemens de leur liberté ſur un ſol qui ne leur offroit pas même les ſoutiens de la vie : ils ſentirent que le commerce, qui, pour la plupart des nations, n'eſt qu'un intérêt acceſſoire, qu'un moyen d'accroître la maſſe & le revenu des productions territoriales, étoit la ſeule baſe de leur exiſtence. Sans terre & ſans productions, ils réſolurent de faire valoir celles des autres peuples : aſſurés que de la proſpérité univerſelle ſortiroit leur proſpérité particulière. L'événement juſtifia leur politique.

Leur premier pas établit entre les peuples de l'Europe l'échange des productions du nord avec celles du midi : bientôt toutes les mers ſe couvrirent des vaiſſeaux de la Hollande. C'étoit dans ſes ports que tous les effets commerçables venoient ſe réunir ; c'étoit de ſes ports qu'ils étoient expédiés pour leurs deſtinations reſpectives. On régloit la valeur de tout ; & c'étoit avec une modération qui écartoit toute concurrence. L'ambi-

tion de donner plus de ſtabilité, plus d'étendue à ſes entrepriſes, rendit avec le temps la république conquérante. Sa domination s'étendit ſur une partie du continent des Indes, & ſur toutes les îles importantes de l'océan qui l'environne. Elle tenoit aſſervies, par ſes forteresſes ou par ſes eſcadres, les côtes d'Afrique, où elle avoit porté le coup-d'œil attentif & prévoyant de ſon utile ambition. Les ſeules contrées de l'Amérique où la culture eût jeté les germes des vraies richeſſes, reconnoiſſoient ſes lois. L'immenſité de ſes combinaiſons embraſſoit l'univers, dont elle étoit l'ame par le travail & l'induſtrie. Elle étoit parvenue à la monarchie univerſelle du commerce.

Tel étoit l'état des Provinces-Unies, lorſque les Portugais, ſe relevant de la langueur & de l'inaction où la tyrannie eſpagnole les avoit plongés, réuſſirent à leur arracher en 1661 la partie du Bréſil qu'elles avoient conquiſe ſur eux. Dès ce premier ébranlement de leur puiſſance, les Hollandais auroient été chaſſés entièrement du Nouveau-Monde, s'il ne leur fût reſté quelques petites îles ; en particulier celle de Curaçao, qu'en 1634 ils avoient enlevée aux Caſtillans qui la poſſédoient depuis 1527.

XVI. Description de l'île hollandaise de Curaçao.

Ce rocher, qui n'eſt qu'à trois lieues de la côte de Venezuela, peut avoir dix lieues de long ſur cinq de large. Il a un port excellent, mais dont l'approche eſt fort difficile. Lorſqu'une fois on y eſt entré, ſon vaſte baſſin offre toutes ſortes de commodités. Une forteresſe, conſtruite avec intelligence, & conſtamment bien entretenue, fait ſa défenſe.

Les Français, qui avoient corrompu d'avance le commandant de la place, y abordèrent en 1673 au nombre de cinq ou ſix cents hommes. Comme la trahiſon avoit été découverte, & le traître puni, ils furent reçus par ſon ſucceſſeur tout autrement qu'ils ne s'y attendoient. Ils ſe rembarquèrent avec la honte de n'avoir montré que leur foibleſſe & l'iniquité de leurs meſures.

Louis XIV, dont l'orgueil fut bleſſé par cet imprudent échec, donna cinq ans après dix-huit vaiſſeaux de guerre & douze bâtimens flibuſtiers à d'Eſtrées, pour effacer l'affront qui ternifſoit à ſes yeux l'éclat d'un règne rempli de merveilles. Cet amiral approchoit du terme de ſon expédition, lorſque ſon audace & ſon opiniâtreté firent échouer ſa flotte à l'île d'Aves. Il recueillit ce qu'il put des débris de ſon naufrage, & regagna ſans

ſans avoir rien entrepris le port de Breſt dans un aſſez grand déſordre.

Depuis cette époque, ni Curaçao, ni les petites îles d'Aruba & de Bonaire qui ſont ſous ſes lois, n'ont été inquiétées. Aucune nation n'a ſongé à conquérir un ſol ſtérile, qui n'offre que quelques beſtiaux, quelques maniocs, quelques légumes propres à la nourriture des eſclaves, & qui ne fournit d'autre production qu'un peu de coton qui puiſſe entrer dans le commerce : Saint-Euſtache vaut encore moins.

XVII. Deſcription de l'île hollandaiſe de S. Euſtache.

Cette île, qui n'a que deux lieues de long & une de large, eſt formée par deux montagnes qui laiſſent entre elles un vallon aſſez reſſerré. Celle qui eſt à l'eſt porte les traces évidentes d'un ancien volcan, & eſt creuſée preſque juſqu'au niveau de la mer. Les bords de ce gouffre, qui a la forme d'un cône renverſé, ſont formés de roches calcinées par le feu qu'ils ont dû éprouver. Quelqu'abondantes que ſoient les pluies, il ne ſe fait jamais aucun dépôt d'eau dans cet entonnoir : elle filtre ſans doute par les iſſues encore ouvertes du volcan, & pourra peut-être un jour contribuer à le rallumer, ſi ſon foyer n'eſt pas éteint ou trop éloigné.

Quelques Français chaſſés de Saint-Chriſtophe

ſe réfugièrent en 1629 dans un lieu ſi peu habitable, & l'abandonnèrent quélque temps après, peut-être parce qu'il n'y avoit d'eau potable que celle qu'on ramaſſoit dans les citernes. On ignore l'époque préciſe de leur émigration : mais il eſt prouvé que les Hollandais étoient établis dans l'île en 1639. Ils en furent chaſſés par les Anglais ſur leſquels Louis XIV la reprit. Ce prince fit valoir ſon droit de conquête dans les négociations de Breda, & réſiſta aux inſtances de la république, alors ſon alliée, qui prétendoit que cette poſſeſſion lui fût reſtituée, comme lui ayant appartenu avant la guerre. Lorſque la ſignature du traité de paix eut anéanti cette prétention, le monarque français, dont l'orgueil écoutoit plutôt la généroſité que la juſtice, crut qu'il n'étoit pas de ſa dignité de profiter du malheur de ſes amis. Il remit de ſon propre mouvement aux Hollandais leur île, quoiqu'il n'ignorât pas que c'étoit une fortereſſe naturelle qui pourroit l'aider à la conſervation de la partie de Saint-Chriſtophe qui lui appartenoit.

Avant leur déſaſtre, ces républicains ne demandoient que du tabac à leur territoire. Après leur rétabliſſement, ils plantèrent dans les lieux ſuſceptibles de culture quelques cannes qui ne leur ont

annuellement donné que huit ou neuf cents milliers de ſucre brut.

XVIII. Deſcription de l'île hollandaiſe de Saba.

La colonie envoya bientôt quelques-uns de ſes habitans dans une île voiſine, connue ſous le nom de Saba. Il faut gravir preſqu'au ſommet de ce roc eſcarpé pour y trouver un peu de terre: elle eſt très-propre au jardinage. Des pluies fréquentes, mais dont l'eau ne ſéjourne pas, y font croître des plantes d'un goût exquis, & des choux d'une groſſeur ſingulière. Une cinquantaine de familles européennes, avec environ cent cinquante eſclaves, y cultivent le coton, le filent, en font des bas qu'on vend aux autres colonies juſqu'à dix écus la paire. Il n'y a pas en Amérique d'auſſi beau ſang que celui de Saba. Les femmes y conſervent une fraîcheur qu'on ne retrouve dans aucune autre des Antilles. Heureuſe peuplade! élevée ſur un rocher entre le ciel & la mer, elle jouit de ces deux élémens, ſans en craindre les orages. Elle reſpire un air pur, vit de légumes, cultive une production ſimple qui lui donne l'aiſance ſans la tentation des richeſſes, s'occupe d'un travail moins pénible qu'utile, poſsède en paix tous les biens de la modération, la ſanté, la beauté, la liberté. C'eſt là le temple de la paix, d'où le ſage peut contempler à loiſir les erreurs

& les paſſions des hommes, qui vont, comme les flots de la mer, ſe pouſſer & ſe heurter ſur les riches côtes de l'Amérique, dont ils ſe diſputent & s'arrachent tour à tour les dépouilles & la poſſeſſion. C'eſt de là qu'on voit au loin les nations de l'Europe venir porter la foudre au milieu des gouffres de l'océan, &, ſous les ardeurs des tropiques, toujours brûlantes des feux de l'ambition & de la cupidité, ſe remplir d'or ſans jamais s'en raſſaſier; amaſſer dans des flots de ſang ces métaux, ces perles, ces diamans, dont ſe couvrent ceux qui dépouillent les peuples; ſurcharger d'innombrables navires de ces tonneaux précieux, d'où le luxe tire la pourpre, & où l'on puiſe les délices, la molleſſe, la cruauté, les vices. Le tranquille colon du rocher de Saba voit ces amas de folie, & file paiſiblement ſon coton.

XIX. Deſcription de l'île, partie hollandaiſe & partie françaiſe de Saint-Martin.

Sous le même ciel eſt Saint-Martin, qui a dix-ſept ou dix-huit lieues de circonférence, mais moins de terrein que cette dimenſion ne paroîtroit l'indiquer, parce que ſes baies ſont multipliées & profondes. En ponſſant des ſables d'un cap à l'autre, l'océan a formé ſur les côtes beaucoup d'étangs plus ou moins grands, la plupart très-poiſſonneux. L'intérieur du pays eſt rempli de hautes montagnes qui ſe prolongent preſque par-

tout juſqu'à la mer. Elles étoient couvertes de bois précieux, avant qu'on les eût dépouillées de cet ornement pour y établir des cultures auxquelles elles ſe trouvèrent plus propres que les plaines & les vallées. Le ſol eſt généralement léger, pierreux, trop expoſé à de fréquentes ſéchereſſes & peu fertile; mais le ciel eſt pur & le climat d'une ſalubrité remarquable. Dans ces parages, on navigue ſûrement, facilement; & la multiplicité, l'excellence des mouillages qu'on y trouve empêchent de ſentir bien vivement la privation des ports.

Les Français & les Hollandais abordèrent en 1638 à cette île déſerte : les premiers au nord, & les ſeconds au ſud. Ils y vivoient en paix & ſéparément, lorſque les Eſpagnols qui étoient en guerre ouverte avec l'une & l'autre nation, les attaquèrent, les battirent, les firent priſonniers & s'établirent à leur place. Le vainqueur ne tarda pas à ſe dégoûter d'un établiſſement dont la conſervation lui coûtoit beaucoup, ſans lui rapporter le moindre avantage; & il l'abandonna en 1648, après avoir détruit tout ce qu'il ne lui étoit pas poſſible d'emporter.

Ces dévaſtations n'empêchèrent pas les deux puiſſances qui avoient déja fait occuper Saint-Martin, d'y renvoyer quelques vagabonds, auſſi-

tôt qu'on le fut évacué. Ces colons se jurèrent une foi mutuelle ; & leurs descendans ont été fidèles à cet engagement, malgré les animosités qui ont si souvent divisé les deux métropoles. Seulement le partage, originairement trop inégal du territoire, s'est peu à peu rapproché. De dix mille cent quatre-vingt quarrés de terre, chacun de deux mille cinq cents toises quarrées que contient l'île, les Français n'en possèdent plus que cinq mille neuf cent quatre, & les Hollandais sont parvenus à s'en approprier quatre mille cent soixante-seize.

La culture du tabac fut la première qu'entreprirent, à Saint-Martin, les sujets de la cour de Versailles. Ils l'abandonnèrent pour l'indigo, qui fut remplacé par le coton, auquel on a ajouté le sucre, depuis qu'en 1769 il a été permis aux étrangers de s'établir dans cette partie de l'île. On y compte actuellement dix-neuf plantations qui donnent tous les ans un million pesant de sucre brut d'un beau blanc, mais de peu de consistance, & un plus grand nombre d'habitations qui produisent deux cent milliers de coton. Les travaux sont dirigés par quatre-vingts familles, trente-deux françaises, les autres anglaises, & dont la réunion forme une population blanche de trois

cent cinquante-une perſonnes de tout âge & de tout ſexe ; elles n'ont que douze cents eſclaves : c'eſt trop peu pour l'étendue des cultures. Mais les colons de la partie hollandaiſe, propriétaires des meilleurs terreins de la françaiſe, ſont dans l'uſage d'envoyer leurs noirs au nord, lorſque les travaux ſont finis au ſud. Avant 1763, il n'y avoit point eu d'autorité régulière dans ce foible & miſérable établiſſement. A cette époque, on lui donna un chef qui n'a encore attiré aucun navigateur de la métropole. C'eſt toujours chez leur voiſin que les Français vont chercher ce qui leur eſt néceſſaire, c'eſt à lui qu'ils livrent toujours leurs productions.

La colonie hollandaiſe eſt habitée par ſix cent trente-neuf blancs & trois mille cinq cent dix-huit noirs, occupés à exploiter trente-deux ſucreries qui produiſent ordinairement ſeize cent milliers de ſucre, & à faire croître cent trente milliers de coton. Ce revenu trop modique eſt groſſi par celui que donne un étang ſalé, dans les années qui ne ſont pas exceſſivement pluvieuſes. Dès l'aurore, des eſclaves s'embarquent ſur des bateaux plats : ils ramaſſent pendant la journée le ſel qui eſt ſur la ſuperficie de l'eau & regagnent vers la nuit le rivage, pour y reprendre le len-

demain une occupation qui ne peut être continuée que durant les mois de juin, de juillet & d'août. Les îles voiſines achètent quelques foibles parties de cette production, dont la valeur totale peut s'élever à cent mille écus : mais elle eſt principalement livrée aux provinces de l'Amérique ſeptentrionale, qui enlèvent auſſi le rum & le ſucre de la colonie, tandis que le coton eſt livré aux navigateurs de la Grande-Bretagne. Il ne reſte rien ou preſque rien pour les négocians ſi actifs de la république ; & il faut en dire la raiſon.

L'établiſſement de Saint-Martin, quoique hollandais, n'eſt pas habité pas des Hollandais. A peine y voit-on cinq ou ſix familles de cette nation, qui ont même une eſpèce de honte d'en être. Tout le reſte eſt Anglais : les hommes, la langue, les uſages. Le préjugé a été pouſſé ſi loin, que les femmes vont ſouvent faire leurs couches à Anguille, île britannique qui n'eſt éloignée que de deux lieues, afin que leurs enfans ne ſoient pas privés d'une origine regardée dans le pays comme la ſeule illuſtre.

XX. Avantages que la Hol-

Le domaine des Provinces-Unies, dans le grand archipel de l'Amérique, ne préſente rien de curieux

ni d'intéreſſant, au premier coup-d'œil. Des poſſeſſions qui fourniſſent à peine la cargaiſon de ſix à ſept petits bâtimens, ne paroiſſent dignes d'aucune attention : auſſi l'oubli le plus profond ſeroit-il leur partage, ſi quelques-unes de ces îles qui ne ſont rien comme agricoles, n'étoient beaucoup comme commerçantes : nous voulons parler de Saint-Euſtache & de Curaçao.

Hollande retire de ſes îles pour ſon commerce.

Le deſir de former des liaiſons interlopes avec les provinces eſpagnoles du Nouveau-Monde, décida la conquête de Curaçao. Bientôt on y vit arriver un grand nombre de navires hollandais. Forts & bien armés, ils étoient montés par des hommes choiſis, dont la bravoure étoit ſoutenue d'un vif intérêt. Chacun d'eux avoit dans la cargaiſon une part plus ou moins conſidérable, qu'il étoit déterminé à défendre au prix de ſon ſang contre les attaques des gardes-côtes.

Les Eſpagnols n'attendoient pas toujours les fraudeurs. Souvent ils venoient eux-mêmes échanger dans un entrepôt conſtamment bien approviſionné leur or, leur argent, leur quinquina, leur cacao, leur tabac, leurs cuirs, leurs beſtiaux, contre des nègres, des toiles, des ſoieries, des étoffes des Indes, des épiceries, du vif-argent, des ouvrages de fer ou d'acier. C'étoit une ré-

ciprocité de beſoins, de ſecours, de travaux & de courſes entre deux nations rivales & avides de richeſſes.

L'établiſſement de la compagnie de Caraque & la ſubſtitution des vaiſſeaux de regiſtre aux galions, ont beaucoup ralenti cette communication; mais les liaiſons qu'on a formées avec le ſud de la colonie françaiſe de Saint-Domingue ont un peu diminué le vide. Tout ſe ranime, lorſque les deux couronnes ſont précipitées par leur ambition ou par l'ambition de leurs rivaux dans les horreurs des guerres. En pleine paix même, la république reçoit tous les ans de Curaçao une douzaine de navires chargés d'un ſucre, d'un café, d'un coton, d'un indigo, d'un tabac & de cuirs qu'un ſol étranger a vu croître.

Tout ce qui entre à Curaçao paie indifféremment un pour cent pour le droit du port; les marchandiſes expédiées de Hollande ne ſont jamais taxées davantage; celles qui viennent des autres ports de l'Europe, paient de plus neuf pour cent; le café étranger eſt aſſujetti au même droit en faveur de celui de Surinam: les autres denrées d'Amérique ne doivent que trois pour cent, mais avec l'obligation d'être portées directement dans quelqu'une des rades de la république.

Saint-Eustache étoit assujetti autrefois aux mêmes impositions que Curaçao; & cependant il fit la plus grande partie du commerce de la Guadeloupe & de la Martinique, tout le temps que ces établissemens français furent asservis au joug odieux du monopole. Cette action diminua à mesure que le peuple propriétaire de ces îles se formoit aux bons principes, qu'il étendoit sa navigation. Le port franc de Saint-Thomas enlevoit même aux Hollandais le peu qui leur étoit resté d'affaires, lorsqu'on prit enfin en 1756 le parti d'anéantir la plupart des droits établis. Depuis ce changement nécessaire, Saint-Eustache est, durant les divisions des ministères de Londres & de Versailles, l'entrepôt de presque toutes les denrées des colonies françaises du Vent, le magasin général de leur approvisionnement; mais les sujets des Provinces-Unies n'entretiennent pas seuls ce grand mouvement : l'Anglais & le Français se réunissent dans la rade de cette île pour y conclure, à l'abri de sa neutralité, des marchés très-importans. Un passe-port qui coûte moins de trois cents liv. couvre ces liaisons : il est accordé, sans qu'on s'informe quel pays a vu naître celui qui le demande. De cette grande liberté naissent des opérations sans nombre & d'une combinaison

ſingulière. C'eſt ainſi que le commerce a trouvé l'art d'endormir & de tromper la diſcorde.

La fin des hoſtilités ne fait pas rentrer dans le néant Saint-Euſtache. Il envoie encore tous les ans aux Provinces-Unies vingt-cinq ou trente bâtimens chargés des productions des îles eſpagnoles, danoiſes & ſur-tout françaiſes, qu'il paie avec les marchandiſes des deux hémiſphères ou en lettres-de-change ſur l'Europe.

Tant d'opérations ont réuni à Saint-Euſtache ſix mille blancs de diverſes nations, cinq cents nègres ou mulâttes libres & huit mille eſclaves. Un gouverneur, aidé d'un conſeil ſans lequel rien d'important ne peut être décidé, régit, ſous l'autorité de la compagnie des Indes occidentales, ce ſingulier établiſſement, ainſi que ceux de Saba & de Saint-Martin. Il fait ſa réſidence auprès d'un mouillage très-dangereux, & le ſeul cependant de l'île où les navires puiſſent débarquer, puiſſent recevoir les cargaiſons. Cette mauvaiſe rade eſt protégée par un petit fort & par une garniſon de cinquante hommes. Si elle étoit défendue avec vigueur & intelligence, l'ennemi le plus audacieux y tenteroit vraiſemblablement ſans ſuccès une deſcente : fût-elle opérée, l'aſſaillant auroit encore des difficultés preſque inſurmontables à vaincre

pour gravir de la ville baſſe où ſont les magaſins à la ville haute où ſe réunit, durant la nuit, la population entière.

Cependant le Hollandais, également inventif dans les moyens de faire tourner à ſon avantage le bien & le mal d'autrui, n'eſt pas uniquement réduit, dans le Nouveau-Monde, aux profits paſſagers d'un commerce précaire. La république poſsède & cultive, dans le continent, un grand terrein dans le pays connu ſous le nom de Guiane.

XXI. Conſidérations phyſiques ſur la Guiane.

C'eſt une vaſte contrée, baignée à l'eſt par la mer, au ſud par l'Amazone, au nord par l'Orenoque, & à l'oueſt par Rio-Negro qui joint ces deux fleuves les plus grands de l'Amérique méridionale.

Cette île ſingulière offre trois particularités remarquables. Les différentes eſpèces de terre n'y ſont pas rangées, comme ailleurs, par couches, mais mêlées au haſard, ſans aucun ordre. Dans les collines correſpondantes, les angles ſaillans des unes ne répondent pas aux angles rentrans des autres. Les corps qu'on a pris généralement pour des cailloux ne ſont que des morceaux de lave qui commencent à ſe décompoſer.

Il ſuit de ces opérations, qu'il eſt arrivé des révolutions dans cette partie du globe, & qu'elles

ont été l'ouvrage des feux ſourerreins aujourd'hui éteints ; que l'embrâſement a été général : car on voit par-tout des maſſes remplies de ſcories de fer, & l'on ne trouve nulle part des pierres calcaires, qui vraiſemblablement auront été toutes calcinées ; que l'exploſion a dû être très-conſidérable & a produit un grand affaiſſement, puiſqu'on ne rencontre ailleurs des volcans que ſur les plus hautes montagnes, & que le ſeul dont on ait apperçu l'entonnoir dans ces régions, n'a guère que cent pieds d'élévation au-deſſus du niveau de la mer.

A l'époque de ces grands accidens de la nature, tout aura été bouleverſé. Les campagnes ſeront reſtées entièrement découvertes, alternativement expoſées à l'action des torrens de pluie, à l'action d'une chaleur exceſſive. Dans cet état d'altération il ſe ſera écoulé bien des ſiècles, avant que le ſol ſoit redevenu propre à nourrir des plantes & ſucceſſivement des arbres : on riſqueroit cependant de s'égarer, en éloignant ſucceſſivement la révolution. Le peu de terre végétale qu'on trouve dans la Guiane, quoique la décompoſition des arbres y en forme continuellement, dépoſeroit d'une manière victorieuſe contre une antiquité fort reculée.

Dans l'intérieur du pays, le ſol eſt donc & ſera long-temps ingrat. Les terres hautes, c'eſt-à-dire celles qui ne ſont pas ſubmergées ou marécageuſes, ne ſont le plus ſouvent qu'un mélange confus de glaiſe & de craie, où ne peuvent croître que le manioc, les ignames, les patates, quelques autres plantes qui ne pivotent pas : encore pourriſſent-elles trop communément, dans la ſaiſon des grandes pluies, parce que les eaux ne peuvent pas filtrer. Dans les terres mêmes qu'on eſt réduit à regarder comme bonnes, les cafiers, les cacaotiers, les cotoniers, tous les arbres utiles n'ont qu'une durée fort courte & inſuffiſante pour récompenſer les travaux du cultivateur. Tel eſt, preſque ſans exception, l'intérieur de la Guiane.

Ses rives préſentent un autre ſpectacle. Les nombreuſes rivières qui, de ce vaſte eſpace, ſe précipitent dans l'océan, dépoſent ſans ceſſe ſur leurs bords & ſur la côte entière une multitude prodigieuſe de graines qui germent dans la vaſe & produiſent en moins de dix ans des arbres de haute-futaie, connus ſous le nom de paletuviers. Ces grands végétaux, que de profondes racines attachent à leur baſe, occupent tout l'eſpace où le flux ſe fait ſentir. Ils y forment de vaſtes forêts couvertes de quatre ou cinq pieds d'eau

durant le flot, & après qu'il s'eſt retiré, d'une vaſe molle & inacceſſible.

Sur la côte, ce ſpectacle, unique peut-être dans le globe, varie toutes les années. Dans les endroits où les courans jettent & accumulent des ſables, le paletuvier périt très-rapidement, & les forêts emportées par les ondes diſparoiſſent. Ces révolutions ſont moins fréquentes aux bords des rivières, où les ſables entraînés des montagnes durant les orages, ſont pouſſés au large par la rapidité des eaux.

Les révolutions ſont les mêmes ſur la côte de quatre cents lieues qui s'étend depuis l'Amazone juſqu'à l'Orenoque. Par-tout ſe préſente ſur le rivage un rideau de paletuviers, alternativement détruit & renouvelé par la vaſe & par le ſable. Derrière ce rideau, à quatre ou cinq cents pas, ſont des ſavanes, noyées par les eaux pluviales qui n'ont point d'écoulement; & ces ſavanes ſe prolongent toujours latéralement au rivage, dans une profondeur plus ou moins conſidérable, ſelon l'éloignement ou le rapprochement des montagnes.

Depuis l'origine des choſes, ces immenſes marais n'étoient peuplés que de reptiles. Le génie de l'homme, vainqueur d'une nature ingrate & rebelle

rebelle a changé leur deſtination primitive. C'eſt au milieu de ces eaux croupiſſantes, infectes & bourbeuſes que la liberté a formé trois établiſſemens utiles, dont Surinam eſt le principal.

XXII. Etabliſſement formé par les Hollandais dans la Guiane, ſur le Suriman. Faits remarquables arrivés dans la colonie.

Les bords incultes de ce grand fleuve reçurent en 1634 une ſoixantaine d'Anglais qui, autant qu'on peut le conjecturer, n'y reſtèrent que le temps néceſſaire pour recueillir le tabac qu'ils avoient ſemé à leur arrivée.

Six ans après ſe montrèrent dans ce lieu abandonné quelques-uns de ces Français que leur inquiétude pouſſoit alors dans tous les climats, & que leur légéreté empêchoit de ſe fixer dans la plupart. Ils maſſacrèrent les naturels du pays, commencèrent la conſtruction d'un fort & diſparurent.

Leur retraite ramena en 1650 la nation qui la première avoit porté ſes regards ſur cette partie ſi long-temps négligée du nouvel hémiſphère. La colonie avoit formé quarante ou cinquante ſucreries, lorſqu'en 1667 elle fut attaquée & priſe par les Hollandais, qui furent maintenus dans leur conquête par le traité de Breda.

La Zélande prétendit excluſivement au domaine utile de cette acquiſition, parce que c'étoient ſes vaiſſeaux & ſes troupes qui l'avoient faite. Les

autres provinces qui avoient partagé les frais de l'expédition, vouloient que ce fût un bien commun. Cette diſcuſſion aigriſſoit depuis trop longtemps les eſprits, lorſqu'on arrêta enfin en 1682, que Surinam ſeroit abandonné à la compagnie des Indes occidentales, mais à condition qu'elle paieroit aux Zélandais 572,000 liv.; que ſon commerce ſe borneroit à la vente des eſclaves, & que le pays ſeroit ouvert à tous les ſujets, à tous les navigateurs de la république.

Quoique ce grand corps eût encore l'imagination remplie de ſes anciennes proſpérités, il ne tarda pas à comprendre que les dépenſes néceſſaires pour mettre une contrée immenſe en valeur, étoit au-deſſus de ſes forces énervées. Il céda l'année ſuivante un tiers de ſon droit à la ville d'Amſterdam, & un tiers à un riche citoyen nommé Van-Aarſſen, à un prix proportionné à celui que lui-même il avoit payé. Cet arrangement bizarre dura juſqu'en 1772, époque à laquelle les deſcendans de ce particulier vendirent pour 1,540,000 liv. leur propriété aux deux autres membres de l'aſſociation.

La ſociété trouva Surinam plongé dans tous les déſordres que produit néceſſairement une longue anarchie. Son repréſentant voulut établir quelque

police, quelque juſtice. : il fut accuſé de tyrannie auprès des Etats-généraux, & maſſacré en 1683 par les troupes.

L'année ſuivante, la colonie fut attaquée par les Français que commandoit du Caſſe. L'habileté du chef & les efforts des braves aventuries qui le ſuivoient, ſe trouvèrent impuiſſans contre un établiſſement où les troupes civiles & militaires avoient mis en fermentation des eſprits qu'un péril imminent venoit de réunir. Le malouin Caſſard fut plus heureux en 1712. Il mit Surinam à contribution, & emporta 1,370,160 livres en ſucre ou en lettres-de-change. Ce déſaſtre, d'autant plus inattendu qu'il arrivoit dans un temps où les armes de la république étoient par-tout ailleurs triomphantes, accabla les planteurs réduits à donner le dixième de leurs capitaux.

On accuſa la ſociété d'avoir négligé le ſoin des fortifications, de n'avoir employé pour leur défenſe que peu de troupes & des troupes mal diſciplinées. Les plaintes s'étendirent bientôt à des objets plus graves. Chaque jour voyoit ſe multiplier les raiſons ou les prétextes de mécontentement. Les Etats-généraux, fatigués de toutes ces conteſtations, chargèrent le ſtathouder de les terminer de la manière qui lui paroîtroit la plus

convenable. Ce premier magiſtrat n'avoit pas encore réuſſi à rapprocher les cœurs, lorſqu'il fallut s'occuper du ſalut de la colonie.

Les Anglais s'étoient à peine fixés ſur les rives de Surinam, que pluſieurs de leurs eſclaves ſe réfugièrent dans l'intérieur des terres. La déſertion augmenta encore ſous la domination hollandaiſe, parce qu'on exigea des travaux plus ſuivis, que la quantité des ſubſiſtances diminua, & que des peines plus atroces furent infligées. Ces fugitifs ſe virent avec le temps en aſſez grand nombre pour former des peuplades. Ils ſortoient par bandes de leurs aſyles pour ſe procurer des vivres, des armes, des inſtrumens d'agriculture, & amenoient avec eux les nègres qui vouloient les ſuivre. On fit quelques tentatives pour arrêter ces incurſions: toutes furent inutiles & devoient l'être. Des ſoldats amolis, des officiers ſans talens & ſans honneur avoient une répugnance inſurmontable pour une guerre où il falloit paſſer des marais profonds, d'épaiſſes forêts pour joindre un ennemi audacieux & implacable.

Le danger devint à la fin ſi preſſant, que la république crut devoir envoyer en 1749, en 1772 & en 1774, quelques-uns de ſes meilleurs bataillons au ſecours de la colonie. Tout ce que ces

braves gens arrivés d'Europe ont pu effectuer, après des combats multipliés & sanglans, a été de procurer quelque tranquillité à des cultivateurs qui se voyoient tous les jours à la veille d'être ruinés ou égorgés. Il a fallu reconnoître successivement l'indépendance de plusieurs hordes nombreuses, mais sans communication entre elles, & séparées par des intervalles considérables. On leur doit des présens annuels, & l'on s'est engagé à les faire jouir de tous les avantages d'un commerce libre. Ces nouvelles nations ne se sont obligées de leur côté qu'à secourir leur allié, s'il en est besoin, & à lui remettre tout esclave qui viendroit se réfugier sur leur territoire. Pour donner la sanction à ces différens traités, les plénipotentiaires des parties contractantes se sont fait faire une incision au bras: le sang qui en a coulé a été reçu dans des vases remplis d'eau & de terre. Cette mixtion révoltante a été bue, des deux côtés, en signe de fidélité. S'ils se fussent refusés à cet excès d'humiliation, jamais des maîtres oppresseurs n'auroient obtenu la paix de leurs anciens esclaves.

XXIII. Quels ont été les principes des prospérités de la colonie naissante.

Après tant d'événemens fâcheux, la colonie s'est trouvée plus florissante qu'on n'auroit pu l'espérer. Les causes de cette surprenante prospérité doivent être curieuses & intéressantes.

Les premiers Européens qui ſe fixèrent ſur cette région barbare, établirent d'abord leurs cultures ſur des hauteurs qui ſe trouvèrent généralement ſtériles. On ne tarda pas à ſoupçonner que les ſels en avoient été détachés par les torrens, & que c'étoit de ces couches ſucceſſives d'un excellent limon qu'avoient été compoſées les terres baſſes. Quelques expériences heureuſes confirmèrent cette conjecture judicieuſe, & l'on réſolut de mettre à profit une ſi grande découverte. La choſe n'étoit pas aiſée; mais la paſſion du ſuccès ſurmonta tous les obſtacles.

Ces vaſtes plaines ſont inondées par les fleuves qui les arroſent, mais ne le ſont pas toute l'année. Dans la ſaiſon même des débordemens, les eaux ne s'y répandent que peu avant, que peu après la pleine mer. Pendant le reflux, les rivières ſe retirent inſenſiblement, & ſe trouvent ſouvent, au moment de la baſſe mer, pluſieurs pieds au-deſſous du ſol qu'elles couvroient ſix heures auparavant.

C'eſt lorſque les pluies ne ſont pas abondantes, & que les rivières ſont baſſes, qu'il faut s'occuper des deſſéchemens. Cette ſaiſon commence en août & finit avec le mois de décembre. Durant ce période, l'eſpace qui doit être mis à l'abri des

inondations, eſt enveloppé d'une digue ſuffiſante pour repouſſer les eaux. Il eſt rare qu'on lui donne plus de trois pieds d'élévation, parce qu'il n'eſt pas ordinaire qu'on choiſiſſe un terrein ſubmergé de plus de deux pieds pour établir une plantation.

A un des coins de la digue, formée avec la terre du foſſé qu'on creuſe, eſt une machine hydraulique, entièrement ouverte d'un côté, taillée de l'autre en bec de flûte, & garnie d'une porte que l'impulſion des eaux ouvre de bas en haut, & qui rerombe par ſon propre poids. Lorſque le mouvement de l'océan fait enfler les ondes, les rivières pèſent ſur cette porte, & la ferment de manière que les eaux extérieures n'y ſauroient entrer. Lorſqu'au contraire les rivières ſont baſſes, les eaux intérieures & pluviales, s'il y en a, la ſoulèvent & s'écoulent facilement.

Dans l'intérieur de la digue, ſont pratiquées de diſtance en diſtance quelques foibles rigoles. Elles aboutiſſent toutes à un foſſé qui entoure la plantation. Cette précaution ſert à exhauſſer le ſol, & à lui ôter la ſurabondance d'humidité qui pourroit lui reſter.

Les travaux d'un an doivent ſuffire pour envelopper le terrein qu'on a choiſi. Il eſt défriché dans la ſeconde année, & pourroit être cultivé

au commencement de la troisième, s'il n'étoit absolument nécessaire de le laisser assez long-temps exposé à l'influence de l'eau douce pour atténuer l'action des sels marins. Cette obligation éloigne plus qu'on ne voudroit les récoltes; mais l'abondance dédommage du retard.

Le cafier, généralement placé sur des côteaux dans les autres colonies, laisse plutôt ou plus tard un vide qui ne peut être rempli ni par un nouveau cafier, ni par aucune autre plante, parce que les orages ont successivement dépouillé ce sol de tout ce qui le rendoit fertile : il n'en est pas ainsi à Surinam; cet arbre précieux n'y conserve, il est vrai, sa vigueur qu'environ vingt ans : mais de jeunes plants mis dans l'intervalle des anciens, & destinés à les remplacer, empêchent le cultivateur de se ressentir de cette décadence prématurée. De là vient qu'il n'y a jamais d'interruption dans les récoltes; elles sont même plus abondantes que dans les autres établissemens.

La disposition d'une sucrerie dans ces singuliers marais a cela de particulier, que le terrein est coupé par plusieurs petits canaux destinés au transport des cannes. Ils aboutissent tous au grand canal qui, par une de ses issues, reçoit les eaux lorsqu'elles montent, & par l'autre fait tourner un moulin

lorſqu'elles baiſſent. Dans ces plantations, la première production n'eſt pas de bonne qualité ; mais le temps lui donne, ou peu s'en faut, ce qui lui manquoit de perfection. On peut attendre moins impatiemment ce ſuccès dans une région où les cannes à leur cinquième, à leur ſixième rejeton donnent autant de ſucre qu'on en obtient ailleurs des cannes nouvellement plantées. Un des principes de cette fécondité doit être la facilité qu'ont les colons d'entourer d'eau leurs habitations, durant la ſaiſon sèche. L'humidité habituelle que cette méthode entretient dans les terres, paroît préférable aux arroſemens qu'on pratique avec de grands frais ailleurs, & que même on ne peut pas ſe procurer par-tout.

Depuis que les Hollandais ont réuſſi à dompter l'Océan dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien, leurs cultures ont proſpéré. Ils les ont pouſſées à vingt lieues de la mer, & donné à leurs plantations un agrément & des commodités qu'on n'apperçoit pas dans les poſſeſſions anglaiſes ou françaiſes les plus floriſſantes. Ce ſont par-tout des bâtimens ſpacieux & bien diſpoſés, des terraſſes parfaitement alignées, des potagers d'une propreté exquiſe, des vergers délicieux, des allées plantées avec ſymmétrie. On voit ſans émotion tant de

merveilles opérées en moins d'un ſiècle dans des bourbiers originairement dégoûtans & mal-ſains. Mais une raiſon ſévère vient tempérer l'excès de l'enchantement. Les capitaux occupés par ces ſuperfluités, ſeroient plus ſagement employés à la multiplication des productions vénales.

Un des moyens qui ont le plus encouragé les travaux & l'eſpèce de luxe qu'on s'eſt permis, a été la facilité extrême que les colons ont trouvée à ſe procurer des fonds. Ils ont obtenu à cinq ou ſix pour cent tout l'argent qu'ils pouvoient employer, mais ſous la condition formelle que leurs plantations reſteroient hypothéquées à leur créancier, & que juſqu'à ce qu'on l'eût entièrement payé, ils ſeroient obligés de lui livrer la totalité de leurs productions au prix courant de la colonie.

XXIV. Etat actuel de la colonie de Surinam & l'étendue de ſes dettes.

Avec ces ſecours, il s'eſt formé ſur les bords du Surinam, du Commawine, des rivières de Cottica & de Perica quatre cent trente plantations. En 1775, elles donnèrent vingt-quatre millions trois cent vingt mille livres peſant de ſucre brut, qui en Hollande furent vendues 8,333,400 livres; quinze millions trois cent quatre-vingt-ſept mille livres peſant de café, qui furent vendues 8,580,934 livres; neuf cent ſoixante-dix mille livres peſant de coton, qui furent vendues 2,372,255 livres;

ſept cent quatre-vingt-dix mille huit cent cinquante-quatre livres peſant de cacao, qui furent vendues 616,370 livres; cent cinquante-deux mille huit cent quarante-quatre livres peſant de bois de couleur, qui furent vendues 14,788 livres. Ces productions, qui réunies rendirent 19,917,747 livres, furent portées dans les rades de la république par ſoixante-dix navires. Le nombre de ces bâtimens ſe ſeroit accru, ſi les cinq cent ſoixante mille galons de ſirop, ſi les cent ſoixante-ſix mille galons de rum livrés à l'Amérique ſeptentrionale avoient pris la route de l'Europe. Il augmentera, ſi le tabac, dont on a commencé à s'occuper, a le ſuccès qu'on en eſpère.

Les travaux réunis de cet établiſſement occupoient en 1775 ſoixante mille eſclaves de tout âge & de tout ſexe. Ils obéiſſoient à deux mille huit cent vingt-quatre maîtres, ſans compter les femmes & les enfans : les blancs étoient de divers pays, de ſectes diverſes. Tels ſont les progrès de l'eſprit de commerce, qu'il fait taire tous les préjugés de nation ou de religion devant l'intérêt général qui doit lier les hommes. Qu'eſt-ce que ces vaines dénominations de Juifs & de Chrétiens, Français ou Hollandais ? Malheureux habitans d'une terre ſi pénible à cultiver, n'êtes-vous pas

frères ? Pourquoi donc vous chaſſer d'un monde où vous n'avez qu'un jour à vivre ? Et quelle vie encore que celle dont vous avez la folle cruauté de vous diſputer la jouiſſance ! Tous les élémens, le ciel & la terre, n'ont-ils pas aſſez fait contre vous, ſans ajouter à tous les fléaux dont la nature vous environne, l'abus du peu de force qu'elle vous laiſſe pour y réſiſter ?

Paramabiro, chef-lieu de la colonie, eſt une petite ville agréablement ſituée. Les maiſons y ſont jolies & commodes, quoique conſtruites ſeulement de bois ſur des briques apportées d'Europe. Son port, éloigné de cinq lieues de la mer, laiſſe peu de choſe à deſirer. Il reçoit tous les navires expédiés de la métropole pour l'extraction des denrées.

La ſociété à laquelle appartient ce grand établiſſement, eſt chargée des dépenſes publiques : le ſouverain l'a miſe en état de remplir cette obligation, en lui permettant de lever quelques taxes qu'on ne peut augmenter ſans le conſentement de l'Etat & des habitans. Une capitation de cent ſous ſur tout adulte libre ou eſclave, & de ſoixante ſur chaque enfant, étoit autrefois la plus forte de ces contributions. En 1776, elle a été convertie en une autre moins aviliſſante de ſix pour cent

ſur les productions du pays, ſur les bénéfices du commerce, ſur les gages des différens emplois. Cependant on n'a pas diſcontinué de payer deux & demi pour cent ſur les denrées qui ſortoient de la colonie, un & demi pour cent pour celles qui y entroient. Ces impôts réunis ſuffiſent à peine pour le grand objet auquel ils ſont deſtinés, & rarement reſte-t-il quelque bénéfice pour la ſociété.

Indépendamment des taxes levées pour la compagnie, il en eſt une aſſez conſidérable ſur les productions de la colonie, que les citoyens ſont convenus d'établir eux-mêmes pour leurs différens beſoins, & ſpécialement pour la ſolde de trois cents nègres affranchis, deſtinés à garantir les cultures des incurſions des nègres fugitifs.

Malgré tant d'impoſitions, malgré l'obligation de payer l'intérêt de 77,000,000, la colonie étoit floriſſante dans le temps où ſes productions avoient un débit ſûr & avantageux : mais lorſque le café a perdu dans le commerce la moitié de ſon ancien prix, tout eſt tombé dans un déſordre extrême. Le débiteur, devenu inſolvable, s'eſt vu chaſſer de ſa plantation ; le créancier, même le plus impitoyable, n'a pas trouvé ſes capitaux ; l'un & l'autre ont été ruinés : les cœurs ſont encore aigris, les eſprits ſont abattus, & il eſt difficile de

prévoir à quelle époque renaîtront la concorde & l'activité. Voyons quel a été, dans cette fatale criſe, le ſort de Berbice.

XXV. Fondation de la colonie de Berbice. Ses malheurs paſſés. Sa miſère actuelle.

Cet établiſſement, borné à l'eſt par la rivière de Corentin, & à l'oueſt par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues de côte. Dans l'intérieur du pays, rien ne l'arrêteroit juſqu'à la partie des Cordelières, connue ſous le nom de Montagnes Bleues. Le grand fleuve qui lui a donné ſon nom, embarraſſé à ſon embouchure par un banc de boue & de ſable, n'a d'abord que quatorze ou quinze pieds de profondeur; mais il en acquiert bientôt quarante; & l'on en trouve la navigation facile juſqu'à trente-ſix lieues de la mer, terme des plantations les plus éloignées.

L'an 1626 vit jeter les premiers fondemens de la colonie. Comme on la formoit ſur une région compriſe dans l'octroi de la compagnie des Indes occidentales, ce corps, alors puiſſant & très-protégé, ſe réſerva quelques droits & d'une manière plus particulière la vente excluſive des eſclaves. La culture du ſucre & du rocou, dont on s'occupoit uniquement, n'avoit pas fait de grands progrès, lorſqu'en 1689 quelques aventuriers français ravagèrent le pays, & n'en ſortirent qu'après s'être fait promettre 44,000 liv. qui ne furent jamais payées.

Des Français firent encore en 1712 une invaſion dans la colonie. Afin d'échapper au pillage & pour être débarraſſés de ces étrangers, les habitans s'engagèrent à donner 660,000 livres. Les noirs, le ſucre, les proviſions qu'on livra montèrent à 20,654 livres 4 ſous. Le reſte devoit être acquitté en Europe par les propriétaires des habitations, tous de la province de Zélande. Soit impuiſſance, ſoit raiſon, ils ſe refuſèrent à un engagement pris ſans leur aveu. Trois riches particuliers d'Amſterdam remplirent cette obligation & devinrent ſeuls maîtres de Berbice.

Leur conduite fut ſage & meſurée : ils rétablirent les anciennes plantations ; ils introduiſirent un meilleur eſprit parmi ceux qui les exploitoient ; ils ajoutèrent la culture du cacao à celles qui étoient déja connues ; mais leurs capitaux ne ſuffiſoient pas pour élever la colonie au degré de proſpérité dont elle paroiſſoit ſuſceptible. 7,040,000 livres furent jugées néceſſaires pour ce grand objet, & il fut créé ſeize cents actions de 4,400 livres chacune. On n'en put placer que neuf cent quarante & une, ſur leſquelles même les acquéreurs ne fournirent que 42 pour cent. Ainſi, le nouveau capital ſe trouva réduit à 1,573,352 livres, dont il fallut 1,320,000 livres

à l'ancienne ſociété qui cédoit toutes ſes propriétés ; de ſorte qu'il ne reſta en argent que 273,352 livres.

C'étoit bien peu pour la fin qu'on s'étoit propoſée. Les intéreſſés en étoient eux-mêmes ſi convaincus, qu'en 1730 ils demandèrent que tout ſujet de l'état fût autoriſé à naviguer & à s'établir à Berbice, à condition qu'il paieroit en Amérique 6 livres de capitation pour chaque blanc & pour chaque noir qu'il placeroit ſur ſon habitation ; 55 livres par plantation pour la contribution eccléſiaſtique ; deux & demi pour cent pour toutes les marchandiſes qui entreroient dans la colonie ou pour les denrées qui en ſortiroient ; & en Europe 3 livres par tonneau de tout ce qu'il tireroit des ports de la république, & 3 livres par tonneau de tout ce qu'il y enverroit. Moyennant ces redevances, la ſociété s'engageoit à faire toutes les dépenſes que le gouvernement, la défenſe, la police & la juſtice de cet établiſſement exigeroient. Les états-généraux jugèrent ce plan utile ; & ils lui donnèrent la ſanction des lois par un décret du 6 décembre 1732.

Une fermentation aſſez vive fut l'heureuſe ſuite de ce nouvel ordre de choſes. Tout proſpéroit, lorſqu'en 1756 les blancs & les blancs ſeulement

furent

furent attaqués d'une épidémie qui dura ſept ans, & en fit périr le plus grand nombre. L'état de foibleſſe où cette calamité avoit réduit Berbice, enhardit en 1763 les eſclaves à ſe révolter. A la première nouvelle du ſoulèvement, vingt ſoldats & quelques colons, échappés à la contagion, ſe réfugient dans quatre navires qui étoient dans la rivière, & bientôt après dans une redoute, bâtie près de l'Océan. Les ſecours qu'on leur envoie de tous côtés, les mettent enfin en état de retourner dans leurs plantations, & même de réduire les nègres; mais ils ne règnent plus que ſur des décombres ou ſur des eſclaves.

La ſociété ruinée, comme les habitans, eſt réduite à demander dix pour cent à ſes actionnaires, ce qui lui donne 330,000 livres, & à en emprunter 1,100,000 livres de la province de Hollande à un intérêt de deux & demi pour cent. Ces ſommes ne lui ſuffiſant pas encore pour remplir ſes obligations, elle obtient, en 1774, de la république que les impôts perçus juſqu'à cette époque ſeront doublés dans la ſuite. Les nouvelles taxes jettent dans le déſeſpoir le colon déja trop découragé par la perte totale de ſes cacaoyers, & par la baiſſe énorme de ſon café : auſſi cet éta-

bliſſement ſur lequel on avoit fondé de ſi grandes eſpérances, ne fait-il que rétrograder.

La colonie ne compte que cent quatre plantations, la plupart peu conſidérables, ſemées de loin en loin ſur les bords de la rivière de Berbice ou ſur celle du Canje qui ſe jette dans la première, à trois lieues de la mer. On y voit ſept mille eſclaves de tout âge & de tout ſexe, & deux cents cinquante blancs, ſans compter les ſoldats qui devroient former le même nombre. Ce qui y eſt annuellement recueilli de café, de ſucre, de coton eſt porté par quatre ou cinq navires dans la métropole, où il n'eſt pas vendu au-deſſus d'un million ou douze cents mille livres. Sur ce produit, il faudroit prendre un intérêt de ſix pour cent que les colons ſe ſont engagés à payer pour environ 1,760,000 livres qu'ils ont empruntées; mais c'eſt une obligation qu'ils ſont dans l'impuiſſance de remplir. Il faut que les prêteurs ſe contentent de quatre, de trois, de deux; pluſieurs même ne reçoivent rien.

Quoique, ſuivant les calculs remis en 1772 aux Etats-généraux, les dépenſes annuelles de ſouveraineté ne paſſent pas, en Europe & en Amérique, 190,564 livres, la ſociété n'en eſt pas moins dans une ſituation déſeſpérée. Depuis 1720

juſqu'en 1763, les dividendes réunis ne ſe ſont élevés qu'à 61 pour cent, ce qui ne fait, année commune, que $1\frac{18}{41}$. Après cette époque, il n'y a plus eu de réparation : auſſi les répartitions, qui ont coûté 2,200 livres chacune, n'ont-elles plus de cours : on n'en trouveroit pas 110 livres. Il faut ſe former une autre idée de la colonie d'Eſſequibo.

XXVI. Ancienneté de la colonie d'Eſſequibo. Comment elle a pu proſpérer, après avoir langui très-long-temps.

Cette rivière, éloignée de vingt lieues de celle de Berbice, fixa la première les Hollandais, qui comme d'autres Européens, rempliſſoient, vers la fin du ſixième ſiècle, la Guiane de leurs brigandages, dans l'eſpérance d'y trouver de l'or. On ignore préciſément à quelle époque ils ſe fixèrent à Eſſequibo ; mais il eſt prouvé que les Eſpagnols les en chaſsèrent en 1595.

Ces républicains étoient retournés à leur poſte, puiſqu'en 1666 ils en furent expulſés de nouveau par les Anglais, qui eux-mêmes ne purent pas s'y ſoutenir un an entier. Cet établiſſement, qui avoit été toujours peu de choſe, ne fut rien après la repriſe de poſſeſſion. En 1740, ſes productions ne formoient pas la cargaiſon d'un ſeul navire.

Deux ou trois ans après quelques colons d'Eſſequibo jetèrent les yeux ſur la rivière très-voiſine

de Demerary : les bords s'en trouvèrent très-fertiles, & cette découverte eut des ſuites favorables.

Depuis quelque temps les défrichemens étoient ſuſpendus à Surinam, par la guerre ſanglante & ruineuſe qu'il ſoutenoit contre les nègres attroupés dans les bois ; Berbice, de ſon côté, étoit agité par la révolte de ſes eſclaves. La compagnie des Indes occidentales ſaiſit ce moment propice, pour appeler à ſa conceſſion des hommes entreprenans de toutes les nations. Ceux qui y arrivoient avec un commencement de fortune, recevoient gratuitement un terrein avec quelques encouragemens. Ils étoient même aſſurés, après leurs premiers travaux, d'obtenir en prêt & à des conditions modérées, la valeur des trois cinquièmes des établiſſemens qu'ils auroient formés. Cet arrangement devint une ſource féconde d'induſtrie, d'activité & d'économie. En 1769, on comptoit déja ſur les rives du Demerary cent trente habitations, où le ſucre, le café, le coton étoient cultivés avec ſuccès. Le nombre des plantations s'eſt accru depuis cette époque, & il doit beaucoup augmenter encore.

XXVII. Déſordres qui règnent

Tel eſt l'état des trois colonies que les Hollandais ont ſucceſſivement formées dans la Guiane.

Il eſt déplorable, & le ſera long-temps, peut-être toujours, à moins que le gouvernement ne trouve dans ſa ſageſſe, dans ſa généroſité ou dans ſon courage un expédient pour décharger les cultivateurs du poids accablant des dettes qu'ils ont contractées. dans les colonies hollandaiſes.

Ce ſont les gouvernemens qui, dans les temps modernes, ont donné l'exemple des emprunts. La facilité d'en obtenir, à un intérêt plus ou moins onéreux, les a preſque tous engagés ou ſoutenus dans des guerres que leurs facultés naturelles ne comportoient pas. Cette manie a gagné les villes, les provinces, les différens corps. Les grandes compagnies de commerce ont encore beaucoup étendu cet uſage, & il eſt devenu enſuite très-familier aux hommes audacieux que leur caractère pouſſoit aux entrepriſes extraordinaires.

Les Hollandais qui, dans la proportion de leur territoire ou de leur population, avoient plus accumulé de métaux qu'aucun autre peuple, & qui n'en trouvoient pas l'emploi dans leur induſtrie, toute étendue qu'elle étoit, ont cherché à les placer utilement dans les fonds publics de toutes les nations, & même dans les ſpéculations des particuliers. Leur argent a ſur-tout ſervi à défricher en Amérique quelques colonies étrangères, & les

leurs principalement. Mais la précaution qu'ils avoient eue de ſe faire hypothéquer les plantations de leurs débiteurs n'a pas produit l'effet qu'ils en attendoient : on ne leur a plus rembourſé les capitaux ; on ne leur a même plus payé les intérêts, lorſque les denrées de ces établiſſemens ont perdu de leur ancien prix. Les contrats paſſés avec des cultivateurs devenus indigens ſont tombés cinquante, ſoixante, quatre-vingt pour cent au-deſſous de leur valeur primitive.

C'eſt un déſordre tout-à fait ruineux. Inutilement on examineroit s'il faut l'attribuer à l'avidité des négocians fixés à Amſterdam, ou à l'inertie, aux folles dépenſes des colons tranſplantés au-delà des mers : ces diſcuſſions ne diminueroient pas le mal ; il faut laiſſer aux oiſifs les queſtions oiſeuſes. Qu'ils écrivent, qu'ils diſputent : ſi cela n'eſt pas fort utile, cela n'eſt pas fort nuiſible ; mais ce ne ſont pas des diſcours, c'eſt de l'action qu'il faut dans un incendie. Tandis qu'on perdroit ſon temps à examiner quelle a été la cauſe, quels ont été les ravages, & quels ſont les progrès du feu, l'édifice ſeroit réduit en cendres. Un ſoin preſſant doit occuper les états-généraux. Qu'ils tirent la vaſte contrée ſoumiſe à la Hollande, depuis la rivière de Poumaron juſqu'à celle de

Marony, de l'inquiétude qui l'engourdit, de la misère qui l'accable, & qu'ils lèvent enſuite les autres obſtacles qui s'oppoſent ſi opiniâtrément à ſes progrès.

Celui qui vient du climat paroît le plus difficile à ſurmonter. Dans cette région, l'année eſt partagée entre des pluies continuelles & des chaleurs exceſſives. Il faut diſputer ſans interruption à des reptiles dégoûtans des récoltes achetées par les travaux les plus aſſidus : on eſt expoſé à périr dans les langueurs de l'hydropiſie ou dans des fièvres de toute eſpèce. L'autorité n'a point de force contre ces fléaux de la nature : le remède, s'il y en a un, ſera l'ouvrage du temps, de la population, des défrichemens.

Ce que les lois peuvent, ce qu'elles doivent, c'eſt de réunir au corps de la république des poſſeſſions abandonnées comme au haſard à des aſſociations particulières qui s'occupent peu ou mal de toutes les parties de l'adminiſtration dans les pays ſoumis à leur monopole. Les empires ſe ſont tous convaincus, un peu plus tôt, un peu plus tard, de l'inconvénient de laiſſer les provinces qu'ils ont envahies dans l'autre hémiſphère à des compagnies privilégiées, dont les intérêts s'accordoient rarement avec l'intérêt public. Ils ont

enfin compris que la diſtance ne changeoit point la nature du pacte exprès ou tacite entre le miniſtère & les ſujets ; que quand les ſujets on dit : nous obéirons, nous ſervirons, nous contribuerons à la formation & à l'entretien de la force publique, & que le miniſtère a répondu : nous vous protégerons au-dedans par la police & par les lois ; au-dehors par les négociations & par les armes, ces conditions devoient également s'accomplir de part & d'autre, de la rive d'un fleuve à la rive oppoſée ; du rivage d'une mer à l'autre rivage : que la protection ſtipulée venant à ceſſer, l'obéiſſance & les ſecours promis étoient ſuſpendus de droit ; que ſi les ſecours étoient exigés, lorſque la protection ceſſoit, l'adminiſtration dégénéroit en brigandage tyrannique ; qu'on étoit diſpenſé du ſerment de fidélité envers elle ; qu'on étoit libre de s'affranchir d'un mauvais maître & de s'en donner un autre ; qu'on rentroit dans l'état de liberté abſolue, & qu'on recouvroit la prérogative d'inſtituer telle ſorte de gouvernement qu'on jugeroit le plus convenable : d'où ils ont conclu que leurs ſujets du Nouveau-Monde avoient autant de droit que ceux de l'ancien à ne dépendre que du gouvernement, & que leurs colonies ſeroient plus floriſſantes ſous la protection immé-

diate de l'état que ſous une protection intermédiaire. Le ſuccès a généralement démontré la ſolidité de ces vues. On ne voit que les Provinces-Unies qui ſoient reſtées fidèles à leur premier plan. Cet aveuglement ne ſauroit durer. Lorſqu'il ſera diſſipé, la révolution ſe fera ſans ſecouſſe, parce qu'aucun des corps qu'il faut anéantir n'a intérêt à la traverſer; elle ſe fera même ſans embarras, parce qu'aucun de ces corps n'a un ſeul navire, ne fait le moindre commerce. Alors les poſſeſſions hollandaiſes de la Guiane formeront un tout capable de quelque réſiſtance.

Dans l'état actuel des choſes, Berbice & Eſſequibo repouſſeroient à peine un corſaire entreprenant, & ſeroient obligés de capituler à l'approche de la plus foible eſcadre. La partie orientale que ſon importance expoſe davantage à l'invaſion, eſt mieux défendue : l'entrée de la rivière de Surinam eſt aſſez difficile, à cauſe de ſes bancs de ſable; cependant les bâtimens qui ne tirent pas plus de vingt pieds d'eau, peuvent y entrer lorſque la mer eſt haute. A deux lieues de l'embouchure, le Commawine ſe jette dans le Surinam : c'eſt à cette jonction que les Hollandais ont établi leur défenſe; ils y ont placé une batterie ſur le Surinam, une autre batterie ſur la rive

droite du Commawine, & une citadelle appelée Amſterdam, à la rive gauche. Ces ouvrages forment un triangle, dont les feux qui ſe croiſent ont le double objet d'empêcher que les vaiſſeaux n'aillent plus avant dans l'une des deux rivières, & ne puiſſent entrer dans l'autre. La fortereſſe, ſituée au milieu d'un petit marais, n'eſt abordable que par une chauſſée étroite, où l'artillerie écarte toute approche; elle n'a beſoin que d'une garniſon de huit ou neuf cents hommes. Flanquée de quatre baſtions, entourée d'un rempart de terre, d'un large foſſé plein d'eau, d'un bon chemin couvert, elle n'a d'ailleurs ni poudrière, ni magaſin voûté, ni aucune eſpèce de caſemates. Trois lieues plus haut, on trouve ſur le Surinam une batterie fermée, deſtinée à couvrir le port & la ville de Paramabiro : on la nomme Zelandia. Une pareille batterie, qu'on appelle Sommeſwelt, couvre la Commawine, à une diſtance à-peu-près égale. La colonie a pour défenſeurs ſes milices, douze cents hommes de troupes réglées & deux compagnies d'artillerie.

Réuniſſez à cet établiſſement les deux autres; faites un enſemble de ces territoires diviſés, & ils ſe prêteront mutuellement quelque appui. La république elle-même, accoutumée à porter un œil

vigilant ſur un domaine devenu plus ſpécialement le ſien, le couvrira de toute ſa puiſſance. Ses forces de terre & de mer ſeront employées à le garantir des dangers qui pourroient le menacer du côté de l'Europe, à le délivrer des inquiétudes qui, dans le continent même, l'agitent ſans ceſſe.

Les Hollandais exercent dans la Guiane contre les noirs des cruautés inconnues dans les îles. La facilité de la déſertion ſur un pays immenſe a donné lieu vraiſemblablement à cet excès de barbarie. Sur le plus léger ſoupçon, un maître fait mourir ſon eſclave en préſence de tous les autres, mais avec la précaution d'écarter les blancs, qui ſeuls pourroient dépoſer en juſtice contre cette uſurpation de l'autorité publique.

Ces atrocités ont pouſſé ſucceſſivement dans les forêts une multitude conſidérable de ces déplorables victimes d'une avarice infame. On leur a fait une guerre vive & ſanglante ſans parvenir à les détruire : il a fallu enfin reconnoître leur indépendance ; & depuis ces traités remarquables, ils ont formé pluſieurs hameaux, où ils cultivent aſſez paiſiblement les denrées de néceſſité première ſur les derrières de la colonie.

D'autres noirs ont quitté leurs ateliers. Ces fu-

gitifs, toujours errans, tombent inopinément tantôt ſur une frontière, & tantôt ſur une autre, pour piller des ſubſiſtances, pour ruiner les plantations de leurs anciens tyrans. En vain les troupes ſont dans une activité continuelle pour contenir ou pour ſurprendre un ennemi ſi dangereux; des avis ſecrets le mettent à l'abri de tous les piéges, & dirigent ſes incurſions vers les lieux ſans défenſe.

Il me ſemble voir ce peuple eſclave de l'Egypte qui, réfugié dans les déſerts de l'Arabie, erra quarante ans, tâta tous les peuples voiſins, les harcela, les entama tour à tour, & par de légères & fréquentes incurſions, prépara l'invaſion de la Paleſtine. Si la nature forme par haſard une grande ame dans un corps d'ébène, une tête forte ſous la toiſon d'un nègre; ſi quelque Européen aſpire à la gloire d'être le vengeur des nations foulées depuis deux ſiècles; ſi même un miſſionnaire ſait employer à propos l'aſcendant continuel & progreſſif de l'opinion contre l'empire variable & paſſager de la force:.... faut-il que la barbarie de notre police européenne inſpire des vœux de ſang & de ruine à l'homme juſte & humain qui médite les moyens d'aſſurer la paix & le bonheur de tous les hommes?

La république préviendra la ſubverſion de ſes établiſſemens, en donnant un frein ſalutaire aux caprices & aux fureurs de ſes ſujets; elle prendra auſſi des meſures efficaces pour faire arriver dans ſes rades le fruit de leurs travaux qui, juſqu'à nos jours, en a été trop ſouvent détourné.

Les plus grands propriétaires de la Guiane hollandaiſe vivent en Europe. On ne voit guère dans la colonie que les agens de ces hommes riches, ou ceux auxquels la médiocrité de leur fortune ne permet pas de confier à des mains étrangères le ſoin de leurs plantations. Les conſommations de pareils habitans ne peuvent qu'être extrémement bornées. Auſſi les navigateurs de la métropole qui vont chercher les productions, cultivées dans cette partie du Nouveau-Monde, n'y portent-ils que des choſes du premier beſoin, rarement & peu d'objets de luxe : encore les négocians hollandais ſont-ils réduits à partager cet approviſionnement, tout foible qu'il eſt, avec les Anglais de l'Amérique ſeptentrionale.

Ces étrangers ne furent d'abord reçus que parce qu'on ne pouvoit pas ſe paſſer de leurs chevaux. La difficulté d'en élever & peut-être d'autres cauſes, ont perpétué cette liberté. Les chevaux ſervent

tellement de paſſe-port aux hommes, qu'un bâtiment qui n'en apporteroit pas un nombre proportionné à ſa grandeur, n'entreroit pas dans les ports : mais s'ils viennent à périr dans la traverſée, il ſuffit qu'on en montre les têtes, pour être admis à vendre toute eſpèce de comeſtible. Une loi défend de donner à ces navigateurs autre choſe en paiement que des ſirops & des eaux-de-vie de ſucre : elle eſt peu reſpectée. Les nouveaux Anglais, avec le droit qu'ils ont uſurpé d'importer tout ce qu'ils veulent, exportent les denrées les plus précieuſes de la colonie, & ſe font encore livrer de l'argent, ou des lettres-de-change ſur l'Europe. Tel eſt le droit de la force, dont les peuples républicains uſent, non-ſeulement avec les autres nations, mais entre eux. Les Anglais agiſſent à peu près avec les Hollandais, comme firent les Athéniens à l'égard des Méliens. *De tout temps, le plus foible cède au plus fort*, diſoit Athènes aux Inſulaires de Melos : *nous n'avons pas fait cette loi ; elle eſt auſſi vieille que le monde & durera autant que lui.* Cette même raiſon, qui ſied ſi bien à l'injuſtice, fit qu'Athènes fut à ſon tour ſubjuguée par Lacédémone, & détruite par les Romains.

XXVIII. Les pertes que font les Hollandais doivent rendre la république très-attentive sur ses possessions d'Amérique.

Les Provinces-Unies n'ont pas donné à leurs possessions de l'autre hémisphère l'attention qu'elles méritoient, quoique les brèches que recevoit coup sur coup leur fortune fussent propres à leur ouvrir les yeux. Si le tourbillon de sa prospérité n'eût aveuglé la république, elle auroit apperçu dans la perte du Brésil les premières sources de sa décadence. Dépouillée de cette vaste possession, qui, dans ses mains, pouvoit devenir la première colonie de l'univers, qui devoit couvrir le vice ou la petitesse de son territoire d'Europe, elle se vit réduite à n'être que ce qu'elle étoit avant cette conquête, le facteur des nations : alors se forma dans la masse de ses richesses réelles un vide que rien n'a rempli depuis.

Les suites de l'acte de navigation que fit l'Angleterre, ne furent pas moins funestes à la Hollande. Dès-lors, cette île cessant d'être tributaire du commerce de la république, devint sa rivale ; & bientôt acquit sur elle une supériorité décidée en Afrique, en Asie, en Amérique.

Si les autres nations avoient adopté la politique anglaise, la Hollande touchoit au terme de sa ruine. Heureusement pour elle, les rois ne connurent pas, ou ne voulurent pas assez la prospérité de leurs peuples : cependant, à mesure que

les lumières ont pénétré dans les esprits, chaque gouvernement a tenté d'entreprendre le commerce qui lui étoit propre. Tous les pas qu'on a faits dans cette carrière ont resserré l'essor de la Hollande. La marche actuelle fait présumer que chaque peuple aura tôt ou tard une navigation relative à la nature de son territoire, à l'étendue de son industrie. A cette époque, où tout semble entraîner le destin des nations, le Hollandais, qui a dû sa fortune autant à l'indolence & à l'ignorance de ses voisins qu'à son économie, à son expérience, se trouvera réduit à sa pauvreté naturelle.

Il n'appartient pas sans doute à la prévoyance humaine d'empêcher cette révolution : mais il ne falloit pas la précipiter, comme l'a fait la république, en cherchant à jouer un rôle principal dans les troubles qui ont si souvent agité l'Europe : la politique intéressée de notre siècle lui auroit pardonné les guerres qu'elle a entreprises ou soutenues pour l'utilité de son commerce ; mais comment approuver celles où son ambition démesurée, & des inquiétudes mal fondées ont pu l'engager ? Il a fallu qu'elle recourût à des emprunts excessifs. Si l'on réunit les dettes séparément contractées par la généralité, par les provinces, par

les

les villes, dettes également publiques; on trouvera qu'elles s'élèvent à deux milliards, dont l'intérêt, quoique réduit à deux & demi pour cent, a prodigieuſement augmenté la maſſe des impôts.

D'autres examineront peut-être ſi ces taxes ont été judicieuſement placées, ſi elles ſont perçues avec l'économie convenable; il ſuffit ici d'obſerver que leur effet a été de renchérir ſi fort les denrées de premier beſoin, & par conſéquent la main-d'œuvre, que l'induſtrie nationale en a ſouffert la plus rude atteinte. Les manufactures de laine, de ſoie, d'or & d'argent, une foule d'autres ont ſuccombé, après avoir lutté long-temps contre la progreſſion de l'impôt & de la cherté. Quand l'équinoxe du printemps amène à-la-fois les hautes marées & la fonte des neiges, un pays eſt inondé par le débordement des fleuves. Dès que la multitude des impôts fait hauſſer le prix des vivres, l'ouvrier qui paie davantage ſes conſommations, ſans gagner plus de ſalaire, déſerte les fabriques & les ateliers. La Hollande n'a ſauvé du naufrage que celles de ſes manufactures qui n'ont pas été expoſées à la concurrence des autres nations.

L'agriculture de la république, s'il eſt permis

d'appeler de ce nom la pêche du hareng, n'a guère moins ſouffert. Cette pêche, qu'on appela long-temps la mine d'or de l'état, à cauſe de la quantité d'hommes qu'elle faiſoit vivre, que même elle enrichiſſoit, a non-ſeulement diminué de la moitié ; mais ſes bénéfices, de même que ceux de la pêche de la baleine, ſe ſont réduits peu à peu à rien : auſſi, n'eſt ce point avec de l'argent que ceux qui ſoutiennent ces deux pêches, forment les intérêts qu'ils y prennent. Il n'y a d'aſſociés que les négocians qui fourniſſent les vaiſſeaux, les agrès, les uſtenſiles, les approviſionnemens. Leur profit ne conſiſte guère que dans la vente de ces marchandiſes, dont ils ſont payés par le produit de la pêche, qui donne rarement quelque choſe au-delà des frais de l'armement. L'impoſſibilité où eſt la Hollande de faire un uſage plus utile de ſes nombreux capitaux, a ſeule ſauvé les reſtes de cette ſource primitive de la proſpérité publique.

L'énormité des droits, qui a détruit les manufactures de la république, & réduit à ſi peu de choſe le bénéfice de ſes pêcheries, a beaucoup reſſerré ſa navigation. Les Hollandais tirent toujours de la première main les matériaux de leurs conſtructions ; ils parcourent rarement les mers ſur

leur leſt ; ils vivent avec une extrême ſobriété : la légèreté de la manœuvre de leurs navires leur permet d'avoir des équipages peu nombreux ; & ces équipages, toujours excellens, ſe forment à bon marché par l'abondance des matelots qui couvrent un pays où tout eſt mer ou rivage. Malgré tant d'avantages, ſoutenus du bas prix de l'argent, ils ſe ſont vus forcés de partager le fret de l'Europe avec le Suédois, avec le Danois, ſur-tout avec les Hambourgeois, chez qui tous les leviers de la marine ne ſont pas grevés des mêmes charges.

Les commiſſions ont diminué dans les Provinces-Unies, en même temps que le fret qui les amène. Lorſque la Hollande fut devenue un grand entrepôt, les marchandiſes y furent envoyées de toutes parts ; comme au marché où la vente étoit la plus prompte, la plus ſûre, la plus avantageuſe. Les négocians étrangers les y faiſoient paſſer ſouvent pour leur compte, d'autant plus volontiers qu'ils y trouvoient un crédit peu cher, juſqu'à la concurrence des deux tiers, des trois quarts de la valeur de leurs effets. Cette pratique aſſuroit aux Hollandais le double avantage de faire valoir leurs fonds ſans riſques & d'obtenir une commiſſion. Les bénéfices du commerce étoient

alors ſi conſidérables, qu'ils pouvoient ſoutenir ces frais ; les gains ſont tellement bornés, depuis que la lumière a multiplié les concurrens, que le vendeur doit tout faire paſſer au conſommateur, ſans l'intervention d'aucun agent intermédiaire. Que ſi, dans quelques occaſions, il convient d'y recourir, on préférera, toutes choſes d'ailleurs égales, les ports où les marchandiſes ne paient aucun droit d'entrée & de ſortie.

La république a vu ſortir auſſi de ſes mains le commerce d'aſſurance qu'elle avoit fait autrefois, pour ainſi dire, excluſivement. C'eſt dans ſes ports que toutes les contrées de l'Europe faiſoient aſſurer leurs cargaiſons, au grand avantage des aſſureurs, qui, en diviſant, en multipliant leurs riſques, manquoient rarement de s'enrichir. A meſure que l'eſprit d'analyſe s'eſt introduit dans toutes les idées, ſoit de philoſophie, ſoit d'économie, on a ſenti par-tout l'utilité de ces ſpéculations. L'uſage en eſt devenu familier & général; & ce que les autres peuples ont gagné, la Hollande l'a perdu néceſſairement.

De ces obſervations, il réſulte que toutes les branches du commerce de la république ont ſouffert d'énormes diminutions. Peut-être même auroient-elles été la plupart anéanties, ſi la maſſe

de ſon numéraire, & ſon extrême économie ne l'euſſent mis en état de ſe contenter d'un bénéfice de trois pour cent, auquel nous penſons qu'on doit évaluer le produit de ſes affaires. Un ſi grand vide a été rempli par le placement d'argent que les Hollandais ont fait en Angleterre, en France, en Autriche, en Saxe, en Danemarck, en Ruſſie même, & qui peut monter à ſeize cents millions de livres.

L'état proſcrivit autrefois cette branche de commerce, devenue depuis la plus importante de toutes. Si la loi eût été obſervée, les fonds qu'on a prêtés à l'étranger, ſeroient reſtés ſans emploi dans le pays, parce que le commerce y trouve en ſi grande quantité les capitaux qui peuvent y être employés, que pour peu qu'on y ajoutât, loin de donner du bénéfice, il deviendroit ruineux par l'excès de la concurrence. La ſurabondance de l'argent auroit élevé dès-lors les Provinces-Unies a ce période, où l'excès des richeſſes eſt ſuivi de la pauvreté : des milliers de capitaliſtes n'auroient pas eu de quoi vivre au milieu de leurs tréſors.

La pratique contraire a fait la plus grande reſſource de la république. Son numéraire, prêté aux nations voiſines, lui a procuré tous les ans

une balance avantageuſe, par le revenu qu'il lui a formé : la créance exiſte toujours entière, & produit toujours les mêmes intérêts.

On n'aura pas la préſomption de calculer combien de temps les Hollandais jouiront d'une ſituation ſi douce : l'évidence autoriſe ſeulement à dire que les gouvernemens, qui, pour le malheur des peuples ont adopté le déteſtable ſyſtême des emprunts, doivent tôt ou tard l'abjurer ; & que l'abus qu'ils en ont fait, les forcera vraiſemblablement à être infidèles : alors la grande reſſource de la république ſera dans ſa culture.

Cette culture, quoique ſuſceptible d'augmentation dans le pays de Breda, de Bois-le-Duc, de Zutphen & dans la Gueldre, ne ſauroit jamais devenir fort conſidérable. Le territoire des Provinces-Unies eſt ſi borné, qu'un ſultan avoit preſque raiſon de dire, en voyant avec quel acharnement les Hollandais & les Eſpagnols ſe le diſputoient, que s'il étoit à lui, il le feroit jeter dans la mer par ſes pionniers. Le ſol n'en eſt bon que pour les poiſſons qui le couvroient avant les Hollandais. On a dit, avec autant d'énergie que de vérité, que les quatre élémens n'y étoient qu'ébauchés.

L'exiſtence de la république en Europe eſt précaire par ſa poſition locale, au milieu d'un élé-

ment capricieux & violent qui l'environne, qui la menace ſans ceſſe, & contre lequel elle eſt obligée d'entretenir des forces auſſi diſpendieuſes qu'une nombreuſe armée; par des voiſins redoutables, les uns ſur les mers, les autres ſur le continent; par l'ingratitude d'un ſol qui ne lui fournit rien de ce qu'exige le beſoin abſolu de tous les jours. Sans richeſſe qui lui ſoit propre, ſes magaſins, aujourd'hui pleins de marchandiſes étrangères, demain ſeront vides ou reſteront ſurchargés, lorſqu'il plaira aux nations, ou de ceſſer de leur en fournir, ou de ceſſer de leur en demander. Expoſés à toutes ſortes de diſettes, ſes habitans ſeront forcés de s'expatrier ou de mourir de faim ſur leurs coffres-forts, ſi l'on ne peut les ſecourir ou ſi l'on leur refuſe des ſecours. S'il arrive que les peuples s'éclairent ſur leurs intérêts, & ſe réſolvent à porter eux-mêmes leurs productions aux différentes contrées de la terre, & à en rapporter ſur leurs vaiſſeaux celles qu'ils en recevront en échange, que deviendront des voituriers inutiles? Privée des matières premières, dont les poſſeſſeurs ſont les maîtres de prohiber l'exportation ou de les porter à un prix exorbitant, que deviendront ſes manufactures? Soit que la deſtinée d'une puiſſance dépende de la ſa-

geſſe des autres puiſſances, ou qu'elle dépende de leur folie, elle eſt preſque également à plaindre. Sans la découverte du Nouveau-Monde, la Hollande ne ſeroit rien; l'Angleterre ſeroit peu de choſe, l'Eſpagne & le Portugal ſeroient puiſſans; la France ſeroit ce qu'elle eſt & qu'elle reſtera à jamais, ſous quelque maître, ſous quelque gouvernement qu'elle paſſe. Une longue ſuite de calamités peut la plonger dans le malheur, mais ce malheur ne ſera que momentané; la nature travaillant perpétuellement à réparer ſes déſaſtres: & voilà l'énorme différence entre la condition d'un peuple indigent, & la condition d'un peuple riche par ſon territoire. Ce dernier peut ſe paſſer de toutes les nations qui ne peuvent guère ſe paſſer de lui; il faut que ſa population s'accroiſſe ſans ceſſe, ſi une mauvaiſe adminiſtration n'en ralentit pas le progrès. Pluſieurs années ſucceſſives d'une diſette générale ne le jeteront que dans un mal-aiſe paſſager, ſi la prudence du ſouverain y pourvoit; il n'a preſque aucun beſoin d'alliés: la politique combinée de toutes les autres puiſſances lui laiſſeroit ſes denrées, qu'il n'éprouveroit que l'inconvénient du ſuperflu & la diminution de ſon luxe; effet qui tourneroit au profit de ſa force qu'il énerve, &

de ſes mœurs qu'il a corrompues : la véritable richeſſe, il l'a ; il n'a pas beſoin de l'aller chercher au loin. Que peut pour ou contre ſon bonheur la ſurabondance ou la rareté du métal qui la repréſente ? Rien.

Privée de ſes avantages en Europe, la république doit les demander à l'Amérique. Ses colonies, quoique fort inférieures aux établiſſemens que la plupart des autres peuples y ont formés, lui donneront des productions dont elle aura ſeule la propriété : devenue une puiſſance territoriale, elle entrera en concurrence dans tous les marchés avec les nations dont elle ne faiſoit que voiturer les denrées ; les Provinces-Unies, élevées à la dignité d'état, ceſſeront enfin de n'être qu'un grand magaſin : elles trouveront dans l'autre hémiſphère la conſiſtance que le nôtre leur refuſoit. Voyons ſi le Danemarck aura les mêmes beſoins & les mêmes reſſources.

XXIX. Révolutions qui ont changé la face du Danemarck.

Le Danemarck & la Norwege, réunis aujourd'hui ſous les mêmes lois, formoient deux états différens au huitième ſiècle. Tandis que le premier ſe diſtinguoit par la conquête de l'Angleterre & par d'autres entrepriſes hardies, le ſecond peuploit les Orcades, les îles de Feroé & l'Iſlande. Ses actifs habitans, preſſés par cette in-

quiétude qui avoit toujours agité les Scandinaves, leurs ancêtres, s'établirent même dès le neuvième ſiècle dans le Groenland, qu'on a de fortes raiſons d'attacher au continent de l'Amérique. On croit même entrevoir à travers les ténèbres hiſtoriques répandues ſur les monumens du nord, que ces hardis navigateurs pouſsèrent dans le onzième ſiècle leurs courſes juſqu'aux côtes du Labrador & de Terre-Neuve, & qu'ils y jetèrent quelques foibles peuplades. Il eſt donc vraiſemblable que les Norwégiens peuvent diſputer à Chriſtophe Colomb la gloire d'avoir découvert le Nouveau-Monde; mais ils y étoient ſans le ſavoir.

Les guerres qu'eſſuya la Norwège juſqu'à ce qu'elle fût réunie au Danemarck; les obſtacles que le gouvernement oppoſa à ſa navigation; l'oubli & l'inaction où tomba cette nation entreprenante, lui firent perdre avec ſes colonies du Groenland, les établiſſemens ou les relations qu'elle pouvoit avoir aux côtes de l'Amérique.

Il y avoit plus d'un ſiècle que le Navigateur génois avoit commencé la conquête de cette région au nom de l'Eſpagne, lorſque les Danois & les Norwégiens, qui ne formoient alors qu'une même nation, jetèrent les yeux ſur cet autre

hémiſphère, dont ils étoient plus voiſins que tous les peuples qui s'en étoient emparés; mais voulant y pénétrer par la route la plus courte, ils envoyèrent en 1619 le capitaine Munk pour chercher un paſſage par le nord-oueſt dans la mer Pacifique. Ses travaux furent auſſi inutiles que ceux de tant d'autres navigateurs qui l'avoient précédé & qui l'ont ſuivi.

On doit préſumer que l'inutilité d'une première tentative n'auroit pas rebuté le Danemarck : il auroit vraiſemblablement continué ſes expéditions pour l'Amérique, juſqu'à ce qu'il fût parvenu à y former des établiſſemens avantageux. S'il perdit de vue ces régions éloignées, il y fût forcé par une guerre opiniâtrément malheureuſe, qui l'humilia, le tourmenta & l'occupa juſqu'en 1660.

Le gouvernement employa le premier inſtant de tranquillité à ſonder ſes plaies. Semblable à tous les gouvernemens gothiques, il étoit partagé entre un chef électif, les grands de la nation, ou le ſénat & les états; le roi n'avoit d'autre droit que celui de préſider au ſénat & de commander l'armée; le ſénat gouvernoit dans l'intervalle d'une diète à l'autre : celle-ci compoſée du clergé, de la nobleſſe & du tiers-état, décidoit de toutes les grandes affaires.

Quoique cette conſtitution offre l'image de la liberté, rien n'étoit moins libre que le Danemarck. Le clergé avoit perdu toute influence depuis la réformation ; les bourgeois n'avoient pas encore acquis aſſez de richeſſes pour ſe donner de la conſidération : ces deux ordres étoient écraſés par celui de la nobleſſe, toujours rempli de cet eſprit féodal qui ramène tout à la force. La criſe où l'on ſe trouvoit n'inſpira à ce corps ni la juſtice, ni la modération dont il avoit beſoin. Le refus qu'il fit de contribuer aux charges publiques en raiſon de ſes poſſeſſions, aigrit les autres membres de la confédération ; mais au lieu d'exterminer une race orgueilleuſe, qui prétendoit jouir des avantages de la ſociété ſans *en* partager le fardeau, ils ſe réſolurent à une ſervitude illimitée, & allèrent eux-mêmes préſenter leurs mains à des chaînes dont on n'auroit jamais oſé, dont on eût peut-être inutilement tenté de les charger par la violence.

A cet étrange & humiliant ſpectacle, qui eſt ce qui ne ſe demande pas : qu'eſt-ce donc qu'un homme ? qu'eſt-ce que ce ſentiment originel & profond de dignité qu'on lui ſuppoſe ? eſt-il né pour l'indépendance ou pour l'eſclavage ? qu'eſt-ce que cet imbécille troupeau qu'on appelle une

nation ? & lorſqu'en parcourant le globe, le même phénomène & la même baſſeſſe ſe montrent plus ou moins marqués de l'un à l'autre pôle, eſt-il poſſible que la commiſération ne s'éteigne pas, & que dans le mépris qui lui ſuccède, on ne ſoit tenté de s'écrier : Peuples lâches, peuples ſtupides, puiſque la continuité de l'oppreſſion ne vous rend aucune énergie ; puiſque vous vous en tenez à d'inutiles gémiſſemens, lorſque vous pourriez rugir ; puiſque vous êtes par millions & que vous ſouffrez qu'une douzaine d'enfans armés de petits bâtons, vous mènent à leur gré, obéiſſez ; marchez, ſans nous importuner de vos plaintes, & ſachez du moins être malheureux, ſi vous ne ſavez pas être libres.

A peine les Danois furent devenus la propriété d'un chef unique qu'ils tombèrent dans une eſpèce de léthargie : aux grandes agitations, que cauſent toujours des droits importans à diſputer, ſuccéda la fauſſe tranquillité de l'eſclavage. Un peuple qui avoit occupé la ſcène pendant pluſieurs ſiècles, ne joua plus de rôle ſur le théâtre du monde ; il ne ſortit de l'anéantiſſement où le deſpotiſme l'avoit plongé, que pour aller occuper en 1671 une petite île de l'Amérique, connue ſous le nom de Saint-Thomas.

droits établis, & en s'engageant à une redevance annuelle : alors, on eſpéroit de fournir aux colonies eſpagnoles, mécontentes de l'Angleterre & de la Hollande, les noirs dont ces provinces avoient continuellement beſoin. Le traité n'ayant pas eu lieu, & les vexations ſe multipliant ſans ceſſe dans Saint-Thomas même, les opérations des Brandebourgeois furent toujours plus ou moins malheureuſes : leur contrat qui n'avoit été d'abord que pour trente ans, fut cependant renouvelé ; quelques-uns même d'entre eux y étoient encore en 1731, mais ſans action & ſans privilége.

Toutefois, ce ne fut ni à ſes productions, ni aux entrepriſes des Brandebourgeois que Saint-Thomas dut l'éclat qu'il jeta. La mer y a creuſé un port excellent, qui peut mettre en ſureté cinquante vaiſſeaux : cet avantage le fit fréquenter par les flibuſtiers anglais, français, hollandais qui vouloient ſouſtraire le fruit de leurs rapines, aux droits qu'on exigeoit d'eux, dans leurs propres établiſſemens. Les corſaires qui avoient fait des priſes trop bas, pour les faire remonter aux îles de leur nation, les venoient vendre à celle de Saint-Thomas : il étoit l'aſyle de tous les bâtimens marchands qui, pourſuivis en temps de

guerre, y trouvoient un port neutre. C'étoit l'entrepôt de tous les échanges que les peuples voisins n'auroient pu faire ailleurs avec autant d'aiſance & de ſureté : c'eſt de-là qu'on expédioit tous les jours des bateaux richement chargés, pour un commerce clandeſtin avec les côtes eſpagnoles, d'où l'on apportoit beaucoup de métaux & de marchandiſes précieuſes. Saint-Thomas étoit enfin une place où ſe faiſoient des marchés très-importans.

Mais le Danemarck ne profitoit pas de cette circulation rapide : c'étoient des étrangers qui s'enrichiſſoient & qui diſparoiſſoient avec leurs richeſſes. Un vaiſſeau expédié tous les ans pour l'Afrique, allant vendre ſes eſclaves en Amérique, & revenant en Europe avec une cargaiſon qu'il avoit reçue en échange, étoit la ſeule eſpèce de liaiſon que la métropole eût avec ſa colonie ; elles augmentèrent en 1719 par le défrichement de l'île de Saint-Jean, voiſine de Saint-Thomas, mais encore plus petite de la moitié : ces foibles commencemens auroient eu beſoin de l'île des Crabes ou de Borriquen, où l'on avoit tenté deux ans auparavant de s'établir.

Cette île, qui peut avoir huit ou dix lieues de circonférence,

circonférence, a un assez grand nombre de montagnes ; mais elles ne sont ni arides, ni escarpées, ni fort élevées. Le sol des plaines & des vallées qui les séparent paroît très-fertile, & il est arrosé par de nombreuses sources dont l'eau passe pour excellente : la nature, en lui refusant un port, lui a prodigué les meilleures rades que l'on connoisse. On trouve à chaque pas des restes d'habitations, des allées d'orangers & de citronniers, qui prouvent que les Espagnols de Porto-Rico, qui n'en sont éloignés que de cinq ou six lieues, y ont été fixés autrefois.

Les Anglais voyant qu'une île si bonne étoit déserte, y commencèrent quelques plantations vers la fin du dernier siècle. On ne leur laissa pas le temps de recueillir le fruit de leur travail : ils furent surpris par les Espagnols qui massacrèrent impitoyablement tous les hommes faits, & qui en amenèrent les femmes & les enfans à Porto-Rico. Cet événement n'empêcha pas les Danois de faire quelques arrangemens pour s'y établir en 1717 ; mais les sujets de la Grande-Bretagne réclamant leurs anciens droits, y envoyèrent quelques aventuriers qui furent d'abord pillés, & bientôt après chassés par les Espagnols. La jalousie de ces tyrans du Nouveau-Monde va jusqu'à dé-

fendre à des barques, même de pêcheurs, l'approche d'un rivage où ils n'ont qu'un droit de poſſeſſion ſans exèrcice. Condamnant l'île des Crabes à une ſolitude éternelle, ils ne veulent ni l'habiter, ni qu'on l'habite : trop pareſſeux pour la cultiver, trop inquiets pour y ſouffrir des voiſins actifs. Un tel caractère de domination excluſive a obligé le Danemarck de détourner ſes regards de l'île des Crabes, pour les porter vers Sainte-Croix.

Celle-ci méritoit à plus juſte titre d'exciter l'ambition des peuples ; elle a dix-huit lieues de long, ſur trois & quatre de largeur. Elle fut occupée en 1643 par les Hollandais & par les Anglais : leur rivalité ne tarda pas à les brouiller. Les premiers ayant été battus en 1646 dans un combat opiniâtre & ſanglant, ſe virent réduits à abandonner un terrein ſur lequel ils avoient fondé de grandes eſpérances. Le vainqueur travailloit à s'affermir dans ſa conquête, lorſqu'en 1650 il fut attaqué & chaſſé à ſon tour par douze cents Eſpagnols arrivés ſur cinq vaiſſeaux. Leur triomphe ne dura que quelques mois : ce qui étoit reſté de ce corps nombreux pour la défenſe de l'île la céda ſans réſiſtance à cent ſoixante Français, partis en 1651 de Saint-Chriſtophe pour s'en mettre en poſſeſſion.

Ces nouveaux habitans ſe hâtèrent de reconnoître un terrein ſi diſputé. Sur un ſol, d'ailleurs excellent, ils ne trouvèrent qu'une rivière médiocre, qui, coulant lentement preſqu'au niveau de la mer, dans un terrein ſans pente, n'offroit qu'une eau ſaumâtre. Deux ou trois fontaines qu'on découvrit dans l'intérieur de l'île, ſuppléoient foiblement à ce défaut. Les puits ne fourniſſoient que rarement de l'eau; il falloit du temps pour conſtruire des citernes. L'air n'étoit pas plus attrayant pour les nouveaux colons: une île platte & couverte de vieux arbres, ne permettoit guères aux vents de balayer les exhalaiſons infectes dont ſes marais épaiſiſſoient l'atmoſphère. Il n'y avoit qu'un moyen de remédier à cet inconvénient: c'étoit de brûler les forêts. Auſſitôt les Français y mettent le feu, & s'embarquant ſur leurs vaiſſeaux, contemplent de la mer, durant des mois entiers, l'incendie qu'ils avoient allumé dans l'île: dès qu'il eſt éteint, ils redeſcendent à terre.

Les champs ſe trouvèrent d'une fertilité incroyable. Le tabac, le coton, le rocou, l'indigo, le ſucre, y réuſſiſſoient également: tels furent les progrès de cette colonie, que onze ans après ſa fondation, elle comptoit huit cent vingt-deux

blancs, avec un nombre d'eſclaves proportionné. Elle marchoit d'un pas rapide à la proſpérité, lorſqu'on mit à ſon activité des entraves qui la firent rétrograder. Sa décadence fut auſſi prompte que ſon élévation : il ne lui reſtoit plus que cent quarante-ſept hommes avec leurs femmes & leurs enfans, & ſix cent vingt-trois noirs, quand on tranſporta en *1696* cette population à Saint-Domingue.

Des particuliers obſcurs, des écrivains étrangers aux vues des gouvernemens, à leurs négociations ſecrètes, au caractère des miniſtres, aux intérêts des protecteurs & des protégés ; qui ſe flattent de trouver la raiſon d'un événement entre une multitude de cauſes importantes ou frivoles qui peuvent toutes également l'avoir amené ; qui ne ſe doutent pas qu'entre ſes cauſes, la plus naturelle eſt ſouvent la plus fauſſe ; qui prononcent d'après la lecture réfléchie d'une gazette ou d'un journal, comme s'ils avoient été placés toute leur vie au timon de l'état, & qu'ils euſſent aſſiſté au conſeil des rois ; qui ne font jamais plus loin de la vérité que dans les circonſtances où ils montrent quelque pénétration ; auſſi abſurdes dans le bien que dans le mal qu'ils diſent des nations, dans l'opinion favorable qu'ils ont des opérations

miniſtérielles que dans le jugement défavorable qu'ils en portent : ces eſpèces de rêveurs qui ſe prennent pour des perſonnages, parce qu'ils ont la manie de s'occuper de grandes choſes, perſuadés que les cours ſe décident toujours par les vues ſublimes d'une profonde politique, imaginèrent que celle de Verſailles n'avoit mépriſé Sainte-Croix que parce qu'elle vouloit abandonner les petites îles, pour concentrer toutes les forces, toute l'induſtrie, toute la population dans les grandes : ils ſe ſont trompés. Cette réſolution fut l'ouvrage des fermiers, qui trouvoient que le commerce clandeſtin de Sainte-Croix avec Saint-Thomas étoit nuiſible à leurs intérêts. De tout temps la finance fut nuiſible au commerce, & dévora le ſein qui la nourrit. L'île fut ſans colons & ſans culture juſqu'en 1733 : à cette époque, la France en céda pour 758,000 liv. la propriété au Danemarck, qui ne tarda pas à y bâtir le bourg & la fortereſſe de Chriſtianſtadt.

Ce fut alors que cette puiſſance du nord ſembla devoir pouſſer de fortes racines en Amérique. Malheureuſement elle fit gémir ſes cultures ſous la tyrannie d'un privilége excluſif : des hommes induſtrieux de toutes les ſectes, & ſur-tout des frères moraves, ne purent jamais vaincre ce grand

obſtacle : on eſſaya pluſieurs fois de concilier les intérêts du colon & celui de ſes oppreſſeurs ; ces tempéramens furent inutiles : les deux partis ſe firent toujours une guerre d'animoſité, jamais d'induſtrie. Enfin, le gouvernement, plus modéré que ſa conſtitution ne permettoit de l'eſpérer, acheta en 1754 les droits & les effets de la compagnie. Le prix fut réglé à 9,900,000 liv. : une partie fut payée en argent comptant, & le reſte en obligations ſur le tréſor public, portant intérêt. La navigation dans les îles fut alors ouverte à tous les ſujets de la domination danoiſe.

XXXI. Etat malheureux des îles danoiſes. Ce qu'il conviendroit au gouvernement de faire pour adoucir leur ſort.

Au premier janvier 1773, on comptoit à Saint-Jean ſoixante-neuf plantations, dont vingt-ſept étoient conſacrées à la culture du ſucre, & quarante-deux à d'autres productions moins importantes. Saint-Thomas en avoit exactement le même nombre & avec la même deſtination, mais beaucoup plus conſidérables : ſur trois cent quarante-cinq qu'on en voyoit à Sainte-Croix, cent cinquante étoient couvertes de cannes. Dans les deux premières îles, les propriétés acquièrent l'étendue que le colon eſt en état de leur donner : ce n'eſt que dans la dernière que chaque habitation eſt bornée à trois mille pieds danois de longueur ſur deux mille de largeur.

Saint-Jean eſt habité par cent dix blancs & deux mille trois cent vingt-quatre eſclaves ; Saint-Thomas, par trois cent trente-ſix blancs & quatre mille deux cent quatre-vingt-ſeize eſclaves ; Sainte-Croix, par deux mille cent trente-ſix blancs & vingt-deux mille deux cent quarante-quatre eſclaves. Il n'y a point d'affranchis à Saint-Jean, & il n'y en a que cinquante-deux à Saint-Thomas, que cent cinquante-cinq à Sainte-Croix : cependant, les formalités néceſſaires pour accorder la liberté, ſe réduiſent à un ſimple enregiſtrement dans une cour de juſtice. Si une grande facilité n'a pas multiplié ces actes de bienfaiſance, c'eſt qu'ils ont été interdits à ceux qui avoient contracté des dettes : on a craint que les débiteurs ne fuſſent tentés d'être généreux aux dépens de leurs créanciers.

Cette loi me paroît très-ſage : je penſe qu'en la mitigeant, elle auroit ſon utilité, même dans nos contrées. J'approuverois fort que tout citoyen revêtu de fonctions honorifiques, à la cour, dans les armées, dans l'égliſe, dans la magiſtrature, en fût ſuſpendu au moment où il ſeroit légitimement pourſuivi par un créancier, & qu'il en fût irrémiſſiblement dépouillé au moment où les tribunaux l'auroient déclaré inſolvable : il me ſemble

qu'on prêteroit avec plus de confiance & qu'on emprunteroit avec plus de circonſpection. Un autre avantage d'un pareil règlement, c'eſt que bientôt les conditions ſubalternes, imitatrices des uſages & des préjugés des hautes claſſes de citoyens, craindroient la même flétriſſure, & que la fidélité dans les engagemens deviendroit un des caractères des mœurs nationales.

Les productions annuelles des îles danoiſes ſe réduiſent à un peu de café, à beaucoup de coton, à dix-ſept ou dix-huit millions peſant de ſucre brut, à une quantité proportionnée de rum. Une partie de ces denrées eſt livrée aux Anglais, propriétaires des meilleures plantations, & en poſſeſſion de fournir les eſclaves. Des états très-authentiques, que nous avons ſous les yeux, prouvent que depuis 1756 juſqu'en 1773, cette nation a vendu dans les établiſſemens danois du nouvel hémiſphère, pour 2,307,686 liv. 11 ſous, & enlevé pour 3,197,047 liv. 5 ſous 6 deniers. L'Amérique ſeptentrionale reçoit auſſi quelques-unes de ces productions en échange de ſes beſtiaux, de ſes bois & de ſes farines : le reſte eſt porté dans la métropole ſur une quarantaine de bâtimens, du port de cent vingt juſqu'à quatre cents tonneaux. La plus grande partie s'y con-

ſomme, & il n'en eſt guère vendu en Allemagne ou dans la Baltique que pour un million de livres.

Les terres ſuſceptibles de culture ne ſont pas toutes en valeur dans les îles danoiſes, & celles qu'on y exploite pourroient être améliorées. De l'aveu des hommes les mieux inſtruits, le produit de ces poſſeſſions ſeroit aiſément augmenté d'un tiers, & peut-être de la moitié.

Un grand obſtacle à cette multiplication de richeſſes, c'eſt la ſituation extrêmement gênée des colons. Ils doivent 4,500,000 liv. au gouvernement; ils doivent 1,200,000 liv. au commerce de la métropole; ils doivent 26,630,170 liv. aux Hollandais, que l'immenſité de leurs capitaux, & l'impoſſibilité de les faire tous valoir par eux-mêmes, rend forcément créanciers de toutes les nations.

L'avidité du fiſc met de nouvelles entraves à l'induſtrie. Les denrées & les marchandiſes qui ne ſont pas propres au Danemarck ou qui n'y ont pas été portées ſur des vaiſſeaux danois, doivent quatre pour cent à leur départ d'Europe : les nationales & les étrangères paient également ſix pour cent à leur entrée aux îles. On y exige 18 l.

pour chaque nègre qui arrive, & une capitation de 4 liv. 10 ſous, des droits aſſez forts ſur le papier timbré, un impôt de 9 liv. par mille pieds quarrés de terre, le dixième du prix des habitations vendues. Les productions ſont toutes aſſujetties à cinq pour cent à leur ſortie des colonies & à trois pour cent dans tous les ports de la métropole, ſans compter ce que le rum donne dans les détails de la conſommation. Ces tributs réunis forment à la couronne un revenu de huit à neuf cent mille livres.

Il eſt temps que la cour de Copenhague ſe détache de ces impôts ſi multipliés & ſi accablans.

Un intérêt bien raiſonné devroit ſans doute inſpirer cette conduite à toutes les puiſſances qui ont des poſſeſſions dans le Nouveau-Monde; mais le Danemarck eſt plus particulièrement obligé à cette généroſité. Ses cultivateurs ſont grevés de ſi énormes dettes, qu'ils n'en pourront jamais rembourſer les capitaux, qu'ils n'en paieront pas même les arrérages, ſans un déſintéreſſement entier de la part du fiſc.

Mais peut-on attendre ce trait de ſageſſe, ni en Danemarck, ni ailleurs, tant que les dépenſes

publiques excéderont le revenu public; tant que les événemens fâcheux qui, dans l'ordre ou plutôt le désordre actuel des choses, se renouvellent continuellement, forceront l'administration à doubler, à tripler le fardeau de malheureux sujets déja surchargés; tant que les conseils des souverains travailleront sans vues certaines & sans plan réfléchi; tant que les ministres se conduiront comme si l'empire ou leurs fonctions devoient finir le lendemain; tant que le trésor national s'épuisera par des déprédations inouies, & que son indigence ne se réparera que par des spéculations extravagantes, dont les conséquences ruineuses ne seront point apperçues ou seront négligées pour les petits avantages du moment; & pour me servir d'une métaphore énergique mais vraie, effrayante mais symbolique, de ce qui se pratique dans toutes les contrées, tant que la folie, l'avarice, la dissipation, l'abrutissement ou la tyrannie des maîtres auront rendu le fisc affamé ou rapace, au point *qu'on brûlera les maisons pour recueillir promptement le prix des cendres?*

Si le fisc devenoit par hasard plus sage & plus généreux en Danemarck qu'il ne l'a été & qu'il ne l'est en aucun lieu du globe, les îles de Saint-

Thomas, de Saint-Jean, de Sainte-Croix proſpéreroient peut-être; & leurs productions pourroient ſuppléer, juſqu'à un certain point, au peu de valeur qu'ont celles de la métropole même.

XXXII. Coup-d'œil rapide ſur la puiſſance danoiſe.

Les provinces qui forment aujourd'hui le domaine de cet état en Europe, furent autrefois indépendantes les unes des autres. Des révolutions la plupart ſingulières, les ont réunies ſous les mêmes lois. Au centre de ce tout bizarrement compoſé, ſont quelques îles, dont la plus connue ſe nomme Zélande : on y trouve un port excellent, qui n'étant au onzième ſiècle qu'une habitation de pêcheurs, devint une ville au treizième, la capitale de l'empire au quinzième, & une belle cité après l'incendie de 1728, qui conſuma ſeize cent cinquante maiſons. Au milieu de ces îles, eſt cette péninſule longue & étroite, que les anciens appeloient Cherſonèſe Cimbrique. Ses parties les plus importantes, les plus étendues, ont ſucceſſivement groſſi la domination danoiſe, ſous le nom de Jutland, de Sleſwig & de Holſtein; elles ont été plus ou moins floriſſantes, à proportion qu'elles ſe ſont reſſenties de l'inſtabilité de l'Océan, qui tantôt s'éloigne de leurs bords, & tantôt les engloutit. On voit dans ces contrées une lutte entre les hommes & la mer,

un combat perpétuel dont les ſuccès ont toujours été balancés. Les habitans d'un tel pays ſeront libres dès qu'ils s'appercevront qu'ils ne le ſont pas: ce ne ſont point à des marins, à des inſulaires, aux peuples des montagnes, que le deſpotiſme peut en impoſer long-temps.

La Norwège qui obéit au Danemarck, n'eſt pas plus propre à cette ſervitude : elle eſt couverte de pierres ou de rochers, & traverſée en différens ſens par de hautes montagnes, qui ne ſont pas ſuſceptibles de culture. On ne voit en Laponie qu'un petit nombre de ſauvages, fixés ſur les côtes par la pêche, ou errans dans des deſerts affreux, & ſubſiſtans par le moyen de la chaſſe, de leurs pelleteries & de leurs rennes. L'Iſlande eſt un pays miſérable, cent fois bouleverſé par des volcans, par des tremblemens de terre, & cachant toujours dans ſon ſein des matières bitumineuſes, qui peuvent à chaque inſtant la réduire en un amas de ruines. Pour le Groenland, que le vulgaire croit une île, & que les géographes préſument tenir à l'Amérique par l'oueſt, c'eſt un pays vaſte & ſtérile, que la nature condamne aux glaces éternelles. Si jamais ces régions ſont peuplées, elles deviendront indépendantes les unes des

autres, & toutes du roi de Danemarck, qui croit y commander parce qu'il s'en dit le maître, à l'insçu de leurs sauvages habitans.

Le climat des îles danoises de l'Europe n'est pas aussi rigoureux qu'on le jugeroit par leur latitude. Si les golfes dont elles sont environnées voient quelquefois interrompre la navigation, c'est bien moins par les glaçons qui s'y forment, que par ceux que les vents y poussent, & qui s'y unissent à mesure qu'ils s'y entassent. Si l'on en excepte le nord du Jutland, les provinces qui joignent l'Allemagne jouissent de sa température. Le froid est très-modéré, même sur les côtes de la Norwege : il y pleut souvent durant l'hiver, & son port de Bergue est à peine une fois fermé par les glaces; tandis que ceux d'Amsterdam, de Lubeck & de Hambourg, le sont dix fois dans l'année : il est vrai que cet avantage est chèrement acheté par les brouillards épais & continuels, qui rendent le séjour du Danemarck désagréable, triste, & ses habitans sombres, mélancoliques.

La population de cet empire n'est pas proportionnée à son étendue. Dans les siècles reculés, il s'appauvrit d'habitans par des émigrations continuelles : les brigandages qui les remplacèrent,

entretinrent cette indigence. L'anarchie empêcha l'état de se relever de si grands maux : le double despotisme du prince sur les citoyens qui se croient libres sous le titre de nobles, & de la noblesse sur un peuple esclave, étouffe jusqu'à l'espérance d'une plus grande population. Les listes réunies de tous les états de Danemarck, hors l'Islande, ne firent monter les morts en 1771, qu'à cinquante-cinq mille cent vingt-cinq; de sorte que le calcul de trente-deux vivans pour un mort ne produiroit qu'un million sept cent soixante-quatre mille personnes.

Indépendamment de beaucoup d'autres causes, le poids des impôts s'oppose à leur bonheur : on en exige de fixes pour les terres, d'arbitraires en forme de capitation, de journaliers sur les consommations. Cette oppression est d'autant plus criminelle, que le gouvernement jouit d'un domaine très-considérable, & qu'il a une ressource assurée dans le détroit du Sund. Six mille neuf cent trente navires, qui, si l'on en juge par les comptes de 1765, doivent entrer annuellement dans la mer Baltique, ou en sortir, paient dans ce fameux passage, environ un pour cent de toutes les marchandises dont ils sont chargés. Cette espèce de tribut, qui, quoique difficile à lever, rend à l'état

deux millions cinq cent mille livres, eſt perçu dans la rade d'Elſeneur, protégée par la forteresſe de Cronenbourg. Il y a long-temps que cette poſition & celle de Copenhague invitent inutilement le Danemarck à y former un entrepôt, où tous les peuples commerçans, ſoit du nord, ſoit du midi, viendroient échanger leurs productions & leur induſtrie.

Avec les fonds provenans des tributs, du domaine, des péages, des ſubſides du dehors, l'état entretient une armée de vingt-cinq mille hommes, qui, généralement compoſée d'étrangers, paſſe pour la plus mauvaiſe de l'Europe. Sa flotte jouit au contraire de la meilleure réputation : elle conſiſte en vingt-ſept vaiſſeaux de ligne, & trente-un bâtimens de guerre, mais de moindre force : vingt-quatre mille matelots claſſés, qui ſont la plupart toujours en action, aſſurent les opérations navales. Aux dépenſes militaires, le gouvernement en a joint d'autres depuis quelques années, pour l'encouragement des manufactures & des arts : qu'on ajoute quatre millions de livres pour les beſoins ou les fantaiſies de la cour, une ſomme à peu près ſemblable pour les intérêts qu'entraîne une dette publique de ſoixante-dix millions,

millions, & on aura l'emploi de vingt-trois millions de livres, qui forment le revenu de la couronne.

Si c'eſt pour en aſſurer les recouvremens que le gouvernement proſcrivit en 1736 l'uſage des bijoux, des étoffes d'or & d'argent, on ſe permettra de dire qu'il avoit ſous ſa main des moyens plus ſimples : il falloit abolir cette foule d'entraves qui gênent les opérations des citoyens entre eux, qui empêchent la libre communication des différentes parties de la monarchie; il falloit ouvrir à tous les navigateurs de la nation l'Iſlande, le Groenland, les États Barbareſques, la pêche de la baleine; il falloit rendre aux peuples le commerce des îles de Feroé, follement concentré dans les mains du ſouverain; il falloit décharger tous les membres de l'état de l'obligation qui leur fut impoſée en 1726, de ſe pourvoir de vin, de ſel, d'eau-de-vie, de tabac, à Copenhague même.

Dans l'état actuel des choſes, les exportations ſont aſſez bornées; elles ſe réduiſent, pour les provinces du continent de l'Allemagne, à cinq ou ſix mille bœufs, à trois ou quatre mille chevaux propres pour la cavalerie, à quelque ſeigle qui eſt vendu aux Suédois & aux Hollandais.

Depuis quelques années le Danemarck conſomme le froment que la Fionie & l'Alland envoyoient autrefois à l'étranger. Ces deux îles, ainſi que la Sélande, ne vendent plus que ces magnifiques attelages, ſi chers à tous ceux qui aiment les beaux chevaux. La Norwège fournit au commerce du hareng, des bois, des mâtures, du goudron & du fer. De la Laponie & du Groenland, il ſort des pelleteries. On tire de l'Iſlande de la morue, de l'huile de baleine, de chien & de veau marin, du ſoufre, & ce voluptueux duvet ſi connu ſous le nom d'édredon.

Arrêtons ici les détails qu'a néceſſairement amenés le commerce du Danemarck; ils ſuffiſent pour convaincre cette puiſſance qu'elle a le plus grand intérêt à jouir & à trafiquer ſeule de toutes les productions de ſes îles de l'Amérique : avertiſſons-la que plus ſes poſſeſſions ſont bornées dans le Nouveau-Monde, plus elle doit être attentive à ne laiſſer échapper aucun des avantages qu'elle en peut tirer; avertiſſons-la, & toutes les autres adminiſtrations de la terre, que les maladies des empires ne ſont pas du nombre de celles qui ſe guériſſent d'elles-mêmes; qu'elles s'aggravent en vieilliſſant, & qu'il eſt rare que des circonſtances heureuſes en facilitent la cure; qu'il eſt

preſque toujours dangereux de renvoyer à des temps plus éloignés, & le bien qu'on peut ſe promettre d'opérer, & le mal qu'on a quelque eſpoir de déraciner dans le moment; que pour un exemple de ſuccès obtenus en temporiſant, l'hiſtoire en offre mille où l'on manque l'occaſion favorable, pour l'avoir trop attendue; que la lutte d'un ſouverain eſt toujours celle d'un ſeul contre tous, à moins que pluſieurs d'entre eux n'aient un intérêt commun; que les alliances ne ſont que des trahiſons préparées; que la puiſſance d'une nation foible ne s'accroît jamais que par des degrés imperceptibles, & que par des efforts toujours croiſés par la jalouſie des autres nations, à moins qu'elle ne ſorte tout-à-coup de ſa médiocrité par l'audace d'un génie impatient & redoutable; que ce génie peut ſe faire attendre long-temps, & qu'alors il riſque le tout pour le tout, ſa tentative pouvant amener également & l'agrandiſſement & la ruine totale. Avertiſſons le Danemarck en particulier, qu'en attendant que ce génie paroiſſe, le plus sûr eſt de ſentir ſa poſition, & le plus ſage de ſe convaincre que ſi les puiſſances du premier ordre commettent rarement des fautes impunies, la moindre négligence de la part des ſouverains ſubalternes, à qui de vaſtes & riches territoires n'offrent

aucune prompte & grande reſſource, ne peut avoir que des ſuites funeſtes : ne lui diſſimulons pas que tous les petits États ſont deſtinés à s'agrandir ou à diſparoître, & que le rôle qui convient à l'oiſeau qui habite un climat ſtérile & qui vit entre des rochers arides, eſt celui de l'oiſeau de proie.

Fin du douzième Livre.

TABLE
ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME

A

Acte de navigation de l'Angleterre a été funeſte à la Hollande, 383.

Ahoni, port de Guinée excluſivement fréquenté par les Anglais, 112.

Alaminos, pilote eſpagnol, paſſa le premier, en 1519, le canal de Bahama, 295. Relève l'île de Cuba dévaſtée par Vélaſquez, *ibid.*

Albreda en Guinée, comptoir des Français, 105.

Alexandrie, ville d'Egypte. Sa ſituation, ſes ports, 14, 15.

Alger, république d'Afrique, 32. Sa ſituation, *ibid.* Ses forces, 33, 34. Son ſol, ſes productions, ſon commerce, 35, 39. Nombre des bâtimens européens qui y arrivent annuellement, *ibid.*

Alland (l'), île du Danemarck, qui produit de ſuperbes chevaux d'équipage, 418.

Amazone (l'), fleuve de la Guiane, au ſud de cette contrée de l'Amérique méridionale, 349.

Ambriz, rivière de Guinée au ſud de la ligne, près du fleuve Zaire, 122.

Amſterdam, fort de la Guiane, qui commande le fleuve Surinam, 378.

Anamabou, ſur la côte d'Or en Guinée, établiſſement des Anglais, 110.

Angleterre. Son acte de navigation a été funeſte aux Hollandais, 383.

Anglais, occupent Arguin & Portendic pour la traite des Nègres en Guinée, & ne permettent à aucune autre nation d'approcher de ces parages, 104. Ont un établiſſement au Sénégal pour le même objet, 105. Ont deux loges vers la rivière Serre-Lione pour la traite des Nègres & de pluſieurs marchandiſes précieuſes, 108. Ont un établiſſement au cap

Apollonie pour le même but, *ibid.* Et neuf ou dix le long de la côte d'Or, dont le principal eſt le cap Corſe, 109. Expulſent les Français d'Anamabou, & s'y établiſſent, *ibid.* Envoient annuellement 195 bâtimens aux côtes de Guinée, 132. N'ont point de comptoir dans le reſte de l'Afrique occidentale, 133.

Angole, royaume d'Afrique au ſud de la ligne. Uſages ſinguliers de leurs rois, 119, 120.

Anobon, île de Guinée au ſud de la ligne, cédée, par les traités de 1777 & 1778, par les Portugais aux Eſpagnols, 136. Son port eſt dangereux, *ibid.*

Animaux domeſtiques de l'Europe, ont tous dégénéré en Amérique, à l'exception du porc, 265. Moyen de prévenir cette dégradation, 267.

Antilles (les), îles d'Amérique. A quelles maladies les enfans nouveaux-nés & les femmes y ſont expoſés, 248, 249. Maladie des hommes, ſes ſymptomes, *ibid.* Qui attaque tous ceux qui ſont nés en Europe, même les Créoles qui en reviennent, mais pas les femmes, 250. Comment ont augmenté la population de l'Europe, 253; & la circulation de l'argent, *ibid.*

Arabes (les) forment, après les Coptes, la plus grande population de l'Egypte, 8, 9.

Arguin, île vers la côte d'Or, où les Européens font la traite des Nègres, 103.

Arroſéguy, poſte de hauteur à un quart de lieue de la Havane; croiſe ſes feux avec le fort Atarès, 319.

Arrache (l'), ville d'Afrique au royaume de Maroc, eſt le débouché de la province d'Aſgar, 44.

Arſeu, ville d'Afrique dans le voiſinage d'Oran, a des monumens d'antiquité, 39.

Aruba, petite île des Antilles ſous-le-vent, dépendante de Curaçao, 337.

Aſgar, la plus grande & fertile province de l'empire de Maroc, 44.

Atarès, fort de la Havane. Sa deſcription, 319. Il croiſe ſes feux avec ceux d'Arroſéguy & du Morro, *ibid.* 320.

B

Badagry, port de Guinée, où l'on mène beaucoup d'eſclaves, 111.

Bahia, établiſſement portugais ſur la Côte-d'Or en Guinée, 110.

Baie de Gabinde, en Guinée, au ſud de la ligne. Sûre & commode, 117. On envoie d'ici des bateaux ſur la rivière Ambriz pour empletter des eſclaves, 120.

Bamba, premier établiſſement des Portugais en Guinée, au ſud de la ligne. Bon port. Fournit les bois à Saint-Paul de Loanda, 122. Sa population, *ibid.*

Bambouk, contrée de la haute Guinée. Son commerce, 69. Fournit beaucoup d'or, 94.

Benin, royaume de Guinée, 74. Deſcription de ces peuples, & de ceux des pays connus ſous le nom de Côte-d'Or, 88. Leur croyance, leurs mœurs, leur aménité, leur manière de négocier, *ibid.* & 89.

Benin, rivière de Guinée, ſur laquelle les Anglais font un grand commerce 115. Qualité des eſclaves qui s'y achètent, 115.
Berbice, établiſſement des Hollandais dans la Guiane. Sa ſituation, 345. Il prend ſon nom d'un fleuve, *ibid.* Premiers fondemens de cette colonie & ſes révolutions, *ibid.* 347. Révolte des eſclaves en 1763, 349. Sa population, 350. Sa récolte, *ibid.* Sa ſituation fâcheuſe, *ibid.* Repouſſeroit à peine un corſaire, 377.
Bergue, port de la Norwège, 414.
Biſſao, nom de pluſieurs rivières de Guinée, au nord de la ligne, 107.
Bizerte, port de Tunis. A été fort célèbre, 31. Eſt ruiné, *ibid.*
Bonaire, petite île des Antilles ſous-le-vent, dépendante de Curaçao 307.
Borriquen Voyez *Iſle des Crabes.*
Broyeau, cacique de Porto Rico. Expérience qu'il fit ſur le jeune Eſpagnol Salzedo, 272.
Buffle. Sa deſcription, 209. Combien auroit été propre au ſervice des Antilles, *ibid.*

C

Cachéo, rivière de Guinée, au nord de la ligne, 107.
Café. Voyez *Caſier.*
Caſier, arbre qui produit le café. Mal ſoigné en Amérique, 205. Sa culture, 220, 221. Manière de le planter, 222. Moulin pour la ſéparation des grains, 223, 224. Comment cultivé à Surinam, 310.
Calle (la), port de l'état d'Alger, ſur les frontières de Tunis, 35. A un comptoir français appartenant à une compagnie de Marſeille, 36.
Cap Apollonie. Commencement de la Côte-d'Or, au nord de la ligne, où les Anglais ont un établiſſement, 108.
Cap-Blanc, en Guinée, où ſe fait la traite des Nègres par les Européens, 102.
Cap-Formoſe en Guinée. Sa ſituation, 113.
Cap de Lope, au ſud de la ligne, en Guinée. 115.
Cap de Monte, contrée de la Guinée. Le riz eſt l'unique reſſource de ſes habitans, 60.
Cap de Palme, contrée de la Guinée, 69.
Cap Segundo, au ſud de la ligne, en Guinée, avec une bonne baie, 110.
Caſſard, de Saint-Malo, met Surinam à contribution, 355.
Caſſave. Gâteau fait avec la farine du manioc, cuite ſans remuer, 215.
Cavana (le) Fort de la Havane, qui domine ſur le Morro, 316.
Cayamance, rivière de Guinée, au nord de la ligne, 107.
Chameau (le) n'a réuſſi ni au Pérou ni dans les Antilles, pourquoi, 208.
Charrue. Son utilité; avantages de ſa pratique, 201 & *ſuiv.*
Chevaux, ſervoient de paſſe-port aux vaiſſeaux anglais dans les établiſſemens hollandais d'Amérique, 38, 318.
Chriſtianſtad. Bourg & forteresſe danoiſe de Sainte-Croix, l'une des Antilles. 400.
Cimbebas, habitans de l'Afrique,

entre le fleuve Coanza & le cap de Bonne Eſpérance, 71.
Coanza, fleuve de la Guinée, 70, 71. Idée des mœurs & coutumes des peuples qui habitent entre ce fleuve & le Zaire, 90 *& ſuiv.*
Colonies Françaiſes, ſont à St. Euſtache l'entrepôt de leurs denrées en temps de guerre avec les Anglais, 317.
Colonies Hollandaiſes. Leur état dans la Guiane, 372. Déſordre qui y règne, 374. Celui du climat eſt le plus dangereux, 375. Moyen d'en prévenir la ruine, 381. Leurs productions rendront la Hollande puiſſance territoriale, 383.
Commawine, rivière de la Guiane qui ſe jette dans le Surinam, 377.
Comte de Souza (le), ambaſſadeur de Portugal en Eſpagne, a fait exploiter à *Nouvelle-Oëiras* lieu de la Guinée au ſud de la ligne, des mines du meilleur fer qu'il y ait ſur le globe, 121. Il vouloit pénétrer au Monomotapa, 122.
Congo (le), Empire dans la Guinée. Manière dont la couronne s'y perpétue, 74.
Copenhague, capitale du royaume de Danemarck, 410.
Coptes, les plus nombreux habitans de l'Egypte, tirent leur origine des anciens Egyptiens, 8. Leur religion, *ibid.*
Corentin, rivière à l'eſt de Berbice dans la Guiane, 366.
Côte d'Or, en Guinée, commence au Cap-Apollonie & finit à la rivière de Volte. Son étendue. Comptoirs des Européens qui y ſont établis. Qualité de ſes habitans, 109.
Côte des Dents, en Guinée. Objets de ſon commerce, 108.
Côte de Graines, en Guinée. Ses productions, *ibid.*
Côte des Quaquas, en Guinée. Objets qu'on en tire, *ibid.*
Coton (le), ſa culture, 218, 219. Sa récolte, *ibid.* 220.
Cottica, rivière de Surinam, 362.
Créoles, enfans d'un homme ou femme européens avec un Nègre ou une Nègreſſe en Amérique, 239. Leur deſcription, 240. Sont intrépides à la guerre, mais peu ſuſceptibles d'être diſciplinés, *ibid.* Ils ſont bienfaiſans & remplis de belles qualités, 241. Figure & caractère des femmes Créoles, 242, 243. Le caractère de Créoles provient en partie de l'influence de l'eſclavage ſur l'ame des Nègres dont ils proviennent, 244. Cauſes de leur orgueil, *ibid.* 247. Sont exhortés à venir s'inſtruire en Europe, 246, 247. Ils ſont moins ſujets aux maladies que les Européens, 248.
Cronembourg, forteresſe danoiſe qui couvre la rade d'Elſeneur en Danemarck, 416.
Cuba, aux Eſpagnols, l'une des Antilles ſous le vent, eſt ſéparée de Saint Domingue par un canal & vaut un royaume, 291. Fut découverte en 1492 par Colomb, 292. Ne fut conquiſe qu'en 1511 par les Eſpagnols commandés par Diego de Vélaſquez, *ibid.* Qui la dévaſta, 294. Fut relevée en 1519 par Alaminos, 295. Contient dix-neuf hôpitaux, 297. Sa population en 1774, 306. Nourrit beaucoup d'abeilles, 307. Sa récolte en tabac, *ibid.* Impôts qu'on y lève, 312, 313. Étoit couverte de bois de cèdre, *ibid.* Projet de rendre ſoldats les colons de Cuba,

321. Eſt la ſeule des Antilles dont les colons ſoient aſſez riches pour faire les avances néceſſaires à la culture des cannes à ſucre, 322.
Ciba, capitale de l'iſle, eſt le ſiège d'un évêque, 327.
Cubagua, l'une des Antilles, nommée par les Eſpagnols l'iſle aux perles, 220.
Cudjoe, Nègre de la Guinée : exemple de ſa magnanimité à l'égard de Murray, chirurgien anglais, ſon hôte, 144.
Curaçao, l'une des Antilles ſous le vent, priſe en 1634, par les Hollandais ſur les Eſpagnols, 333. Sa ſituation, 330. A été attaquée deux fois inutilement par les Français, *ibid.* Son terroir eſt ſtérile, 337. Elle fait le commerce de toutes les productions de l'Amérique avec les Eſpagnols & les Français, 346.

D

Damiette, ville d'Egypte, entrepôt du commerce, 15.
Danemarck, (le) & la Norwege formoient deux états différens au huitième ſiècle, 363.
Danois (les) ont cinq établiſſement en Guinée, 10. Un de leurs agens y renonce aux atrocités européennes ; il ſe nommoit Shilderop, 134. Ses éloges, *ibid.* & 135. Envoyèrent Munck à la découverte de l'Amérique en 1619, 365. Quel étoit leur ancien gouvernement ? *ibid.* Il eſt changé, 396. Ils établiſſent une colonie à Saint-Thomas, 397. Où ils admettent les Brandebourgeois, 398, 399. Ils défrichent en 1719 l'iſle Saint-Jean, 400. Idée de leur monarchie en Europe, 412 & *ſuiv.*
Demerary, fleuve de la Guiane, a fait proſpérer la colonie d'Eſſequebo, 372.
Déſerts de Sahara, leur étendue, leurs habitans & leurs occupations, 68, 69.
Détroit de Bahama, aux Antilles, découvert par le pilote Alaminos, Portugais, 220.
Détroit du Sund, en Danemarck : nombre des navires qui y paſſent annuellement, 415.
Drake (François), fameux navigateur anglais, prend & pille Saint-Domingue, 231.
Du-Caſſe, commandant Français, attaque la Guiane, 355.

E

Egypte, royaume d'Afrique. Raiſon la plus apparente de la perte de vue fréquente à ſes habitans, 5. Diviſion de ſes terres, 7. Son gouvernement, 10. Ce royaume eſt compoſé de vingt-quatre provinces gouvernées par des Beys. Qui ſont ces Beys, 12. Droits qu'y paient les Européens, 17.
Elſeneur, rade du Danemarck, où ſe perçoivent les droits du Détroit du Sund, 416.
Erée, port de Guinée, où ſe fait

une traite d'eſclaves, 111.
Eſclavage. Sa dureté en Amérique, 143 & *ſuiv.* Sa définition, 168. Ce qu'il étoit anciennement, 169. Combien il étoit dur alors, 176. Il diminua chez les Germains, 177 & *ſuiv.* Fut porté aux derniers excès à Athènes & à Rome, 179. Preſque aboli en Europe, il renaît en Amérique, 180. Fut plus ou moins établi dans toutes les régions & dans tous les ſiècles, 184. Il donnoit anciennement aux maîtres droit ſur la vie de leurs eſclaves, *ibid.* Il ne le leur donne plus directement, 185, 186. Réprobation de l'eſclavage, 187 & *ſuiv.* Il eſt peut-être inutile pour les travaux des plantations, 194. Les rois doivent les détruire, 198.
Eſpagnols (les) ont acquis des Portugais, deux iſles dans la Guinée pour la traite des Nègres, 130.
Eſſéquibo, colonie des Hollandais dans la Guiane, 371. Devenue avantageuſe par ſes plantations vers le Demerary, *ibid* & 372. Repouſſeroit à peine un Corſaire, 377.
Européens des Iſles, y ont tranſporté les uſages, les mœurs & les alimens de l'Europe, 237, 238. Epouſent des Créoles, 239. Quelle maladie les attaque preſque tous, 248 & *ſuiv.* Cauſes vraiſemblables de cette maladie, 251. Combinaiſons du nombre d'Européens qui y ſuccombent, 252. Les premiers qui s'établirent en Guiane cultivèrent les hauteurs, 358.

F

Farins, chefs des villages du royaume de Bambouck, 94. Accordent la permiſſion d'exploiter les mines, 5.
Feléme, fleuve de Guinée, 95.
Fernambuc, établiſſement portugais ſur la Côte d'Or en Guinée, 110.
Fernando-del-Po, iſle de Guinée au nord de la ligne cédée aux Eſpagnols par les Portugais dans les traités de 1777 & 78, 136.
Fionie (Iſle de), appartenant au Danemarck. Son commerce, 418.
Français, ſont réduits depuis 1758 à la côte dès le Cap-Blanc juſqu'à la rivière de Gambie pour la traite des Nègres & des gommes, 105. Voulurent s'approprier Anamabou ſur la côte d'Or en 1749, & y furent maltraités par les Anglais, 109. Ils nourriſſent leurs Nègres avec la caſſave, 215. Ont attaqué deux fois inutilement Curaçao aux Hollandais, 335. Commandés par Du Caſſe, attaquent les Hollandais à Surinam, 355. Sont plus heureux ſous Caſſard de St-Malo, *ibid.*

G

Gabon (le), grand fleuve de la Guinée, 70. Sur lequel les Européens font un commerce conſidérable, 113. Ob-

jets du commerce qui s'y fait, 114. Qualité des eſclaves qui s'y achètent, 115.

Galite, iſle à l'embouchure de la Zaine en Afrique. Ses productions. Occupation de ſes habitans, 32.

Gambie (la), la rivière d'Afrique, 69. Occupation des habitans qui ſont ſur ſes bords; *ibid.*

Germes, barques dont on ſe ſert en Egypte, 63.

Gorée, iſle de Guinée, chef-lieu des établiſſemens français pour la traite des nègres, 105.

Goulette (la), rade de Tunis, ſa deſcription, 31.

Groenland (le), terre preſque inconnue, ſous le pôle ſeptentrional, appartenant au Danemarck, 413, 414. Ses productions, 418.

Guinée, côte occidentale d'Afrique: deſcription & couleur de ſes habitans, 56 & *ſuiv.* Son climat, 67. Son ſol, ſes fleuves, 68, 69. Idée des divers gouvernemens qui y ſont établis, 73, 74. Uſage des ambaſſades dans ſes diverſes contrées, *ibid* & 75. Manière dont s'y fait la guerre, *ibid* & 76. Religion & cultes qui y ſont établis, 78, 79. Mœurs, habitudes & occupations des divers peuples qui l'habitent, 80 & *ſuiv.* Obſervations ſur ces peuples, 91 & *ſuiv.* Comment s'y fait le commerce des eſclaves, 96 & *ſuiv.* Côtes où abordent les étrangers pour l'achat des eſclaves, 101 & *ſuiv.* Mauvaiſe qualité du climat ſur-tout au ſud de la ligne, 115 & *ſuiv.* En quel nombre, à quel prix, & avec quelles marchandiſes les eſclaves y ont été achetés annuellement depuis la paix de 1763, 124 & *ſuiv.* Son commerce fut ouvert dans les établiſſemens danois à tous les étrangers en 1754, moyennant un droit, 135. Méthode pour l'acquiſition, le traitement & la vente de ſes eſclaves, 138 & *ſuiv.*

Guiane, grande contrée de l'Amérique méridionale, aux Hollandais & aux Français, 349. Ses fleuves, ſa ſituation, *ibid.* Qualités du ſol, productions, 351. Ses ravages, 352. Digue pour les plantations, 353. Comment les travaux y ont été encouragés, 362.

H

Hatuey, cacique de Cuba en 1511, quand Velaſquez s'en empara, 292. Sa réponſe au miſſionnaire préſent à ſon ſupplice, 294.

Havane (la), dans l'iſle de Cuba, rétablie & embellie par le marquis de la Torre, 314. A le meilleur port de l'univers, *ibid.* Eſt imprenable par mer, 315. L'eau de ſes environs eſt mortelle, *ibid.* Eſt défendue par terre par le Cavana & le Morro, 316. Situation & fortifications de la ville même, 318 & *ſuiv.*

Hollandais, ont douze ou treize établiſſemens ſur la côte d'Or en Guinée, pour la traite des nègres, dont Saint-George de la Mina eſt le principal, 109. S'emparèrent de cette traite ſur les Portugais pendant leur ſoumiſſion à l'Eſpagne, 127. Ont procuré les premiers à l'Europe,

du moment qu'ils ont été libres, les avantages du commerce, 333, 334. Enlevèrent en 1634, Curaçao aux Eſpagnols, 335. Ont repouſſé deux fois les Français devant cette île, 336. Avantages qu'ils retirent de leurs poſſeſſions dans les îles, 344 & *ſuiv.* Agrémens de leurs poſſeſſions à Surinam, 361. Cruautés qu'ils exercent dans la Guiane, 379. Cauſes de la déſertion des noirs, *ibid.* Suites funeſtes pour eux de l'*Acte de Navigation* d'Angleterre, 383. Préſage de leur deſtinée, 384. Etat de leur pêche du hareng, 386. Reſſerrement de leur navigation, 387. Ont perdu le commerce d'aſſurance, 388. Avantages de leur numéraire, 389. Leur exiſtence eſt précaire, 390. Ils ne ſeroient rien ſans l'Amérique, 392.

Holſtein, (duché de) dépendance du Danemarck, 412.

Hottentots, naturels de la partie méridionale de l'Afrique, où eſt le cap de Bonne-Eſpérance, 71.

J

James, fort dans la Guinée, près l'embouchure de la Gambie, où les Anglais font une traite de nègres, 106.

Joal, en Guinée, comptoir des Français, 105.

Juda, royaume de Guinée, 74. Renommé pour le nombre & la qualité des eſclaves qui en ſortent, 111.

Jutland, province du Danemarck, 412.

I

Ignames, plante des Antilles, nourriture des nègres, 81. Sa deſcription, 211. Elle croiſſoit naturellement aux îles, & ſuffiſoit à la nourriture des ſauvages, mais a dû être cultivée & propagée pour l'uſage des eſclaves, *ibid.*

Iſlande (l'), île de la mer du Nord, appartenant au Danemarck, 393. Ses productions, 418.

Iſle du Cap-Vert, au nombre de dix, dont Saint-Yago eſt la capitale, découvertes en 1460 par les Portugais, 100. Deſcription de ce petit archipel, *ibid.*

Iſle des Crabes, ou *Borriquen*, ſa deſcription, 400. Tombe alternativement au pouvoir des Anglais & des Eſpagnols, 401.

Iſles danoiſes, en Amérique, leurs productions, 408. Quelles terres y ſont ſuſceptibles de culture, 409. Obſtacles à leur proſpérité, *ibid.* Qui pourroit y remédier, 410.

Iſles danoiſes, en Europe; leur climat, 414. Leurs impôts, 415. Leur militaire, 416. Leur marine, *ibid.* Leur exportation, 417.

Iſles de Féroé, appartenant au Danemarck, 393.

Iſles aux Perroquets, à l'embouchure du Gabon, en Guinée, où, en 1769, l'agent des Anglais fut maſſacré, 114.

Iſle du Prince, ſur la côte de Guinée, au ſud de la ligne,

où les navigateurs relâchent pour ſe pourvoir d'eau ſalutaire, 122.
Iſle Saint-Thomas, côte de Guinée, ſud de la ligne; où relâchent les navigateurs pour ſe pourvoir d'eau, qui y eſt ſalubre, *ibid.*

K

KALAHAR, rivière de la Guinée : quels ſont les pays qu'il arroſe, 70.
Kela, près la rivière de Volte en Guinée, lieu d'approviſionnement des navigateurs, 110.

L

LAPONIE (la), contrée du nord de l'Europe, appartenant au Danemarck : occupation de ſes habitans, 413. Ses productions, 418.
Liane, plante paraſite des Antilles : elle eſt marécageuſe; le ſuc en eſt mortel, 268.
Liberté, ſa définition, 180, 181. Ses prérogatives, *ibid.* Cruelle condition de ceux qui en ſont privés, 182 & *ſuiv.*
Loango, empire dans la Guinée, comment s'y perpétue la couronne, 74.
Loango, port de Guinée au ſud de la ligne, 116. Les comptoirs européens ſont ſur une hauteur à une lieue de la ville, *ibid.*
Louis Deſrouleaux, eſclave d'un colon français à Saint-Domingue, lui donne un témoignage héroïque de généroſité, 140, 147. Il vivoit encore en 1774, *ibid.*
Loyama, rivière qui baigne les murs de San Domingo, capitale de la partie eſpagnole de Saint-Domingue, 287.
Libye, contrée d'Afrique, n'eſt connue que dès les Carthaginois, 18. Fut inondée de Vandales après leur invaſion en Eſpagne, 19.

M

MACHS, bateaux dont on fait uſage ſur le Nil, 15.
Maïs, nourriture des habitans de la Guinée, 81.
Malaguette, eſpèce de poivre qui ſe recueille en Guinée, 130.
Mamelucs, habitans de l'Egypte, 8. En qui réſident les principales forces de ce royaume, 12.
Manchenillier, arbre des Antilles, ſa deſcription, 269, 270. Il porte un ſuc laiteux qui eſt un poiſon mortel, *ibid.*
Manioc, nourriture des habitans de la Guinée, 81. Dangers de ſon uſage, 155. La plus précieuſe des ſubſtances tranſportées en Amérique, 212. Sa culture, 213, 214. Son uſage, *ibid.* Sa farine cuite en gâteau s'appelle caſſave, 215.
Marguerite (la), une des Antilles, 264. Ses productions, 265. Naturel des habitans. Elle nourrit beaucoup de bétail, *ibid.*

Maroc, royaume au nord de l'Afrique : idée de ſon gouvernement, 41. Son commerce, 42. Il reçoit peu d'Européens dans ſes ports, 47. Droits qui s'y lèvent, 48. La terre, depuis ſes frontières juſqu'au Sénégal, eſt ſtérile, 68.

Marony, rivière de la Guiane, 375.

Marquis de la Torre (le), gouverneur de Cuba, a relevé & embelli la Havane, 314.

Mayombé, pays dans la Guinée, au nord de la ligne, 74.

Mayumba, port de Guinée, au ſud de la ligne, 115.

Mazagan, ville de l'empire de Maroc, preſque déſerte, 45.

Mogodor, ville d'Afrique, entrepôt des productions de l'empire de Maroc, 46.

Molembo, port de Guinée, au ſud de la ligne, 116. Il s'y vend beaucoup d'eſclaves, *ibid.* & 117. On envoie de-là des bateaux ſur la rivière Ambriz pour cette emplette, 120.

Monoſter, bonne baie du royaume de Tripoli, 30.

Monte-Chriſto, bourg de l'île de San-Domingo, entrepôt d'un commerce d'interlope avec les Anglais, 288, 289.

Mon-Padre, bourgade de la Marguerite, une des Antilles, 264.

Morro, fort de la Havane, pourquoi ne peut être pris à préſent qu'après le Cavana, 316. Situation & ouvrage du Morro, 317. Il croiſe ſes feux avec le fort Atarès, 320.

Moſſula, port de Guinée, au ſud de la ligne, impraticable aux navires. Les Européens y envoient leurs chaloupes acheter des eſclaves, 121. Après ce port commencent les poſſeſſions portugaiſes, *ibid.*

Munck, capitaine danois, envoyé par le Danemarck en 1619 à la découverte de l'Amérique, 395.

Murray, chirurgien d'un vaiſſeau anglais, éprouve la magnanimité du nègre Cudjoe, ſon hôte, en Guinée, 143, 144.

N

Necker (*Madame*), femme de l'intendant-général des finances en France, a fondé des hoſpices pour les malades, 305.

Nègres, peuples naturels de l'Afrique, 56. Leur figure au-delà du Niger, vers le ſud, *ibid.* Leur principale différence avec les blancs, *ibid.* Diſſertation ſur leur couleur, 57 & *ſuiv.* A quoi doit s'attribuer leur coloris, 62. Sont marchands & cultivateurs au Cap-Palme, 69. Comment choiſiſſent leurs chefs, 73, 74. Comment font la guerre, 75. Où placent leurs habitations, 80. Intérieur des habitations, 81. Leur nourriture, *ibid.* Leur habillement, leurs arts, *ibid.* & 82. Leurs mœurs & uſages, 83 & *ſuiv.* Beauté de leurs femmes aux bords du Niger, 85. Deſcription des nègres du Benin, 88, 89. Figure, mœurs & uſages des habitans entre la ligne & le fleuve Zaire, *ibid.* & 90. Cauſes de l'eſclavage chez eux, 97, 98. Manière dont les marchands d'eſclaves les conduiſent dans l'intérieur des terres, 100, 101. Ceux du ſud de la

ligne ſont plus chers que ceux du nord, pourquoi? 124, 125. Quelles nations les achètent, 126 & *ſuiv.* Où on les envoie, 130. Héroïſme du nègre Cudjoe en faveur d'un Anglais, 144. Généroſité de Louis Deſrouleaux, nègre affranchi, à l'égard de ſon ancien maître, 146, 147. Ils déſertent ou ſe tuent, par la dureté de leurs maîtres, 148. Ils ne craignent point les ſupplices, 149. Affreuſe condition des nègres en Amérique, 150 & *ſuiv.* Maladies qu'ils y éprouvent, 153 & *ſuiv.* Manière d'adoucir leur ſort, 158 & *ſuiv.* Ils aiment paſſionnément la muſique, 160. Ils agiſſent & parlent en cadence, *ibid.* La dureté des travaux des négreſſes empêche la multiplication des nègres dans les colonies, 162. Elles étouffent ſouvent leurs enfans par déſeſpoir, *ibid.* Moyen d'y remédier, 163. Les nègres ſont très-fidèles à leurs femmes, 165. Les négreſſes ont étonnamment l'art d'exciter la paſſion des Européens, 166, 167. Diſſertation ſur l'eſclavage des nègres, 187 & *ſuiv.* Avantages de leur rendre la liberté, 195 & *ſuiv.* Il ne leur manque qu'un chef pour ſe la procurer & venger l'Amérique, 199, 200. Il exiſte déjà deux colonies de nègres libres, *ibid.* Ceux appartenans aux Anglais, à Surinam, s'enfuient dans l'intérieur des terres, 356. Leur révolte au Berbice en 1763, 36. Quelle en eſt la cauſe, & de leur déſertion, 37.

Niger (le), rivière d'Afrique, 56. Ses bords ſont très-fertiles, 69. Qualités des femmes qui les habitent, 85. Deſcription des hommes de cette contrée, 86.

Norwège, n'étoit point comprise dans le Danemarck au huitième ſiècle, 393. Elle le fut environ un ſiècle après la découverte de l'Amérique, 314. Sa deſcription, 413. Ses productions, 418.

Norwégiens, peuvent diſputer à Colomb la découverte de l'Amérique, 314.

Nouveau Calbari, port de Guinée, où les Anglais font une très-forte traite de nègres, malgré l'inſalubrité de l'endroit, 113.

Nouvelle-Oeiras, dans les poſſeſſions portugaiſes, au ſud de la ligne en Guinée, où ſont des mines du meilleur fer du globe, 121.

O

Orénoque, fleuve de l'Amérique méridionale, reconnu par Colomb en 1498, 258.

Origine de la piraterie des Africains, 48. Moyen de la réprimer, 50 & *ſuiv.*

P

Palétuvier, arbre de haute-futaie, qui croît dans la Guiane, 352.

Paramaribo, chef-lieu de la colonie de Surinam, ſa deſcription, 354. Droits qui s'y paient, *ibid.* 365. Eſt défendu par le fort Zélandia, 373.

Patate, plante indigène des Antilles, est une espèce de lizeron: sa description, 211.
Perica, rivière de Surinam, 362.
Perles, leur définition, abondantes à Cubagua, 260. Comment se forment, 262 & *suiv.*
Petit Paps, port de la Guinée, où les Portugais font le plus grand commerce, 110.
Pian, maladie ordinaire aux esclaves en Amérique, 153. Sa définition, 155. Ses divers genres, 150. Remèdes qu'on y administre, 157.
Pois d'Angole, arbrisseau porté d'Afrique aux Antilles: sa description, son usage, 211, 212.
Ponce de Léon, général espagnol, passa en 1509 à Porto Rico, 266, 267. Y défit les sauvages, 272.
Port-Farine, dans l'Etat de Tunis, est à quelques milles de la place où étoit Carthage, 31, 32.
Portendic, endroit de la Guinée où les Européens achètent des nègres, 102.
Portonove, port de Guinée: manière dont s'y fait le commerce, 111.
Porto-Rico, une des Antilles, dont les Espagnols s'emparèrent en 1509, 266. Est l'endroit où le Mancenilier, arbre qui porte le poison le plus dangereux, est le plus abondant, 271. Aventure de Salzedo, 272. Etat actuel de Porto Rico, 273. Moyen de le rendre florissant, 276 & *suiv.*
Portudal, en Guinée, comptoir des Français, 105.
Portugais, découvrirent en 1449 les îles du cap Verd, dont Sant-Yago est la principale, 106. Vinrent de-là sur les bords des rivières de Cazamance, & de Cacheo; & de la plus grande des Bissao, 107. Leur premier établissement en Guinée, en venant de la ligne, est Bamba, 122. Ont une loge à Saint Philippe de Benguela, *ibid.* Furent les premiers qui firent la traite des nègres en Guinée, 127. En furent expulsés par les Hollandais, pendant leur soumission à l'Espagne, *ibid.* Reconquirent en 1648 le pays d'Angole, 128. Ont cédé aux Espagnols, par les traités de 1777 & 78, deux isles de la Guinée, 136.
Poumaron, rivière de la Guiane, 374.

Q

Quilingo, pays dans la Guinée, au sud de la ligne, 74.

R

Rio-Negro, fleuve de la Guiane, coulant à l'oest de cette contrée de l'Amérique méridionale, 349.
Riz, nourriture des habitans de la Guinée, 81.
Rocou (le), chez les Espagnols *achiotte*, plante d'Amérique: sa description, 216. Sa culture, sa préparation, 217, 218.
Rozette, ville d'Egypte, entrepôt des denrées qui descendent le Nil, 15.

S.

Saba, petite isle des Antilles, aux Hollandais, produit d'excellens jardinages, 333. Salubrité de son air, *ibid.*

Safy, ville d'Afrique dans le royaume de Maroc, 45; sa position, *ibid.*

Sainte Croix, dans le royaume de Sus, dernière place maritime de l'empire de Maroc, 46.

Sainte-Croix, une des Antilles, disputée par les Anglais, les Hollandais & les Français, 402; qui brûlent ses forêts, 403; ses productions, *ibid*; est achetée par les Danois, 405. Nombre de ses plantations, 407.

Saint-Domingue, une des plus grandes Antilles, découverte en 1493 par Colomb, 276. Etoit très-abondante en or, 281. Evénemens qui la firent déchoir, 283, 284. Etat actuel de la partie espagnole, 285 & *suiv.* Les Français en occupent toute la partie occidentale, 289.

Saint-Eustache, petite isle des Antilles, aux Hollandais, inhabitable, 337, 338; mais entrepôt, en temps de guerre entre les Anglais & les Français, de toutes les denrées des colonies françoises sur le vent, 347. Elle fait aussi en temps de paix un commerce immense, 348.

Saint-George de la Mina, principal établissement des Hollandais sur la Côte d'Or; pour la traite des nègres & des marchandises précieuses de la Guinée, 109.

Saint-Jean, ville de l'isle de Porto-Rico, dont le port est excellent, 274.

Saint Jean, une des plus petites Antilles, détrichée par les Danois, 400. Sa population & sa méthode pour l'affranchissement, 407.

Saint-Martin, isle des Antilles, appartient partie aux Français, partie aux Hollandais, 340, 341. Qualités du sol, *ibid.* Ses productions, 342. Sa population, 343, 344.

Saint-Paul de Loanda, aux Portugais, en Guinée, avec un bon port: nombre de ses habitans, 122.

Saint-Philippe de Benguela, aux Portugais, en Guinée, au sud de la ligne, 122. Leur entrepôt des esclaves pour le Brésil & pour Rio-Janeiro, 123.

Saint-Thomas, une des Antilles, établissement des Danois, 397. Nombre de ses plantations, 401. Sa population, 407.

Salé, ville d'Afrique, république autrefois, à présent sujette de Maroc, 44.

Salzedo, jeune Espagnol: son aventure à Porto-Rico, 272.

Samana, péninsule de l'isle Saint-Domingue, 290.

Sandals, bateaux très-plats en usage à Tunis, 31.

San-Domingo, capitale de l'isle de ce nom, dans la partie espagnole; sa situation, son état & celui de son port, 287, 288.

Sant-Yago, la principale des isles du Cap Verd, 100.

Sénégal, contrée de la Guinée, 68. Les Anglais y ont un établissement pour la traite des nègres, 105.

Serfelles, ville d'Afrique, à six

lieues d'Alger, dont la plage eſt très-belle & fort propre pour une deſcente, 39.

Serre-Lione, rivière d'Afrique, 69. Les Anglois y ont deux loges par leſquelles ils en tirent beaucoup d'eſclaves & de marchandiſes précieuſes, 108.

Sfax, côte de Tunis, la plus voiſine de Tripoli, 29, 30.

Sleſwig (duché), dépendance du Danemarck, 412.

Sommeſvels, fort de la Guiane, qui couvre la rivière Commawine, 378.

Sucre (canne de), eſt un roſeau, 224. Sa culture, 225, 226. Sa récolte, 227, 228. Extraction du ſuc de la canne, *ibid. & ſuiv.* La canne, outre le ſucre, fournit des ſyrops, 233; avec leſquels ſe fait par diſtillation le *rum* ou *taffia*, 234. Calcul du bénéfice que rend le quarré de cannes que deux hommes peuvent exploiter, 235, 236. Fait le principal revenu des colons, *ibid.*

Suez (Iſthme de), en Afrique; ſa poſition & ſon étendue, 3.

Surinam, contrée de la Guiane, 353. Diverſes révolutions qu'elle a éprouvées, *ibid. & ſuiv.* Culture des caffiers, 360. Des cannes à ſucre, *ibid. &* 361. Production de ſes plantations, 362, 363. Cauſes du dépériſſement de ſa colonie, 365.

Surinam, rivière qui a donné le nom à cette contrée, 353. Son entrée; forts qui la défendent, 378.

Suſa, rade de Tunis, défendue par trois châteaux, très-dangereuſe, 30.

T

TABAC, première production qui fut cultivée en Amérique, mais toujours négligemment, 200; eſt la plus importante production de l'iſle de Cuba, 305. Conſommation qu'on y en fait, *ibid.*

Tabarque, iſle d'Afrique, appartenoit juſqu'en 1741 à la famille Lomellini de Gênes, 32.

Tetelis, ville d'Afrique, renferme nombre d'antiquités, 38.

Terrage, opération néceſſaire aux cannes à ſucre pour en ôter la couleur terne & le goût de tarte, 230.

Tetanos, maladie des enfans aux Antilles; ſon origine & ſes progrès, 248.

Tétuan, ville d'Afrique près l'Etat d'Alger, 43. Ses différens ſouverains, *ibid.*

Trinité, (la) une des Antilles; c'eſt la première iſle de l'Amérique que découvrent les Eſpagnols, 258; placée à l'embouchure de l'Orénoque, *ibid.* Sa forme, ſes productions, 259.

Tripoli, royaume d'Afrique, dont la capitale porte le même nom, 23. Son commerce, 27. Ses corſaires étoient les plus nombreux & les mieux armés; 25. Situation de ſa capitale, *ibid.*

Tunis, ville d'Afrique, 23. Ses forces, 26 & 27. Son commerce, 28, 29. Sa ſituation, 30.

V

Varech, plante marine, propre à l'engrais pour les terres, moyennant une préparation, 211.
Vega-real, grande plaine de l'isle Saint Domingue, 283.
Velasquez (Diego de), commandant espagnol, s'empare de l'isle de Cuba en 1511, 292. Il y fait brûler le cacique Hatuey, 294.
Vieux Calbari, port de Guinée, 113. Qualité des esclaves qui s'y vendent, 115.
Volte, rivière de la Guinée au sud de la ligne, 88; y termine la Côte-d'Or, 103.
William Gooch, gouverneur de la Virginie; sa réponse à un reproche, 148.

Z

Zaine (la), rivière d'Afrique qui sépare l'Etat de Tunis de celui d'Alger, 30.
Zaire (le), fleuve de la Guinée, 70. Description des peuples qui habitent entre ce fleuve & la ligne, 85, 90.
Zélande (la), principale province du Danemarck, possède un port excellent, 412. Son commerce actuel, 418.
Zelandia, fort sur le Surinam, qui couvre Paramaribo, 378.

Fin de la Table des Matières du Tome sixième.

43 b

005646147